TEMPERATURE
AUJOURD'HUI — Maximum... 35 — Minimum.... 22
Probabilités pour demain — BEAU ET FRAIS

La Patrie

Journal du Peuple

33e ANNEE—No 23 —SEIZE PAGES — MONTREAL, MERCREDI 22 MARS 1911 — LE NUMERO : UN CENTIN

Autres témoins dans l'affaire Blondin-Lanctot

Le contremaitre Pagé, des chantiers de Sorel, avoue avoir envoyé des hommes et des matériaux chez le député de Richelieu, sans s'être, au préalable, assuré de l'autorisation du directeur, M. Papineau.

Le gouvernement, dit-il, n'a pas perdu un sou

Le témoin ajoute que M. Lanctot a payé en tout 456 et que personnellement, il se serait chargé de l'entreprise pour $500, réalisant un profit de vingt pour cent.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 22.—Deux témoins ont été entendus hier après-midi à l'enquête sur l'affaire Lanctôt. Ces témoins sont M. Augustin Payette, peintre décorateur de Sorel, et M. J.-Bte Pagé, contremaitre des peintres aux chantiers du gouvernement à St-Joseph de Sorel.

M. L.-J. Papineau interrogé le matin a aussi produit le compte des matériaux employés à la maison de M. Lanctôt et remplacés comme la PATRIE l'annonçait hier par des matériaux de semblable qualité achetés à la "Mont-Royal Colour & Varnish Co," par M. Papineau lui-même et ensuite ce dernier fut remboursé par M. Lanctôt. Voici une copie du compte préparé à cet effet.

LE COMPTE DES MATERIAUX

"Mons. A. Lanctôt

Doit au ministère de la Marine et des Pêcheries.

1910 — Adresse P. O. Sorel, 16 Novembre 1910.

Juin 3 150 lbs de Mastic à 2 cents...	$3.00
Juin 3 6 Paquets pointe-à-vitre à 5 cents...	.30
Septembre 19 200 lbs peinture picpaici à 11 cents...	22.00
Septembre 19 4 gallons huile à $1.00...	4.00
Octobre 13 300 lbs peinture jaune à 11 cents...	33.00
Octobre 14, 6 gallons Rubbing Varnish à $2.75...	16.50
Octobre 27 2 gallons peinture grise à $1.25...	2.50
	$81.50

Matériaux livrés et mesurés par

J. B. PAGE,
Contremaitre.

Prix certifiés justes et raisonnables,

INGENIEUR RESIDENT.

M. Papineau produit le chèque qu'il a donné en paiement de cette commande à M. Lamontagne, représentant de la compagnie. Voici une copie de ce chèque :

Montréal, 12 Décembre 1910.

La Banque d'Epargne la Cité et du District de Montréal.

Payez à l'ordre de T. Lamontagne.. ....

Quatre-vingt-deux... ... .60-100 $82.60-100.

L. G. PAPINEAU

Endossé : "Je, soussigné, certifie que le montant du présent chèque est Quatre-Vingt-deux, 60, dollars.

E. LAMONTAGNE,
"T. LAMONTAGNE."

La différence de un dollar était pour le transport. M. Lanctôt a personnellement payé M. Papineau. Lorsque les matériaux en question ont été reçus à Sorel, M. Arthur Lavallée a vérifié les quantités et tout a été trouvé conforme à la commande et au compte du département.

Voici les témoignages d'hier après-midi.

AUGUSTIN PAYETTE

compoeait, et après serment prêté sur les Saints-Evangiles, il déclare qu'il est peintre décorateur et qu'il était à l'emploi du gouvernement en 1908.

INTERROGE PAR Mtre MacDOUGALL, C.R., avocat de M. Blondin.

Q.—Vers le mois d'octobre 1908, avez-vous été envoyé faire du peinturage chez M. Adélard Lanctôt, alors qu'il occupait des prémises louées sur la rue Roy?

R.—Je ne me rappelle pas dans quel mois c'était, ni à quelle date, mais je sais bien que j'ai été tapisser là, une journée ou deux, je pense, seulement de la tapisserie; mais je ne me rappelle pas qui m'a payé, par exemple; je ne sais pas si c'est M. Lanctôt; je ne suis pas certain que c'est M. Lanctôt. Il faut que ce soit M. Pagé ou le gouvernement. Je ne peux pas jurer cela.

Q.—Qui vous avait envoyé travailler là?

R.—M. Pagé.

Q.—Quand vous êtes allé travailler à la maison de M. Lanctôt, sur la rue Roy, avez-vous vu M. Douaire?

R.—Quand je suis entré dans la maison pour faire le tapissage, M. Alfred Douaire en partait, dans l'après-midi; il partait pour s'en retourner au gouvernement; il avait fini de peinturer.

Q.—Maintenant, venons à l'année 1910. Connaissez-vous, monsieur Payette, la résidence appartenant à M. Lanctôt, sur la rue Georges et qui a été peinturée pour lui cette année-là?

R.—Oui, monsieur, je la connais très bien.

Q.—Avez-vous vu des hommes du gouvernement qui travaillaient à peinturer cette maison?

R.—Oui monsieur, j'ai vu les hommes du gouvernement travailler là.

Q.—Avez-vous vu, entre autres, au mois de juillet et au mois d'août M. Alfred Douaire, dont on vient de parler, travailler à la maison de M. Adélard Lanctôt, sur la rue George?

—En juillet et en août?

—Oui.

R.—Je ne peux pa dire s'il y a travaillé tout le temps, mais j'ai vu M. Douaire travailler là dans le mois de juillet et dans le mois d'août.

Q.—Je ne vous demande pas s'il a travaillé tout le mois de juillet ou tout le mois d'août, mais durant ces deux mois, l'avez-vous vu travailler au peinturage de la maison de M. Lanctôt?

R.—Oui monsieur, je travaillais plus loin que l'église et je passais là tous les jours, et je voyais M. Douaire là.

Q.—Vous avez vu la maison de M. Lanctôt?

R.—Oui, je l'ai vue.

Q.—C'est une maison bien peinturée?

R.—Ah oui; d'après ce que j'ai vu en dehors, toujours—et je suis allé une fois en dedans.

Q.—Au mois de mai et au mois de juin, ainsi qu'au mois de juillet, vous étiez peintre-décorateur à Sorel?

R.—Oui monsieur.

Q.—Etiez-vous alors à l'emploi du gouvernement?

—En 1910?

—Oui.

R.—Non monsieur.

Le témoin déclare ici qu'il aurait pu prendre l'entreprise de peinture de la maison Lanctôt, et qu'il l'a demandée un soir à M. Lanctôt. Il était retourné pour la lui demander une autre fois, mais ayant vu travailler là des gens qu'il nomme, il s'en est allé.

SON ESTIMATION DU TRAVAIL

Q.—Maintenant, vous avez vu la maison de M. Lanctôt; à combien estimez-vous la valeur du peinturage qui a été fait-là; le matériel et le temps des hommes, tout compris.

R....C'est bien difficile d'estimer cela. Ordinairement, quand on chiffre une maison pour l'entreprendre, on est obligé de la voir, ou de voir le plan....Je ne suis entré qu'une fois dans la maison de M. Lanctôt, et je n'ai pas été partout. Je ne sais pas combien il y a d'appartements. Le dehors, je l'ai vu en passant. Je ne connais pas la gramdeur, rien.

Répondant à une question de l'avocat, M. Payette déclare que d'après lui, le peinturage extérieur peut être évalué à $200. Quant au polissage à l'intérieur, il l'estime à environ six cents dollars.

R.—Six cents piastres pour l'intérieur. Mais s'il y a beaucoup de portes, c'est plus dispendieux; s'il y en a moins, c'est moins dispendieux.

Q.—Dites-vous que vous auriez entrepris la ob pour huit cents piastres?

R.—Sans avoir vu, oui, j'aurais pris la job pour huit cents piastres.

Après quelques questions sur le matériel nécessaire pour l'ouvrage en question, Mtre McDougall montre au témoin le compte publié ci-dessus, des matériaux livrés à M. Lanctôt.

IL TROUVE LE COMPTE INSUFFISANT.

Q.—Après avoir pris communication des exhibits Nos 13 et 30, et avoir vu la quantité de peinture, d'huile, et autres marchandises portées à ces comptes jusqu'à concurrence de $81.60, dites-vous que cela est suffisant pour peinturer la maison de M. Adélard Lanctôt?

—Cela, c'est toute la peinture qui est entrée dans la maison de M. Lanctôt?

—Si c'est tout.

R. Ça ne doit pas être suffisant.

Q. Vous ne croyez pas que ce soit suffisant ?

R. Non, monsieur.

Q. Prenez communication de l'exhibit No 15, étant un compte de Cyrille Labelle & Cie, et partant de

(SUITE A LA 3ème PAGE)

Le Juge Girouard, de la Cour Suprême est décédé ce matin

Agé de 75 ans, l'éminent magistrat a succombé à une longue maladie, aggravée par un récent accident de voiture.—Notes biographiques sur la carrière de ce jurisconsulte, qui fut aussi un écrivain d'élite

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 22. — L'honorable Désiré Girouard, juge de la Cour Suprême du Canada, est mort, ce matin, à sept heures, à son domicile, 393 rue Wilbrod, d'une longue maladie aggravée par un accident de voiture survenu il y a quelques jours.

Le juge et Mme Girouard revenaient du Country Club en voiture lorsque leur cheval prit le mors aux dents et tous deux furent lancés sur le sol.

Mme Girouard dans cette chute se fractura un bras tandis que son mari reçut un choc nerveux qui aggrava sa maladie au point de provoquer un dénouement fatal.

Feu l'honorable juge Désiré Girouard est né à St-Timothée, province de Québec, le 7 juillet 1836 du mariage de Jérémie Girouard et d'Hippolyte Picard. La famille Girouard descend d'Antoine Girouard natif de Mont-Luçon, Bourbonnais, France, qui vint en 1696 au Canada où il devint secrétaire privé de M. de Ramezay, gouverneur de Montréal.

Il fit ses études classiques au collège de Montréal et étudia le droit à l'Université McGill et aux bureaux de feu Edward Carter, Q. C.

Bachelier en droit civil en 1860, docteur en droit civil en 1874, il fut admis au barreau en 1860 et pratiqua sa profession à Montréal. Il devint le premier associé de son ancien patron M. Carter. Plus tard il forma plusieurs autres sociétés légales, entre autres avec le juge Robidoux, le juge Coursol, le juge Dugas, le juge Wurtele, le juge de Lorimier, M. McGibbon, C.R., M. G.-G. Foster, M. Martin, et son fils Désiré-H. Girouard. M. Girouard se plaça rapidement à la tête de la tête de la profession légale et parcourut une brillante carrière au barreau.

Comme juriste, il est connu par son "Essai sur les lettres de change et les billets promissoires", ouvrage très consulté et cité dans le Code Civil. Il écrivit aussi en collaboration avec son fils une étude sur l'acte du commerce, et des essais d'histoire publiés en volume sous le titre "The Lake St-Louis." Son fils en a fait une traduction en français. Il reçut la médaille de la Confédération pour cet ouvrage en 1895.

M. Girouard se fit une grande réputation dans les causes commerciales, et il plaida la plupart des procès importants qui eurent lieu à Montréal pendant les 35 ans de sa pratique, entre autres l'affaire Ashley Hibbart vs The Canadian Rubber; l'Hôtel-Dieu vs le Conseil d'Agriculture; l'affaire du canal Lachine l'affaire Grange-Benning, bris de promesse de mariage; La reine vs Montréal Building Association; la poursuite en libelle de Laflamme vs le "Mail", les causes de l'International Ry.; les causes de l'arbitrage provincial, etc.

En 1880, il fut créé conseil de la reine par le marquis de Lorne. Il entra dans la politique en 1872 comme candidat de Sir Georges-Etienne Cartier dans Jacques-Cartier, mais fut défait par l'honorable R. Laflamme.

Il fut de nouveau défait dans Beauharnois aux élections générales de 1874. Défait dans Jacques-Cartier de nouveau en 1878, il réussit à s'y faire élire enfin en 1878 par 200 voix de majorité. Il continua à représenter Jacques-Cartier à Ottawa jusqu'à la fin de sa carrière politique en 1895. Il se disgingua comme partican indéfectible du gouvernement conservateur. Il prit cependant la défense de Riel au temps de la rébellion du Nord-Ouest et pendant quelque temps, avec seize autres députés canadiens-français il forma un parti séparé, connu sous le nom de parti des "Bolters". Comme président du comité des privilèges et élections, il dirigea la fameuse affaire Langevin-McGreevy en 1891 pendant laquelle le comité siégea 104 jours.

M. Girouard fut fait juge de la cour Suprême du Canada le 28 septembre 1895.

Il épousa en 1862, Mlle Marie-Mathilde Pratt, fille de feu John Pratt, de Montréal; en secondes noces, il maria Mademoiselle Essie Cranwill, fille du docteur Joseph Cranwill, de Ballynamoney, Irlande, en 1865; et en troisièmes noces, en 1881, Mademoiselle Edith-Bertha Beaty, fille du docteur John Beaty de Cobourg, Ont. Elle lui survit ainsi que trois fils: Sir Percy Girouard, actuellement gouverneur des possession anglaises en Afrique Orientale; Hector et Ernest Girouard, d'Ottawa; et quatre filles, Mme P. Baskerville et Mme O. Côté, d'Ottawa, Mme H. Skinner, de Brandon, Man., et Mme L. Russell, de Montréal.



L'Honorable DESIRE GIROUARD, juge de la Cour Suprême du Canada, décédé ce matin à l'âge de 75 ans.

Un incendie dévaste la carrosserie Larivière

La nuit dernière, le refuge de l'Armée du Salut, voisin de l'édifice en flammes, a été le théâtre d'un sauvetage très émouvant.—Une pensionnaire perd connaissance. —$20,000 de dégâts.

Un incendie qui a éclaté vers une heure, ce matin, à la manufacture de voitures A. C. Larivière, 71 rue St-Antoine, a causé un émoi indescriptible et a obligé les pensionnaires du Refuge des ouvrières de l'Armée du Salut et les occupants des maisons avoisinantes de se sauver dans la crainte d'une conflagration. Malgré toutes les précautions avec lesquelles les pompiers ont averti les pensionnaires du Refuge, une femme a perdu connaissance dans l'affolement et a été transportée à l'hôpital.

Une centaine de voisins ont attendu pendant une heure, dans la rue, que les pompiers eussent maitrisé les flammes pour retourner chez eux ; d'autres, plus craintifs, ont commencé à déménager.

Les chefs de district Mann et Lussier, rendus sur les lieux avec une partie de la brigade, en voyant les flammes qui faisaient rage, sonnèrent une seconde alarme.

Le chef Tremblay, le chef adjoint St-Pierre et les chefs de district Marin et Brière y répondirent avec les deux-tiers de la brigade.

Le chef Tremblay ordonna immédiatement à quelques-uns de ses hommes et aux policiers de prévenir les voisins au cas où la brigade ne pourrait maitriser les flammes.

On alla prévenir tout d'abord les pensionnaires du Refuge des ouvrières de l'Armée du Salut, situé juste à côté de la manufacture en flammes.

Il y avait à ce moment quarante pensionnaires et trois gardiennes, dont lle Taylor, la directrice, et Mlle Chapman, la sous-directrice.

Les gardiennes montèrent en toute hâte aux dortoirs où les pensionnaires dormaient profondément. Elles les éveillèrent en leur disant le danger qui les menaçaft.

Les pensionnaires, épouvantées, voulurent se sauver en robes de nuit, mais les gardiennes les rassurèrent en leur disant qu'elles avaient le temps de s'habiller. Une des pensionnaires, Mme Hartigan, ne put supporter le choc et perdit connaissance. On fit venir une voiture d'ambulance et elle fut transportée à l'hôpital, où elle souffre d'une attaque de nerfs.

S'habiller et s'enfuir fut pour les autres pensionnaires, que la maladie de leur compagne avait encore plus effrayées, l'affaire d'une minute. Elles descendirent en toute hâte et se sauvèrent dans la rue.



LA CARROSSERIE A. C. LARIVIERE, détruite la nuit dernière par un incendie. — (Croquis d'un artiste de la PATRIE.)

Elles attendirent pendant une heure, les pauvres femmes, et, vers 2 heures 30, le chef leur ayant dit que tout danger avait disparu, elles retournèrent au Refuge, où elles ont passé une nuit dans l'angoisse, car ce n'est que ce matin qu'elles ont été complètement rassurées.

Commandée par le chef Tremblay et ses lieutenants, la brigade fit une belle lutte contre l'incendie et réussit à empêcher les flammes de toucher aux édifices voisins.

A deux heures, le retour était sonné et une bonne partie de la brigade retournait aux casernes. Le chef de district Lussier passa une partie de la nuit avec ses hommes sur le théâtre de l'incendie pour finir complètement le travail.

M. A. C. Larivière, le propriétaire de la manufacture incendiée, est venu lorsque les flammes étaient maitrisées et, sans vouloir préciser, a évalué les dommages causés par le feu à environ $20,000.

La sous-directrice du Refuge de l'Armée du Salut a déclaré, ce matin, à un représentant de la PATRIE, que les dommages n'étaient pas sérieux au Refuge et qu'ils n'avaient été causés que par l'eau, que les pompiers avaient bien travaillé et que les pensionnaires s'étaient montrées très courageuses.

QUI PEUT ETRE TENU RESPONSABLE DE CES DEGATS ?

PLUSIEURS LEGISTES SONT D'AVIS QUE LA VILLE OU LES ETUDIANTS EN FAUTE PEUVENT ETRE APPELES A PAYER LES DOMMAGES CAUSES DANS LES RUES LUNDI SOIR.

Il est probable que les étudiants de McGill feront des excuses à l'hon. M. Sifton et le prieront d'ignorer les procédés dont quelques-uns d'entre eux se sont rendus coupables à son égard.

On ne sait encore qui paiera les dégâts causés par les étudiants. A moins que ces dégâts ne soient payés, M. Walker, le propriétaire de la voiture incendiée, et quelques autres prendront des procédures contre les étudiants.

OPINIONS LEGALES

Cette question des dommages intéresse vivement le public, car ce n'est pas la première fois que des étudiants, soit du McGill, soit d'autres universités, causent des dommages à la propriété.

Nous avons cru à propos d'interroger quelques membres du barreau là-dessus.

Mtre ARTHUR BROSSARD, C. R. de la société légale Bisaillon et Brossard, nous a déclaré qu'il croyait la ville responsable des dégâts.

"Je suis d'opinion", a-t-il dit, "que l'hon. M. Sifton a droit de passer dans les res de Montréal, comme n'importe quel autre citoyen. Et il a droit à la protection de la police, aussi comme n'importe quel autre citoyen. C'est élémentaire. Quant au malheureux propriétaire de la voiture incendiée, en vertu du même principe, s'il peut prouver qu'il n'a pas eu toute la protection à laquelle il a droit, il poursuivra certainement la ville avec succès. Il a recours soit contre les étudiants, soit contre la ville." Mtre AFRED DURANLEAU, avocat de la société légale Monty et Duranleau, a déclaré à notre représentant, sans hésitation, que s'il y avait eu négligence de la part de la ville, elle pouvait indubitablement être tenue responsable.

Plusieurs autres membres du barreau nous ont confirmé cette opinion, de sorte qu'il semble que M. Walker ne soit pas condamné à pleurer pour toujours la perte de sa voiture. La ville pourrait bien être obligée de lui en payer une neuve.

Les officiers de la ligue contre la réciprocité ont déclaré que la Ligue n'avait pas organisé la manifestation des étudiants et que, au contraire, si les étudiants opposés à la réciprocité ont paradé dans les rues à la suite de l'hon. M. Sifton, c'est de leur propre volonté et sans sollicitation aucune.

Quant à la manifestation des étudiants en faveur de la réciprocité, qui ont brûlé la voiture, il est inutile de dire que ce n'est pas la Ligue qui l'a organisée.

LE MUSICIEN F. X. LAROSE EST DECEDE

M. F.-X. Larose, le chef de l'excellente musique du parc Sohmer, qui avait succédé à feu Ernest Lavigne, à la mort de celui-ci, il y a deux ans, est décédé à son tour hier soir, à l'âge de 55 ans.

Le défunt était très connu et très estimé à Montréal. Il était le frère de M. Damase Larose, gérant du parc Sohmer, et de M. Ludger Larose, artiste.

Il laisse pour pleurer sa perte, sa veuve et trois filles: Mme Joseph Sauvage, Mlles Blanche et Laura et trois fils, Emile, marchand, Henri, comptable, et Eugène, bijoutier, résidant tous à Montréal.

Il se consacra très jeune à la musique, et dès l'âge de 17 ans, il était directeur de la fanfare Sainte-Brigide.

M. Larose était né à Montréal d'où il s'était rendu aux Etats-Unis, à l'âge de 23 ans, et y était resté pendant 14 ans.

A Montréal, en outre de ses fonctions de chef de musique au parc Sohmer, M. Larose faisait partie de l'orchestre Symphonique, et il avait été soliste au théâtre National pendant deux ans.

Les funérailles auront lieu vendredi à 7.45 heures. Le convoi funèbre quittera la demeure du défunt, 358 rue Berri, et se rendra à l'église Saint-Jacques, où le service sera chanté. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

Le professeur J.-J. Goulet dirigera un groupe de 70 membres de l'Union des Musiciens qui joueront des marches funèbres, en tête du cortège.

A la famille, la PATRIE offre ses condoléances.



M. F.-X. LAROSE, décédé hier soir.

CONDOLEANCES

Le bureau de direction de l'Union des musiciens a adopté des résolutions de condoléances et prie les membres d'assister aux funérailles.

EMISSION D'UN BREF DE QUO WARRANTO

M. le juge Laurendeau a ordonné, hier, l'émission du bref de "quo warranto" demandé par certains actionnaires de la compagnie "Pacific Pass Coal Fields Company" contre les directeurs de la compagnie. On allègue que ces directeurs auraient été élus illégalement à leur charge.

Le bref sera maintenant plaidé au mérite.

La justice rend les frères Houle à leurs foyers

Partageant l'opinion de M. le juge Lavergne, à qui la preuve de la Couronne semblait insuffisante, les jurés s'accordent à proclamer l'innocence des deux accusés

La fin pathétique d'un troisième procès

Le président du tribunal dénonce le zèle intempestif de certains policiers qui s'ingénient à arracher des aveux à leurs prisonniers.

A quatre heures et trente-deux minutes, hier après-midi, lorsque les deux frères Houle entendirent, de la boite des accusés où ils se trouvaient, le verdict du jury qui les acquittait, leurs traits restèrent impassibles; tels on les vit entrer dans la cour d'assise, il y a six jours, la figure glaciale, réfractaire à toute trace d'émotion, tels ils furent à cette minute décisive où le verdict de douze hommes allait leur ouvrir les portes de la prison ou bien dresser devant eux le spectre horrible de l'échafaud.

Ils ne bronchèrent pas en entendant déclarer qu'ils n'étaient pas coupables du crime qu'on leur imputait, et attendirent que leur avocat eut obtenu, pour eux, l'autorisation de quitter le tribunal la tête haute, avant de tourner la tête ou les talons. La minute d'après, on put toutefois les voir sourire lorsqu'ils serraient la main à leurs parents et amis.

On comprend naturellement le contentement qu'ils ont dû éprouver, si l'on songe qu'il y a tout près de deux ans qu'ils étaient en prison et qu'ils en étaient à leur troisième procès..

Tant à l'intérieur du tribunal qu'à l'extérieur, la foule était nombreuse sur le chemin des deux frères. Nombre d'avocats étaient dans le prétoire, intéressés à entendre la charge du président des assises, et cette charge fut plutôt contre la couronne, qui n'avait pas réussi à amasser les preuves nécessaires.

Le juge Lavergne releva de nombreuses contradictions dans tous les témoignages de la Couronne: d'abord quant aux heures du départ de Domina Pelletier, la victime, de chez son frère, et de son arrivée chez lui, quant aux heures auxquelles les coups de fusil ont été tirés. Les taches sur le fusil et les cartouches trouvées chez les Houle, ne constituent pas des preuves suffisantes. Les aveux obtenus par les détectives l'ont été illégalement; "puisque les juges eux-mêmes n'ont pas le droit de provoquer des aveux des accusés, il est certain qu'un simple détective n'a pas ce droit. Le juge Lavergne blâme ici très sévèrement le zèle intempestif de certains policiers qui s'arrogent un droit qu'ils n'ont pas, et qui est une porte ouverte à la pire intimidation.

Le détective doit se contenter d'arrêter son homme, l'amener à la prison et c'est tout; il peut faire d'autres recherches s'il en a à faire, mais il n'a pas le droit de se mêler des aveux.

Le juge déclare cette preuve absolument illégale et la récuse. Les frères Houle sont partis le lendemain et le surlendemain de la mort de leur beau-frère, mais leur départ n'a rien d'extraordinaire; ils étaient habitués à travailler à l'étranger, et n'étaient revenus dans leur foyer qu'en attendant la reprise de l'ouvrage. Ils ont reçu lettre et télégramme vers le temps de la tragédie et sont partis; il n'est pas possible que ce coup ait été monté de toutes pièces. Il n'y a eu qu'un seul coup de fusil, et il y a deux accusés; lequel aurait alors fait le coup?

Et le juge termine en disant aux jurés: "Vous ne pouvez trouver ces hommes coupables de l'accusation portée contre eux, sans rendre un verdict contraire à la preuve."

Après ces paroles du juge, le jury se retira pour délibérer, tandis qu'on parlait d'acquittement dans le prétoire. Une certaine crainte se fit cependant jour, lorsqu'on constata que les jurés prenaient du temps à s'entendre, et lorsqu'après trente-deux minutes de délibérations, ces derniers firent savoir au juge qu'ils étaient prêts à rendre leur verdict, un sentiment d'anxiété semble parcourir une partie de l'assistance.

Domina Pelletier, le beau-frère des accusés, a été assassiné le 13 avril 1909, et quelque temps après, on procédait à l'arrestion des deux frères Houle. Ils durent attendre leur premier procès à Valleyfield, jusqu'en février 1910; le second eut lieu durant le cours de septembre dernier. A ces deux procès, les jurés ne purent s'accorder.

On décida alors le changement de venue, afin d'éviter les préjugés et les sentiments locaux trop prononcés. Le procès de Montréal a duré six jours. Mtre A. Legault, de Valleyfield, défendait les accusés, et Mtre D.-A. Lafortune, C.R., était le substitut du procureur-général.

Cette cause a coûté cher, surtout à cause des nombreux témoins entendus à chacun des trois procès.



M. LE JUGE LAVERGNE, président des assises, qui dénonce le zèle intempestif de certains policiers.

LA RAGE DES CAMORRISTES AU PAROXYSME

(Service spécial de la PATRIE)

VITERBE, Italie, 22. — De vives altercations entre les avocats adverses, au procès des camorristes, ont provoqué une démonstration de la part des prisonniers enfermés dans leur cage de fer. Les accusés pris de rage se sont répandus en malédictions et en menaces de toutes sortes. Quelques-uns d'entre-eux sanglotaient hystériquement, pendant que des femmes dans l'auditoire poussaient des cris de frayeur et s'évanouissaient. La femme de l'un des prisonniers a été prise de convulsions. Les fonctionnaires et les carabiniers ont été incapables de contrôler les prisonniers et la séance a dû être suspendue.

REUNION DE LA COMMISSION D'EMBELLISSEMENT

En la salle Strathcona, coin des rues Sherbrooke et McGill College, vendredi soir, 24 mars courant à 8.15 p.m., il y aura une réunion de la commission pour l'Embellissement de la cité de Montréal. On y discutera l'organisation d'un grand congrès qui serait tenu en 1912 et auquel il serait question de l'embellissement de la ville sous toutes formes.

THE HOUSE OF QUALITY
REGISTERED

Vetements Exterieurs pour Dames

Toutes les dames sont intéressées à connaitre d'une manière authentique les nouveaux styles du printemps.

Nos costumes et nos chapeaux représentent d'une manière unique ce qu'il y a de mieux dans les modèles des premières maisons européennes et américaines, et ces modèles ne peuvent être vus nulle part ailleurs.

Un bon acceuil à tous les visiteurs.



Chapeaux importés et Fairweather.

Costumes de fantaisie et costumes tailleur unis.

Manteaux pour visite, pour la rue et pour auto.

Robes pour le jour et pour les soirées.

Blouses simples et habillées.

Gants Tréfousse, Reynier, Fowne, Dent et Perrin.

Fairweather's Limited
485-487 rue Ste-Catherine O.
Toronto. MONTREAL. Winnipeg.

L'ADOPTION DU BILL DES TRAMWAYS EST RETARDEE PAR LES AMENDEMENTS

L'amendement de M. Bourassa est rejeté par la Chambre.—La question du referendum est de nouveau discutée et l'amendement qui la concerne n'est pas accepté.—Discours de Sir Lomer.—M. Perron revient à la charge avec la clause relative aux privilèges de la "Montréal and Southern Counties Ry. Co".— Les bons chemins.—L'industrie laitière.—Le Bill Routhier.

(Du correspondant régulier de la PATRIE)

QUEBEC, 22. — Il passait minuit, lorsque l'Assemblée Législative, après avoir passé quatre heures à discuter les nombreux et divers amendements proposés au bill des tramways de Montréal et à les rejeter les uns après les autres, s'est dispersée sans avoir pu voter enfin la troisième et dernière lecture de ce bill.

De part et d'autre, on paraissait certain de voir ce bill franchir hier sa dernière étape à l'Assemblée, mais il est survenu à la dernière minute un fait, qui a tout bloqué. Nous relatons plus loin cet incident qui est, croyons-nous, la principale cause du retard de la troisième lecture.

Quelle que soit la tournure qu'a prise, hier, la procédure et quelles que soient les surprises que nous réservent les séances prochaines, il paraît exister, des deux côtés de la Chambre, un désir réel d'en finir aussitôt que possible. Tous semblent, si non fatigués, du moins ennuyés de ce bill qui tient les députés sur la sellette depuis un mois. Et c'est certes avec un gros soupir de soulagement que l'Assemblée le verra partir pour la Chambre Haute.

A part ce bill, il ne reste que bien peu de chose à l'ordre du jour.

En fait de mesures ministérielles, il reste le bill de l'Ecole Technique de Québec qui doit venir aujourd'hui devant la Chambre. Et il reste le bill créant la commission métropolitaine des parcs, mais l'on sait que le gouvernement ne tient pas énormément à faire passer cette loi cette année.

En fait de bills privés, il ne reste, à part le bill des tramways, que celui de la "Montréal And Northern Colonization Ry Co". Il reste bien encore quelques subsides à voter, mais les gros items sont passés.

En dépit de tout cela, il en reste assez sur le tapis pour permettre à une opposition un tant soit peu obstinée de faire durer la session encore une autre semaine.

LES BONS CHEMINS

C'est sans obstacles que l'hon. M. Caron, ministre de l'agriculture, a fait voter hier, au comité des subsides $250,000 pour l'amélioration des chemins ruraux.

Dans le dernier budget, la somme affectée à l'amélioration des chemins n'était que de $75,000. C'est donc une augmentation de $175,000 sur le dernier budget.

Nous n'avons pas à revenir sur les causes de cette augmentation. Dans un discours qu'il a prononcé au début de la session et que nous avons reproduit, l'hon. M. Caron a expliqué comment il entendait distribuer cette somme en encourageant les municipalités à macadamiser leurs chemins et à en mettre l'entretien à la charge du conseil municipal.

En réponse aux questions de la gauche le ministre de l'agriculture assure qu'il verra à ce que dans les travaux qui seront faits pour l'amélioration des chemins, on n'emploie que d'excellents matériaux.

M. Cousineau, député de Jacques-Cartier, a voulu savoir à qui ont été envoyés les chèques payés par le gouvernement aux municipalités en vertu de l'ancienne loi des bons chemins.

"Aux secrétaires-trésoriers des municipalités", répond l'hon. M. Caron, ou du moins dans la plupart des cas. Il est cependant arrivé quelques fois que ces chèques ont été envoyés aux curés."

Mais ce n'est pas cela que cherche à savoir M. Cousineau. Il veut savoir si ces chèques ont été envoyés aux députés intéressés.

Sans vouloir le nier absolument, l'hon. M. Caron dit qu'il ne croit pas que la chose soit arrivée.

Cet item de $250,000 a été voté sans opposition.

L'INDUSTRIE LAITIERE

La Chambre s'est remise à l'étude de l'item de $8,000 affecté à l'Ecole de l'Industrie Laitière de St-Hyacinthe.

Les renseignements fournis le matin devant le comité des comptes publics par M. O. E. Dallaire, directeur de l'Ecole d'Industrie Laitière de St-Hyacinthe, ont fourni à M. Tellier le sujet de quelques remarques.

"Puisque, dit M. Tellier, c'est la Société d'Industrie Laitière de St-Hyacinthe qui administre l'Ecole d'Industrie Laitière pour le gouvernement, cette société devrait faire comme tout administrateur, elle devrait rendre au gouvernement des comptes complets de son administration, elle devrait donner des détails complets sur ses recettes et ses dépenses."

L'hon. M. Caron admet la justesse de cette observation et il assure même qu'il a donné dans ce sens des instructions à M. Dallaire.

Le ministre explique pourquoi cette école a toujours un déficit.

Il faut, pour l'instruction des élèves, que la fabrique de beurre fonctionne en hiver comme en été. Or cela ne paie pas de tenir une fabrique de beurre en opération durant l'hiver, et c'est pourquoi les fabriques établies dans un but commercial ferment leurs portes en hiver.

L'école est obligée de payer $1.75 à $2.00 par cent livres le lait qu'elle achète pour sa fabrique. Cent livres de lait donnent environ cinq livres de beurre que l'on vend 25 centins la livre. On voit donc le déficit énorme qui en résulte.

"Mais, dit M. Cousineau, les profits de l'été ne compensent-ils pas les pertes de l'hiver ?"

Le ministre répond que le déficit de l'hiver mange vite les profits de l'été. Ce déficit atteint parfois $30 par jour.

CE "DEAD-LOCK"

Le "dead-lock" causé par le bill J. Charles Routhier n'est pas encore terminé.

Une conférence entre les deux Chambres a eu lieu hier après-midi à ce sujet. Le résultat de la conférence est celui-ci :

Le Conseil Législatif a raison de persister dans les amendements qu'il a adoptés au bill autorisant le Collège des Médecins et Chirurgiens à admettre M. J. Charles Routhier à la pratique de la médecine.

On sait la nature de ces amendements. M. Routhier veut être admis à la pratique de la médecine sans avoir à subir d'examen, en ayant déjà subi avec succès devant l'Université. Le Conseil lui a donné raison et l'a exempté de subir un nouvel examen devant le Collège des médecins. C'est ce que ne veut pas accepter l'Assemblée Législative.

Quand le rapport de la conférence est venu hier devant l'Assemblée il a donné lieu à une vive discussion.

M. Bourassa a condamné d'une façon catégorique les amendements adoptés par le Conseil Législatif et il a soutenu énergiquement la position prise par l'Assemblée, blâmant les délégués de l'Assemblée à la conférence de n'avoir pas donné les motifs de leur décision.

M. Mousseau a non moins fermement défendu M. Routhier. Il a donné avis qu'il proposera aujourd'hui une motion par laquelle l'Assemblée se désistera de son refus de concourir dans les amendements du Conseil.

Si cette motion est rejetée, ce sera la mort du bill, et M. Routhier n'aura rien du tout.

—o—

LE BILL DES TRAMWAYS

Le bill des tramways de Montréal occupe encore toute la séance du soir.

On propose la troisième lecture de ce bill, mais cela ne se fera pas avant que la Chambre ait été appelé à se prononcer sur les divers amendements qui ont été défaits la veille devant le comité général, mais sur lesquels on veut avoir un vote enregistré.

M. Bourassa est le premier sur pied. Il propose de remplacer les clauses 15, 16, 17, 18 et 19 par les clauses dont nous avons déjà donné le texte.

M. Bourassa soutient sa clause d'un vigoureux discours. Il soumet qu'une franchise dont la principale partie consiste dans la jouissance de certaines rues est essentiellement une franchise municipale. Il convient donc qu'il appartienne à la cité de Montréal et aux autres municipalités intéressées de déterminer l'étendue de la franchise de la compagnie. Ces municipalités ont aussi, selon lui, le droit de déterminer les conditions auxquelles la compagnie projetée pourra acquérir les pouvoirs des anciennes compagnies et les exercer.

M. Bourassa se range du côté de l'opinion légale exprimée en certains milieux, à savoir que la clause 15, telle que préparée par le conseil de ville et adoptée par le comité des chemins de fer, accorde véritablement une franchise de quarante-deux ans à la compagnie, et que si cette dernière et la cité ne s'entendent pas sur les conditions d'un nouveau contrat, la compagnie pourra se moquer de la cité et continuer à faire circuler ses tramways durant quarante-deux ans.

M. Bourassa admet qu'il croit inutile le plaidoyer qu'il fait, mais il le fait parce qu'il croit que c'est son devoir de le faire.

L'amendement Bourassa est rejeté par 44 contre 8.

Voici le

DETAIL DU VOTE

Pour l'amendement: MM. Lévesque, Langlois, (Saint-Sauveur), Tellier, Bourassa, Patenaude, Cousineau, Sauvé et Lafontaine, (Maskinongé).

Contre l'amendement: MM. Gouin, Allard, Kaine, Devlin, Taschereau, Décarie, Caron (L'Islet), Mackenzie, Cardin, Morisset, Walker, Vilas, Hay Gaboury, Gosselin, Mousseau, Blouin, Kelly, Ouellet, Lafontaine, (Berthier), Daigneault, Séguin, Galipault, Francœur, Godbout, Pilon, Dion, Caron, (Matane), Dupuis, Walsh, Finnie, Mercier, Langlois, Tessier, Delisle, Robert (Rouville) Thériault, Désaulniers, Bissonnet, Carbonneau, d'Auteuil, Robert (Saint-Jean), Plante et Pennington.

POUR LES CONTROLEURS

On sait la lutte qui a été faite devant le comité général de la chambre sur la clause 17 qui dit que "le conseil de ville de Montréal est autorisé de faire tous les actes nécessaires pour donner effet à la présente loi."

M. Tellier revient devant la chambre avec le même amendement qu'il avait soumis au comité général. Il veut qu'il soit décrété que c'est la cité de Montréal,—non seulement le conseil de ville, mais aussi le bureau de contrôle—sera autorisée à faire les actes nécessaires pour donner effet au bill, c'est-à-dire pour passer un contrat avec la compagnie. Il croit que, pour passer un contrat de cette importance il faut que les deux grands corps qui se partagent le pouvoir législatif de la municipalité de Montréal y aient leur mot à dire.

Hunyadi János
Eau Laxative Naturelle
Recommandée par les médecins. Refusez les substitutions.
Le Meilleur Remède contre la CONSTIPATION

La clause 17, telle qu'elle est rédigée, enlève aux contrôleurs un pouvoir qui leur est accordé par la charte de la cité de Montréal.

Cet amendement Tellier est rejeté par un vote de 44 voix contre. C'est à peu près la même division qu'au vote précédent, avec cette différence que M. Lévesque vote cette fois avec la majorité.

LE REFERENDUM

C'est M. Sauvé, député des Deux Montagne, qui, en l'absence de M. Lavergne, propose les amendements préparés par ce dernier sur la question du referendum.

Il veut d'abord que la franchise de 42 ans ne compte pas à partir de la sanction du bill, mais à partir de la date du contrat qui sera passé.

Il veut ensuite insérer dans la clause 15, le paragraphe suivant:

"Tout contrat passé entre la cité et la compagnie, conformément au présent article, sera sujet à l'approbation des électeurs municipaux conformément aux dispositions des articles 5917, 5918, et 5919 des Statuts refondus de la province de Québec."

M. Sauvé dit qu'il croit faire plaisir à la Chambre et surtout au premier ministre en proposant ces amendements, car il a toujours entendu proclamer par les députés de cette Chambre et par le premier ministre, l'excellence du principe du référendum. Il croit surtout se rendre au vœu de la grande majorité de la population de Montréal.

M. TELLIER

Le chef de l'opposition, M. Tellier, défend vigoureusement le principe du referendum.

Il répète l'opinion qu'il a déjà émise sur la clause 15. Il croit que cette clause donne à la compagnie une franchise de quarante - deux ans, et ne contient rien sur les conditions d'exploitation au cas où la cité et la compagnie ne s'entendraient pas pour passer un nouveau contrat.

Il croit que la clause 14 originaire était plus raisonnable, vu qu'elle prévoyait le cas où il ne pourrait y avoir d'entente entre la compagnie et la cité. Avec la clause 15 actuelle, s'il n'y a pas entente sur un nouveau contrat, la compagnie jouira de sa franchise de quarante-deux ans aux conditions du contrat actuel.

M. Tellier soutient que le principe du référendum est conforme à tout notre droit public et privé, à notre droit municipal et à notre droit administratif.

LE PREMIER MINISTRE

Répondant à M. Tellier, Sir Lomer Gouin veut, sans passion, mais avec autant de fermeté et de sincérité, discuter cette importante question.

Quant à la première partie de la motion Sauvé, par laquelle on veut modifier la clause 15 sur le point de départ de la franchise, il rappelle que cette clause 15 a été adoptée telle que l'a demandée la cité de Montréal.

Supposons, dit M. Gouin, que la compagnie ne passe un nouveau contrat que dans vingt ou trente ans, la franchise n'expirera, donc que dans soixante-deux ou dans soixante-douze ans. Quant à la question

DU REFERENDUM

le premier ministre ne voit pas dans le bill de quoi alarmer. On n'enlève pas le droit de referendum à la cité de Montréal. Celle-ci, de par sa charte, a le droit de soumettre ses contrats à l'approbation du peuple.

M. Bourassa, défendant la première partie de la motion Sauvé, dit qu'il n'y a pas lieu de seconder une franchise de 72 ans, puisque nous avons l'assurance que, d'ici à un mois, un nouveau contrat sera passé entre la compagnie et la cité de Montréal. Le député de St-Hyacinthe défend avec un redoublement de vigueur le principe du referendum.

"Quand on a passé cette loi du referendum, dit-il, on l'a fait pour obliger les municipalités à s'en servir et non pas seulement pour leur permettre de s'en servir selon leur gré. On l'a fait pour les protéger contre les événements possibles de leurs conseils municipaux. Voici le contrat le plus important que Montréal ait été appelé à passer et on veut lui enlever cette garantie.

M. Bourassa a répété en grande partie le plaidoyer qu'il a déjà fait à plusieurs reprises sur cette question.

M. Godfroy Langlois croit que ce que veut surtout M. Bourassa, c'est un moyen de continuer l'agitation suscitée à Montréal par le "Devoir" et le "Herald". A cette agitation, M. Langlois préfère la voix des gens sérieux qui voient dans le bill le meilleur moyen d'en arriver à un règlement de la question des tramways.

Après quelques paroles de M. H. Mercier contre la motion Sauvé, celle-ci est rejetée par 42 voix contre 9.

DES LIGNES DANS LAVAL

Vient ensuite M. Lévesque avec un amendement pour obliger la compagnie à commencer à construire certaines lignes dans le comté de Laval d'ici à cinq ans et à les terminer d'ici à dix ans. Cet amendement est rejeté par un vote de 34 contre 11.

LE TAUX DE PASSAGE

Sans discussion aucune, on met aux voix l'emendement Cousineau, relatif au taux de passage uniforme de cinq centins d'un point de l'île de Montréal aux limites de la cité et à la construction d'une ligne de Cartierville à Ste-Geneviève. La Chambre le rejette par 39 voix contre 7.

L'APPROBATION DES CONTRIBUABLES.

L'amendement Patenaude, donnant aux municipalités le pouvoir absolu d'octroyer des franchises à la compagnie, sujette à l'approbation des contribuables quand elles seront pour plus de dix ans, est à son tour rejeté par 43 voix à 5.

LE RETRAIT DE LA CLAUSE 20

C'est alors que survient M. Perron avec un amendement pour retrancher la clause 20 qui décrète que rien dans le bill ne sera censé affecter les droits que possède la "Montreal & Southern Counties Ry. Co." en vertu de contrats qu'elle possède ou possédera avec la cité de Montréal ou les autres municipalités. La veille, en comité général, on avait rejeté par une grosse majorité un amendement semblable. Or, en dépit de MM. Bourassa et Desaulniers, M. Perron a réussi à faire adopter, par 29 voix contre 17, une motion pour que la Chambre se format en comité général, afin de retrancher la clause en question.

Au cours de la discussion, M. Bourassa signale l'étrangeté de la conduite de M. Perron qui, après avoir admis qu'il était grandement intéressé dans ce bill vient maintenant proposer une telle motion et l'appuyer de sa parole.

Comme M. Galipault interrompait assez souvent M. Bourassa, ce dernier demanda à l'assistant orateur, M. Delage, qui présidait, d'imposer silence au "Petit bonhomme de Bellechasse." Un point d'ordre ayant

(SUITE A LA 4ième PAGE)

LE PRINTEMPS NOUS RAPPELLE LE RHUMATISME

LA TEMPERATURE FROIDE ET HUMIDE REVEILLE LES DOULEURS, MAIS LA MALADIE A SON SIEGE DANS LE SANG.

La température du printemps est mauvaise à ceux qui souffrent du rhumatisme. Les changements du doux au froid, les vents humides et froids suivant une température modérée éveillent les morsures, les douleurs et dans quelques cas extrêmes les tortures de cette maladie. Mais il faut se rappeler que la température ne cause pas le rhumatisme, le siège de cette maladie est dans le sang — les changements de température ne font qu'exciter les douleurs. Le seul moyen d'atteindre et de guérir cette maladie est par le sang. Il faut chasser les acides empoisonnés du rhumatisme. C'est un axiôme solennel de la médecine que tout rhumatisant devrait se rappeler. Les liniments et les fractions extérieures n'ont jamais guéri et ne guériront jamais le rhumatisme. Tous les médecins témoigneront de cette vérité. Le patient gaspille son temps et son argent avec ce traitement — et tout le temps la maladie devient plus solidement enracinée — et plus difficile à guérir. Il n'y a qu'un seul remède rapide et certain pour le rhumatisme — les Pilules Roses du Dr Williams. Elles agissent directement sur le sang pauvre, impur et corrompu. Elles le purifient, le fortifient et déracinent ainsi la cause de la maladie. En voici une preuve entre des milliers d'autres semblables que nous pourrions donner. Mme F.-X. Boisseaul de S. Jérôme, Qué., dit :

"Pendant deux ans j'ai souffert terriblement du rhumatisme. Le mal se localisa d'abord dans la jambe droite, rendant le travail dans la maison impossible, et la marche très difficile. Je tentai de me guérir avec des liniments et des lotions de toutes sortes, mais sans résultats — c'était de l'argent gaspillé. Le mal augmentait constamment et la douleur devint insupportable. Finalement, il s'attaqua à l'autre jambe, je devins presqu'impotente et tout-à-fait découragée, croyant que j'aurais à souffrir le reste de mes jours. Alors je lus dans votre journal que cette maladie était guérie par les Pilules Roses du Dr Williams et je décidai de les essayer. Après avoir pris les pilules pendant quelques semaines, je vis qu'elles me soulageaient, et je continuai jusqu'à ce que j'en eus pris neuf ou dix boîtes, alors que tous symptômes de la maladie disparurent et je puis marcher avec autant de facilité que jamais. Si j'avais connu les Pilules Roses du Dr Williams plus tôt, je me serais évité beaucoup de souffrances, ainsi qu'une dépense inutile de beaucoup d'argent.

Que vous soyez souffrant ou non, quelques boîtes de Pilules Roses du Dr Williams augmenteront votre vitalité et vous donneront plus de forces pour résister aux chaleurs torrides de l'été qui s'avance, alors que même les plus forts sont facilement abattus. Vous pouvez vous procurer ces Pilules chez tous les marchands de remèdes ou par la poste à 50c la boîte ou 6 boîtes pour $2.50, de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

23-P-H

AMUSEMENTS ! AMUSEMENTS ! AMUSEMENTS ! AMUSEMENTS

ORPHEUM AUJOURD'HUI à 2.15 et 8.15 p.m.
MME GARDNER CRANE ET SA TROUPE
Présentant "The Little Sunbeam"
Mme Crane est une des artistes les plus distinguées de la scène américaine.
5—AUTRES GRANDES ATTRACTIONS—5
Prix ordinaires
UP. 74 — TELEPHONES — Up. 5943
21-6

THEATRE NATIONAL
CETTE SEMAINE
Grande Revue
SEMAINE PROCHAINE
"MERE ET MARTYRE"
21-6

NATIONAL BIOGRAPH
1230 NOTRE-DAME OUEST
deuxième semaine de
SOUPE AUX POIS
grande revue locale en 3 actes, plusieurs scènes nouvelles; tous les jours, matinée 2 heures; soirée 8 heures 21-6

THEATRE FRANCAIS, semaine du 20 mars, sur la plus grande et la plus élégante scène de Montréal. La plus petite et la plus parisienne des Salles—Montréal en Salade de Rad—Chansons, Danses, Surprises, Décors Merveilleux, Toilettes Eblouissantes, Musique entraînante, Interprétation hors ligne et 6 autres actes de vaudeville. Mat. 5c, 10c. Soir, 5c, 10c, 20c. 22-4

Aujourd'hui commencent les trois derniers jours de la vente des billets pour le concert
TETRAZZINI
chez LINDSAY,
512 Ste-Catherine Ouest.

HIS MAJESTYS Toute la semaine
Mat. merc., jeudi, samedi
THE ROSARY
(Basée sur un emblème de pureté)
Prix spéciaux. Matinées, 25c, 35c, 50c. Soirées, 25c, 50c, 75c. Pas plus cher
Semaine Prochaine
VESTA VICTORIA
et sa troupe de
20 ETOILES INTERNATIONALES
Billets en vente jeudi, 25c à $1.50.
23-3

Princess CE SOIR 25c à $2.00
Mrs Leslie CARTER dans "TWO WOMEN"
Sem. Proch., "Mme Butterfly"

SOIREES DE DANCE
au Grand Central Hall,
204 rue St-Laurent
Mercredi, vendredi, samedi, 8.30 p.m
ADMISSION—Dames 10c, Messieurs 25c
Leçons privées de dance.
292-130

IMMENSE SUCCES
DRILL HALL
MOTOR SHOW
MAR 18-25
OUVERT DE 10 A.M., A 11 P.M.
CE SOIR — Soirée universitaire.
DEMAIN SOIR — Soirée militaire.
VEND. et SAM. soir—Soirées sociales
ENTREE 50c. ENFANTS 25c.

Borchard
Monument National 3 avril. 50c à $1.50. Billets en vente chez Ed. Archambault, mardi prochain.
22-23-24-25 mars

"Au Coeur des Choses"
HOTEL
MARTINIQUE
Absolument à l'épreuve du feu.
Broadway et 32ième et 33ième rue
Herald Square
VILLE DE NEW-YORK.
A UN BLOC DE LA GARE NOUVELLE DU PENN. R. R.
et en face du
Terminal de l'Hudson
se reliant aux
Erie, Lackawanna, Lehigh Valley, Pennsylvania
Cheminots de fer
D'OU LE BAGAGE EST TRANSPORTE SANS FRAIS A L'HOTEL ET DE L'HOTEL AUX STATIONS.
Au milieu des principaux magasins et théâtres
600 CHAMBRES — 400 BAINS
Chambres avec usage du bain $1.50 en montant.
Chambres avec bain privé $2.50 en montant.
SPECIALITE : — Déjeuner table d'hôte à 60c.
Ecrivez pour renseignements plus complets et la dernière carte de la ville de New-York.
Chas. L. Taylor, président;
W. S. Gilson, vice-président.
Walter Chandler, jr., gérant.
Propriétaires également de l'hôtel St-Denis.
Mer et S-jno

Quand vous achèterez votre piano, insistez pour avoir un piano au mécanisme
"OTTO HIGEL"
mer-jno.

BOULANGERS

$2.00
PAR JOUR ECONOMISEES
Le pain plus beau et plus hygiénique. La pâte faite 5 et 10 minutes sans fatigue. Pétrin tout à fait nouveau, garanti.
Pour plus d'informations, veuillez détacher et envoyer le coupon ci-dessous à
La Cie C. H. LEPAGE, Limitée
QUEBEC, P. Q.
Messieurs :
Veuillez s.v.p. nous envoyer vos circulaires donnant toutes les explications au sujet de votre pétrin mécanique. Votre tout dévoué
....
....
"La Patrie"
278—1-me-s-jno

ACCUSE DE PARRICIDE

NEW HAVEN, Conn., 22.—Le jury du coroner sur la mort des époux Fitzgibbons, qui ont été trouvés, dans leur maison, la tête fracassée a rendu son verdict. Il accuse du meurtre le fils des victimes, Thomas Fitzgibbons, jr.

CHANGEMENTS DANS LA MILICE

KINGSTON, Ont., 22.—On annonce que le département de la milice a décidé d'accepter les recommandations de Sir John French pour la réorganisation des forces militaires du Dominion, et qu'il fait les changements suivants:

Le Col. Benson, d'Ottawa, vient prendre le commandement de la division de l'Est, ici. Le Col. Heming est nommé H.A.G. à Toronto. Le major L.-W. Shannon, de London, s'en vient à Kingston comme D.A.A.G., pour succéder au lieutenant D.-D. Young, qui se retire. Le lieut.-col. Benstall s'en va à Québec, pour prendre la place du lieut.-col. English, qui devient A.A.G. à Montréal. Le col. Fazan revient ici, d'Halifax.

Devenez
ATHLETE
en devenant membre du
GYMNASE
— DU —
Club Athlétique Canadien
INCORPORE
GEORGES LEPAGE instructeur du Y.M.C.A de Winnipeg est engagé comme professeur de lutte et de boxe.
$5.00 par année
$3.00 pour 6 mois
20-22-24-27-29-31

Exposition du Printemps
Galerie des Arts
Exposition de PEINTURE A L'HUILE, AQUARELLES, SCULPTURE, etc.
Du 10 AU 31 MARS, les lundi et jeudi soir, de 8 à 10.
10c.—Le jour, de 9 à 6 heures, 25c. Pour écoliers, 5c.
11-13-15-17-20-22-24-27-29-31

Les Principaux Hotels
... DE ...
ATLANTIC CITY
NEW-JERSEY
sont d'idéales maisons sur le bord de la mer pour un jour ou une année. Si vous voulez avoir la santé et le plaisir, vous devez visiter Atlantic City, et pour jouir pleinement de votre visite, faites de l'une des maisons ci-dessous, votre lieu de rendez-vous. Température idéale pour promenades en voiture, à cheval, en bateau, en automobile. — Musique, théâtres, jetées sur l'océan. Toutes sortes d'amusements sociaux et d'intérieur, et tous les sports extérieurs.
LES PRINCIPAUX HOTELS
ont une renommée mondiale et offrent aux visiteurs le suprême de la perfection dans toutes les choses nécessaires à la vie idéale au bord de la mer. Ils sont ouverts toute l'année et vous fourniront les informations, les prix, etc., sur demande.
HOTEL DENNIS — Considérablement amélioré cette année. Walter J. Busby.
THE SHELBURNE — Système Européen Jacob Weikel, gérant.
HOTEL ST. CHARLES — Newlin Haines Co.
THE PENNHURST — Wm. R. Hood.
GALEN HALL — F. L. Young, gérant
THE HOLMHURST — Henry Darnell
SEASIDE HOUSE — F. P. Cook's Sons
MARLBOROUGH-BLENHEIM — Système américain et européen Josiah White & Sons Company
HOTEL STRAND — Système américain seulement H. C. Edwards & Frank B. Off, gérants
On se rend à Atlantic City, de Montréal, par le N. Y. Central ou le G. T. R., jusqu'à New-York, où l'on correspond avec les trains directs du Central R. R. of N. J., ou Penn. R. R. Pour renseignements complets et horaires, s'adresser à l'agent local des billets.

Si vous allez à Londres pour le couronnement du Roi Georges V
Faites-vous Inscrire Immédiatement à l'
HOTEL CECIL LONDRES
Procurez-vous la brochure Cecil que vous pouvez obtenir gratuitement au bureau pour la ville et la campagne, 389 5me Ave. N.Y


Vous ne courez aucun risque lorsque vous achetez une paire de
GANTS PERRIN
dont le nom est synonyme d'élégance, de confort, de durée—et constitue pour l'acheteur la meilleure des garanties.

LA JOURNEE DES JEUNES

Le magasin ouvre à 8 heures a.m.

A. E. REA & CO. Montreal, Limited

MERCREDI, 22 MARS 1911.

LA JOURNEE DES JEUNES

Le magasin ferme à 5.30 p.m., samedi inclus.

Les prix de jeudi dans les garnitures de maison, vous intéresseront

Suggestions du Printemps

En Rideaux et autres garnitures de maisons

Une ligne spéciale de rideaux en dentelle Nottingham, double bordure, patrons moyens, beaux dessins de dentelle, d'apparence chic et fortement tissés pour chambre à coucher et salle à manger. Grandeur 52 x 3½. Spécial, jeudi **$1.65**

Une belle ligne moderne de mousseline madras de couleur, de la meilleure fabrication écossaise, dans toutes les nouvelles combinaisons de coloris, vert et cardinal, crème et olive, bleu et blanc, brun et or, convenables pour rideaux et portières de chambre à coucher, bibliothèque, ou boudoir. Grandeur 50 x 52 pouces de large **55c**

Une meilleure qualité et plus belle marque, à 60c, 70c, 85c, jusqu'à $1.75 la verge.

Tapis de Table importés Anglais et Français

sur fonds vert ou rouge, unis ou centre couvert, bords à glands, bordure florale. Un grand assortiment à choisir.

Grandeur 8-4	$2.00, $2.50 et $3.00
Grandeur 8-10	$2.50, $3.00 et $3.40
Grandeur 8-12	$3.45, $3.45 et $4.00

D'autres marques variant de $1.95 à $15.00 chacun. Lignes spéciales en portières en corde et en tapisserie aux plus bas prix. Nous avons le stock le plus grand et le plus moderne de la ville.

Une ligne spéciale de Cretonnes Anglaises, en nuances claires et mi-foncées de rose, vert, olive, primevère, et rouge. Aussi à dessins floraux, 31 pouces de large. Spécial, jeudi, 16c et **18c**

—Troisième Etage.

Avis aux Consommateurs de Gaz

LUMIERES DOME A GAZ

Ces lumières Dôme à gaz, complètes avec brûleur, manteau et abat-jour blanc, de 7 pouces. Valant $1.25. Pour **39c**

—Sous-Sol.

Occasions Spéciales en Meubles pour Jeudi

Valeurs Exceptionnelles en Canapés

Un canapé de haute qualité, avec lourde monture en vrai quart de chêne, complètement rembourré avec du bon matériel et recouvert en vraie pantasote.

Ce qu'il y a de plus durable, luxueux et confortable. Valeur régulière $19.85. Spécial jeudi **$14.90**

Un canapé de valeur exceptionnelle et à très bas en quart de chêne, recouvert en pantasote unie, sur le dessus et à bordures à franges. Dessin très attrayant. Valeur régulière $16.75. Spécial, jeudi **$11.90**

Un autre canapé de valeur exceptionnelle et à très bas prix. Ce canapé est recouvert en imitation de cuir de bonne qualité. La monture est en bois franc et plaquée en quart de chêne. Un bon dessin, bien fini. Valeur régulière $7.75. Spécial, jeudi **$5.95**

—Troisième Etage.



Cette Terreur --- Le Petit Garçon

aura besoin d'un nouveau costume de printemps, tout comme chacun de nous, et nous sommes préparés à fournir à tous ses besoins par un choix de jolis petits vêtements qui plairont également à la mère et au fils. Mardi, il y aura des prix spéciaux pour les vêtements de Garçonnets.

COSTUME COMPLET EN TWEED TOUT LAINE, et en tweed worsted pour garçons, en gris clair ou foncé **$3.95**

Fait solidement, ce joli petit vêtement est en bonne étoffe avec bonnes garnitures ; la jaquette à trois boutons, double plastron ; culottes étroites. Grandeurs 27 à 34 **$3.95**

UN AUTRE JOLI COMPLET POUR GARCONS A PRIX SPECIAL, POUR MARDI. — Il y en a en tout laine, tweed écossais, tweed anglais, tweed worsted français ; dans une grande variété de gris, avec rayures et mélanges à choisir, ainsi que quelques effets de worsted. C'est un vêtement exceptionnellement gentil pour un garçonnet qui aime à être bien habillé. Sac à trois boutons, double plastron, culottes bouffantes. Les meilleures garnitures, boucles de ceinture pour pantalon. Largeur de poitrine 27 à 34. Prix spécial, jeudi **$5.50**

VOTRE GARCON AURA BESOIN D'UN PARDESSUS DE PRINTEMPS. — Nous en aurons jeudi, à $6.50. En drap Covert anglais, tweed Oxford tout laine, uni ou croisé, en une grande variété de couleurs. Ils ont le nouvel effet Box, à trois boutons, boutonnières faites à la main, épaules rembourrées. Toute la doublure est en laine croisée, et les garnitures sont ce qu'il y a de mieux. Pour garçons de 4 à 12 ans. Prix **$6.50**

CULOTTES POUR GARCONNETS, bonnes, fortes, durables, en tweed, pour un dur service ; elles son t run foncé, bien faites et sont doublées partout. Grandeurs 25 à 33. Prix spécial **49c**

CULOTTES POUR GARCONNETS, en tweed d'Halifax, tweed écossais et tweed anglais ; couleurs : brun foncé, avec rayures, gris foncé et mélangées. Quelques-unes ont double fond et doubles genoux ; doublées en flanelle. Bien faites, avec doubles coutures. Juste ce qu'il faut pour un dur usage. Grandeur 25 à 35. Prix spécial **79c**

—Deuxième Etage.

Gants en Cape Anglais pour Garçonnets

Juste comme ceux du père

Gants en Cape Anglais de forte jolie fabrication pour garçonnets, juste comme ceux que porte le papa, même coupe, même style, même qualité, seulement en points pour 4 à 14 ans. Prix, 70c à **95c**

Lingerie pour Enfants

Une vraie occasion dans les jupes de bonne qualité, très bien faites et en excellent coton. Quelques-unes de ces jupes sont garnies de broderies, d'autres sont finies avec dentelle, d'autres avec broderie et entre-deux. Ces jupes se vendent avec ou sans corsage. Une grande variété de modèles à choisir.

Grandeurs 2 à 14 ans. Valeur régulière 75c, à 89c, pour **59c**

Robes d'été pour enfants en Linon Blanc et en Mousseline

Nous avons des robes de bonne qualité pour enfants en linon et en mousseline ; il y a dix modèles différents à choisir et plusieurs qualités.

Mother Hubbard. Robes françaises de jolis dessins : marchandises printanières, fraiches et originales. Nous avons ajouté à cet assortiment quelques robes un peu abimées à des prix très réduits.

Il y a une petite robe particulièrement jolie en mousseline suisse à pois ; la jupe est garnie de broderie délicate et de dentelle Val. ; la ceinture, le col et les manches sont aussi garnis de broderie. Un autre modèle en beau linon, fini avec ruban et passe-ruban. Dix modèles différents.

Les prix réguliers sont de $1.25 à $1.50. Longueurs, 18 à 22 pouces. Jeudi, spécial **98c**

—Deuxième Etage.

Robes en "Tub" et en Lingerie

combinant le style et l'utilité — pour demoiselles et petites femmes.

UNE JOLIE ROBE EN FINE LINGERIE — corsage, collet et poignets à plis piqués et élégamment garnie d'entre-deux de Valenciennes Française. Ceinturée de doubles rangs d'entre-deux — Jupe faite avec volant libéralement garnis de dentelle. Une très jolie robe en rose, bleu pâle et mauve. Grandeur 16-18 et 20 ans. Prix **$5.95**

ROBES EN "TUB" pour jeunes filles et petites femmes, en tissu à ligne crayeuse, pouvant se faire sur les deux côtés — col carré — manches ¾ élégamment garnies de bandes de guingan à carreaux berger en biais. Celles en tan sont garnies en rose, rose en noir et blanc, bleu pâle en noir et blanc. Une robe combinant le style et l'utilité. Jeudi **$2.98**

—2e étage.

Chapeaux à la mode pour petites filles, grandes filles et demoiselles

Jeudi nous aurons une montre spécial de jolis chapeaux pour jeunes filles. Les dernières créations de Paris et de New-York.

CHAPEAUX PANAMA avec effets frappants ; quelques-uns sont des modèles originaux de New-York ; d'autres sont des copies de modèles parisiens et de modèles de prix de New-York. D'autres encore sont des modèles chics de nos propres ateliers, d'après les plus récents modèles de Paris.

GRANDS CHAPEAUX EN PAILLE FENDUE, couverts en soie de Dresde avec dessins brochés à fleurs sur ruban et autres effets tout nouveaux.

Bonnets, caquettes pour auto et petits chapeaux mous en paille.

En résumé, nous avons tout ce que la mode a fait d'agréable pour les petites filles, les demoiselles et leurs mamans.

—Deuxième Etage.

CHAUSSURES D'ENFANTS

LA DISTINCTION ET L'INDIVIDUALITE se trouvent dans chaque modèle des chaussures A. E. REA pour GARCONS et FILLES. Cette ligne est bien connue pour son ELEGANCE, la ligne de cette saison a une grande variété de nouvelles idées en plus des beaux styles d'habitude.

Nos chaussures plaisent aux garçons, parce qu'elles ont cette apparence masculine que les garçons convoitent ; de plus, les autres ne semblent pas avoir ce caractère de haute qualité dans la fabrication des chaussures.

Notre Devise est le Meilleur est le Moins Cher

Notre stock de chaussures Kulture, faites en formes hygiéniques, sont encore les meilleures que nous ayons offertes au public. Faites pour un dur usage, elles possèdent tout le style des jolies chaussures.

Bottes pour garçons, depuis $1.48 à **$3.00**

Bottes pour filles, depuis, $1.48 à **$3.50**

—Troisième Etage.

NOS NOUVEAUX ARRIVAGES EN CLAIRES ROBES D'ETE POUR JEUNES FILLES EN GUINGAN ECOSSAIS, GALATEA ET TOILE

Les plus nouveaux arrivages seront en étalage pour jeudi. Nous mentionnons 4 items très spéciaux. Une robe en guingan écossais pour jeunes filles, à bandes piquées de même étoffe, manches kimonos et col bas. Cette robe est à grands carreaux bleus et blancs, et noirs et blancs. Le bleu est liséré en marine, et le noir est liséré en rouge. Grandeurs pour 6 à 14 ans. Prix spécial, jeudi **$1.75**

Un autre item. Une robe en guingan à doubles carreaux en tan, et combinaison de bleu-pâle, exceptionnellement jolie et d'apparence chic. Larges plis sur les épaules. Bandes de bleu-pâle donnant un effet d'empiècement, manches longues avec poignets, buste bas, jupe plissée, finies avec ceinture lisérée en bleu. Pour âges de 6 à 14. Prix spécial, jeudi **$1.98**

Une jolie petite robe en Galatea, d'une seule pièce avec effet de rayure serrée en noir et gris, sur fond blanc, d'apparence extrêmement chic. Cette robe est garnie de bandes bleu-marine sur les poignets et le col, et lisérée en rouge. Effet de col matelot, empiècement de même étoffe. Joli col liséré en rouge. Ancre rouge brodée sur les bandes de devant. Jolie jupe complètement plissée. Valeur très spéciale, pour jeudi **$1.98**

Une robe en toile en deux couleurs, bleu cadet et rose écaille. Cette petite robe a un buste bas, manches courtes, col bas avec bandes de même étoffe donnant un effet de col châle. Broderie de fantaisie sur le devant du col châle, en fleur de soie noire. Toutes les bandes sont lisérées en noir, jupe complètement plissée. Prix très spécial pour jeudi **$1.75**

—Deuxième Etage.

Avec le printemps viennent les idées de renouveler la maison

Quelque chose de très Spécial à tous les comptoirs du rayon de la Quincaillerie

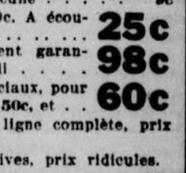
Articles en émail, fixtures de chambres de bain, coutellerie, peintures, articles en bois et outils.

24 seaux de chambre en émail, 14 pintes, ce sont des "seconds", de fabrication canadienne. Régulier $1.25. A écouler, à **69c**

SEAUX A EAU, en émail, sans soudure, 10 et 12 pintes, et baquets galvanisés sans soudure, 14 pintes. Valant jusqu'à 75c. Jeudi **35c**

POTS A LAIT, 2 et 4 pintes, en émail gris, valant 65c. Jeudi **35c**

DIPPERS, émail gris de première qualité, grandeur de 3 pintes. Spécial jeudi **21c**



EXCELLENTES FIXTURES DE CHAMBRE DE BAIN A PRIX MODERE. PORTE-PAPIER DE TOILETTE, en cuivre très épais, plaqué en nickel, rouleaux en imitation d'ébène. Une haute qualité. Article valant $1.00. Jeudi **69c**



PORTE-VERRE ET PORTE-BROSSE A DENTS, COMBINES, en cuivre épais plaqué, en nickel, complet avec verre. Bonne valeur à $1.25. Jeudi **98c**

PORTE-VERRE ET PLAT A SAVON COMBINES, avec verre. Valeur de $2.25. Jeudi **$1.95**

PORTE-VERRE seul, en cuivre fortement plaqué en nickel, complet avec verre. Régulier 95c. Jeudi **75c**

SECHOIR A ESSUIE-MAINS, barres en cuivre plaquées en nickel.

Deux barres. Régulier 85c. Jeudi **69c**

Trois barres. Régulier $1.10. Jeudi **89c**

Séchoirs légers en acier, 3 barres. Jeudi **10c**

BARRES A ESSUIE-MAINS, en cuivre, plaquées en nickel.

3-8 x 12, pour **25c**

3-8 x 18, pour **39c**

3-8 x 24, pour **49c**

BARRES POUR SERVIETTES A VERRERIE, 18 pouces de longueur. Spécial **59c**

COUTELLERIE

CISEAUX. — CISEAUX DE POCHE. — CISEAUX

Ciseaux droits de 7 pouces, valant jusqu'à 25c. Jeudi **15c**

GRANDS CISEAUX, bien finis, complètement plaqués en nickel, 6 et 7 pouces, valant 50c et 60c. Jeudi **39c**

COUTEAUX ET FOURCHETTES DE TABLE. Service de six couteaux et six fourchettes, marque Sheffield, manches en palissandre noire ou os blanc. Régulier $1.00. Jeudi **75c**

CUILLERS ET FOURCHETTES EN NICKEL-ARGENT, UNE SPECIALITE. — A BON MARCHE POUR JEUDI

Cuillers à thé, chacune	4c
Cuillers et fourchettes à dessert, chacune	10c
Cuillers et fourchettes de table, chacune	12c
Couteaux à beurre, (plaqués en argent), chacun	9c
Cuillers à sucre, (plaqués en argent), chacune	9c



RASOIRS. Valant jusqu'à 60c. A écouler jeudi, à **25c**

Rasoirs concaves, complètement garantis, valant jusqu'à $2.00. Jeudi **98c**

CUIRS A RASOIR, à prix spéciaux, pour les vendre rapidement, 25c, 39c, 50c, et **60c**

THERMOMETRES. — Une ligne complète, prix à partir de 25c en montant.

PEINTURES. — Couleurs vives, prix ridicules.

Boîtes de 1 livre. Chacune **10c**

Boîtes de 2 livres. Chacune **20c**

Boîtes de 1 pinte. Chacune **40c**

JAPALAC. — Une ligne complète de Japalac en boîtes de ¼, ½, 1 chopine et 1 pinte.

MARTEAUX A CLOUS, en bon acier trempé, surface unie ou cloche. Bonne valeur à 45c. Jeudi **33c**

Marteaux moins cher, à 10c, 15c et 25c.

TOURNEVIS A 5c, 10c, 15c, 20c, 25c et plus.

—Nouveau Sous-Sol.

L'ENQUETE BLONDIN-LANCTOT

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

l'item du 24 mai 1910 jusqu'à la fin du compte, et ajoutant ces items que vous voyez portés à ce compte aux $81.60 qui sont portés aux deux autres exhibits, dites-vous alors qu'il y avait suffisamment de peinture et d'autres matériaux pour peinturer la maison de M. Lanctôt ?

R. Non, il n'y en avait pas assez.

M. Geoffrion, M. P. : Fait observer que cette preuve lui paraît inutile, attendu que le témoin a déclaré qu'il ne connait pas la grandeur de la maison, ni le nombre de pièces, ni la grandeur des pièces, et que c'est perdre inutilement le temps du comité que de chercher à obtenir l'évaluation de ces travaux par ce témoin.

Le président dit qu'en vue des déclarations faites par le témoin qu'il ne connait pas la grandeur de la maison, ni la manière dont l'ouvrage a été fait, il lui semble que son évaluation est absolument sans valeur, et que, en effet, c'est perdre le temps du comité que d'interroger ce témoin sur la valeur de ces travaux.

Q. Dans les matériaux requis pour le peinturage, vous n'incluez pas les clous, ni le fer, ni rien de cela, n'est-ce pas ?

R. Non, monsieur, seulement la peinture.

Q. Vous n'incluriez pas les clous, ni le fer, ni rien de cela dans la peinture ?

R. Non.

Transquestionné par Mtre N. K. Laflamme, C. R., avocat de M. Lanctôt.

L'avocat de M. Lanctôt transquestionne longuement le témoin sur la valeur de son travail, lui rappelant que certaines personnes pour lesquelles il aurait travaillé n'avaient pas été satisfaites de ses services. Puis, après lui avoir fait dire que le bénéfice sur un contrat d'entreprise pouvait s'élever de 20 à 25 p. c., il discute avec lui la question du prix du gros et du prix du détail.

Q.—Vous n'achetez pas votre peinture en gros, n'est-ce pas?

R.—Non monsieur.

Q.—L'estimation que vous avez donnée, c'est en prenant en considération le fait que vous achetez au détail?

—Comment?

—L'estimation que vous avez donnée est basée sur la supposition que vous achèteriez la peinture au détail?

R.—Oui, oui. Chez M. Labelle, les peintres ont la peinture meilleur marché que n'importe où ailleurs.

Q.—Au détail?

R.—Au détail.

Q.—En supposant que cette maison ait été la vôtre, M. Payette, et que vous auriez fait le travail, pour vous, le peinturage du dedans et le peinturage du dehors, êtes-vous prêt à jurer que ça vous aurait coûté plus que $457?

R.—Le dedans de la maison, je ne peux pas voir comment il peut coûter, comme je l'ai dit tout à l'heure. J'ai vu seulement qu'un peu, en bas.

Q.—Vous avez donné l'évaluation approximative de ce que ça valait à l'intérieur en répondant à mon savant ami M. MacDougall.

R.—Je lui ai dit que je n'avais pas vu cela; d'après les maisons, et ce que je peux supposer... les appartements qu'il peut y avoir,—les portes aussi.

Q.—N'est-il pas vrai, M. Payette, que si cette maison eût été la vôtre, vous auriez pu faire ce travail-là pour $457?

— Seulement que l'ouvrage?

— L'ouvrage et la peinture.

R. ...

Q. Pensez-y. Quand on travaille pour soi, on travaille toujours à meilleur marché?

R. Oui. Pas avec l'ouvrage qu'il y a en dedans.

Q. Vous savez ce qu'il y a en dedans?

R. Si c'est tout comme ce que j'ai vu.

Q. Vous n'avez pas vu le travail de l'intérieur; vous n'avez vu que l'extérieur?

R. J'ai vu l'intérieur; pas partout; seulement au bord. J'ai vu le polissage.

Q. Quelqu'un vous a-t-il demandé de faire l'évaluation que vous donnez ici aujourd'hui?

R. Oui, M. Thibaudeau m'a rencontré il y a deux ou trois semaines, je pense, et il m'a demandé si j'étais capable d'évaluer cela, cette maison-là.

Q. Qu'est-ce que vous avez répondu?

R. Je lui ai répondu que je ne pouvais pas estimer ça, parce que j'avais seulement vu un peu en dedans, et le dehors; je ne connaissais pas la grandeur, rien.

Q. Et vous n'êtes pas en meilleure position aujourd'hui?

R. Je ne suis pas en meilleure position.

Q. Vous n'êtes pas en meilleure position aujourd'hui de faire cette estimation que vous l'étiez dans le temps, quand M. Thibaudeau vous l'a demandé?

R. Pour le dedans, je ne suis pas capable d'estimer.

Le témoin, est ensuite questionné à nouveau par Mtre McDougall, auquel il déclare que le compte des matériaux fait à M. Lanctôt ne lui parait pas "bien, bien haut."

— o —

JEAN-BAPTISTE PAGE

comparait, et après avoir prêté serment, il déclare en réponse aux questions de Mtre McDougall, qu'il est contremaître des peintres aux chantiers de Sorel et déclare qu'il a tenu lui-même le compte du temps des peintres employés chez M. Lanctôt.

IL TENAIT UN COMPTE SUR UN CAHIER DE POCHE.

Q.—Si vous avez préparé ce compte-là ou un compte semblable à celui-là, que vous auriez remis à M. Champagne, Oscar, où avez-vous pris les détails pour faire le compte ?

R.—J'ai pris les détails par celui que j'avais tenu moi-même.

Q.—Un livre?

R.—Un livre et puis une feuille de temps.

Q.—Où est le livre et où sont les feuilles de temps ?

R.—Les feuilles de temps, je les ai données à M. Champagne.

Q.—Et le livre?

R.—Je l'ai ici. C'est un livre que j'ai tenu pour moi-même.

Q.—Quel est le nom de ce livre-là ?

R.—C'est un petit cahier de poche que je tenais pour moi-même.

Q.—Est-ce pour le service du gouvernement ?

R.—C'était pour me justifier, vous savez, — pour avoir un détail du temps que je donnais, pour avoir la copie.

Le témoin déclare que le livre contient certains détails du travail, des hommes chez M. Adélard Lanctôt à partir du mois de juin et du mois de juillet, aller jusqu'au mois de novembre.

Il ajoute qu'avant cela sont entrés dans ce livre des détails concernant d'autres choses.

La dernière entrée est du mois de novembre et depuis le mois de juin toutes les entrées qui ont été faites, l'ont été pour M. Lanctôt, à part quelques autres notes pour mémoire.

R.—Cela, c'est un mémoire, monsieur...

Q.—Je ne vous demande pas de détails. Regardez si, après le mois de novembre et avant le mois de novembre, il n'y a pas des entrées faites dans ce livre-là pour des transactions faites avant le mois de novembre.

R.—Je n'en vois pas, monsieur.

Mtre N. K. Laflamme, C.R., objecte à la production de ce livre memorandum, attendu que le témoin a déjà déclaré, ce qui du reste apparait par le livre lui-même, que ce livre contient des entrées relativesà des matières qui n'ont pas trait à ce qui fait le sujet de la présente enquête.

Le président ne maintient pas l'objection en ce qui concerne la partie relative aux travaux Lanctôt et le livre en question est produit comme exhibit 23.

LES ENTREES CONCERNANT LA PEINTURE

Q.—Pouvez-vous nous montrer les entrées qui concernent la peinture pour le service du gouvernement, qui auraient été faites dans ce livre-là après le mois de novembre, mais concernant des dates antérieures au mois de novembre ?

R.—Pas après le mois de novembre, monsieur.

Q.—Regardez le livre.

R.—Il n'y en a pas, certain.

(Le témoin regarde le livre).

(La question précédente est relue au témoin comme suit) :

Q.—Pouvez-vous nous montrer les entrées qui concernent la peinture pour le service du gouvernement qui auraient été faites dans ce livre-là après le mois de novembre, mais concernant des dates antérieures au mois de novembre ?

Y a-t-il des entrées pour le service du gouvernement ?

R.—Il y en a avant le mois de novembre.

Q.—Où sont-elles et à quelles dates ?

R.—Je pense que les dates y sont.

Le président :

Q.—Avez-vous fait les entrées pour l'ouvrage qui a été fait chez M. Lanctôt jour par jour ou si vous avez fait cela tout d'un bloc ?

R.—Tous les soirs.

Q.—Comment saviez-vous, pour tenir le temps de ces hommes-là, qu'ils travaillaient là ?

R.—Je passais là trois fois par jour: le matin, le midi et le soir.

Par Mtre Macdougall :

Q.—Vous passiez où ?

R.—A la maison de M. Lanctôt.

Le président :

Q.—Le matin, quand vos hommes partaient, saviez-vous où ils allaient travailler ? saviez-vous s'ils allaient travailler chez M. Lanctôt ou pour des jobs du gouvernement?

R.—Chez M. Lanctôt.

Q.—Saviez-vous s'ils allaient là ?

R.—Oui, oui.

Par Mtre Macdougall :

Q.—Où sont les entrées, dans ce livre-là, pour la peinture et autres choses du gouvernement, à part du temps des hommes, et quelles sont les dates des entrées ?

(Le témoin indeque la page.)

R.Ça, c'est une copie des entrées de peinture que j'ai reçue pour le gouvernement,

Par Mtre Laflamme :

Q. Quelle date ?

R. Le 9 juillet 1910.

LE TEMPS DES HOMMES A LA MAISON LANCTOT.

Q. Vous faisiez les entrées tous les jours ? tous les soirs, pour le temps des hommes qui travaillaient chez M. Lanctôt ?

R. Oui, monsieur.

Q. Si M. Lafrenière, par exemple, travaillait aujourd'hui, vous entriez son temps le soir ?

R. Le soir.

Q. Ainsi de suite tout le long jusqu'au mois de novembre ?

R. Oui, monsieur.

Q. Voulez-vous maintenant re-

(SUITE A LA PAGE 15)

Abbey's Effer-vescent Salt

Paroles de bonté et d'Expérience

L'HOPITAL CATHOLIQUE DE LA MATERNITE,
Montréal, Qué., le 23 fév. 1911.

A ceux que ceci peut concerner : —

Par la présente nous désirons constater que l'Abbey Effervescent Salt est un remède populaire dans notre institution. Nous reconnaissons ses effets efficaces sur nos patients, et cela d'une telle étendue, que nous ne voudrions rester sans en avoir toujours sous la main.

18-22-26 SOEURS DE LA MISERICORDE.

UN AMI DANS LE BESOIN

Pour beaucoup d'Estomacs faibles

La Nourriture

GRAPE-NUTS

"Il y a une Raison"

Avez-vous peur de manger ?

Est-ce que la crainte d'une indigestion gâte le plaisir de vos repas? Cela ne devrait pas exister. Prenez simplement les

TABLETTES NA-DRU-CO CONTRE LA DYSPEPSIE

et vous ne vous apercevrez pas que vous avez un estomac. Elles verront à ce que vos aliments soient bien digérés. Elles sont au nombre des meilleures préparations NA-DRU-CO, préparées par des chimistes experts et garanties par la maison de drogues en gros la plus importante du Canada. **50c la boîte.** Si votre pharmacien ne les a pas déjà en magasin, envoyez-nous 50c et nous vous en enverrons une boîte par la poste.

National Drug and Chemical Company of Canada, Limited, Montréal.

La Patrie

LETTRE PARLEMENTAIRE

OTTAWA, 21 mars 1911.

L'enquête Blondin-Lanctôt a été reprise ce matin et continuée jusqu'au soir. Des trois témoignages entendus, le plus important sans contredit est celui de M. Papineau, directeur-gérant des chantiers de Sorel.

M. Papineau a donné une déposition très importante. Deux points principaux méritent d'être notés : le chef des ateliers de Sorel a été complètement tenu dans l'ignorance du fait que des travaux étaient accomplis à la maison de M. Lanctôt par les employés du Département ; le chèque de M. Lanctôt a bien été reçu au mois de novembre dernier, et s'il n'a pas été escompté à la banque au cours du mois de décembre, c'est simplement pour permettre de vérifier la facture.

———:o:———

Décidément, l'Opposition a juré de ne pas laisser la session suivre son cours. De plus en plus, il paraît évident qu'elle vise à acculer le gouvernement en faisant de l'obstruction. M. Middleboro a beau démontrer, en comptant les pages du "Hansard", que les libéraux ont, sur le débat de la réciprocité, péroré plus longtamps que les conservateurs, cela n'explique pas pourquoi, quand la Chambre va se mettre au travail, il y a toujours un député de la gauche de prêt à soulever quelque question oiseuse, qui allume des discussions à n'en plus finir.

Aujourd'hui, par exemple, l'Opposition a ressuscité la question de la grève du Grand-Tronc, question vieille d'un an et plus, et qui a été battue et rebattue. Et après des heures consacrées à cette rengaine, on s'est aperçu que la gauche n'y tenait pas plus que cela, puisqu'elle a laissé déclarer la motion rejetée, sans demander le vote.

———:o:———

Si les promoteurs de la Banque du Canada tiennent au nom qu'ils ont choisi, il leur faudra probablement livrer bataille pour le conserver. On sait que le ministre des finances, est opposé au nom de Banque du Canada, qui, aux yeux des gens non avertis, pourrait être pris pour l'enseigne d'une banque d'Etat. M. Fielding n'est d'ailleurs pas seul de son avis. Mais pour le moment, on ne prévoit pas si le ministre des finances aura plus de succès devant la Chambre que devant le comité, car M. Bickerdike, à la demande de sir Wilfrid Laurier, a consenti à retarder sa mesure, pour permettre de passer au vote des subsides.

La voiture brûlée

On assure ce matin que les étudiants du McGill exprimeront publiquement le regret qu'ils éprouvent des indignités auxquelles a été soumis l'hon. M.Sifton,la conduite des étudiants coupables étant d'autant plus blâmaque que M. Sifton s'était rendu à l'Université à l'invitation des étudiants.

En présentant leurs excuses à l'ancien ministre de l'Intérieur, les étudiants se conduiront en "gentlemen"; mais ils devraient aller plus loin et prendre les dispositions nécessaires pour que leurs accès de gaieté ne soient pas une cause d'ennuis et de malaise pour la population.

Il ne faut pas prendre l'affaire de la voiture brûlée au tragique ; il n'en est pas moins vrai qu'elle contribuera à nous faire passer pour des sauvages à l'étranger et, chose plus grave, qu'elle fera accuser notre jeunesse studieuse d'être ennemie de la liberté de parole.

Ce sera injuste; mais les faits, vus de loin, permettront de commettre de très bonne foi cette injustice.

Il n'y a pas eu que l'hon. M. Sifton de maltraité, samedi soir. Des vitres de voitures de tramways ont été brisées, des femmes effrayées ; ce petit jeu passerait inaperçu,s'il n'accompagnait presque toutes les démonstrations universitaires.

Personne ne s'objecte aux bonnes blagues, aux scies bien montées, aux chants, au bruit que peuvent faire de temps à autre de jeunes étudiants, pourvu toutefois que ces manifestations ne prennent pas un caractère un peu trop grossier.

Faire peur à des voyageuses, secouer des voitures dans lesquelles sont des femmes et des enfants, jeter du paradis des tomates pourries sur les robes des spectatrices assises à l'orchestre, sont choses blâmables, inacceptables. C'est avec plaisir que nous enregistrons la rumeur qui veut que cet après-midi, les étudiants du McGill expriment les regrets que leur cause la conduite tenue lundi par quelques-uns d'entre eux, surtout si ces regrets peuvent conduire à la suppression des actes que nous relatons.

Timbres d'épargne et de retraite

On vient d'inaugurer en France, un timbre dit de retraite ; c'est le complément du timbre épargne.

Ces timbres ont pour but et pour effet de faciliter le dépôt des petites économies.

Le salarié, même le plus enclin à l'épargne, ne peut se rendre à la caisse d'épargne, à la caisse de retraite à chaque paye. Il met de côté ce qu'il veut économiser pour le déposer à la plus prochaine occasion. Cette occasion venue, le petit pécul est souvent entamé et le compte à la caisse d'épargne ou le dépôt à la caisse de retraite en est diminué d'autant.

Les timbres épargne ont eu une influence remarquable sur les augmentations du nombre et du montant des petits dépôts des caisses d'épargnes dans les pays où ils ont été créés ; les timbre de retraite auront le même résultat.

C'est au moment où le salarié touche sa paye qu'il peut le mieux, le plus facilement et le plus régulièrement économiser. S'il peut, à ce moment, sans dérangement aucun, verser quelque chose à la caisse d'épargne ou de retraite, il le fait, en prend l'habitude et assure, sans effort le présent contre les accidents de la vie et l'avenir contre la misère.

Le gouvernement fédéral complètera sa belle création de la caisse de retraite pour la vieillesse en créant le timbre de retraite qui pourrait également servir de timbre d'épargne.

Les maitres de postes

Les maitres de postes constituent une véritable armée de travailleurs, de serviteurs du public des plus intéressants.

Ils sont mécontents de leur sort et ils n'ont pas tort. Respectueux de l'administration qui les emploie, ils comptent faire améliorer leur situation en exposant leurs griefs au gouvernement qu'une députation de maitres-postes du pays a interviewé cette semaine.

Les maitres de postes se plaignent de ce que leur rémunération est moindre, au pro-rata du nombre de matières manutentionnées, qu'il y a quinze ans et soumettent une série de douze propositions, se rapportant à leurs fonctions, et dont l'acceptation par le département des postes comblerait leurs voeux. Notre service postal est un des plus parfaits qui existent : le département a, pendant ces dernières années réalisé des améliorations capitales tout en abaissant les taux d'affranchissement et en donnant des surplus.

Le travail des maitres de postes n'est pas étranger au succès de l'administration et l'amélioration de leur sort devrait aller de pair avec celui du service.

Leur ministre, qui pendant des années a été ministre du travail, ne manquera pas, on peut en être sûr, d'examiner les demandes des maitres de postes avec toute l'attention et la bienveillance qu'elles comportent et leur voyage à Ottawa n'aura pas été fait en vain, nous l'espérons.

LA RETRAITE DE SIR A. B. AYLESWORTH

La retraite de Sir A.-B. Aylesworth, n'est plus, affirme-t-on, qu'une question de jours.

Le ministre de la Justice, malade, fatigué de la vie politique, abandonnerait son portefeuille avant la fin de la session, afin d'ouvrir le comté de York Nord et de permettre au gouvernement de consulter l'électorat sur la question de la réciprocité. York Nord est une forteresse libérale, Sir Wm. Mulock s'y faisait élire par de fortes majorités ou par acclamation.

M. Hugh Guthrie, député de Wellington Sud, hériterait de la succession de Sir A.-B. Aylesworth.

Wellington Sud n'est pas un comté aussi sûr que York Nord, parce qu'il contient des villes manufacturières; mais M. Guthrie a une grande valeur personnelle et ses chances de réélection paraissent excellentes.

Aux adversaires qui affirment que la province d'Ontario ne veut pas entendre parler de réciprocité, le gouvernement opposerait les deux verdicts populaires rendus dans York Nord et Wellington Sud.

Nous saurons bientôt ce qu'il y a de vrai dans ces potins politiques.

UNE DEPECHE DE SIR WILFRID

A une assemblée des libéraux de Toronto, tenue lundi soir, M. T.-C. Robinette, C.R., a lu la dépêche suivante de Sir Wilfrid Laurier:

"Nous n'avons pas touché aux manufacturiers et nous n'y toucherons pas. Nous avons amélioré la condition du cultivateur et du consommateur. Lorsque l'heure viendra, nous l'emporterons de l'Atlantique au Pacifique".

Ce télégramme ne manquera pas de raffermir la confiance des libéraux que les véhémentes protestations des adversaires de la réciprocité rendent inquiets.

Par contre, ceux qui se figuraient que le premier-ministre abandonnerait la direction du parti libéral après la conférence de Londres, seront désappointés; car on peut légitimement déduire de la missive du chef du gouvernement qu'il restera à son poste et qu'il sera à la tête de ses troupes lorsque les élections générales arriveront.

LE BILL DES TRAMWAYS

En dehors des initiés qui suivent sur place la discussion, il est assez difficile d'estimer ce qui se passe à Québec et de juger la signification exacte des amendements apportés par l'Assemblée législative au bill tel que sorti du comité des chemins de fer.

L'étude en serait du reste absolument inutile, le sort de cette mesure devant être fixé, quant à la chambre basse, avant que le journal paraisse.

Si les choses ne sont pas trop brusquées, il sera peut-être possible d'étudier le bill avant que le Conseil Législatif ne dise le dernier mot.

Il ressort de la lecture de toutes les correspondances parlementaires que les représentants sont quelque peu irrités de la manière dont la campagne d'opposition au bill a été menée.

Les insinuations peu flatteuses, leur tournure politique, la volonté bien arrêtée d'envenimer le conflit, de se refuser à toute entente semblent avoir valu au bill des concours qu'il n'aurait pas obtenus en présence d'une campagne étrangère à tout ce qui n'était pas la mesure même.

La véritable opposition, la seule sérieuse et utile, celle qui demande la municipalisation a été commencée trop tard, étouffée qu'elle fut au début par le bruit qu'on a fait pour aboutir à quoi? A un bill peu différent du premier. Ce n'était vraiment pas la peine de faire tant de tapage.

ETATS-UNIS ET MEXIQUE

Le président Taft a défini d'une façon nette la position qu'il a prise vis-à-vis le Mexique. Ce serait pour maintenir les relations amicales avec le gouvernement Diaz et protéger la vie et les biens des Américains fixés au Mexique, qu'une partie de l'armée fédérale a été concentrée au Texas.

Aucune idée d'annexion n'a guidé le gouvernement fédéral. Le président n'a voulu que tenir l'armée prête à exécuter les ordres que le Congrès pourrait donner en cas de nécessité.

En arrêtant toute contrebande de guerre, le président Taft n'a fait que son devoir, dit-il avec raison; mais il a peut-être tort d'ajouter qu'il l'a surtout rempli pour assurer aux Etats-Unis toute liberté d'action en cas de nécessité.

C'est bien vague et l'Espagne connait par expérience tout le danger que comporte pareil langage.

WESTMOUNT N'EST PAS PRET A CHANGER D'ADMINISTRATION

A la réunion du Conseil de Ville de Westmount, hier soir, on a tenté d'introduire une résolution à l'effet de faire gouverner la municipalité par une commission, mais cette idée n'a pas été reçue avec enthousiasme et rien n'a été décidé à ce sujet. Cette idée a été mise sur la table par l'échevin McBride qui dit que ce système semble très bien fonctionner dans un grand nombre de villes du continent et qu'il serait peut-être très avantageux pour Westmount.

L'échevin Hyde ne croit pas que ce système puisse améliorer la condition de la ville et il demande que cette motion ne soit considérée par le conseil que comme étant un avis de motion, qui sera présenté à la prochaine assemblée, ce qui est adopté.

LES FUNERAILLES DE DESIRE GROULX

La dépouille mortelle du malheureux chauffeur Désiré Groulx, tué accidentellement lundi à Bélair, près de Québec, est arrivée à Montréal, ce matin, et a été transporté chez son frère, Adélard Groulx, 532 rue Huntley. Les funérailles auront lieu vendredi, à l'église Saint-Edouard.

L'enquête a eu lieu hier à Québec et un verdict de mort accidentelle a été rendu.

REGLEMENT A L'AMIABLE

Le difficulté suscitée entre la ville et la compagnie des tramways au sujet de la voie ferrée de la rue des Commissaires sera réglée, à l'amiable, et le contrôleur Lachapelle et Mtre Archambault ont été priés par le Bureau de Contrôle, de s'entendre à ce sujet avec la Commission du Port, celle-ci ayant décidé de ne pas insister pour faire enlever la dite voie ferrée.

BANDE DE VOLEUR A ST-CATHARINES

STE-CATHERINE, Ont., 22—Une bande de voleurs a jeté son dévolu sur la ville ; depuis quelques jours un nombre alarmant de cambriolages plus ou moins considérables ont été rapportés à la police, qui est sur les dents sans avoir pu réussir encore à pincer les malandrins.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 22. — Dimanche dernier au soir, les élèves du séminaire St-Joseph de Trois-Rivières célébraient, par une grande séance, le 50e anniversaire de l'Académie St-Thomas d'Aquin, de cette maison d'éducation.

Le discours de bienvenue fut prononcé par M. Ferdinand Quesnel.

Les élèves de rhétorique représentèrent une séance parlementaire de 1882.

M. Agapit Clermont donna un aperçu historique des cinquante années d'existence de l'Académie.

De la jolie musique fut fournie pendant les intermèdes par MM. Arthur Beaulac et Joseph Lacerte.

Ce fut une séance très intéressante, faisant preuve de l'étude et du progrès des élèves.

—L'inhumation de feu Mme Garceau, épouse du Dr Garceau (née Cécile Godin) de Shawinigan Falls, a eu lieu à Trois-Rivières, mardi après-midi.

Une foule considérable escorta la dépouille mortelle depuis la gare du chemin de fer, jusqu'à la chapelle des Révdes Dames Ursulines, où un Libera fut chanté, puis le cortège funèbre se forma de nouveau pour se rendre au cimetière St-Louis pour l'inhumation.

—Lundi soir, une requête signée par un grand nombre de citoyens a été présentée aux autorités municipales, leur demandant si, dans le cas où il serait érigé une église catholique sur le terrain de M. Johnny Boivin, au coin des rues Deschamps et St-Maurice, elles seraient disposées à céder le terrain qu'elles destinaient à la construction d'une station de feu, en face de l'endroit ainsi choisi, et cela, au même prix que la corporation a payé pour ce terrain.

Le conseil siégeant en comité a acquiescé à cette demande.

ECHOS DE JOLIETTE

(Spécial à la PATRIE)

JOLIETTE, 22. — Samedi dernier a été chanté ici à la cathédrale un deuxième service funèbre pour le repos de l'âme du regretté M. Alphonse Viau, curé de Ste-Julienne. Le corps est arrivé à Joliette le matin par le train de 7 heures, Canadien-Nord, escorté d'une nombreuse délégation de citoyens de la paroisse de Ste-Julienne. Le service a été chanté par le Rév. Père A.-D. Richard, c.s.v., supérieur du collège Bourget à Rigaud. Il n'y a pas eu d'oraison funèbre. Mgr Archambault a prononcé l'oraison funèbre à Ste-Julienne, au premier service chanté vendredi. Le corps du regretté pasteur a été déposé dans la crypte de la cathédrale ici.

—Dimanche, à la grand'messe, M. le curé Piette, du haut de la chaire a adressé des souhaits de fête au nom des fidèles de Joliette à Sa Grandeur Mgr Archambeault, à l'occasion de la fête de St-Joseph, sa fête patronale. Mgr Archambeault assistait au trône. Le sermon de circonstance a été prononcé par le Rév. Père Badel, c.s.v., professeur au Séminaire. Après le sermon, Sa Grandeur a donné lecture d'un télégramme adressé de sa part à Sa Sainteté Pie X à l'occasion de la St-Joseph, fête patronale du Saint-Père, télégramme de sympathies à l'occasion du 50e anniversaire de la prise de Rome. Mgr a aussi donné lecture d'un télégramme réponse de la part du cardinal Merry del Val.

—Le choeur de la Cathédrale, dimanche, a rendu sous la direction du Rév. M. V.-J.-R. Lavallée, la messe brève à quatre voix de Gounod, le Credo de la messe du second ton harmonisé, et à l'Offertoire, un magnifique "Ecce sacerdos magnus."

ECHOS DE SOREL

(Spécial à la PATRIE)

SOREL, 22.— La retraite des jeunes gens, qui a suivi celle des hommes, s'est terminée, dimanche soir, par une cérémonie très solennelle. L'après-midi a commencé la retraite des dames. Elle est prêchée, comme les précédentes par les RR. PP. Bonaventure et Grégoire, franciscains, de Limoilou.

— Le train du Q. M. & S. qui a quitté la gare de Sorel, jeudi, à 3.45 de l'après-midi, pour Saint-Hyacinthe, n'est arrivé à cet endroit que vers minuit. Bloqué à Saint-Louis par la neige, on a dû venirchercher une charrue à Sorel pour déblayer la voie.

— Les nouveaux officiers de l'Union St-Joseph et Saint-Michel de Sorel, qui viennent d'être élus sont: Président, M. Hector Gaboury; 1er vice-président, M. H. Parent; 2ème vice-président, M. Désiré Champagne; secrétaire, M. Edouard Clément; trésorier, M. Albert Gendron; sacristain, M. A. Grimard; commissaires-ordonnateurs, M. L.-T.-O. Farrell et M. D. Aussaut; collecteurs, MM. Alb. Dessert, J.-A. Mainguy, J.-D. Grenier, A. Goulet; directeurs, M. le Dr J.-F.-R. Latraverse et M. Jos. Bérard. Les affaires de cette société sont en excellent état.

— Mlle Lilia Larochelle a reçu chez elle, la semaine dernière, les membres du cercle INTER NOS. La réception a été des plus cordiales. Un joli programme avait été préparé, que nous donnons ci-après:

Duo de piano, Mlles Wright et Lunau; lecture, Mlle J. Papineau, Carmen, de Maylath; Mlle Aline Lavallée; How Hezelsiah stole the spoons, lecture, par Mlle Sheppard; chant, "La neige en été," Mlle R.-B. Fontbriand; "Les jeunes filles, poésie, Mlle Papineau; "Pas des Amphores," de Chaminade, Mlle Y. Lacouture; chant, "I am dreaming," Mlle G. Wright; piano, Mlle B. Francoeur; chant, "Le ver luisant," Mlle Latraverse; piano, Mlle Daviault; chant, "The moon and the children," Mlle Nelson; Valentine, piano, Mlle Larochelle; valse, caprice de C. Chaminade, Mlle Irène Lacouture. Un délicieux goûter couronna cette jolie petite fête.

LE BILL DES TRAMWAYS

(SUITE DE LA 2ième PAGE)

té soulevé, M. Bourassa dut retirer cette épithète.

LE VOTE SUR LA MOTION PERRON.

Le vote pris sur cette motion est assez intéressant pour être rapporté. Le voici:

Pour la motion Perron: Les hons. MM. Allard, Décarie, MacKenzie et Taschereau, MM. Blouin, Carbonneau, Caron (Matane), Cousineau, Dion, Dupuis, Finnie, Francoeur, Gaoury, Galipault, Godbout, Gosselin, Kelley, Lafontaine (Berthier), Langlois (Montréal), Lévesque, MacKenzie, Mercier, Ouellette, Pennington, Pilon, Plante, Robert (St-Jean), Robillard, Sauvé et Tessier. 29.

Contre: Sir Lomer Gouin, les hons. MM. Caron (l'Islet), Devlin et Kaine, MM. Bissonnette, Bourassa, Cardin, Dauteuil, Desaulniers, Morrisset, Patenaude, Robert (Rouville), Tellier, Thériault, Vilas Walker et Walsh. 17.

A la demande de l'opposition, le comité général s'est levé sans adopter l'amendement en question.On prête à M. Perron l'intention de le retirer. Il est bon de faire remarquer qu'à tous les votes pris, hier soir, M. Perron s'est abstenu.

La Chambre s'est ajournée à cet avant-midi, à 11 heures.

AU CONSEIL LEGISLATIF

La conférence qui a eu lieu entre les deux Chambres pour faire cesser le "dead-lock" existant au sujet du bill J.-C. Routhier s'est terminée par le résultat suivant: le Conseil Législatif persiste dans les amendements qu'il a faits à ce bill et auxquels l'Assemblée Législative a refusé de souscrire.

C'est dire que M. Routhier ne serait pas tenu de passer ses examens pour l'admission à la pratique de la médecine.

Le Conseil a approuvé en comité général les amendements faits par son comité des bills privés au bill amendant la charte de la Cité de Québec. Il ne reste plus que la troisième lecture.

L'hon. M. Garneau a présenté le bill "F" pour remplacer le bill 92 qui avait été adopté par les deux Chambres et qui a trait à la paroisse du St-Enfant-Jésus de Montréal. Il s'est glissé dans le premier bill un amendement qui le rend inacceptable aux promoteurs. C'est à la demande du chanoine LePailleur que ce nouveau bill a été présenté. Il a subi toutes ses phases moins la troisième lecture.

Trois bills ont été introduits au Conseil:

"The Montreal and South Western Ry. Co."

Le bill relatif aux licences de La Tuque.

Le bill des rebouteurs.

On a adopté en seconde lecture le bill amendant la loi des assurances, le bill relatif au rachat du pont Dorchester, et celui fixant à $75 le minimum des pensions à être payées aux institutrices. Après quelques explications de l'hon. M. Pérodeau sur ce dernier bill, l'hon. M. Thomas Chapais exprime sa satisfaction de voir élever le chiffre des pensions des institutrices. Il y a, selon lui, dans notre loi de pension aux fonctionnaires de l'Instruction Publique un vice qui tient plutôt de l'état des salaires. Quant à lui, il croit que le Conseil Législatif sera toujours disposé à approuver une mesure qui tendra à relever le niveau des salaires des instituteurs et des institutrices, et partant, le chiffre des pensions.

L'hon. M. Pérodeau a donné avis qu'il proposera qu'à partir d'aujourd'hui, le conseil ait deux séances par jour.

L'IMMIGRATION SERA PLUS CONSIDERABLE QUE JAMAIS

CALGARY, Alb., 22 — M. C. B. Foster, de Winnipeg, agent des passagers du Pacifique Canadien, dit que la compagnie s'attend à ce que de 600 à 1,000 émigrants circulent sur ses voies chaque jour pendant la prochaine saison.

LES NATURELS DES HEBRIDES EN REVOLTE

SYDNEY, N.-E., 22.—Des nouvelles reçues des Nouvelle-Hébrides disent que les indigènes de l'île de Espiritu Santo se sont soulevés contre les blancs. Il n'y a que très peu de blancs dans les îles. Ces contrées sont administrées par une commission mixte d'officiers de marine français et anglais. On dit qu'on a déjà envoyé du secours aux personnes menacées.

PRIX DE $50,000 AUX AVIATEURS

LONDRES, 22—Le "Daily Mail" offre un prix de $50,000 à l'aviateur qui fera le tour de l'Angleterre en aéroplane.

Ce vieillard guéri du Rhumatisme

Avec une boite de Gin Pills (Pilules de Genièvre)

Yarmouth, N. E.

"J'ai été affligé du rhumatisme l'année dernière, et j'ai pris un bon nombre de différents remèdes, qui ne me firent aucun bien.

Un jour, un ami me conseilla d'essayer les GIN PILLS et après en avoir pris une boîte, je me sentis comme un nouvel homme.

J'ai pensé à vous écrire pour vous dire combien je leur garde une vive reconnaissance, et je conseille à tous ceux qui souffrent du rhumatisme d'essayer les GIN PILLS.

WILLIAM CONTY

Ne vous embarrassez pas avec des liniments ou des soi-disants purificateurs, ils ne soulageront pas vos reins et le rhumatisme est causé par des reins faibles, dilatés ou irrités. Le seul moyen de guérir le rhumatisme, c'est de guérir les reins. Les GIN PILLS feront cela mieux que toute autre chose.

Propres les GIN PILLS MAINTENANT et vous serez exempte de rhumatisme cet hiver. 50c (la boîte, 6 pour $2.50, et argent promptement remis si vous n'avez pas satisfaction.

Envoyez-nous votre commande si votre marchand n'a pas les GIN PILLS Boîte échantillon expédiée sur demande. National Drug & Chemical Co. Dépt. Z.D., Toronto.

Souvenez-vous que tous les "Corn Flakes" ne sont pas des "Kellogg".

Il y a beaucoup d'imitations. Ce n'est que par notre méthode, un procédé secret, qu'il est possible de transformer le grain tendre, sucré, du blé-d'Inde en un aliment qui combine l'arome, la richesse, la nutrition et la vertu digestive des Kellogg's Toasted Corn Flakes.

C'est votre avantage et celui de votre famille d'insister pour avoir les KELLOGG'S Toasted Corn Flakes. Assurez-vous-en.

Fait en Canada, à London, Ont.

21

Kellogg's TOASTED CORN FLAKES

10c LE PAQUET

Kellogg's TOASTED CORN FLAKES W. K. Kellogg BATTLE CREEK TOASTED CORN FLAKE CO. LONDON, CANADA. The best part of the corn.

SAISIE DE VIANDE

9635 livres de viande de veau impropre à la consommation ont été saisies aux abattoirs et dans les marchés de la ville, la semaine dernière.

LA CAUSE DES GREVISTES DU GRAND-TRONC

BROCKVILLE, Ont., 27 — Le juge Barron, a commencé l'enquête, dans l'affaire des grévistes du Grand Tronc qui n'ont pas encore été repris par la compagnie.

Environ une douzaine d'hommes ont soumis leurs réclamations.

IL VOLE DES TABLEAUX DE PRIX

LONDRES, 22—Un employé de lord Joicey a été arrêté pour avoir dérobé six tableaux de valeur évalués à $60,000. L'un des tableaux était de "Tivoli" de Turner,qui vaut $50,000

LA VENTE DE PIANOS WILLIS

Pour cause de déménagement

L'événement de 1911 en fait de

PIANOS

Nous déménageons vers le 1er avril, dans notre nouvel édifice à 8 étages. Nous avons commandé un stock entièrement nouveau pour nos nouveaux magasins, et nous n'avons pas l'intention de déménager un seul piano de notre grand stock actuel ; nous offrons donc de

Pianos Willis et Pianos automatiques Willis, neufs, aux importantes réductions suivantes.

Une rare occasion d'avoir un piano absolument neuf, qui n'ait pas traîné en magasin ou qui ait été usé par des artistes, à un vrai prix d'occasion.

RAPPELEZ-VOUS

Un grand nombre de ces pianos et pianos automatiques sont absolument neufs, qui n'ont même pas traîné en magasin, ni été employés d'aucune façon.

LOT No 4

Pianos Willis et Pianos automatiques Willis

(Faits dans notre propre manufacture, sous notre direction personnelle, au taux actuel de plus de 100 par mois.)

Ce sont des instruments absolument modernes et entièrement garantis.

PIANOS

Style "D".— Prix $450.00. Prix de vente . . $250.00
Style "E". — Prix $500.00. Prix de vente . . $260.00
Style "F". — Prix $600.00. Prix de vente . . $350.00
Style "K". — Prix $600.00. Prix de vente . . $365.00

AUTOMATIQUES

Style "H". — Prix $750.00. Prix de vente . . $500.00
Style "J". — Prix $850.00. Prix de vente . . $550.00
Style "G". — Prix $950.00. Prix de vente . . $600.00
Style "H", 88 notes. Prix $800. Prix de vente $525
Style "J" 88 notes. Prix $900. Prix de vente $575
Style "G" 88 notes. Prix $1,000. Prix de vente $625
Style "H" 65-88 notes. Prix $850.00. Prix de vente $550.00
Style "J" 65-88 notes. Prix $950.00. Prix de vente $600.00
Style "G", 65-88 notes. Prix $1,050.00. Prix de vente $650.00

Aussi grandes réductions dans d'autres lignes. Voyez la grande annonce.

CONDITIONS DE VENTE

Ces prix sont au comptant, mais des conditions libérales de paiement seront faites sur demande, avec seulement 6% d'intérêt ajoutés jusqu'à parfait paiement.

Willis & Co,
LIMITED.
600 Ste-Catherine Ouest.

Un Plein Char de Lapins

De la Nouvelle-Zélande

Nous venons de recevoir de la Nouvelle Zélande un plein char de conserve de lapin de la nouvelle saison.

Cet article est devenu très en vogue parmi notre clientèle, ces dernières années; il est très peu coûteux, repose agréablement des autres viandes, etc., est tendre et délicieux et goûte aussi bon que du poulet.

Prix, 35c la grosse boîte, ou $2.50 la douzaine de boîtes.

Prix spéciaux pour le commerce.

Oeufs Strictement Frais

30c LA DOUZAINE

Arrivant frais de la campagne tous les matins.

ESSAYEZ :—

Beurre de crémerie frais de Fraser.
Jambons préparés spéciaux de Fraser.
Bacon désossé, à déjeûner, spécial de Fraser.
Jambons cuits désossés spéciaux de Fraser.
Langues fraîches bouillies spéciales de Fraser.
Thé de Ceylan spécial de Fraser à 25c la lb.
Café à déjeûner spécial de Fraser à 25c la lb.
Fromage Stilton anglais de choix de Fraser.
Saucisses de porc spéciales de Fraser.

Oranges sans Noyaux de la Californie

QUALITE SUPERIEURE

A 25c, 30c, 40c et 50c la douzaine

FRAIS CHAQUE MATIN.

Fraises, ananas, tomates, pommes, laitue de Boston, champignons, céleri de la Californie, tangerines, gâteaux, crumpets, pain domestique, poisson de toutes sortes, fromages, etc., tous de la meilleure qualité.

Harengs Aberdeen Awa

Pour le déjeûner rien n'est plus délicieux ou plus succulent que ce hareng délicat.

Hareng fumé ouvert sans tomates .. .. 20c bte, 3 btes pour 50c
Kippers aux tomates .. .. 20c bte, 3 btes pour 50c
Hareng frais .. .. 10c chacun, $1.10 la douz.
Aussi Finnan Haddie Aberdeen Awa .. .. 20c bte, 3 btes pour 50c

FRASER, VIGER & Co., Ltd.,
ITALIAN WAREHOUSE. EDIFICE FRASER,
Etabli en 1836 207, 209 et 211 rue St-Jacques. MONTREAL

Pour soutenir les forces défaillantes, le

VIN CHEVRIER

A l'Extrait de Foie de Morue

Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris, est recommandé par les autorités Médicales dans le Monde entier.

EXIGEZ-LE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES ET EPICERIES

LARUE & CLOUTIER, Limitée.
Vins, Liqueurs et Epiceries en Gros,
246 Rue Saint-Paul, Montréal.

DIVERS INCIDENTS MARQUENT LE PROCES DES CAMORRISTES

VITERBE, Italie, 22 — Les Camorristes ont imaginé de dire pour leur défense qu'ils sont victimes d'une conspiration et que les preuves qu'on apporte contre eux ont été fabriquées par les carabiniers de Naples, qui, tout en accomplissant l'arrestation des camorristes, voulaient discréditer la police de Naples en faisant voir qu'elle protégeait la Camorra. C'est Giuseppe Salvi qui a produit cette défense aujourd'hui, lorsqu'on a commencé son procès. Salvi est l'un des meurtriers supposés de Gennaro Cuoccolo et de sa femme.

On a produit en cour un anneau, qui avait appartenu à Cuoccolo et qu'on a trouvé caché chez une amie de l'accusé. Ce jonc devait être envoyé à Luigi Arena, un chef de la Camorra, comme preuve que Cuoccolo avait été tué et qu'il était vengé. Naturellement, Salvi a prétendu que le jonc avait été placé là où on l'a trouvé, par les carabiniers.

Le prêtre Ciro Vitozzi souffre d'une angine de poitrine et c'est contre l'avis des médecins de la prison qu'il est allé en cour aujourd'hui.

Un des accusés, Bartolozzi a eu une attaque d'épilepsie dans sa cellule et n'a pu être amené en cour.

A la fin de la séance un des jurés est tombé malade et la séance n'a pu être reprise hier après-midi.

SOULAGE PAR LE BANDAGE LINDMAN

6 rue Osborne, Montréal.

B. Lindman, esq., en ville.

Le bandage Lindman que vous m'avez ajusté en octobre dernier m'a fait beaucoup de bien. Il a tous les mérites dont vous m'avez parlé; je ne ne sens même plus maintenant.

Permettez-moi de vous remercier de la bonne attention que vous m'avez donnée quand je me suis mis sous vos soins.

ERNEST A. JEFFREY.

Venez ou écrivez pour renseignements. Consultations gratuites.

B. LINDMAN, Reg'd.
16 Avenue du Collège McGill, MONTREAL.

Le déjeuner le plus appétissant est gâté si le café est de mauvaise qualité.
Mais—chaque repas est un banquet si vous faites usage du

Seal Brand Coffee

En canistres de 1 et 2 livres seulement 1.25
CHASE & SANBORN - MONTREAL.

Elle avait Perdu l'Appétit et meme l'espoir

Un refroidissement négligé avait amené des complications. Elles fut promptement guérie par Peruna.



Mrs. Rosa Boyer.

Mme Rosa Boyer, 1421 Ave. Sherman, Evanston, Ill. nous écrit : "Si quelqu'un a des raisons de faire l'éloge de Péruna, c'est sûrement moi.

"Le printemps dernier j'avais été si abattue par les effets d'un long rhume qu'il s'ensuivit plusieurs complications qui me mirent très bas. Je ne pouvais plus manger ni dormir, je maigrissais et j'avais perdu tout espoir.

"Finalement j'essayai Péruna, et il fit des merveilles pour moi. En deux semaines j'étais complètement changée et au bout d'un mois je me sentais mieux que jamais.

Je remercie Péruna de m'avoir rendu la vie et la force. Je vous envoie deux portraits pour que vous puissiez voir le changement que Péruna a fait en moi".

UNION LABEL 2

CHRONIQUE OUVRIERE

La grande assemblée publique pour les charpentiers en fer, qui aura lieu ce soir, au Temple du Travail, sera très intéressante.

Jamais, croyons-nous, il ne s'est fait autant de travail, que présentement à Montréal, pour enrégimenter dans les unions, les ouvriers des différents métiers. Les organisateurs et dirigeants du mouvement ouvrier emploient tous leurs efforts à faire comprendre aux gens employés dans les diverses industries, l'absolue nécessité qu'il y a pour eux de se



M. J.-T. BUTLER, le 2e vice-président-général de l'union des charpentiers en fer, actuellement à Montréal.

grouper, de s'entendre ensemble afin de protéger leurs intérêts d'une façon efficace et d'améliorer leurs conditions de travail au fur et à mesure que les circonstances l'exigent.

Personnellement ces zélateurs de la cause ouvrière n'ont pas d'intérêt à voir les ouvriers faire partie des unions ; ils agissent uniquement dans le but de fournir à l'ouvrier les moyens de revendiquer la part de prospérité qui lui revient dans un pays qui progresse comme le nôtre.

C'est pourquoi tous les ouvriers qui n'ont pas encore l'avantage d'appartenir au syndicat de leur métier, devraient, il nous semble, se donner au moins la peine de se rendre quelques fois aux invitations qui leur sont faites de temps à autre pour assister à des réunions publiques qui sont tenues fréquemment dans leur intérêt.

Ainsi nous nous permettrons de rappeler aux charpentiers en fer qu'il y aura ce soir, au Temple du Travail, une grande assemblée publique, à laquelle M. J.-T. Butler, le 2e vice-président général de l'Union Internationale sera présent et adressera la parole, en compagnie de MM. John A. Flett, organisateur de la Fédération Américaine du Travail ; Joseph Ainey, commissaire de la ville et autres.

Tous les gens de ce métier sans exception seront donc présents ce soir au Temple du Travail.

—:o:—

Des maisons modernes et à bon marché pour les ouvriers de la ville d'Ottawa.

Des citoyens éminents d'Ottawa ont pris l'initiative, dit-on, d'un projet fournissant au peuple de la ville et des environs des maisons pour les ouvriers qui seraient plus en rapport avec leurs besoins et moins dispendieuses. Tous les architectes du Canada seront appelés à concourir. Les plans seront pour des résidences coûtant entre $1,000 et $2,500. On croit généralement qu'on peut obtenir une maison bien meilleure pour les ouvriers que les maisons actuelles qui sont uniformes dans toute la ville et qui comprennent un salon, une salle à manger et une cuisine.

Lorsque ces plans seront reçus, un comité les jugera et le meilleur sera adopté. Des séries de plans et des copies du meilleur seront vendues à un prix nominal.

—:o:—

La campagne en faveur de la municipalisation du service des tramways se poursuit avec vigueur.

La campagne en faveur de la municipalisation du service des tramways, qui a été inaugurée, dimanche dernier, par le Parti Ouvrier, va se poursuivre avec vigueur dans toutes les parties de la ville de Montréal, car les ouvriers syndiqués veulent s'efforcer de démontrer avec preuves à l'appui, aux citoyens des autres classes de la société, la supériorité de ce système sur le système actuel, à tous les points de vue.

Ce soir, il y aura, dans la salle de l'hôtel de ville de Saint-Henri, une grande assemblée dans ce but, à laquelle les meilleurs orateurs ouvriers de Montréal adresseront la parole.

Demain soir, les partisans de la municipalisation parleront aux citoyens d'Hochelaga dans la salle Tremblay, angle des rues Sainte-Catherine et Moreau et samedi soir, les mêmes se feront entendre dans la salle du marché Saint-Jean-Baptiste.

—o—

Pour les tailleurs-couturiers ce soir

Grande assemblée de tous les tailleurs couturiers, mercredi, le 22 mars courant, à la salle St-Joseph, 137a Ste-Elisabeth, à 8 hrs.

Tous ceux qui ont à cœur de voir leur métier se relever au niveau qu'il devrait être vis-à-vis des autres métiers organisés sont invités.

M. J. Flett, D. Giroux, Brunet, organisateur de la Fédération Américaine du Travail et autres adresseront la parole.

L'entrée est libre pour tous.

—o—

Avis important aux relieurs de l'union.

Tous les relieurs, membres de l'union locale No. 91, sont priés de se rendre de bonne heure ce soir au Temple du Travail pour assister à l'assemblée à peu près la plus importante de l'année. Il y a des questions du plus haut intérêt pour tous les relieurs et en plus l'union aura la visite d'un bon orateur.

Les membres qui se sont laissés arriérer dans le paiement mensuel des contributions sont priés de venir se mettre en règle pour le mois d'avril, ainsi que ceux qui ne sont pas encore initiés, et qui ont le montant nécessaire de versé. Les officiers tiennent à les voir apparaître le plus tôt possible pour pouvoir faire rapport au mois d'avril.

—:o:—

Le euchre de charité de dimanche prochain.

Chacun est prié de se rappeler que c'est dimanche, le 26 mars courant, le grand euchre organisé par les dames de la ligue de charité de la division Nord au bénéfice des pauvres.

La fête aura lieu dans les salles du club ouvrier de la Partie Nord, 714 rue Cowan et le prix des billets a été fixé à la modique somme de 25 cents. Donnons donc généreusement pour les nécessiteux.

—o—

Assemblée de l'union locale No 418, des lambrisseurs de navires.

Il y aura dimanche prochain, à 8 heures du soir dans la salle des débardeurs, No. 201 rue des Commissaires une importante assemblée de l'union locale 413, des lambrisseurs de navires.

Avis à tous les membres d'être présents sans faute.

Par ordre,
N. LALONDE,
président.

—o—

Réunions ce soir, le mercredi du mois.

—Conseil de District des charpentiers-menuisiers, Temple du Travail.

—Union No. 91 des relieurs, Temple du Travail.

—Union No. 93 des charpentiers en fer, Temple du Travail.

—Union No. 292 des ajusteurs de tuyaux, salle St-Joseph.

—Union No. 21 des mouleurs en fer, salle Richmond.

—Union No. 463 des électriciens, Temple du Travail.

—Union No. 1 des monteurs en chaussures, de la U. S. W., salle Dumont.

HENRI BOURDON.

NE CONFONDEZ PAS

Le nommé Joseph Bérubé, arrêté, sous l'accusation d'avoir sonné de fausse alarmes, n'est pas M. Joseph Bérubé, fils de Philippe Bérubé, de l'hôtel de ville du Mile-End.

LA LUTTE DANS LAFONTAINE

L'EX-ECHEVIN LAVALLEE PARLE HIER SOIR DEVANT UNE REUNION DE PLUSIEURS CENTAINES D'ELECTEURS. — SA CONDUITE PASSEE ET LES CAUSES DE SA DEFAITE.

—:o:—

Nombreuse et enthousiaste assemblée en faveur de la candidature de l'ex-échevin Lavallée, hier soir, à la salle Courville, rue Amherst, où s'étaient réunis trois cents électeurs du quartier Lafontaine.

Plusieurs orateurs ouvriers ont adressé la parole, ainsi que le candidat, l'ex-échevin Lavallée, qui a prononcé un vigoureux discours, pour expliquer comment il fut défait en 1910 et pour rendre un compte public de sa conduite à l'hôtel de ville, depuis onze ans.

L'assemblée était présidée par M. Hercule Dupré. Le premier orateur de la soirée fut M. Narbonne qui a revendiqué pour l'ex-échevin Lavallée le mérite d'avoir été un sincère ami des ouvriers, durant son passage à l'hôtel de ville. L'ex-échevin Lavallée a toujours été pour les travaux à la journée et c'est à lui que les journaliers municipaux doivent d'être payés aujourd'hui $2.00 par jour. Or, comme l'on songe à réduire les gages des journaliers, les ouvriers ont tout intérêt à renvoyer M. Lavallée au conseil, pour qu'il prenne leur défense.

M. Paul-Emile Lamarche, avocat, fut l'orateur suivant. M. Lamarche a fait le procès du Comité des Citoyens et il réclame pour les électeurs de Lafontaine le droit de se conduire eux-mêmes.

Pourquoi, dit-il, se laisser conduire par une organisation politique, quand il s'agit de choisir entre deux hommes également connus. S'il y avait lieu de suivre la direction d'une organisation quelconque, devrait-on suivre celle du Comité des Citoyens, qui a commis la grave erreur d'appuyer en 1910 un candidat qui n'était pas qualifié, ainsi qu'il a été prouvé par les tribunaux de la province?

M. Lamarche dit qu'il s'agit de juger lequel des deux candidats en présence peut le mieux représenter le quartier Lafontaine à l'hôtel de ville. Le Dr Dubeau n'a pas prouvé qu'il était celui-là et s'il n'a que la démolition du mur de la rue Montcalm pour se réclamer de la confiance des électeurs du quartier, il manque plusieurs plumes à son chapeau.

L'orateur fait l'éloge de l'ex-échevin Lavallée qui fut en toute occasion un homme d'initiative et de progrès et qui s'est profondément identifié avec le développement de la métropole. Il fut le père des annexions et ceux qui cherchent à répandre l'impression qu'il y a eu de mauvaises annexions, oublient de dire que les mauvaises ont été faites après que l'ex-échevin Lavallée est sorti de l'hôtel de ville.

"Si donc nous avons aujourd'hui le "Greater Montreal", dit M. Lamarche, c'est à l'ex-échevin Lavallée qu'on le doit et il faut l'appui de son bras vigoureux pour le faire prospérer et grandir."

M. Lamarche conclut en disant que si l'ex-échevin Lavallée a été combattu par le comité des Citoyens, c'est qu'il a refusé de se soumettre à ses volontés et qu'il a préféré s'en rapporter au jugement de ses électeurs. Si ceux-ci se sont trompés en 1910, c'est leur devoir de réparer leur erreur. Il convient de préférer l'homme libre à celui qui est lié au comité des Citoyens, lequel a payé ses frais d'élection. Le suffrage populaire n'est pas né d'hier, dit M. Lamarche, et il est supérieur aux actes des cliques qui obéissent aux dictées des capitalistes.

L'EX-ECHEVIN LAVALLEE

Après M. C. Durocher qui a fait un chaleureux appel à la classe ouvrière, le candidat, l'ex-échevin Lavallée prit à son tour la parole.

"Pourquoi suis-je devant vous, commence par dire M. Lavallée ? Votre échevin pendant dix ans, j'ai été élu quatre fois par acclamation et voilà qu'en 1911, je vous demande de m'élire.

La faute en est à vous et à la loyauté que j'ai toujours eu pour mes électeurs.

L'ex-échevin Lavallée rappelle qu'en 1909 un grand vent de tempête soufflait sur la ville ; la presse tonnait contre les abus de l'administration et le peuple était soulevé. Une enquête royale avait lieu, qu'il avait demandée lui-même avec d'autres de ses collègues. Il n'avait pas peur d'exhiber son dossier et s'il avait eu un reproche à se faire, il ne s'exposerait pas après dix ans de vie publique, à perdre la réputation dont il jouit.

"L'enquête eut lieu, dit M. Lavallée ; avez-vous eu honte de votre échevin ?"

Cris de: "non, non."

L'orateur est fier de dire que jamais une insinuation n'a été faite à cette enquête contre l'intégrité de l'échevin de Lafontaine.

M. Lavallée parla de la création du Comité des Citoyens, qui a suivi l'enquête. Il n'a jamais fait partie de cette association d'hommes, dont la majorité est bien animée, mais qui ont au milieu d'eux des brebis galeuses profitant du mérite de la majorité pour couvrir leurs propres turpitudes. Des candidatures surgirent en 1910 et le comité des Citoyens annonça qu'il appuierait un échevin dans chaque quartier. Il fit annoncer même qu'il appuierait sa propre candidature et il croyait alors que le quartier Lafontaine l'élirait de nouveau par acclamation.

Quelques jours avant la nomination, il fut mandé par M. Hormisdas Laporte, président du Comité, qui lui demanda s'il était prêt à supporter toutes les décisions du Comité. M. Lavallée dit qu'il s'est rappelé alors ses électeurs de Lafontaine et il a dit à M. Laporte que si son passé que ce dernier trouvait excellent n'était pas une garantie suffisante, pour lui faire croire qu'il appuierait les bonnes mesures du Comité, il n'avait qu'à se retirer, car il aurait honte de retourner devant ses électeurs avec un collier au cou.

M. Lavallée dit qu'on l'a accusé de ne pas avoir fait de travail à la dernière élection, mais, il se fiait à la parole du Dr Dubeau qui lui avait déclaré qu'il ne se présenterait que si lui, l'ex-échevin Lavallée, se présentait à la mairie, ainsi que le disait les journaux. Il a compris que la parole du Dr Dubeau ne valait pas mieux que sa qualification, car M. Dubeau se présenta. Il ne resta pas assez de temps à M. Lavallée pour organiser sa campagne. Il se contenta se protester contre la nomination de M. Dubeau et les tribunaux lui ont donné raison.

L'ex-échevin Lavallée traite alors des questions municipales et rend compte de sa conduite au conseil de ville.

Il répond à l'accusation que les annexions ont été cause que les contribuables sont aujourd'hui obligés de payer leurs pavages. Si le trésor public a été obéré au point qu'il faille taxer les contribuables, dit-il, la faute en est aux annexions folles qui ont été faites depuis qu'il n'est plus échevin, où onze annexions furent faites l'an dernier.

L'orateur touche à la question du quo-warranto pris contre lui et il fait l'historique des faits qui ont amené cette action. Il se réclame des jugements des juges Fitzpatrick, Girouard et Archambault qui lui ont donné raison, contre la lettre de la loi, loi qui a été amendée depuis en 1910.

Il dit que la déqualification qui a été prononcée contre lui n'était que pour deux ans, à compter de la commission de l'offense et que ce délai est expiré.

Il conclut en demandant aux électeurs de Lafontaine de le réhabiliter en l'honorant de nouveau de leur confiance.

Ont aussi parlé, M. T. Marsil et autres.

CONVALESCENCE DE SIR A.-P. PELLETIER

(Spécial à la PATRIE)

ATLANTIC CITY, N.J., 22 — Sir Alphonse Pelletier, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, a laissé l'hôpital d'Atlantic City, hier, pleinement rétabli de l'opération qu'il a subie récemment.

LE FILS DE L'HON. M. LEMIEUX VA BIEN MIEUX

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 22 — L'hon. Rodolphe Lemieux, qui était à Québec depuis quelques jours est parti hier après midi pour Ottawa. L'hon. ministre des postes était venu rendre visite à son jeune fils qui était sérieusement malade à la résidence de Sir L. A. Jetté. Le fils de M. Lemieux a pris, depuis lundi soir, un mieux très sensible.

LA FERMETURE DES BUREAUX DE POSTE LE DIMANCHE

WASHINGTON, 22.— Le travail du dimanche dans les bureaux de poste de tout le pays, sera maintenant interrompu, en autant que cela ne retardera pas la transmission des malles, d'une ville à une autre.

Les principaux bureaux ne seront pas fermés tout à fait, car on y fera le travail nécessaire à la décongestion du service et au départ à heure fixe des malles. Le service de livraison spéciale fonctionnera aussi comme par le passé.

MAISONS MODELES POUR LES OUVRIERS

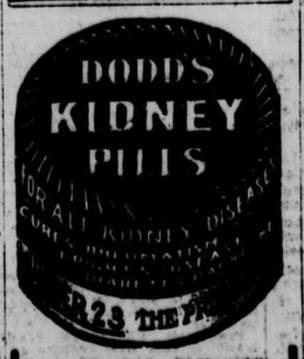
(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 22—Des citoyens éminents de la capitale ont pris l'initiative d'un projet fournissant au peuple de la ville et des environs des maisons pour les ouvriers qui seraient plus en rapport avec leurs besoins et moins dispendieuses. Tous les architectes du Canada seront appelés à concourir. Les plans seront pour des résidences coûtant entre $1,000 et $2,500. On croit généralement qu'on peut obtenir une maison bien meilleure pour les ouvriers que les maisons actuelles qui sont uniformes dans toute la ville et qui comprennent un salon, une salle à manger et une cuisine.

Lorsque ces plans seront reçus, un comité les jugera et le meilleur sera adopté. Des séries de plans et des copies du meilleur seront vendues à un prix nominal.

A LA RECHERCHE DE SES FRERES

M. Joseph Prince, cultivateur de Stanfold, Qué., serait des plus reconnaissants envers celui ou ceux qui pourraient lui fournir quelques renseignements sur les lieux qu'habitent actuellement ses deux frères, Octave maintenant âgé de 50 ans, et Napoléon qui doit être aujourd'hui dans les 48. Tous deux ont quitté leur paroisse natale, il y a 20 ans déjà, pour aller prendre des positions à Ladington Mission, dans l'Etat du Michigan. On n'a eu aucune nouvelles d'eux depuis.



Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

Quand les Chances sont contre vous

Vous pouvez compter sur le SIROP de GRAINE de LIN et de TEREBENTHINE du Dr CHASE pour vous soulager si vous achetez le véritable.

Quelle lutte devez-vous livrer durant l'hiver contre les toux et les rhumes. Les enfants ne se soucient guère de se tenir secs et chauds, et les parents sont ennuyés de les entendre tousser.

Le meilleur préventif contre les résultats dangereux, c'est l'emploi du Sirop de graine de lin et de térébenthine du Dr Chase.

Ce remède est si connu et si universellement employé qu'il nods est presque inutile de vous en vanter les mérites. Mais nous voulons vous mettre en garde contre les imitations et les substitutions.

Lorsque vous saurez qu'il y a sur le marché au moins quatre imitations du Sirop de graine de lin et de térébenthine du Dr Chase, vous ne serez pas disposé à permettre à un marchand quelconque de vous faire accepter autre chose que le véritable sur chaque bouteille duquel se trouve le portrait et la signature de A. W. Chase, M.D., le fameux auteur du livre de recettes.

Les imitations sont vendues d'après la réputation de ce grand remède et non d'après leurs mérites, or pourquoi n'auraient-elles pas un nom qui leur soit propre ?

Par l'emploi du véritable Sirop de graine de lin et de térébenthine du Dr Chase, vous pouvez promptement guérir le croup, la bronchite, la coqueluche, l'irritation de la gorge et les plus graves rhumes et toux. 25 cents la bouteille, grandeur pour la famille, 60 cents ; chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co., Toronto.

Quelques Nouvelles Robes pour la rue sont arrivées Lundi

Et cette annonce a une importance particulière à cause du nouveau style empire dans lequel elles sont dessinées, de l'effet frappant du nouveau corsage, de la beauté de la dentelle garnissant l'empiècement et les manchettes, et plus spécialement encore, de la qualité du drap Panama tout laine dont elles sont faites.

Le prix, enfin, est aussi une attraction..... $22.50



Nouvelles Echarpes de Printemps

Chiffon, peint à la main, et crêpe de Chine dans tous les nouveaux modèles Paisley, ainsi qu'en couleurs unies, depuis $1.00 jusqu'à $8.50

Une nouveauté en chiffon de couleur unie avec centre de couleur et bordure, du nouveau modèle Paisley; dans la nouvelle nuance corail et autres, à $4.50

Aussi un nouveau tissu panier, tout soie, en couleur persanes, avec bordure unie, nommée l'écharpe "Liberté," à... .... $5.50

Echarpes en crêpe de Chine, dans toutes les couleurs unies, 2½ verges de longueur avec ourlet, d'une jolie épaisseur, à... $2.50

Echarpes à chapeaux, dans un grand nombre de nuances persanes et Dresde, bordures unies et centres de fantaisie, en soie Shantung, à $1.25 et $1.50

en soie "Liberté," à $3.00

Bas de Soie pour Dames, $1.00

En pur fil de soie ; noir ou tan ; hauts en double fil de Lille ; épissures aux chevilles ; haut très élastique ; bouts de pied spéciaux, presqu'inusables.

Articles de Toilette

Bâton de savon à barbe William's, grand .... .25
Bâton de savon à barbe William's, petit .... .15
Savon à barbe William's.. .5
Bâtons de savon à barbe Pears .... .25
Bâtons de savon à barbe Vinolia .... .35
Bâtons de savon à barbe Colgate .... .25
Poudre de savon à barbe rapide Colgate .... .25
Crème à barbe Colgate.... .25
Extra beaux blaireaux à barbe, manches solides, .50 à $1.50
Miroirs à barbe .... .22 à $2.25

Encore des Articles de Cou en Dentelle Européenne

Nous venons de recevoir un assortiment complet de nouveautés en dentelle, faites de la plus belle guipure et imitation de dentelles, sets pour paletots, collets hollandais, chemisettes, sets pour robes, stocks et jabots. Tous les prix, variant de .50 à.. .... $3.00

Les nouveautés que nous venons de recevoir sont les nouveaux sets pour robes: Collet Hollandais de tulle oriental et de Dresde reprisés; tous des Jolis coloris; aussi combinaisons de noir et or; ces sets sont les plus nouvelles idées Européennes et sont très dispendieux; variant de prix, de .75 à.. .... $1.25

Le nouveau collet carré avec bouts Pêcheur en guipure et dentelle bébé, prix de $1.50, $1.75, $2.00, et jabots faits de joli linon de toile, garnis de dentelle, de .50 à $1.25

Aussi stocks et jabots attachés, à $1.00 et.. .... $1.25

Un superbe stock et jabot en tulle noir garni de dentelle, à... .... $1.50

BAS D'ENFANTS

3 paires pour .59

Beaux bas en coton à côtes, tan et noir ; pointures 6 à 9½ ; bouts et talons doubles ; hauts élastiques ; un bas très fort et utile ; un que nous sommes fiers de pouvoir vendre à .... .. 3 paires pour .59

Nouvelles Sacoches

Sacoches en veau marin, quelques-unes avec poches à l'extérieur, d'autres avec petite bourse à monnaie à l'intérieur ; couleurs : tan, brun, bleu, vert, noir $1.50

Aussi une nouvelle ligne de sacoches perlées en bleu pâle, mauve, hélio et blanc. Chacune $1.50

FRILLS

Un nouveau lot de dessus de coussins pour broder, étampés sur toile crash, avec frills. Chacun .... .35

D'autres tout brodés, en rouge, vert, mauve, jaune, blanc et bleu. Chacun .... .50

Frills à scrim, 4½ verges de longueur, avec cordon, en rouge, vert, rose, brun et jaune. Chacun .... .40

Occasions dans les Bijouteries

Boutons de manchettes plaqués en or, sertis des plus nouvelles pierres de couleur, chaque paire .... .40

Epingles de sûreté unies, fini doré brillant ou mat, avec joint incassable ; chacune .... .15

Pendant de montre, dernière nouveauté, en cuir ou ruban, chacun.... .75, .85, $1.25 et $1.45

Epingles turban en écaille unie, styles ronds ou carrés. La paire .... .25

Barrette "Evertidy", style de petit peigne, en écaille et ambre .... .15 et .25

Peignes de côtés en nacre grise. La paire .... .25

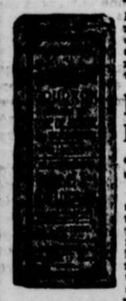
Peigne de chignon en nacre gris .... .25 à .65

The John Murphy Company Limited

MONTREAL, 22 MARS 1911.

Un Cortège deMaladies Suit les Rhumes Négligés

C'est comme ça que commencent les bronchites, les pneumonies et la consomption elle-même.



Les rhumes en diminuant la vitalité du corps le rendent plus accessible aux germes des maladies de tous genres.

LE SIROP MATHIEU

de Goudron et d'Huile de Foie de Morue

arrête le rhume immédiatement. Il fait plus. Il restaure et fortifie à tel point l'organisme qu'il le rend presque complètement inaccessible aux attaques courantes des maladies.

Si vous appréciez la santé et la vigueur arrêtez ce rhume avec du SIROP MATHIEU.

Sirop Mathieu, grande bouteille, 25c.

Cie J. L. Mathieu, Prop., Sherbrooke, Qué.

L. CHAPUT, FILS & CIE., Dépositaires en gros, Montréal.

REVUE MONDAINE

Fiançailles.

On annonce les fiançailles de Mademoiselle Irène Sénécal, fille de M. Simon Sénécal de St-Césaire, avec M. Hector Laferté, avocat, de Québec, fils de M. Joseph Laferté, ancien député de Drummond.

—On annonce aussi les fiançailles de Mademoiselle Yvonne Cauchon, fille aînée de M. et Mme Joseph Cauchon, autrefois, de Winnipeg et petite-fille de feu l'hon. Joseph Cauchon lieutenant-gouverneur du Manitoba, à M. Albert E. Nash, d'Edmonton, fils de M. Robert Nash, de "Woodbauch", Swansea, Angleterre.

—o—

En ville.

—Mlle Irène LeMesurier, de Québec, passe quelques jours en ville, l'invitée de Mme H. LeMesurier, de la rue Hutchison.

—Hon. M. Rodolphe Lemieux, ministre des Postes, était en ville hier et s'est inscrit au Viger.

—M. J. C. Côté, d'Ottawa, est en ville, et loge au "Queens's".

—M. Achille Gagnon, d'Arthabaska, est aussi au "Queen's".

—:o:—

En visite.

—Mademoiselle R. H. Vandal, MM. Eugène Vandal, Arsène et Ernest Sylvestre, de St-Simon, étaient dimanche dernier, à Saint-Théodore d'Acton, les invités de M. Louis Sylvestre.

—:o:—

De retour.

Mademoiselle Berthe Gendron, qui a passé quelque temps en visite chez des amis, à Montréal, est de retour à Ottawa.

A LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 22 — La commission des chemins de fer s'est réunie hier matin, dans les bureaux de la rue Queen et a entendu les plaintes de D. et O. Sproule. Ces derniers disent que le Dominion Atlantic Ry, impose des charges excessives pour le poisson, entre Digby et Saint-Jean; la Algoma Iron Co., de Port Arthur, se plaint que le Pacifique Canadien charge des frais pour garder les wagons sur les voies d'évitement à Port Arthur. La Bell Telephone Co. a demandé la permission d'élever ses tarifs entre Sarnia et Détroit.

La cause de la Iron Co. a été ajourné à cause de l'absence des plaignants; dans la dernière cause, le président Mabee a dit qu'il voudrait que la ville de Sarnia soit représentée.

LE NOUVEAU CABINET RUSSE EST FORME

ST-PETERSBOURG, 22.— M. Stolypine a remis, hier après-midi, la présidence du conseil des ministres à M. Kokovsoff. Le nouveau cabinet se réunira le 23 mars.

Le comte Hendrekoff a visité hier M. Stolypine de la part de l'empereur. A sa dernière audience avec Sa Majesté, l'ancien premier ministre a discuté les affaires d'état, et entre autres choses, il a dit à l'empereur que la Russie n'aurait jamais de bonne flotte tant que l'amiral Voevdsay serait ministre de la marine. L'empereur a paru fort intéressé par cette déclaration.

Le conseil de l'empire a refusé de conférer la franchise aux femmes.

LE COURRIER EST RENVOYE

LONDRES, Ont., 22. — Tout le courrer reçu au bureau de poste pour les dames Call, fameuses par leur agence matrimoniale, est renvoyé à ceux qui l'ont adressé par le département des postes.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER
1-mer-v-1no

TETRAZZINI

ET LE

PIANO HEINTZMAN & CO.



Lisez ce télégramme et voyez comment le "Meilleur Piano du Canada" est apprécié

The Great North Western Telegraph Company of Canada.

CABLE SERVICE TO ALL THE WORLD.

TERMS AND CONDITIONS.

All messages are received by this Company subject to the terms and conditions printed on the back thereof, which terms and conditions have been agreed to by the sender of the following message. This is an unrepeated message, and is delivered by request of the sender under those conditions.

C. F. DUBUC, President. HEAD OFFICE: TORONTO. E. McMICHAEL, Vice-President and General Manager.

Washington, D. C., 19 mars.

Frank W. Healey,
Agent d'ann. de " Tetrazzini ",
Théâtre Princess, Montréal, Canada.

Ayez un piano à queue Heintzman pour Montréal. L'instrument fourni à Toronto était merveilleux et a donné parfaite satisfaction à Mme Tetrazzini et à Benoist, accompagnateur.

W. H. LEAHY, gérant.

5.30 p. m.

Voyez ces fameux Pianos droits et à queue, chez

W. C. LINDSAY, Limited

Magasin Principal, 572 rue Ste-Catherine O. Magasin de l'est, 394 rue Ste-Catherine E

AUSSI MAGASINS A

OTTAWA QUEBEC BROCKVILLE

Ménard et Shaw restent seuls sur les rangs

La partie finale sera jouée ce soir

Qui sera champion de la Ligue de billard de Montréal ?

Après avoir souffert une longue agonie, Théodore Viau, représentant du club St-Denis, a finalement succombé à la tâche, laissant à Shaw et Ménard l'avantage de concourir une dernière fois pour ce championnat si envié. Viau, après qui, la guigne s'était cramponnée depuis quelques jours n'a pu surmonter les efforts constants qu'il dut déployer pour vaincre et ses adversaires et cette malchance constante qui le forcèrent à rétrograder, lui qui semblait devoir conquérir haut la main le championnat de la Ligue de Montréal.

La partie d'hier soir, gagnée par Shaw avec une majorité de 27 points sur un total de 250 points fut l'une des plus médiocres du tournoi.

Le jeu de part et d'autre fut presque nul et vainqueur comme vaincu ne firent aucun prodige. Nous nous rendîmes à la M. A. A. A. pensant assister à un tournoi de tout premier ordre et nous ne vîmes que du billard "carotte" dans la pleine mesure.

Shaw s'appliqua particulièrement à placer la rouge au sud et la blanche au nord, ce qui rendait nécessairement le coup exécuté par l'adversaire extrêmement difficile. On s'explique facilement après cela la pauvreté de la moyenne et la "pénurie" des séries sensationnelles de la veille ou de l'avant-veille. Le jeu de billard est beau et intéressant en tant qu'il est joué d'une façon convenable. La "carotte" n'a pas sa place dans une joûte aussi importante et celui qui la pratique trop ostensiblement, commet une grave erreur en ce sens qu'il prive les spectateurs d'un spectacle agréable qu'on se plaît à admirer.

Il est vrai que pour le prix qu'on paye on ne peut pas trop exiger, mais après tout, ce n'est pas toujours de notre faute.

Au cours du premier cent points, les deux joueurs luttèrent avec tellement de confiance et jouèrent une partie si régulière que l'un était égal à l'autre à cette phase de la joûte.

Malheureusement, à partir du centième point, le jeu devint monotone et plutôt ennuyeux. Shaw jouait tant bien que mal et n'oubliait jamais de laisser à son adversaire, les billes ..... sur la table. Les séries se firent dès lors attendre et la partie se termina sans plus de bruit, Shaw gagna par 27 points.

Si le champion de la M. A. A. A. veut triompher de Ménard ce soir, dans la partie finale, il a grandement besoin d'améliorer son jeu, car il sera sûrement défait.

Environ 300 personnes assistaient à la partie d'hier soir.

SOMMAIRE :

D.-A. SHAW — 4 1 2 0 8 0 0 4 0 0 0 0 0 2 0 2 3 2 1 1 9 12 6 1 0 10 0 1 0 0 4 8
0 7 0 0 2 0 8 0 2 0 0 10 0 5 0 0 0 15 1 17 3 0 7 7 0 9 0 0 0 7 0 0 3 0 0 2 6 11
4 9 2 2 0 0 3 4 3 1 4 0 0 5 8 1 1 0 1 2 2 5 1. Total 250. Moyenne 2.72. Séries 17 15 12.

C.-T. VIAU — 5 6 1 1 4 2 0 3 0 0 2 0 0 0 5 1 0 1 15 0 0 9 0 5 0 4 2 0 2 0 9 1 4 12
0 2 1 1 0 4 0 2 2 2 0 1 0 5 1 0 1 4 0 1 1 0 1 3 1 1 1 1 0 0 0 0 0 5 9 1 2 1 0 2 0 3
1 0 6 2 2 0 0 1 2 8 2 0 10 1 9 0 0 14. Total 228. Moyenne 2.42. Séries 21 15 14.

POSITION DES CONCURRENTS

	G.	P.	Moy.	Série
Ménard, club Canadien	3	1	4.46	37
Shaw, club Montréal	3	1	3.79	23
Viau, club St-Denis	2	3	3.49	36
DeTilly, club DeLorimier	0	3	3.43	32

$100.00 à parier

Nous avons en mains cent dollars à parier qu'Eugène Gauthier jouera pour le National la saison prochaine.

Nous n'avons rien autre chose à dire pour le présent.

Chez les joueurs de Quilles

RESULTATS DES PARTIES JOUEES HIER DANS LE TOURNOI AUX ALLEES PALACE. — UNE PREMIERE VICTOIRE POUR NATIONAL.

LES PARTIES DU TOURNOI

Beaucoup de monde hier soir aux ailles Palace où se jouent les parties du tournoi de quilles.

Les joueurs s'inscrivent de plus en plus dans ces épreuves qui se termineront sûrement par la création de nouveaux records.

Voici les scores des parties qui ont été jouées hier soir :

SERIES OUVERTES

H. Besner	202	
J. O'Hara	201	212
J. P. Lebeau	220	
A. G. Clarke	211	
F. Whittet	226	
J. Sutherland	215	247

SERIES INDIVIDUELLES OUVERTES

C. Tweedie	427
H. Besner	581
A. G. R. Darling	532
A. G. Clarke	644
F. Whittet	497
R. F. Cockburn	480

SERIES DE NOVICES

J. Currie	180
A. Laroche	176
J. Tannenburn	193
R. McGillivray	182
J. Heffernan	201 198

SERIES INDIVIDUELLES, NOVICES

A. E. Bogert	479

LE NATIONAL GAGNE LA PREMIERE

Hier soir, les clubs de quilles National et Royal Canadien ont joué la première partie de la série pour un enjeu quelconque. Les National, plus familiers avec leurs allées propres, vainquirent les Royal par au-delà de 225 points.

Ce soir, sera jouée la seconde partie sur les allées du Royal.

Après la partie, il y aura une assemblée des membres du comité d'organisation de la soirée au bénéfice de la ligue. L'assemblée se tiendra chez M. Bougie, 273 rue des Seigneurs.

Sommaire de la joute d'hier :

ROYAL CANADIEN

Laroche	155	146	161	—462
Bonhomme	178	191	178	—547
Bougie	182	138	147	—467
Mallette	153	156	176	—485
P. Madgin	138	141	191	—470
Byer	163	135	165	—463
Total				2,894

NATIONAL

Lahaise	173	181	202—556
Deschamps	195	159	180—534
Bédard	177	188	187—552
R. Egan	171	159	190—520
Gaudet	158	136	179—473
St-Martin	161	156	170—487
Total			3122

Majorité—228.

AU GYMNASE DU CLUB ATHLETIQUE CANADIEN

Depuis qu'on a inauguré le gymnase du Club Athlétique Canadien, un foule nombreuse de joueurs de billard, de joueurs de quilles et de jeunes athlètes pratiquant la gymnastique, la culture physique, la lutte, etc., se donne rendez-vous chaque jour dans les salles de ce vaste édifice si bien aménagé. L'amélioration est très grande surtout à la salle de quilles et professionnels comme amateurs se lancent des défis, concluent des matches. Le plus intéressant des matches d'hier matin est celui qui a mis en présence l'une de l'autre les deux fortes équipes du Théâtre National et du Nationoscope. La partie a été très animée et les joueurs ont rivalisé d'adresse. L'équipe du Théâtre National avait pour arbitre M. Thériault et celle du Nationoscope M. Beaupré.

Le total des points de l'équipe du Théâtre National a été de 2058 et celui du Nationoscope a été de 2123.

M. Gervais du Nationoscope, s'est classé bon premier avec un score de 517.

MORT D'UN COURSIER CELEBRE

PARIS, 22 — Le fameux cheval de M. Edmond Blanc, "Flying Fox", est mort. Son propriétaire l'avait payé $200,000 et il lui avait gagné $130,000 sur les pistes françaises seulement.

Les Wanderers gagnent la deuxième

ILS ONT LE DESSUS DANS UNE PARTIE JOUEE CONTRE LES OTTAWA ET GAGNENT PAR 8 A 5. — ILS PERDENT LA SERIE PAR 12 A 10.

LES CANADIENS A NEW-YORK

NEW-YORK, 22 — Bien que vaincus par 8 points à 5 par les Wanderers, hier soir, au rond St-Nicholas, les Ottawa, champions de la Ligue Nationale de hockey, ont tout de même gagné la série par 12 à 10 et se trouvent par ce fait même à empocher les $1,000 que présentaient aux champions les directeurs de la patinoire. La partie d'hier soir fut amicale, les joueurs ne cherchant nullement à se faire du mal se réservant plutôt pour Boston où ils doivent jouer ce soir et samedi. 3,000 personnes assistaient à la partie d'hier et manifestèrent plus d'une fois leur enthousiasme, par des hourrahs frénétiques et de chaleureux applaudissements.

Ottawa		Wanderers
Lesueur	Buts	Hern
Lake	Points	Ross
Shore	Cover	Johnson
Darragh	Rovers	Gardner
Walsh	Centre	Russell
Kerr	gauche	Smaill
Ridpath	Droite	Hyland

Referees — Russell Bowie, Montréal Victorias ; Willie Russell, New-York, Hockey Club.

Umpires — Britton et Harmon.

Chronomètreurs — Croker et Sullivan.

1ère période

1—Wanderers	Hyland	6.22
2—Ottawa	Ridpath	19.15

2ème période

3—Wanderers	Johnson	5.20
4—Ottawa	Kerr	17.22
5—Wanderers	Ross	18.10
6—Wanderers	Gardner	18.30
7—Wanderers	Smaill	19.39

3ème période

8—Ottawa	Darragh	2.50
9—Ottawa	Ridpath	3.32
10—Ottawa	Kerr	9.30
11—Wanderers	Johnson	12.45
12—Wanderers	Gardner	16.11
13—Wanderers	Smaill	18.11

Punition — 1ère période, Shore, Smaill ; seconde période, Ridpath, Darragh, Russell, Hyland, Gardner ; troisième période, Shore, Ridpath, Kerr, (5 minutes), Lesueur, Russell, (2).

Athlétisme

LES "FAKERS" PUNIS

COUNCIL BLUFFS, 22 — L. B. Hindman, R. L. Thielman, G. Ryan, T. Davies, C. T. Philipot et W. J. Crammer ont été condamnés à 5 mois d'emprisonnement et à une amende de $1,000 chacun pour avoir organisé des tournois ou événements sportifs dans le but de tromper le public.

Le Hockey

LA DERNIERE PARTIE AU PATINOIR ONTARIO

Il y aura une partie de hockey demain soir le 23 mars, au patinoir Ontario, entre la première et la deuxième équipe des Ontario.

Ces deux équipes ont gagné le championnat dans leur ligue respective. La première équipe, dans la ligue "Suburban" et la deuxième équipe dans la ligue "Metropolitan". Ce sera la dernière chance de voir une bonne partie de hockey cette saison. La partie commencera à neuf heures.

Il y aura du patinage avant et après la joute.

La Lutte

MAUPAS VS. HANSON

LACONIA, N.H., 22 — Emile Maupas, de Manchester, N.H., champion lutteur poids lourds d'Amérique au genre gréco-romain, qui a dernièrement perdu un handicap avec Fritz Hanson, champion welterweight de l'univers au genre libre, se rencontrera mardi prochain, 28 mars, avec ce dernier, à Laconia, N.H., dans une lutte au genre libre, deux dans trois à finir.

Hanson est confiant et est même certain de tomber Maupas deux fois, vu le peu de connaissances que ce dernier possède du genre libre.

D'autre part, on considère cela comme une farce. Jamais, dit-on, Hanson ne tombera le gros "Canayen".

Cette séance promet d'être la plus intéressante encore vue ici.

Il y aura deux ou trois luttes préliminaires où l'on verra aux prises des beaux athlètes de cette ville et de Manchester et Syracuse.

ZBYSCO TOMBE McGRATH

NEW LONDON, 22 — Zbysco a lutté contre Jack McGrath et l'a tombé deux fois en 29 et 12 minutes.

HACK vs ROLLER

KNOXVILLE, 22 — Geo. Hackenschmidt a tombé Roller à la lutte deux fois en 40 minutes hier soir.

Les Records du Champion Ad. Wolgast

A la demande de plusieurs de nos lecteurs, nous publions ci-après, les records de Ad. Wolgast, le champion pugiliste poids léger de l'univers qui a défait en 9 rondes avant-hier, Georges Memsic

Kid Adolph Wolgast

Né à Cadillac Mich., le 8 février 1888. Hauteur 5 pieds 4½ pouces. Pesanteur 132 livres. Nationalité Allemand-Américain

RECORDS

Années	Adversaires		Villes		Rondes
1909					
Janv.	1—Buck Plotell	K	St-Joe, Mo.		5
Janv.	17—Willie Sullwan	K	Milwaukee		5
Janv.	18—Jack Nolan	K	Milwaukee		1
Fév.	14—Harry Baker	W	Milwaukee		10
Mars	30—Jack Redmond	W	Milwaukee		6
Avril	6—Owen Moran	N-D.	New-York		6
Avril	24—Kid Beebe	W	Milwaukee		10
Mai	6—Frankie Neil	W	Milwaukee		10
Mai	26—Jeff O'Connell	W	Fond du Lac		8
Mai	29—Frank Connelly	D	Racine		8
Juill.	16—Chas. Greeley	Exb	Cadillac, Mich.		6
Août	26—Danny Goodman	D	Racine, Wis.		8
Sept.	29—Danny Webster	K	Los Angeles		18
Nov.	13—Bub Robinson	N-D.	Los Angeles		10
Déc.	4—Yg. Kid McCoy	K	Los Angeles		2
Déc.	11—Abe Attell	N-D.	Los Angeles		10
1909					
Fév.	23—Dan Webster	N-D.	Los Angeles		10
Fév.	26—Walter Little	K	Los Angeles		4
Mars	9—Harry Baker	N-D.	Los Angeles		10
Mars	30—Frank Picato	N-D.	Los Angeles		10
Avril	19—Geo. Memsic	N-D.	Los Angeles		10
Juin	5—Tommy Langdon	K	Philadelphie		1
Juin	11—Teddy Peppers	K	Kansas City		10
Juin	19—Tom O'Toole	N-D.	Philadelphie		6
Juil.	13—Bat. Nelson	N-D.	Los Angeles		10
Sept.	1—Tom Murphy	N-D.	Pittsburg		6
Sept.	7—Matty Baldwin	D	Boston		12
Sept.	14—Joe Gallagan	N-D.	Grand Rapids		3
Sept.	15—Pete Savoy	N-D.	Grand Rapids		3
Sept.	16—Eddie Nelson	N-D.	Grand Rapids		3
Sept.	17—Jack Ashley	N-D.	Grand Rapids		3
Sept.	17—John'e Wirth	N-D.	Grand Rapids		3
Nov.	14—Henri Piet	K	Nouv. Orléans		2
Nov.	29—Lew Powell	W	San Francisco		20
Déc.	21—Frank Picato	N-D.	Los Angeles		10
1910					
Janv.	7—Geo. Memsic	N-D.	Los Angeles		10
Fév.	22—Battling Nelson	K	Pt. Richmond		40
Mai	30—Charlie White	Exb	Cadillac, Mich.		6
Juin	10—Jk. Redmond	N-D.	Milwaukee		10
Août	9—Freddie Cole	N-D.	Muncie, Ind.		6
Sept.	29—T. McFarland	N-D.	Fond du Lac		10
1911					
Fév.	4—K'out Brown	N-D.	Philadelphie		6
Mars	3—K'out Brown	N-D.	New-York		10

K—signifie ; Hors de combat. W—signifie ; Gagne.
N-D.—signifie ; Pas de décision. D—signifie ; Nul.
Exb.—signifie ; Exhibition.

De la variété à Jacksonville

UNE COURSE ENTRE HOMMES, CHEVAUX ET MACHINES MECANIQUES GAGNEE PAR CELLES-CI. — RESULTATS DE LA JOURNEE D'HIER.

AU PARC MONCRIEF

JACKSONVILLE, 22. — Au Parc Moncrief hier après-midi, était le dernier jour de grâce accordé aux dames. A cette occasion on avait préparé un programme soigné et très intéressant, par sa variété. Il y avait foule.

En plus des jolies courses de chevaux, il y eut une épreuve entre deux hommes, autant de chevaux et d'automobiles. Les deux hommes eurent à franchir 525 verges, les chevaux, 6 furlongs et les automobiles, 1 mille. Burman qui conduisait une des voitures gagna la course couvrant le mille et 1-16 en 1:07.

Raleigh P. D. gagna le handicap du Ladies Day.

Les autres résultats furent les suivants :

Sommaire :

1ère course, à réclamer, 1 mille 70 verges—1, Barney Igoe, 91, Dunn, even, 3 à 5, 1 à 4; 2, Mason, 96, Byrne, 8 à 1, 3 à 1, 3 à 2; 3, Ruby Knight 86, Hopkins, 9 à 2, 6 à 5, 3 à 5. Temps, 1.46 4-5. Waltz, Ford Bank, Appassionate, Fabersham, Chop Tank, Senator Hubble, Guns Hill, Rake, Glendora ont aussi couru.

2ème course, à réclamer, chevaux de 3 ans et plus, 7 furlongs. — 1o, Jacobite, 110, Byrne, 7 à 2, 9 à 5; 2o Aunt Kate, 108, Wilson, 13 à 5, 1 à 2; 3o, Dolly Bultman, 109, Troxler, 9 à 2, 2 à 1. Temps, 1:28. Lady Orimar, Foteguard, Mae Hamilton, Roseboro, O. K, Herndon, Aphrodite, May Steele ont aussi couru.

3ème course, chevaux de 3 ans, 6 1-2 furlongs —1o, Attentive, 103, Kerner, 2 à 1, 1 à 2; 2o, Scrimmage, 103, Wilson, 10 à 1, 3 à 1, 3o, Judge Monck 103, Burton, 12 à 1, 7 à 2, 7 à 5. — Temps, 1:20 1-5. Imprint, Messenger Boy, Cherokee, Rose, Double Five ont aussi couru.

4ème course, réservée aux mules, 1 mille.—1o, Bad Bill, Mcrisoni; 2o, Simon Slick, O'Connor ; 3o, Molla, Brannon, Temps, 2:08 3-5, Beck, Frank, Jack, Peter, ont aussi couru.

5ème course, Ladies Day Handicap, chevaux de 3 ans et plus, 6 furlongs— 1o, Raleigh, P.D., 109, Davenport, 6 à 1, 6 à 5, 2 à 5; 2o, Van Den, 114, Fain, 11 à 20, 1 à 4 ; 3o, All Red, 102, Kerner, 5 à 1, 1 à 5. Temps, 1:12 3-5. Mexoana, Kingship ont aussi couru.

6ème course, à réclamer, chevaux de 4 ans et plus, 6 furlongs.—1o, Amoret 109, Fain, 16 à 5, 7 à 5, 7 à 10 ; 2o, J. B. Robinson, 104, Davenport, 8 à 1, 3 à 1, 8 à 5 ; 3o, Doltaire, 108, Gross, 12 à 1, 5 à 1, 5 à 2. Temps, 1:13 1-5. Van Laer, Percy Taylor, Danfield Bob, C. Dr Barkley, J. H. Barr, Macais, Judge Lassing, Grandissime, Louise K, Congo, Dress Parade, John Marrs, ont aussi couru.

7ème course à réclamer, chevaux de 4 ans et plus, 1 mille 1-16.—1o, Golden Castle, 111, Fain, 7 à 2, 7 à 5, 7 à 10 ; 2o, Henry Hutchison, 107, Byrne, 7 à 1, 5 à 1, 2 à 1; 3o, Miss Marjorie, 106, Schweitzer, 30 à 1, 12 à 1, 6 à 1. Temps, 1:48 1-5. Mamie Algol, Star Over, Morman, John Patterson, Roseburg II, Don Diaz, Gold Dust, Elizabethan, Christina, ont aussi couru.

Nos sympathies

Nos sympathies les plus sincères à M. Emile Larose et à sa famille à l'occasion de la mort de leur vénérable père, M. F.-X. Larose, décédé hier après-midi.

En mai prochain à l'Arena

LE DOUZIEME CONCOURS HIPPIQUE DE MONTREAL, S'OUVRIRA LE 9 MAI PROCHAIN.— CHOIX DES JUGES ET OFFICIERS DU CONCOURS.

A L'ARENA

Les concours hippiques qui se donnent tous les ans à l'Arena de Montréal, ont été fixés cette année au 9 mai prochain.

Déjà les organisateurs ont fait le choix de ceux qui rempliront les fonctions de juges durant la semaine du 9 mai. Ce grand événement social et sportif sera sous le haut patronage de Son Excellence le gouverneur général, Lord Grey.

Les juges ont été choisis parmi les plus grands experts du genre en Amérique. La liste des prix qui sera publiée prochainement comprend une foule de belles coupes et des primes en espèces que des citoyens intéressés à la cause de l'élevage ont offerts. Voici la liste officielle des officiers et des juges que nous verrons à la tribune pendant les quatre jours de cette grande fête de l'hippisme.

PATRONS

Son Excellence le Gouverneur Général.

Son Honneur le lieut.-gouverneur de la province de Québec.

L'honorable Sir Lomer Gouin.

Lord Strathcona.

L'honorable Sydney Fisher.

L'honorable J. E. Caron, Commissaire de l'Agriculture.

Son Honneur le maire de Montréal.

Son Honneur le maire de Westmount.

COMITE D'HONNEUR

Dr James Bell, Robt. Bickerdike, M.P., Hon. L. P. Brodeur, Dr A. Brosseau, George L. Cains, C. M. Cameron, C. S. Campbell, K.C., A. G. B. Clarton, K.C., Sir Edward Clouston, Bart., Jas. Cochrane, Lennoxville ; George W. Cook, Hon. Jérémie Décarie, K.C., W. M. Dobell, Hon. W. C. Edwards, Rockland, Lt.-col. W. H. Evans, Hon. L. G. Forget, A. F. Gingras, Charles B. Gordon, Sir Hugh Graham, Lt.-col. A. Hamilton, Charles M. Hays, Charles R. Hosmer, James C. King, Dr E. P. Lachapelle, F. Orr Lewis, Godfroy Langlois, M.P.P. Hon. Robert Mackay, A. D. Mactier, Dr A. R. Marsolais, Dr Duncan McEachran, D. Lorne McGibbon, J. Malcolm McIntyre, lieut.-col. F. S. Meighen, H. V. Meredith, F. D. Monk, M.P., Dr Arthur Mignault, Robt. Ness, Howick, Geo. Pepper, Toronto, Hon. juge Robidoux, James Ross, W. G. Ross, Col. A. Roy, M.V.O., A.D.C., A. Haig Sims Sir T. G. Shaughnessy, K.C.V.O., W. B. Smith, lt.-col. Geo. R. Starke, Geo. W. Stephens, L. J. Tarte, F. W. Thompson, F. Howard Wilson.

COMMISSAIRES. —Sir H. Montagu Allan, C.V.O., président ; Archibald Allan, A. Baumgarten, Charles Cassils, Colin Campbell, lt.-col. Geo. S. Cantlie, C. E. Delorme, lt.-col. W. A. Grant, A. Hamilton Gault, Major George R. Hooper, Allan G. Law, Hartland B. MacDougall, Dr Charles McEachran, Bartlett McLennan, W. R. Miller, A. E. Ogilvie, M.P.H., Hugh Paton, lt.-col. E. A. Whitehead, W. J. Morice, Dr H. B. Yates.

COMITE DU CONCOURS. — Dr Chs McEachran, président ; Sir H. Montagu Allan, C.V.O., Colin Campbell, A. E. Ogilvie, M.P.H., Ed. Sheppard.

EXECUTIF.—Ed. Sheppard, président ; W. Northey, secrétaire-trésorier, James Simpson, George W. Gardner, Walter C. Hagar.

JUGES — Purs sang : Eugène S. Reynall, White Plains, N.Y.

Hackneys : James G. Marshall, New-York, N.Y.

Clydes, Shires, Percherons, Ardennais et Drapght Horses : Robert Graham, Bedford Park, Ont.

Chevaux de route : E. C. Leeds, Woodbury, N.J.; DeWitt C. Flanagan, New-York City.

Four-in-hands, Tandems, chevaux sous harnais et ponies sous harnais: Reginald C. Vanderbilt, New-York, N.Y.; E. C. Leeds, Woodbury, N.J.; DeWitt C. Flanagan, New-York, N.Y.

Chevaux de selle et ponies sellés : James G. Marshall, New-York, N.Y.

Chevaux de chasse et sauteurs : Eugène S. Reynal, White Plains, N. Y. R. Lawrence Smith, Smithtown, L. I. F. M. Lowry, Pittsburg, Pa.

Ponies de polo : Eugène S. Reynall, White Plains, N.Y.

Classes militaires : Le major Nelis, St-Jean, P.Q.

Vétérinaire : Dr A. W. Harris, Ottawa, O.

Le Trot

IL EXIGE $40,000

MINNEAPOLIS, 22 — W. Savage, le grand propriétaire de chevaux trotteurs et amateurs réclame de la Compagnie des Messageries Américaines la modique somme de $40,000 parce que Buna Patch, fille du fameux Dan Patch aurait été blessée gravement à la jambe droite durant le trajet entre Chicago et Grand Rapids.

M. Savage prétend que cet accident est dû à la négligence des employés de la compagnie.

La Crosse

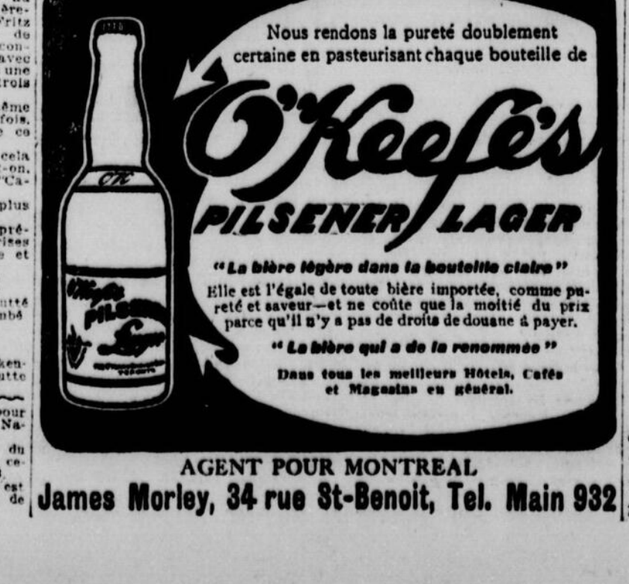
LE CLUB HOCHELAGA

A une assemblée des membres du club de crosse Hochelaga tenue hier soir, les officiers dont les noms suivent ont été élus pour l'année courante :

Président Honoraire, Alb. Pigeon.
Vice-président Hon., Jos. Cardinal.
Président actif, Art. Lauzon.
Trésorier et Asst.-capt., V. J. C. Chabot.
Secrétaire, G. Grondines, 60 Cuvillier
Capt. gérant, Ed. Mamelin, 20 Aylwin.

POUR PREVENIR LA GRIPPE

Le LAXATIVE BROMO QUININE enraye la cause. Il n'y a qu'un seul BROMO QUININE. Voyez la signature de E. W. GROVE. 25c.



AGENT POUR MONTREAL
James Morley, 34 rue St-Benoit, Tel. Main 932

Plus de courses dans l'état de New-York.

NEW-YORK, 22— A une assemblée des représentants du Coney Island Jockey Club, du Brooklyn Jockey Club, de la Westchester Racing Association, du Queen's County Jockey Club, de la Empire City Racing Association, et du Metropolitan Jockey Club, tenue hier, il a été résolu et décidé que les champs de courses de ces diverses associations seraient fermés durant la prochaine saison.

Pas n'est besoin de dire que cette nouvelle a créé toute une sensation.

Le Baseball

CE SOIR AU KASTEL

MM. Lichtenhein, Cushing et Carrington donneront ce soir au Kastel, aux membres de la presse, un dîner intime.

LES CHEMISES
QUE NOUS VENDONS

Sont faites exclusivement pour notre propre commerce et sont la meilleure valeur qu'il y ait en ville. Vous pouvez en avoir la preuve si vous le désirez. Prix : 85c, $1.00, $1.25.

R. J. Tooke, Limited, Rues St-Jacques et Ste-Catherine.



Ce que Signifie le Prix Marqué sur les Chaussures SLATER

SAUVEES DU VIEUX STOCK

Les Chaussures Slater

A DES PRIX REDUITS



Pour la première fois de votre vie, et pour la première fois dans l'histoire de la maison Slater, vous pouvez acheter des chaussures Slater à des prix réduits.

Et ceci a plus d'importance qu'une vente à réduction ordinaire. Des chaussures qui viennent on ne sait d'où, peuvent être marquées plus cher pour être ensuite marquées moins cher ; de fait les deux prix sont souvent marquées en même temps par les marchands. Mais les chaussures Slater ont une marque certaine et leur valeur réelle est étampée sur chaque paire par les fabricants. Cela est une garantie qu'elles valent bien le prix. Il n'y a pas de barguignage, ni d'escamotage. Chaque chaussure avec sa marque est une chaussure Slater avec valeur authentique.

A la demande de 500 vendeurs de chaussures Slater, quand ils eurent reçu nos nouveaux modèles de printemps et d'été, la Slater Shoe Company a autorisé cette vente.

Elle aura lieu en même temps dans 500 villes ou villages et plus de $2.000,000 de chaussures seront écoulées cette semaine pour faire place aux changements radicaux qui caractérisent les nouveaux modèles Slater.

Et cependant toutes ces chaussures sont encore en vogue. Il n'y en a pas de moussues. Il y a des grandeurs pour tout le monde, dans quelqu'une des formes.





The Slater Shoe Stores

225 RUE ST-JACQUES, McCRUDDEN & THOMPSON, (en face de la ruelle Dollard)
440 RUE STE-CATHERINE OUEST, CASSELMAN & THOMPSON (en face du magasin John Murphy)
95 BOULEVARD ST-LAURENT, NAP. DORVAL (entre les rues Craig et Vitré)
441 RUE STE-CATHERINE EST, LEDUC & BORDELEAU (au coin de la rue St-Christophe)
244 RUE ST-JOSEPH, (Lachine) P. DONNELLY
1803 RUE NOTRE-DAME OUEST, (St-Henri), A. LASALLE.

SANTAL MIDY

Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiats et les injections.

183-p.ser-jne

JEUNES GENS

Pour Gonorrhée et Ecoulements prenez le Spécifique Okay de Pabst. Le seul remède qui guérit toujours quelle que soit la durée ou la gravité du cas. Les résultats obtenus par son emploi vous étonneront. Absolument sans danger, empêche les rétrécissements et peut se prendre sans aucun inconvénient ni suppression de vos occupations. PRIX . . $3.00

Agents, LECOURS & LANCTOT, Montréal

262-j-n-e

Soulagement Instantané pour les Maux de Pieds

Vos pieds endoloris, sensibles et enflés guéris chaque fois. TIZ guérira les pieds malades, peu importe ce qui les fait souffrir.



Les hommes de police du monde entier emploient TIZ. Ils se tiennent debout tout le jour et connaissent réellement ce que sont des pieds endoloris, sensibles, qui transpirent et sont enflés. Ils emploient TIZ parce que TIZ guérit leurs pieds instantanément. Il les tient en parfaite condition. Lisez ce que dit ce constable: "J'ai été étonné et ravi d'avoir fait usage de TIZ pour mes pieds sensibles. Je ne sais comment assez vous remercier pour cela. Il est meilleur que les poudres et les emplâtres. Je puis tenir mes pieds en parfaite condition. Croyez à ma profonde gratitude pour le bien que m'a fait TIZ. Je suis constable et me tiens debout toute la journée." — Emsy Harrell, Austin, Texas.

Vous n'avez jamais employé auparavant rien de semblable à TIZ pour vos pieds. Il diffère entièrement de tout ce qui a été vendu jusqu'ici.

TIZ n'est pas une poudre. Les poudres et autres remèdes bouchent les pores. TIZ chasse toutes les exsudations empoisonnées qui causent les maux de pieds et c'est le seul remède qui le fasse. TIZ nettoie chaque pore et rend les pieds en parfait état — vos pieds.

Vous ne bolterez plus jamais, votre figure ne se contractera plus sous l'effet de la souffrance et vous oublierez vos cors, vos oignons et vos callosités, vous vous sentirez une personne toute rajeunie.

TIZ est fabriqué seulement par Walther Luther Dodge and Co., Chicago, Ill., et est en vente chez tous les pharmaciens, à 25c la boîte.

LE RIFLE ECZEMA Mal de barbe, plaies, démangeaisons et autres maladies de la peau guéris en peu de temps par la **Pommade Antiseptique Rameau.** Ce remède infaillible, préparé d'après la méthode du célèbre Pasteur, est absolument inoffensif et réussit toujours. Nous avons de nombreux certificats constatant l'efficacité de la **Pommade Antiseptique Rameau.** Entr'autres un cas d'eczéma de plusieurs années, guéri en huit jours, et une foule d'autres. Dans toutes les pharmacies. Par poste 50c et $1.00.

Cie Pharmaceutique Rameau, Limitée, 310 rue Ste-Catherine Est, Montréal. Etats-Unis: Geo. Mortimer Co, 212 Milk St, Boston.

Le Chocolat Ramsays Entretient l'Amitié

Mar-Mer-et Sam.

Appointements par téléphone Est 3208. Heures de bureau de 9 a.m. à 5 p.m.

La Vue parfaite pour Tous !

Correction absolue de toutes les défectuosités de la vue, telles que Hypermétropie, Myopie, Astigmie, Presbytie, etc.

Examen gratuit scrupuleusement fait par les méthodes les plus scientifiques et les plus modernes, à

"L'Optique Medicale"

130 Sainte-Catherine Est, coin Sainte-Elisabeth.

Pharmacie Henri Lalonde

Seul endroit à Montréal, où se trouvent les fameux verres "Silico", les plus limpides, les plus doux à l'oeil de tous les verres connus.

Assortiment considérable de lunettes, longues-vues, cameras, baromètres, thermomètres, etc.



NOUVELLES DES CAMPAGNES

ECHOS DE PARTOUT

BAGOTVILLE.

Est décédé, il y a quelques jours, après deux mois de maladie, M. Charles Auguste Perron, de la rue Victoria. Son service et ses funérailles ont eu lieu lundi, le 13 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le défunt était le fils de M. Alfred Perron, du même lieu, et était âgé de 21 ans. M. Perron était incontestablement l'un des jeunes gens les plus estimés de la paroisse. A cause de ses qualités de cœur et l'esprit, ses goûts "sportiques", son étudition et sa conversation aimable, il était recherché partout; aussi laisse-t-il beaucoup d'amis et d'admirateurs. Le défunt était le frère de M. Joseph Perron, de Montréal, voyageur de commerce.

—Les exercices des Quarante-Heures ont eu lieu, ici, les 14, 15 et 16 courant. Parmi les prêtres étrangers on remarquait Mgr Bellay, et les RR. MM. Hilaire Marceau, Onésime Lavoie, Paul Lavoie, Arthur Landriau, Arthur Verreaux, Jos. Lemieux.

BAIE SAINT-PAUL.

Dans le courant du mois dernier, mourait en cette paroisse, un de nos braves citoyens, Michel Tremblay, rentier, époux de Sophie Boily. Il était le frère de M. Jean Tremblay, agent pour la Cie. Williams, et de Eloi Tremblay, industriel de Nicolet. Le défunt était aussi frère de la Révde. Sœur Marie-Elisabeth-de-Hongrie, petite franciscaine de Marie de la Baie Saint-Paul, et de M. J. Tremblay, briquetier, de Montréal, et de Mme Art. Gobeil.

M. Tremblay était très estimé de ses concitoyens, et bien connu dans tout le comté de Charlevoix. Son cœur charitable le faisait appeler l'ami des pauvres. Voici ce qu'il disait quelques instants avant de mourir: "Chère épouse, je meurs, mais je veux que ma maison reste la maison des pauvres."

Son service, dans la magnifique église de la Baie St-Paul, fut chanté par M. l'abbé J. Dumas, curé, assisté de ses deux vicaires, MM. les abbés Ths. Tremblay et M. Gravel, comme diacre et sous-diacre.

En même temps que le service deux messes Basses étaient dites aux petits autels par MM. les abbés J. Bouchard, aumônier de l'hospice Ste-Anne, de la Baie St-Paul, et J. Allard, curé de St-Placide.

Conduisaient le deuil: MM. J. Tremblay, son fils; M. J. Tremblay et M. T. Laforêt, neveux du défunt.

Portaient le corps: MM. J. Tremblay, C. Tremblay, E. Tremblay, frères du défunt, et Ed. Simard, son beau-frère.

Portaient les coins du drap: MM. A. Boily, F. Boily, C. Tremblay, ses beaux-frères, et Ed. Potvin, son voisin.

La cérémonie funèbre fut organisée par MM. Art. Gobeil, son gendre, et Chs. Tremblay, son frère.

Parmi les nombreux bouquets spirituels offerts à la famille pour le repos de l'âme du défunt, citons entre autres: Les RR. Frères Maristes de l'Académie St-Joseph de la Baie St-Paul, Art. Gobeil, son gendre; Lorenzo Gobeil, son petit-fils; E. Tremblay, son frère, et Lorenzo Frénette, de Québec, gérant de la Cie. Singer.

Les nombreux amis qui assistèrent à ses funérailles et qui se pressèrent autour de son cercueil indiquaient bien que c'était réellement un bon ami qu'on allait conduire à sa dernière demeure.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

PRIX REDUITS PAR LE G.T.R.

Le chemin de fer Grand Tronc vendra des billets de passage simple, pour colons, en deuxième classe, via Chicago, pour Portland, Vancouver, Victoria, et autres endroits de la côte nord du Pacifique, au prix spécialement réduit de $47.70, ainsi que pour San Francisco, Los Angeles, San Diego et Mexico City au prix réduit de $49.00. Bons jusqu'au 10 avril inclusivement. Pour plus amples détails, voir autre page. 15j.n.o.

GENTILLY.

Le 6 courant ont eu lieu le service et la sépulture de feu Isidore Poisson, le défunt était âgé de 79 ans.

—Recommandés aux prières, dimanche dernier comme dangereusement malades, Madame Jos. Lauzé et M. Télesphore Lebœuf tous deux avancés en âge.

—Lundi le 27 février a eu lieu le mariage de M. J. Morcault avec Mlle Ursule Dessalliers, fille de Narcisse.

LAPRAIRIE

Lundi dernier, à la salle du conseil du Comté, eut lieu une assemblée régulière du conseil de la Paroisse de Laprairie; plusieurs questions importantes y furent discutées, entre autres celle d'envoyer quelques délégués se joindre à ceux des autres paroisses intéressées dans le projet de la Route Internationale; on parla beaucoup sur l'état dans lequel on entretenait les chemins et enfin on discuta le projet de reconstruction du pont du Portage.

Le même jour et au même endroit les échevins de la ville se réunissaient On accorda les licences aux quatre hôtels actuels; il fut question d'acheter des fanaux pour l'éclairage des rues; puis on nomma aussi quelques échevins devant accompagner la délégation auprès du Premier Ministre du Canada.

—Jeudi dernier plusieurs amies et amis se réunissaient chez M. R. Beauvais, pour fêter l'anniversaire de Mlle Armande Beauvais; inutile de dire que le tout fut préparé sans qu'elle en eût mot, aussi fut-elle très touchée de cette marque d'amitié, et sut répondre aux souhaits qui lui furent présentés avec amabilité, et l'on fit de la musique et du chant, et l'on s'amusa...

Cette semaine nous avons la neuvaine annuelle à St-François Xavier; beaucoup de personnes en profitent pour faire leurs Pâques.

ST-OCTAVE DE METIS

Le 4 mars ont eu lieu les funérailles de Mlle Alphonsine Brient, fille de M. Joseph Brient. Elle était âgée de 19 ans.

—Le 13 mars ont eu lieu en cette paroisse les funérailles de Dame Octave Richard (née Henriette Lizotte); elle était âgée de 61 ans.

— Est décédée à St-Rémi de Price Mill le 4 mars, Dame Joseph Nadeau, (née Marie Fortin); elle était âgée de 26 ans.

— Le 13 mars est décédée à Price Mill Mme Louis Guérin (née Maria Deschamplain), âgée de 41 ans. Elle laisse un époux inconsolable et une nombreuse famille.

A toutes ces familles éplorées, nos sympathies.

—M. et Mme Joseph Sargery comptent un membre de plus dans leur famille, dans la personne de Marie Armandine, née le 8 mars. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Bérubé, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations.

ST-AIME.

Mercredi, le 15 mars, aura lieu au collège, une soirée littéraire, dramatique et musicale. Le Rév. M.-P. Arpin, professeur au séminaire de Nicolet, et ancien élève de St-Aimé y donnera une intéressante conférence sur l'"Occultisme et la Controverse".

Les élèves exécuteront un très beau programme musical, et interpréteront une opérette tragique en deux actes intitulée "La Cabane du Pêcheur". La scène se passe sur la plage napolitaine. Nul doute qu'il y aura foule pour entendre le savant conférencier, et en même temps pour applaudir avec efforts des collégiens qui savent toujours intéresser.

Votre peau est-elle en feu ?

Vous semble-t-il impossible d'endurer une minute de plus cette terrible démangeaison ?

Qu'elle DOIT être apaisée ?

Qu'il vous FAUT du soulagement?

Prenez un mélange d'huile de pyrolle, thymol, et autres ingrédients calmants tels que compos's seulement dans la prescription D.D.D.

La première goutte ARRETE instantanément cette affreuse brûlure !

La première goutte apaise et guérit !

La première goutte vous donne une sensation de confort que vous n'avez pas éprouvée depuis des mois, peut-être des années.

Croyez-en notre parole.

Prenez une bouteille de $1.00 ou une d'essai aujourd'hui. Ecrivez aux Laboratoires D.D.D., Dépt. M. P., 49 rue Colborne, Toronto, et ils vous enverront une bouteille d'essai gratuitement.

(En vente dans toutes les pharmacies.)

"SALADA" CEYLON TEA

Pourquoi vous servir de thés colorés et falsifiés du Japon, lorsque vous pouvez avoir le thé naturel vert "Salada", qui est pur et propre, sans couleur et d'un arome délicieux.

En paquets scellés seulement. Dans les épiceries partout.

LA CHASSE AUX PHOQUES SERA MAUVAISE

ST-JEAN, Terreneuve, 22. — Des marconigrammes reçus de la flotte qui est partie pour la chasse aux phoques indiquent que la saison ne sera pas fructueuse à cause de l'abondance des glaces. Quatre des steamers qui sont partis le 13 mars se sont rendus dans le golfe Saint-Laurent et un seul a eu du succès. Les quinze autres steamers chassent sur les côtes du Labrador. Dix d'entre eux sont encore vides.

L'OEUVRE DE PACIFICATION DE LIMANTOUR

MEXICO, 22. — Senor Limantour a commencé hier sa tâche de pacificateur et il a averti le peuple du Mexique que chaque jour la révolution augmente le danger de complications internationales. Il l'a exhorté à se rallier autour du président Diaz et il a déclaré que le gouvernement ne pourrait entrer en négociations avec les rebelles tant que ceux-ci ne déposeraient pas les armes. Il a déclaré que la rumeur qu'il était porteur de propositions de paix des Madero ou qu'il avait l'intention de prendre la présidence du pays, est une absurdité. Il a eu une entrevue avec le président Diaz, hier soir.

ARRESTATION DE DEUX APACHES

Lundi soir, un brave Italien allait son petit bonhomme de train avec sa femme rue Ste-Catherine ouest, près St-Urbain, lorsqu'il fut assailli par un de ses compatriotes, Joannes Roscio, assisté de Danio Scalla. Les cris de celui qu'on allait égorger amenèrent immédiatement sur les lieux les constables Pichette et Robitaille. Ils mirent sous arrêts les deux apaches. Hier avant midi, devant le recorder, ces dignes tristes sires se sont reconnus coupables de port d'armes illégal. Ils recevront leur sentence le 23. Roscio aura en outre à répondre à une accusation de voies de faits graves. Roscio et Scalla ne sont arrivés de Cobalt que depuis quelques jours.

LES BEBES DELICATS ONT BESOIN DES TABLETTES BABY'S OWN

Mme H. L. Boone, Tay Mills, N.-B., écrit: "Je crois que les Tablettes Baby's Own sont un excellent remède à garder à la maison et je ne voudrais pas m'en passer. Mon bébé n'était pas précisément malade, mais était très délicat; je lui fis prendre les Tablettes et elles l'ont rendu fort et bien portant". Tel est le témoignage de milliers de mères. Les Tablettes Baby's Own font toujours du bien — elles ne font jamais de mal. On peut les donner à l'enfant le plus jeune, car elles sont garanties, par l'analyste du gouvernement, ne pas contenir de drogues dangereuses. Ne donnez jamais de "calmants" au bébé — cela ne contribue qu'à le droguer. Donnez-lui un remède qui agira sur la cause du mal. Un remède qui renforcera son estomac, règlera ses intestins, adoucira son haleine et le rendra gai, bien portant et fort — donnez-lui les Tablettes Baby's Own. Elles sont vendues par les marchands de remèdes ou à 25c la boîte par la Dr Williams' Medecine Co., Brockville, Ont. 23-P-H



Mme GUILLAUME LEBEL

MM. Boivin, Wilson & Cie, Montréal.

Messieurs,

J'étais d'une grande faiblesse, malgré les nombreux remedes dont je faisais usage. J'étais bien découragée. A ce moment ma mere vint me voir et me conseilla de prendre du VIN ST. MICHEL. J'en achetai d'abord une bouteille. Je m'apercus que je prenais des forces. J'en achetai alors quatre bouteilles et je n'étais pas arrivée au bout de ma provision que mes forces m'étaient revenues et je me sentais en état de faire face à mes occupations sans fatigue. Je puis donc certifier que c'est le VIN ST. MICHEL qui m'a rendu la santé. Je le recommande à toutes celles qui se trouveront dans le meme état que moi. Je vous envoie ma photographie comme preuve de ma guérison.

Comptez, Messieurs sur ma reconnaissance.

Mme Guillaume Lebel, St. Honoré, Co. Témiscouata.

EN VENTE PARTOUT

BOIVIN, WILSON & CIE

SEULS AGENTS

520 RUE ST. PAUL MONTREAL.

Le Vin qui Guérit

Femmes faibles, débilitées par la maladie, l'excès du travail, les soucis du ménage, les nuits sans sommeil aussi bien que par les exigences de la vie mondaine—vous reprendrez Forces et Santé en faisant usage du

Vin St. Michel

Le meilleur fortifiant, le reconstituant par excellence des constitutions affaiblies.

Le VIN ST. MICHEL

Se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.



Gail Borden

LAIT CONDENSE MARQUE EAGLE

Pour Gateaux, Puddings et desserts

WM. H. DUNN, AGENT.



POUR EMBELLIR LA PEAU ET LE TEINT

Sans fard ou poudre de toilette ni aucun remède interne.

UNE BOUTEILLE D'ESSAI GRATIS

A tous ceux qui en font la demande, pour prouver que la plus vilaine peau peut reprendre et conserver toute sa blancheur, sa douceur et sa fraîcheur de jeunesse et que le teint le plus basané peut redevenir et rester clair, velouté et couleur de rose. Qui que vous soyez, si votre visage est enlaidi, et si vous êtes ennuyé et affligé par des boutons, des taches jaunâtres, du masque, des rousseurs, des pustules, points noirs, rides, la peau farineuse ou huileuse, acceptez donc notre offre. Aujourd'hui même, envoyez-nous vos noms et adresse, avec 10c pour frais de distribution, et nous vous l'enverrons n'importe où, sans autre frais, une bouteille de ce célèbre embellisseur qui se nomme LAIT DES DAMES ROMAINES, surnommé "Nourriture de la peau". Adresse: COOPER AND CO., Dépt. 64, Montréal. Le lait des Dames Romaines se vend partout à 50c la bouteille, qui peut durer 4 mois.

GRATIS

Brochure traitant des

MALADIES des FEMMES

Périodes douloureuses, Retards, etc.,

Traitement LOBEL, 568, rue St-André

MONTREAL, CANADA.

L-Mer-S

Pâte Repandue— C'est du COMMON SENSE!

Si une maison est envahie par les punaises, les coquerelles et autre vermine semblable, servez-vous du Common Sense, pâte pour la vermine. Les punaises, les coquerelles, etc., en mangent avec avidité et c'est leur dernier repas.—25c, 50c et $1.00 chez tous les marchands.

Rappelez-vous! Deux sortes

1. Common Sense pour les rats.
2. Pour les Punaises et les Coquerelles.

Chez tous les marchands et de COMMON SENSE MFG. CO., 381 rue Queen ouest, Toronto, Ont.

EUCHRE A VIAUVILLE

Jeudi prochain, le 23 mars, en la salle de l'école St-Paul, Deuxième Avenue, Maisonneuve, l'Association St-Jean-Baptiste de St-Clément de Viauville, donnera un grand euchre, sous le bienveillant patronage de M. l'abbé L.-A. Dubuc. Les services de la fanfare, sous l'habile direction de M. le professeur Marchand, ont été retenus pour cette occasion.

De riches et nombreux prix sont destinés aux heureux gagnants de la partie de cartes, qui commencera vers huit heures. Tous les Canadiens-français sont invités à se rendre à cette soirée agréable et à aider ainsi cette œuvre vraiment nationale.

SCANDALE DANS L'ARMEE RUSSE

SAINT-PETERSBOURG, 22.—Les bureaux centraux de l'artillerie ont été soumis à une sévère enquête par une commission présidée par le sénateur Garin. De grandes irrégularités ont été découvertes et les généraux Efimovitch, Gerdt et Agranovitch et le colonel Daniloff perdront leur grade. Ils seront aussi traduits devant la cour criminelle.

Feuilleton de la PATRIE

LES DRAMES DE LA FRONTIERE

Par JULES MARY

Reproduction et Adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

58 (Suite)

—Je ne crois rien.. je cherche.... t je voudrais vous précautionner, ans votre intérêt, contre les soupons que votre attitude en ce jour, à, vos actes et vos paroles ne manqueront pas de faire naître...

—Monsieur, dit Renaud qui se possédait entièrement, je vous jure que ce n'est pas moi qui ai tué M. le Lilienthal..

—Le meurtrier ?

—Ce n'est pas à moi qu'il appartient de vous le dénoncer..

M. de Saint-Cast tressaillit. . .

—Le connaîtriez-vous ? Serait-ce Lucas Giraud, peut-être ?

—Je ne connais pas le meurtrier et j'ignore pourquoi vous pensez à Pervenche.

—Je vous ai prévenu tout à l'heure que vous vous trouveriez dans une situation périlleuse, si vous vouliez vous obstiner dans votre silence...Je poursuis mon résumé : vous avez quitté Haute-Goulaine vers dix heures..Vous avez mis deux heures à pénétrer à la Faloise alors que, de votre aveu, il vous eût fallu vingt minutes pour ce trajet, en venant de l'Ancien-Manoir. . .C'est durant ce temps que vous avez pu rencontrer Lilienthal. .Là est le péril...Je désire vous donner tout de suite, avant de poursuivre mon enquête, le moyen de vous épargner de gros ennuis...En ces deux heures de votre vie, pendant cette soirée, qu'avez-vous fait ?...Il est bien évident que vous n'aviez pas d'autre but que de gagner la Faloise, pour vous mettre à l'abri auprès de votre oncle, et vous y reposer de tant d'émotions. . Au lieu de venir à la Faloise, vous avez passé deux heures mystérieusement, à quoi faire ?

—J'ai déjà répondu.

—Je n'insiste pas. J'ai accompli tout mon devoir de juge, de juge conciliant, qui désire éviter de grands scandales, peut-être de grands malheurs..

M. de Saint-Cast se leva, marcha fiévreusement dans le salon.

Il avait une résolution à prendre. Il hésitait.

—Il va m'arrêter peut-être, se disait Renaud.....En ce moment, mon sort se décide.

Mais le juge ne se sentait pas suffisamment armé pour une mesure aussi grave que celle d'accuser publiquement—par une arrestation— le jeune homme, connu, estimé, aimé, presque populaire, des deux côtés de la frontière.

Il lui manquait, dans son enquête, quelque chose comme une soudure qui eût coordonné certains faits, certaines idées, qui eût fait prendre corps à certains soupçons...un rien pouvait faire naître la lumière....ce rien lui échappait..

Curieusement, mais vraiment angoissé, Renaud, suivait sur le visage du juge le travail de ces irrésolutions, le heurt des indécisions, la lutte du pour et du contre.

Brusquement, M. de Saint-Cast :

—Vous haïssiez Lilienthal ?.Pourquoi ?

—Lilienthal est mort ! dit Renaud, avec un calme étrange. Et je vous jure qu'en ce qui me concerne, je ne sais plus s'il a existé.

Geste de colère chez le juge.

Il murmure entre ses dents:

—Oh ! je finirai bien par savoir!

Et le même geste congédie Renaud qui sort en se disant :

—Il ne m'arrête pas aujourd'hui, mais ça ne tardera guère.

X

L'ARESTATION

Les vêtements de Pervenche, ceux de Line, avaient été saisis par M. Falkenhein; les vêtements de Renaud avaient été saisis et mis sous scellés par M. de Saint-Cast, le tout pour être soumis à une analyse attentive et méticuleuse des experts chimistes de Nancy, commis à cet effet.

En outre, l'uniforme de Lilienthal avait été envoyé au parquet de France par les soins du juge d'instruction allemand.

On attendit assez longtemps le résultat des expertises; les savants qui en étaient chargés ne voulaient remettre leur rapport qu'en toute certitude, afin d'éviter les discussions si fréquentes en pareil cas, et rendre toute erreur impossible.

Les trois premiers vêtements examinés, et malgré le lavage qu'avait subi le linge de Lucas Giraud, présentèrent les mêmes observations et les mêmes caractères.

Tous trois avaient été souillés par le sang humain..

Tous trois, par le sang du même homme.

L'analyse des taches relevées sur l'uniforme de l'officier démontra que le sang était le même que celui des trois autres costumes civils.

Et la conclusion était que le sang analysé était celui de Lilienthal.

Conclusion déconcertante, certes, à laquelle M. de Saint-Cast et M. Falkenhein, s'attendaient peut-être, mais qui n'était point faite pour jeter de la clarté dans l'affaire, déjà très embrouillée par elle-même.

M. de Saint-Cast se perdait en conjectures.

Y avait-il donc trois meurtriers, trois complices?

Pouvait-on s'arrêter à une pareille supposition alors que, parmi ces trois complices se trouvait une femme.. une enfant.

Et cette enfant, une aveugle ! ..

Or si le sang trouvé sur les vêtements devait servir de base à une accusation, il n'y avait aucune raison pour accuser les deux hommes en épargnant Line !

Celle-ci, comme Renaud et Pervenche, avait été prise en flagrant délit de mensonge; on ne ment point par plaisir; et, si elle avait menti, c'était donc par intérêt et pour cacher une vérité dont la révélation eût été accablante.

Tout cela, hypothèses, raisonnements de hasard et subtilités, se disait le juge perplexe, que Pervenche, que Line aussi connaissent le meurtrier... Est-ce l'un des trois ? Et ce meurtre, dans quel but ?..... Pour quelle vengeance ?... Si Renaud et Pervenche sont complices, Renaud a donc aidé Pervenche à châtier l'officier... et, pour une injure qui ne lui est point personnelle le jeune homme serait devenu un assassin ?

Il haussa les épaules.

—Peut-on s'arrêter à pareille idée? Et, pareillement, Pervenche aurait donc voulu aider Renaud à venger un outrage... problématique. Et Renaud aurait augmenté la gravité de ce meurtre en le doublant d'une lâcheté et d'un guet-apens ? Est-ce possible ? Non...

Des jours et des jours s'écoulèrent. L'enquête restait ouverte, avivée presque quotidiennement par les discussions passionnées auxquelles elle donnait lieu en Allemagne et en France. L'affaire, au bout de deux mois, restait d'actualité comme au premier jour. Le soupçon du juge, suspendu, flottant, incertain sur trois têtes... sur Line, sur Pervenche, sur Renaud.

Si Pervenche, seul, eût été souillé du sang de Lilienthal, M. de St-Cast n'eût pas hésité à le faire arrêter, car la conviction se serait formée en lui que le noué avait voulu châtier l'officier de sa brutalité.

Mais Renaud ?... Il fallait donc conclure, pour le fils de Sauvageot, qu'il avait tué, simplement parce qu'il avait trouvé Lilienthal possesseur d'une lettre d'amour écrite à Josette ?... On n'assassine pas pour un pareil motif... On se bat en duel ... ou bien, on méprise...

Vraiment, M. de Saint-Cast s'y perdait.

Ce qui lui manquait, c'était la soudure... réunissant tous les éléments épars... et il la cherchait, la demandait... sans rien voir venir, ni de France, ni d'Allemagne...

Et il commençait à s'énerver et à perdre son sang-froid devant le mutisme obstiné des deux hommes et de l'aveugle, refusant d'expliquer comment, en cette nuit lugubre, le sang de Lilienthal les avait tous trois marqués sinistrement...

C'avait été une vie d'angoisse dans les premiers temps...

A la Faloise, l'alarme avait été chaude, et chacun s'était attendu, de jour en jour, de semaine en semaine, à une catastrophe...

Le soir chacun se couchait en pensant :

—Ce sera pour demain, les gendarmes.

Le lendemain arrivait et les gendarmes demeuraient invisibles...

Alors, on respira... Les figures redevinrent plus sereines... les yeux moins apeurés..... des sourires reparurent, même, parfois, sur les lèvres fatiguées.

On entendait bien encore des grondements de tonnerre, mais très loin, très loin. L'orage passait. Il avait été terrible, mais la foudre n'était pas tombée.

Pervenche et Renaud, prévenus par le juge d'avoir à se tenir à sa disposition, n'avaient pas encore pu exécuter leur projet de s'engager dans la Légion étrangère.

Ils patientaient... Puis, se sentant soupçonnés malgré tout, ils n'avaient garde de donner prise à un soupçon plus grave en quittant la Faloise...

Seule, Josette restait triste...avec des yeux hagards... et tous les jours plus silencieuse.

Un jour que Renaud et Josette étaient près de la grille d'entrée, ils entendirent le roulement d'une voiture sur la route, malgré la neige dans l'épaisseur de laquelle le bruit s'étouffait. La voiture prit l'avenue qui conduisait à la Faloise.

Renaud se pencha et tressaillit.

Sur le siège, il y avait, près du cocher, un gendarme... Et par la portière, une tête se pencha, coiffée d'un képi. Dans la voiture, il y avait un autre gendarme.

—D'autres malheurs, Josette... tu vois.. je les avais prévus...

—Que dis-tu? Que crois-tu?...

—On vient pour m'arrêter...

—Mais tu es innocent.

—Oui... Jure ma Josette, hâte-toi, de jurer... Ne me laisse pas partir sans ton serment, avec l'épouvante atroce de te laisser ainsi, en proie au désespoir... Jure Josette, que tu m'aimes encore... comme par le passé...

—Oh! mon Renaud.

—Hâte-toi, Josette, les voici qui s'approchent...ils m'ont aperçu... me laisserai-tu partir, Josette, dans les affres de toutes les terreurs..., sans que tu m'aies dit que tu m'aimes toujours, oh! ma douce amie, que tu m'aimes malgré tout...

—Je t'aime! ...

—Ce n'est pas cela que je veux.... Dis, dis la promesse complète dont dépend notre vie... Hâte-toi, cruelle. Les voici qui descendent de voiture... Dans quelques secondes il sera trop tard... et tu auras le remords d'avoir tué mon cœur...

—Je t'aime, Renaud... oh! mon Renaud, je t'aime malgré tout!...

Il eut un brusque frisson d'intense joie; puis, redevenant soudain très calme:

—C'est bon, dit-il... Maintenant,ils peuvent m'arrêter... Je sais que tu vivras!!...

(A suivre.)

Les enfants pleurent pour avoir la CASTORIA DE FLETCHER 1-Mer-V-1no

LE SALON DE L'AUTOMOBILE ATTIRE DE GRANDES FOULES

La soirée des membres de l'Automobile Club donne lieu à un brillant évènement mondain. —Les élèves de nos principaux collèges parmi les visiteurs, hier après-midi.—Ce soir, réception des étudiants de nos deux universités.

La soirée des membres de l'Auto and Aero Club au Salon de l'Automobile, devait être un "event" fort intéressant. Ils y vinrent en très grand nombre, accompagnés de dames et de demoiselles.

Ce fut aussi la soirée où l'on a enregistré le plus de visiteurs. Vers les neuf heures, il était très difficile de circuler dans les allées du hall, tant la foule était grande.

Ces visiteurs se sont fort intéressés au spectacle de ces nombreux et divers modèles de véhicules à traction mécanique, aux expériences de télégraphie sans fil, aux deux appareils d'aviation, et au pneumatique.

M. Geo. MacNamee est très heureux du résultat de la soirée. Car plusieurs visiteurs ayant appris les nombreux avantages dont bénéficiaient les membres de l'Auto - Club ont demandé, séance tenante, à se enregistrer sur la liste. M. MacNamee qui est le secrétaire du Club, a recueilli ainsi cinq noms de personnalités très en vue.

Les représentants de l'industrie automobile sont très satisfaits. Le nombre des acheteurs de voitures est plus considérable qu'ils ne le croyaient et c'est surtout chez les Canadiens-français que l'on trouve le plus d'acquéreurs.

C'est ainsi que M. C.-A. Labrecque, de la Thudope Co., (Carriage and Harness Supply) a placé déjà plusieurs voitures Everitt, qui est, comme l'on sait, de fabrication canadienne. Le châssis de cette voiture au mécanisme découvert intéresse beaucoup les visiteurs, car son système simple et très complet leur apprend très vite le secret de la puissance motrice de l'automobile.

Tout près de la porte d'entrée, se trouve l'étalage de la "Ford". On sait que c'est la plus ancienne voiture de fabrication canadienne que nous trouvons sur le marché. Aussi, elle a beaucoup de prestige et il n'y a pas à s'étonner si la foule est grande autour de ses carrosseries et de son châssis. M. Studborne et M. Forest ont déjà fait plusieurs ventes et ils sont encouragés par de belles perspectives.

A l'étalage Gadbois, il y a également beaucoup d'animation. La "E. M. F." et la "Flanders" ont leurs favoris et M. Gadbois nous dit que plusieurs des nôtres ont acheté de ses voitures. M. Gadbois représente plusieurs autres marques fameuses.

L'étalage de la "Motor Import Co." dont MM. Redpath et Wilson sont les gérants, attire l'attention. On l'a placé au centre de la salle. Le moteur de la voiture Franklyn est entièrement à découvert; on voit fonctionner entièrement son mécanisme qui est d'une grande simplicité.

Au stand de la "Rubber Tire Wheel Co," nous avons vu M. W.P. Kearney, qui expliquait aux visiteurs le pneu démontable Fisk. Monté sur jante au moyen de petites chevilles, il est démontable en quelques instants. Avec ce pneu, on ne connait pas, dit M. Fiske les ennuis d'une panne à la suite d'une crevaison.

M. Kearney est de retour d'un voyage dans l'Ouest où il a ouvert des agences du pneu Fisk.

—o—

La quatrième soirée du Salon est consacrée aux étudiants de nos deux Universités.

Demain soir, nous aurons au Salon la visite des militaires. Les deux soirs au Salon, il y aura réception, à laquelle sera conviée notre société anglaise et française.

On prépare pour samedi soir, jour de la clôture, un programme spécial d'attractions.

—:o:—

Il y a quatre maisons qui fabriquent actuellement des automobiles au Canada. Parmi celles-là, citons la "Reo Motor Car" dont nous avons vu l'un des modèles au stand de l'agence Stockwell. Cette manufacture est établie à Ste-Catherine, Ont., et elle a pour gérant M. Joseph P. Fillinghan., qui était autrefois surintendant du "Olds Motor Works", à Lansing, Mich. On a agrandi tout récemment l'usine de Ste-Catherine et on a augmenté son outillage, évalué aujourd'hui à $75,000. On y trouve de tous les appareils et parmi ceux-là qui nous intéressent le plus dans la construction de l'automobile, un "scléroscope" pour se rendre compte de la force de l'embrayage.

La voiture Reo est très en vogue au Salon et plusieurs des nôtres en achètent. m

—:o:—

M. L.-D. Robertson, de la "Comet Motor Co." nous disait, hier soir: "Il n'y a que les propriétaires d'automobiles pour faire une véritable réclame à telle ou telle marque, et ce n'est pas seulement aux agents proprement dit qu'il faudrait aller chercher le certificat de la valeur d'une voiture. Dès qu'une voiture a prouvé par un usage quotidien que son rendement était excellent, elle trouvera vite des partisans et ce sera le point de départ de sa vogue. Ce que nous disons de la voiture en général, nous pouvons le dire de la McLaughlin-Bui . Cette voiture est très répandue dans Ontario et il n'y a pas de doute que ses succès dans la province-sœur aient d'excellents résultats ici. Sur les 1893 voitures achetées au cours de 1910, 449 étaient de la marque McLaughlin-Buick. C'est un record, comme l'on voit, et c'est dire la valeur de cette marque. On n'a qu'à lire son histoire d'ailleurs pour s'en rendre compte.

(SUITE A LA 9ème PAGE)

LES AGENCES LOCALES D'AUTOMOBILES

Le nombre des agences d'automobiles a augmenté considérablement dans notre ville depuis ces deux dernières années. Cela tient au nombre toujours grandissant de ceux qui s'adonnent à ce sport. La plupart de ces agences représentent des maisons américaines. Au fait, sauf de rares exceptions, c'est la voiture américaine à cause de ses facilités d'importation, qui obtient chez nous le plus de vogue.

Voici la liste par ordre alphabétique, des agences locales d'automobiles :—

Canada Cycle & Motor Co., Ltd., 19 rue Université. — Russell, Canada Cycle & Motor Co., Ltd., Toronto.

Carriage & Harness Supply Company Ltd., 208 McGill.— Everett, Tudhope Motor Co.

Comet Motor Car Co., Phillips Sq. — Packard, McLaughlin-Buick, Chalmers, Chalmers Detroit Motor Car.

Ford Motor Co., of Canada Ltd., 7 Berthelet, Ford.

French Automobile Import Co., 85 Ste-Catherine-Ouest, Grégoire, Berbet, Brasier.

P. Gadbois & Co., 316 City Hall Ave. — Dominion Motor, Nordyke-Marmon, Regal Motor, Hupmobile, Glide, Abbott Motor, Westcott, Cole 30, Speedwell, E. M. F. 30.

H. Langlois, 319 Dorchester-Est.—Autos Clément-Bayard.

Motor Import Co., of Canada, Forum. — Hudson Motor, E. R. Thomas Motor Co., Franklin, Knox Automobile Co., Brush Runabout.

National Motor Car C., 101 Osborne. — Pierce Arrow, Stearns Motor, Mack, Hamilton Machinery Co., Limited.

Rousseau Bros., rue Peel. — Cadillac, Stearns, Pierce Arrow.

Scott & Pease, 8 Queen. — Hotchkiss, Pope, Hartford.

Stockwell Motor Co., Ste-Catherine-Ouest. — Oldsmobile, Lozier, Maxwell, Peerless, Reo, Velie.

Wilson Automobile Co., Ltd., Fort et Ste-Catherine-Ouest.— Overland, Mitchell, Locomobile.

American Locomotive, Edifice Banque d'Ottawa.

CANADA TOURIST

Entièrement Equipé $1575

Elle a anticipé la demande et est prête à répondre aux besoins actuels. Des acheteurs judicieux ont demandé une voiture d'utilité pratique — une voiture qui comprendrait les plus grands développements de l'habileté du génie de la mécanique avec de bons matériaux éprouvés — une voiture complètement équipée sans extras ennuyants à considérer.

La demande est pour une voiture possédant tout cela, à un prix raisonnable.

CANADA ROADSTER

Entièrement Equipé $1375

Ces voitures ont répondu à la demande. Nous croyons qu'elles représentent une plus grande valeur actuelle pour leur argent que toute autre voiture. Dessinées par des experts réputés. Construites par des hommes de longue expérience.

"Qualité" est le mot d'ordre pour les matériaux. La valeur est le point déterminant du prix.

Et rappelez-vous un des points les plus avantageux — elles sont entièrement équipées — pas d'extras.

"Canada Tourist"

Cinq passagers — Porte d'avant. Entièrement équipée ....

$1,575

Entièrement équipées — Points progressifs de 1912 — Garantie de longue durée — Beauté de dessin — Solidité de construction—Prix raisonnable.

Quelques-unes des principales spécifications :

MOTEUR — 4 cylindres; 4 cycles de 4 pouces x 4½. Cylindres fondus par paires. Toutes valves, tiges et ressorts à l'abri de la poussière et de la boue.

IGNITION — Magnéto Bosch.

REFROIDISSEMENT—Pompe centrifuge, grand radiateur.

EMBRAYURE — Disque multiple à huile.

TRANSMISSION — Engrenage de transfert. 3 volonté, trois vitesses, en avant et en arrière. Arbres de couche montés sur coussinets annulaires. Mécanisme de l'arbre arrangé avec système d'accrochement qui empêche deux engrenages d'entrer dans la même maille.

DIRECTION—Double joint universel avec barre de torsion.

CONTROLE — L'étincelle et le levier d'action, au-dessus du gouvernail; pédale d'accélération; frein manoeuvré par levier à main; changements de vitesse par levier à main. Opérant dans fente "H".

GOUVERNAIL — Taraud et noix; roue de 17 pouces (voyez autre description).

FREINS — 12½ avec expansion interne et contraction externe sur les roues d'arrière.

ROUES — 34 x 3½.

PNEUS — 34 x 3½

EQUIPEMENT — Complet.

Le prix comprend deux lampes à gaz et avant avec générateur; deux lampes de côté; capote en mohair; taximètre; coupe-vent; un assortiment complet d'outils, trompe, chaines, clef anglaise, nécessaire pour pneus, magnéto, enveloppe pour capote.

"CANADA ROADSTER"

Nous exposerons aussi le "Canada Roadster" — un auto qui a aussi les caractéristiques exclusives et anticipées de 1912, comme dans le "Canada Tourist", et le prix, avec équipement complet—Pas d'extra

$1,375

L'EXPOSITION D'AUTOMOBILES

Nous voulons que vous visitiez notre exhibit et que vous examiniez nos prétentions. Après tout, c'est VOTRE argent, VOTRE temps, VOTRE satisfaction qui figurent dans ce cas, et nous voulons que vous soyez bien renseignés avant d'acheter.—Ne manquez pas de venir nous voir.

Agents Demandés **Canadian Motors, Limited** Ecrivez pour Catalogue

GALT - ONT.

Et rappelez-vous Ceci !

Russell

Fait d'après un idéal et non d'après un prix.

Vous qui êtes encore indécis pour ce qui concerne votre auto.

Voici le RUSSELL, fabriqué par une grosse et solide compagnie canadienne dans une manufacture canadienne complètement équipée. Cela est-il sentimental ou pratique ? Pensez-y une minute.

Vous ne payez pas de douane sur un auto RUSSELL parce qu'il est fabriqué au Canada. Vous ne payez pas de douane sur les parties du RUSSELL si vous venez à en avoir besoin.

Vous n'avez pas à appréhender que les fabricants de votre automobile RUSSELL soient de la variété des champignons—ici aujourd'hui et disparus demain.

Non, au lieu de cela vous savez que vous pouvez les atteindre aujourd'hui même, ou dans quelques années, et cela en très peu de temps si nécessaire.

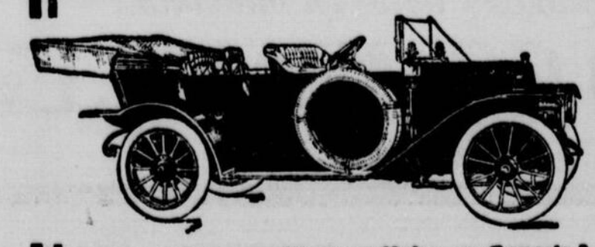
Vous connaissez le caractère de la compagnie —vous connaissez probablement quelques-uns des membres qui la composent.

Vous savez que nous avons une des manufactures les mieux montées d'Amérique, d'abord pour bien construire votre auto et ensuite pour le réparer s'il vous arrive un accident.

Vous ne savez peut-être pas que nous avons des succursales et des agences partout, lesquelles vous donnent une parfaite sécurité au sujet de votre auto, où que vous alliez.

RAPPELEZ-VOUS QUE

Chaque fois qu'un RUSSELL est fabriqué—
Chaque fois que la manufacture est améliorée—
Chaque fois que l'organisation est étendue—
Les propriétaires d'automobiles RUSSELL sont satisfaits.



Existe-t-il une meilleure affaire au Canada ?

Modèles de $2,200 à $5,000.

Nous vous invitons à aller les voir à l'exposition d'automobiles ou à notre succursale ou agence la plus voisine.

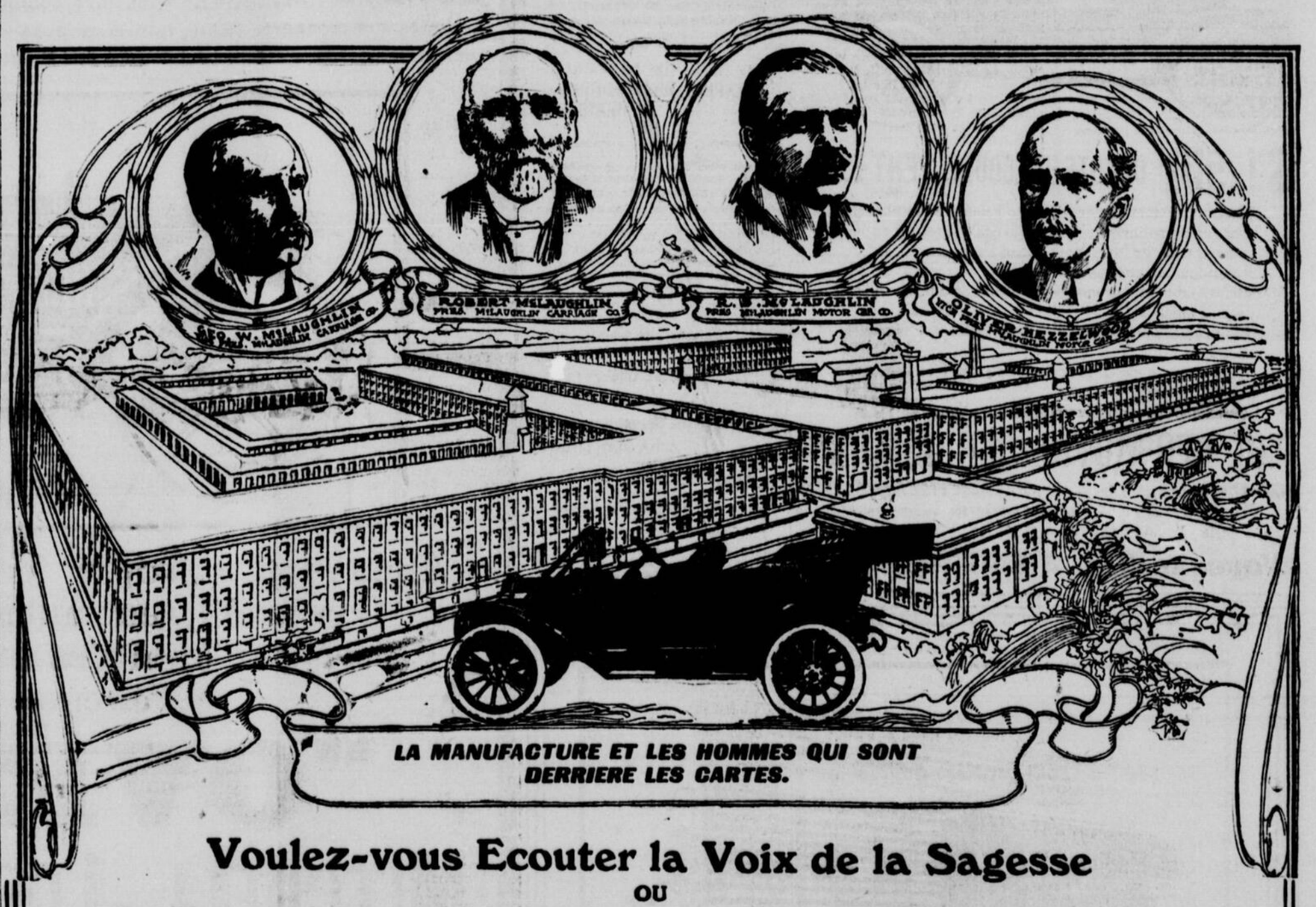
Canada Cycle & Motor Co., Ltd

TORONTO OUEST.

Fabricants d'Automobiles de Haute Classe.

Succursale à Montréal : 117 Avenue Université.

Autres succursales à Toronto, Hamilton, Winnipeg, Calgary, Vancouver, Melbourne, Australie.



LA MANUFACTURE ET LES HOMMES QUI SONT DERRIERE LES CARTES.

Voulez-vous Ecouter la Voix de la Sagesse

OU

Preférez-vous les rapports inexacts des solliciteurs ?

NE serait-il pas sage de votre part de vous mettre du côté d'une organisation qui a les moyens et la hardiesse de dépenser en Canada une somme de $2,000,000 en manufacture, garages et équipement, pour encourager la vente et la construction perfectionnée des

AUTOMOBILES McLAUGHLIN-BUICK

Tout acheteur de nos voitures devient notre allié et est traité comme tel. La Buick Company qui nous fournit les engins, possède la plus grande manufacture d'automobiles au monde et c'est une des organisations financières les plus fortes de l'Amérique.

La surface occupée par notre manufacture d'Oshawa, que nous montrons ci-dessus, est de 14 acres; nos succursales et nos garages en Canada couvrent encore une superficie égale. Nos dépôts pour remplacer les parties et accessoires sont situés avantageusement et notre expérience dans la construction de voitures de première classe mérite que vous ayez en nous toute confiance. Pendant plus de quarante ans, depuis l'ouverture de nos fabriques, nous nous sommes tenus sévèrement à notre principe: "une seule qualité, la meilleure."

Permanente elle-même, notre organisation garantit la permanence de nos affaires. Dans vingt ans nous serons aussi prêts à vous servir que nous le sommes aujourd'hui, et à produire la même ligne de bons et forts autos. Notre intérêt pour vous ne finit pas lorsque nous vous vendons une voiture — il ne commence que là. Nous ne sommes pas une organisation de passage, ici aujourd'hui et demain partie. L'année prochaine, ou même dans la prochaine décade, nous serons là où vous pourrez facilement nous atteindre — et nos succursales centralement situées dans tout le Canada, fournissant un service tel qu'aucune autre organisation d'automobiles ne pourra offrir.

LES MOTS DE SAGESSE SONT: "CHOISISSEZ UN AUTO QUI A DES HOMMES, UNE MANUFACTURE ET UNE ORGANISATION POUR L'APPUYER." Faire cela, c'est profiter de notre expérience, de notre commerce honnête, et d'une qualité prouvée.

Les mots des enjôleurs sont .... mais pourquoi les répéter; vous les avez sans doute déjà entendus, discutés et probablement oubliés.

Chaque tromperie est une preuve évidente que le trompeur se rend compte de la force de notre commerce et de la supériorité de nos autos. "On trouve souvent des bâtons et des pierres sous l'arbre qui produit les meilleurs fruits." C'est un fait significatif, que durant les 40 dernières années, bien que nous ayons ouvert plusieurs succursales, aucune n'a été fermée d'une manière permanente.

Procurez-vous notre catalogue. Voyez notre représentant. Examinez nos automobiles. De cette façon seulement vous comprendrez la solidité de notre position et le mérite de notre production.

(SIGNE) G. W. McLaughlin

GERANT DES VENTES.

The McLaughlin Motor Car Co., Limited, Oshawa, Canada.

Succursales et Dépôts : TORONTO—128 rue Church. HAMILTON — rues George et Bay. LONDON — rues Richmond et Bathurst. PETERBORO', Ont. BELLEVILLE, Ont. WINNIPEG, Man. REGINA, Sask. CALGARY, Alta. VANCOUVER, B.C. MONTREAL, rue Notre-Dame et Comet Motor Co. SHERBROOKE, Qué.—Le Baron & Son. ST-JOHN, N.B.—rue Union. AMHERST, N.S.—Atlantic Auto Co. HALIFAX, N.S. OTTAWA—Pink, McVeity, Blackburn.

AGENTS A MONTREAL :

COMET MOTOR COMPANY, Limited.

17 SQUARE PHILLIPS.

LE SALON DE L'AUTOMOBILE

(SUITE DE LA 8ème PAGE)

La Franco-American Automobile Co., dont M. Husson est le gérant, n'a pu prendre part au Salon de l'Automobile, à cause d'empêchements imprévus, mais elle expose à son magasin de la rue Sainte-Catherine-Ouest, près Guy, les accessoires les plus nouveaux du véhicule mécanique et le fameux pneu Michelin.

Il est regrettable que cette maison n'ait pu exposer au salon, mais rien n'empêche que l'on aille voir son intéressant étalage.

—:o:—

Les élèves du Mont Saint-Louis et du collège Sainte-Marie ont visité, hier après-midi, le Salon de l'Automobile.

—o—

De l'aveu de plusieurs représentants de grosses maisons des Etats Unis, notre Salon de l'Automobile, à l'exception de ceux de New-York et de Chicago, sera le plus intéressant que nous aurons eu cette année.

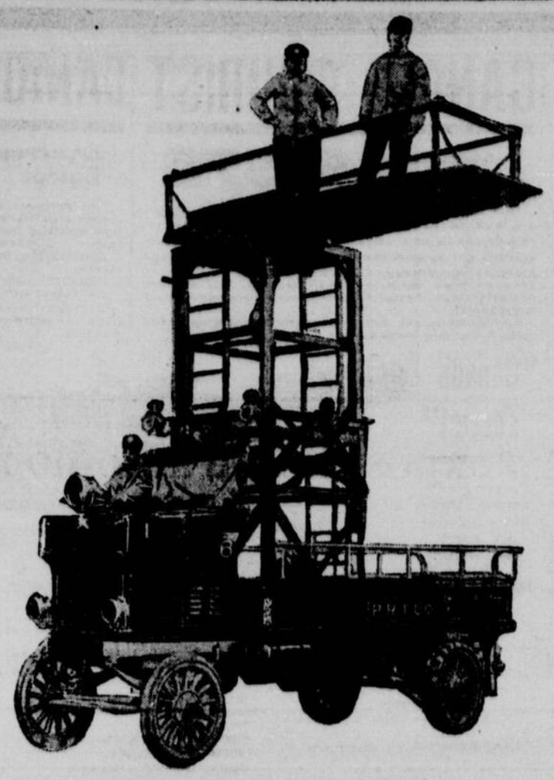
—o—

LA STOCKWELL CO. OUVRE UN GARAGE.

La compagnie Stockwell Motor Car vient d'ouvrir un garage et des bureaux, au coin des rues Sainte-Catherine et Bishop, garage qui lui donnera pour l'exposition de ses voitures, une étendue de 10,000 pieds carrés. Le gérant de l'établissement M. H.-R. Stockwell à qui revient l'honneur de diriger la plus ancienne agence d'automobiles à Montréal, est depuis huit ans dans le commerce des voitures à essence. Il est peu d'agents qui aient conservé aussi longtemps la représentation de telle ou telle marque; ainsi, il y a sept ans qu'il possède l'agence de la voiture Maxwell.

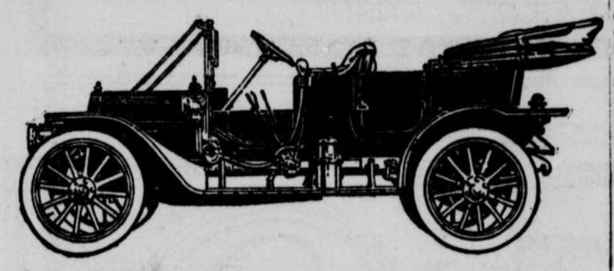
M. Fred. Grows, qui est très connu dans le monde des automobilistes, est fortement intéressé dans la compagnie Stockwell et avec le concours d'un homme d'affaires aussi expérimenté, elle ne pourra que progresser rapidement.

L'étalage de la maison Stockwell au Salon de l'automobile est fort intéressant; on y voit les voitures Oldsmobile, Reo 30, Maxwell, Lozier, Maplewood, toutes de modèles différents.



CAMION-AUTOMOBILE à échafaudage mécanique utilisable dans l'installation et le réparage des fils électriques, etc.

FAITES-LE LEUR PROUVER



$1,500 CAPOTE ET COUPE-VENT EXTRA

Faites-leur montrer que leur auto à une grande puissance.
Faites-leur montrer une preuve qui égale le record de 10½ jours et nuits de New York à San Francisco.
Faites-leur montrer une preuve égale au record de 24½ milles établi dans la montée du Mont Hamilton en 1 heure et 5 minutes.
Ou la course de 50 milles à Denver, à 51⅓ milles à l'heure.
Ou la course de 5 milles à Ottawa à 53 milles à l'heure.
Laissez-nous vous donner une démonstration.

REO

THE REO MOTOR CAR COMPANY

OF CANADA, LTD. STE-CATHERINE, ONT.

Distributeurs pour la Province de Québec, Stockwell Motor Co.

AGENCES DANS TOUTES LES VILLES IMPORTANTES

Voyez le REO A L'EXPOSITION

DIAZ DEMANDE LE RAPPEL DES TROUPES AMERICAINES

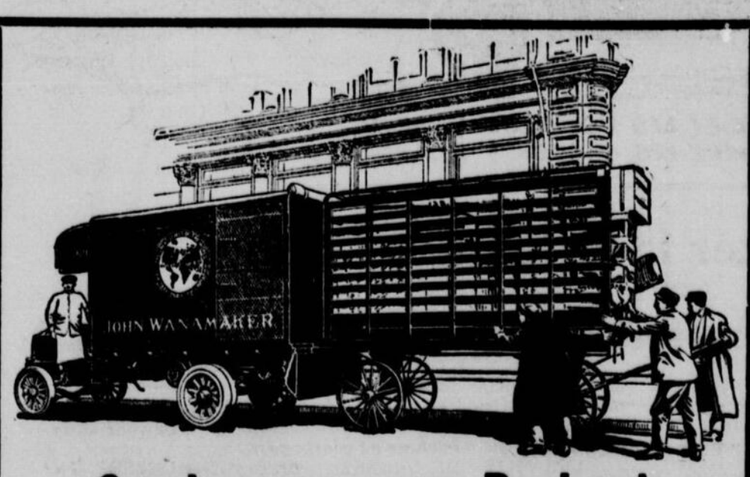
(Service spécial de la PATRIE)

WASHINGTON, 22. — Le président Diaz a donné instruction à Senor de la Barra, ambassadeur mexicain, de demander auprès du gouvernement américain le rappel des troupes sur la frontière. La raison est que Diaz est fatigué des attaques dont il est en butte de la part de ses partisans qui l'accusent d'avoir mendié l'aide des Américains. Ainsi le président préfère la contrebande à la frontière à la zizanie dans son camp.

L'ambassadeur mexicain a eu une conférence avec le président Taft, hier, et il a déclaré que les troupes américaines seront rappelées sous peu.

ARRIMEURS EN GREVE A LA MARTINIQUE

PORT-DE-FRANCE, Martinique 22.—Les arrimeurs employés par la Compagnie française de transatlantique se sont mis en grève aujourd'hui, parce qu'on leur a refusé une augmentation de salaire. Les gendarmes gardent les quais afin de prévenir les désordres.



Camions automobiles Packard

72 milles par jour pendant 15 mois

JOHN WANAMAKER, a eu sept ***camions automobiles Packard de trois tonnes*** en service actif à New-York pendant ***quinze mois*** et un autre pendant ***onze mois.***

Total de milles parcourus..	217,714
Moyenne journalière de parcours de chaque camion, y compris arrêts, service de réserve, etc., (26 jours par mois) ..	72
Moyenne mensuelle de parcours de chaque camion	1,877
Moyenne Annuelle de parcours de chaque camion.....	22,524

Durant plusieurs mois consécutifs, plusieurs de ces camions ont parcouru une moyenne de cent dix milles par jour.

Les camions-automobiles Packard sont employés dans 103 lignes de commerce. Trois tonnes — douze milles à l'heure.

Ecrivez pour catalogue et renseignement sur le service de camionnage.

COMET MOTOR COMPANY, LIMITED.

AGENTS DES VENTES

CARRE PHILLIPS, MONTREAL.

L'AUTOMOBILE *Overland* est une Merveille!

¶ Aucun autre manufacturier ne peut produire un automobile comme celui décrit ci-dessous, le vendre au prix que nous demandons et faire du profit. Voilà un fait que la comparaison démontrera. Il est certain qu'aucun autre fabricant ne donne autant pour si peu. 25,000 propriétaires d'automobiles Overland savent cela par expérience.

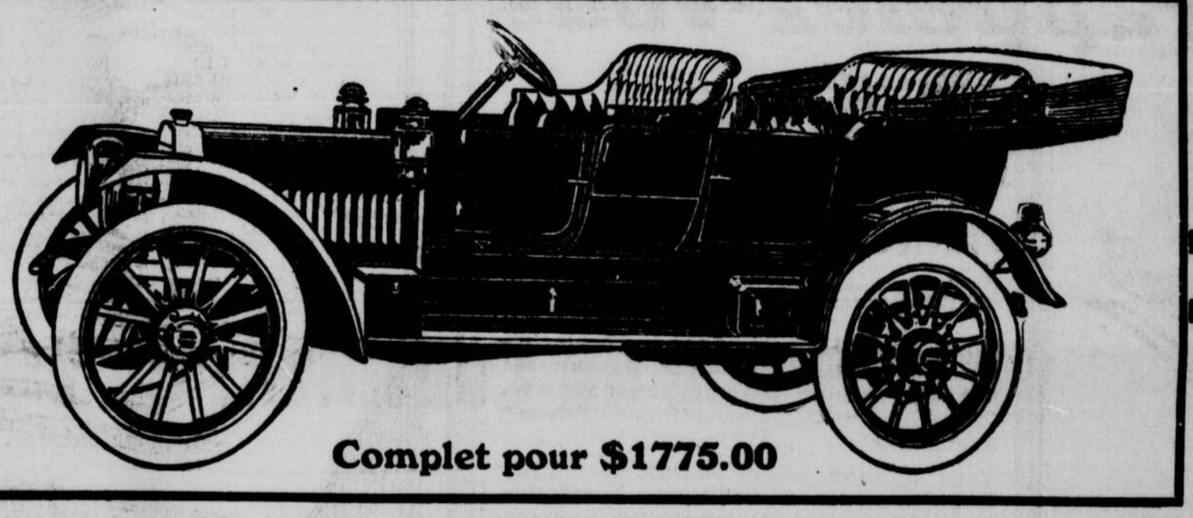
¶ Les usines de la Willys-Overland Co., sont les plus grandes, les mieux montées et les plus complètes qui existent. Le pavillon Toledo seul couvre plus de 30 acres. Les cinq châssis Overland sont absolument uniques. Aucun autre fabricant au monde n'atteint un si haut degré de beauté et de fini.

STYLE- Vous trouverez votre idéal dans nos 22 modèles. Ce sont des merveilles de grâce.

QUALITE- Aucun auto à aucun prix n'est fait de meilleurs matériaux que le Overland.

SURETE- 20,000 propriétaires d'Overlands seront fiers de vous dire combien leurs comptes de réparages sont minimes, nous pouvons vous mettre en relation avec beaucoup d'entre-deux.

PRIX- Le placement de $30,000,000.00 dans la plus merveilleuse compagnie d'automobiles au monde, compagnie qui n'a de rapports avec aucune combine, l'immense production de 25,000 autos pour 1911 (lesquels sont déjà tous vendus), l'organisation "Overland," toutes ces choses ont permis de réduire le prix de l'Overland de 28 p. c. et le bénéfice est à vous. Cela veut dire que vous pouvez acheter un auto parfait sous le rapport du style, du fini et de la qualité, une merveille de simplicité, à un prix qui semble bien bas quand d'autres demandent de $100 à $1000 de plus pour un auto inférieur.



Complet pour $1775.00

Pour votre propre protection, venez examiner la ligne "Overland", demandez nos prix, ensuite dites au voisin de vous montrer ce qu'il peut vous donner pour la différence du prix.—L'automobile

"OVERLAND"

MITCHELL, LOCOMOBILE & WINTON (6)

sont à l'exposition d'autos cette semaine au Manège Militaire, rue Craig. Voyez et jugez.

Nous nous ferons un plaisir de vous donner une démonstration.

SEULS AGENTS VENDEURS POUR LA PROVINCE:

WILSON AUTO COMPANY, Limited

Telephone Up: 1340. **928 RUE STE-CATHERINE OUEST.** **Telephone Up: 1340.**

LES CONTRATS DU CANADIEN-NORD

Le Canadien-Nord vient de donner huit millions de dollars de contrats pour la construction de plusieurs centaines de milles de chemin de fer. Cela comprend une partie de sa ligne principale d'un océan à l'autre et quelques embranchements dont on a décidé la construction, cette année.

Voici la liste des heureux soumissionnaires et la longueur du réseau qu'on les a chargés de construire : Cowan Construction Co, 200 milles de la ligne principale de Edmonton à Yellow Head Pass ; 200 milles de Alsask à Calgary, sur l'embranchement Maryfield ; 90 milles de Redville à Moose Jaw, sur le même embranchement ; 35 milles sur l'embranchement Jackfield, de North Battleford vers la rivière de la Paix ; 80 milles de Shelbrooke à Battleford. Northern Construction Co., 100 milles de Red Deer à Calgary ; 20 milles de Vancouver vers les Montagnes Rocheuses sur la ligne principale.

Cachets du Dr Fred. Demers, guérison en 5 minutes de tous maux de tête. Exigez toujours le nom de Dr Fred. Demers, gravé sur chaque cachet. Ce sont les seuls vraiment bons.

mer—jeo.

MORT D'UN EX-ECHEVIN

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 22—Après une longue maladie, M. Thomas H. Norris, un citoyen de Québec très estimé, est décédé chez lui hier. Le défunt avait été échevin représentant le quartier du Palais durant plusieurs années. Il fut vice-président de la "Quebec Fire Insurance Co." et dirigea un important établissement de verreries et de vaisselles, Côte du Palais, mais il vivait retiré des affaires depuis une quinzaine d'années.

Il laisse une femme, deux frères et trois sœurs.

COMMISSION TECHNIQUE SUR LA CANALISATION

Les contrôleurs demanderont au conseil de ville de nommer une commission spéciale qui serait chargée d'étudier les suggestions faites par M. Janin, l'ingénieur en chef de la ville, touchant la construction des égoûts collecteurs dans les rues de la ville. D'après le plan soumis par M. Lesage, surintendant de l'aqueduc, ces égoûts devraient être construits de façon à pouvoir recevoir la canalisation de l'aqueduc, afin de supprimer les excavations nécessaires aujourd'hui, lorsqu'il y a des réparations à faire aux tuyaux d'aqueduc.

METAL SHINGLE & SIDING CO.

Sheet Metal Manufacturers and Contractors

Delorimier and St. Catherine Phone East 551

MURS GALVANISES ET PEINTS

Moins cher que la pierre ou la brique—tout aussi jolis. Erigés dans le tiers du temps. A l'épreuve du vent, du feu, de la foudre. Beaucoup de dessins différents — peints et galvanisés. Prenez des renseignements, vous aurez tout à y gagner.

KIRK CAMERON, GERANT. - - - TEL. PRIVE, WESTM. 3031.

HURTEAU, WILLIAMS & CO., Limited, Pianos et Phonographes, 316 Ste-Catherine Est. Montréal.

TRISTE SORT DE GEORGES ODETTE

CHICAGO, 22.— Georges Odette, qui depuis trente ans est privé de sa raison et a été gardé par sa mère, dans une cage en acier, a été examiné, hier, par un certain nombre de médecins, et sera transporté aujourd'hui dans un asile.

Cette décision a été prise à la suite de la mort de la mère de ce malheureux devenu fou furieux à la suite d'un choc électrique reçu il y a trente ans, au cours d'une exposition industrielle.

UN EUCHRE POUR L'ACHAT D'UN NOUVEL ORGUE POUR L'EGLISE

(Spécial à la PATRIE)

ST-JEROME, 22. — Mme Edouard Marchand et Miles Marchand, de cette ville ont pris la généreuse initiative d'organiser une grande soirée de cartes (euchre) qui aura lieu le 26 avril prochain. Cette soirée sera au bénéfice de l'acquisition d'un orgue pour l'église paroissiale. C'est un besoin qui se fait depuis longtemps sentir et nul doute que cette œuvre de charité sera encouragée comme elle le mérite.

Les bénéfices quel qu'ils soient formeront un noyau qui sera grossi probablement à l'été avec les bénéfices d'un pèlerinage.

AUX DAMES ECONOMES

Assistez à nos ventes à 19c. Vendredi à 10 hrs a. m. 300 acticles valant de 50c, 75, $1.00, sacrifiés durant cette vente à 19c à tous nos rayons tels que Robes, Peignoirs, Kimonbs. Tabliers, Bas, Corsets, Robes, d'enfants Cotons, Toiles, Etoffes, a robes, Broderies, Lingeries, Claques, coton, a draps, Toiles, a nappe Rugs, Tapis, Rideaux, Prélarts, Granits, Epiceries, Tapisseries, Vaisselle, sacrifiées sans réserve.

Occasions extraordinaires. Visitez nos magasins.

Eugene VIAU

LE MAGASIN A RAYON DE L'EST.
21-4

LE SUFFRAGE DES FEMMES DEFAIT

TORONTO, 22. — Sir James Whitney a donné le coup fatal au bill du suffrage féminin proposé par M. Studholme.

Plusieurs députés conservateurs ont parlé contre le bill.

M. Mackay et M. Proudfoot ont parlé en faveur.

LES FEMMES VEULENT GOUVERNER LA VILLE

HUNNSWELL, Kansas, 22. — Mécontentes de la manière dont les hommes gouvernent la ville, les femmes de Hunnswell ont décidé d'en prendre en main l'administration. A un caucus qu'elles ont tenu, hier, Mme J. E. Wilson a été nommée mairesse, et Mme G. A. Osborn, magistrat de police.

LES EXPROPRIATIONS A LONGUE-POINTE

Les contrôleurs ont résolu de procéder, sans plus de retard, à l'expropriation des rues Boyce et Vinet dans le quartier Longue-Pointe et si ces expropriations ne peuvent être faites de gré à gré, elles seront faites selon la loi.

De même, dans le cas de l'ouverture de la rue Sherbrooke-Est, M. O. Limoges, ayant refusé l'offre de $28,000 qui lui a été faite, les contrôleurs ont décidé, hier matin, de procéder à l'expropriation selon la loi.

LA RESTAURATION DE L'HOPITAL CIVIQUE

MM. Marchand et Haskel, architectes, ont été chargés par le Bureau de Contrôle de préparer des plans et devis, en rapport avec la construction d'un hôpital moderne, pour le traitement des varioleux rue Moreau.

CADEAU A LA REINE MARY

Son Honneur le maire Guerin a reçu de Lord et Lady Grey une lettre demandant à ce que les échevins et les femmes des échevins donnent leur appui à la proposition de réunir toutes les femmes qui portent le nom de "Marie", afin de prélever un cadeau qui sera offert à la Reine Mary, à l'occasion de son couronnement.

FEU DONATIEN FOREST

(Spécial à la PATRIE)

ST-SIMEON DE BAGOT, 22.—Dimanche, le douze courant, la famille de M. Omer Forest a été cruellement éprouvée par la mort de l'un de ses membres chéris dans la personne de leur fils et frère Donatien, décédé à l'âge de quinze ans.

Comme il avait su s'attacher l'affection de tous, c'est avec une sincère douleur que nous offrons nos plus vives sympathies à la famille éprouvée.

IL RECLAME LES LIQUEURS SAISIES AU METROPOLE

Une requête a été adressée aux contrôleurs de la ville, de la part d'un marchand de liqueurs en gros, qui demande la permission de prendre possession des marchandises livrées à l'hôtel Métropole, la veille de la descente de police dans cet établissement, et qui n'ont pas été payées. Les contrôleurs se sont déclarés impuissants à accorder la requête qui devra être adressée au gouvernement.

Le véritable secret du succès dans l'automobile, c'est L'HARMONIE dans la construction. Ce qui rend le Velie 40 meilleur que tout autre auto pour le même prix----MEILLEUR QUE LA PLUPART DES AUTRES AUTOS DE N'IMPORTE QUEL PRIX---C'EST L'HARMONIE.



L'harmonieux Automobile

VELIE 40

1911 - - $2,400

Ne manquez pas de visiter notre exhibit à l'exposition d'automobiles

The Stockwell Motor Company

Coin des rues BISHOP et STE-CATHERINE. Téléphone Up 1000.

UNE BAGARRE MEURTRIE AU HONDURAS

Deux généraux et quarante soldats perdent la vie dans une rixe d'ivrognes. — Cinquante blessés.

WASHINGTON, D. C., 22. — Une bagarre a éclaté entre des soldats ivres à Tegucigalpa, Honduras, dimanche. Les généraux Lara et Palma y ont perdu la vie, quarante soldats ont été tués et cinquante autres blessés. C'est ce que dit une dépêche du ministre américain McCreary.

Parmi les morts se trouve un fils du général Guiterrez.

M. McCreary rapporte aussi que le désarmement des troupes d'après l'arrangement de paix entre le gouvernement et les révolutionnaires continue. Le général Rafael Lopez Guiterrez, commandant de l'armée à la situation sous son contrôle.

GOELETTE A LA DERIVE

GLOUCESTER, 22. — La perte totale probable de la goélette "Colonial", a été annoncée ici, hier.

La dépêche dit que la "Colonial" a été entraînée à la dérive, lundi, durant une violente tempête et le capitaine Fred Upton a immédiatement pensé qu'il serait impossible de la sauver. Il a pu atteindre le rivage avec les dix-huit hommes de son équipage.

LA NOUVELLE COMPAGNIE DE TELEPHONE DE SAINT-OURS

SOREL, 22. — Des lettres patentes, en date du 23 février dernier, ont été accordées, constituant en corporation MM. Joseph-Elzéar Taschereau, industriel; Nazaire Courtemanche, entrepreneur; J. H. Larose, médecin; Philippe Sansoucy, bourgeois; Jean-Marie Richard, notaire; Philias Gaudette, mécanicien, de la ville, et M. Henri DeLabarre, négociant, de la paroisse de Saint-Ours, dans le but d'acheter, louer, échanger, acquérir autrement, posséder et administrer tous biens meubles et immeubles requis pour les fins de son existence, les vendre, etc.; construire, ériger et entretenir, avec le consentement préalable du conseil municipal, dans les paroisses, cités, villes et villages, sa ligne ou ses lignes de téléphone dans les comtés de Richelieu, Saint-Hyacinthe et Verchères, avec pouvoir de construire et exploiter des lignes secondaires, le tout au moyen de réseaux téléphoniques, télégraphiques, isolés les uns des autres ou autrement.

La nouvelle corporation aura nom "La Compagnie de téléphone Saint-Ours (limitée). Son capital total est de trois mille cinq cents piastres, divisé en cent actions de trente-cinq piastres chacune, et sa principale place d'affaires sera dans la ville de Saint-Ours.

La nouvelle compagnie, assure-t-on, va mettre en communication les uns avec les autres des paroisses et centres jusqu'à ce jour privés de toute ligne de téléphone ou de télégraphe. A ce seul point de vue nous ne pouvons que lui souhaiter succès et prospérité.

COURRIER DE LEVIS

(Spécial à la PATRIE)

LEVIS, 22. — Le train "Sub" de l'Intercolonial a dû demeurer six heures en panne, samedi dernier, les roues de son char approvisionneur de charbon étant tombées à côté de la voie. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

—La cérémonie de la première communion des jeunes enfants, à l'église St-Antoine, aura lieu, dimanche prochain.

—Notre Très-Saint Père le Pape a adressé, samedi, un cablogramme au Rév. M. J.-J. Hunt, aumônier de l'Hospice, dans lequel, il lui accordait, à lui et au personnel de sa communauté, la bénédiction apostolique.

—Le club de baseball "Napoléon" vient de faire l'élection de ses officiers. Les messieurs élus sont: Président, J.-A. Gagnon; 1er vice-président, Joseph Lemay; 2e vice-président, Alcide Samson; sec.-trés., Jules Joncas; gérant, Adj. Ouellet.

Comité: Tous ceux nommés, plus MM. E. Joncas et D. Morissette.

—Plusieurs citoyens en vue de la municipalité de St-Télesphore ont demandé, ces jours derniers, quant aux fins religieuses, l'annexion de leur municipalité à la paroisse St-David.

—Trois jeunes filles, Miles Anne-Marie Roy, Cécile Audet, de Lévis, et Hélène Lacroix, de St-Casimir, Co. Portneuf, sont entrées à l'Hôtel-Dieu pour s'y faire religieuses.

—Lundi après-midi, ont eu lieu, à Lévis, les funérailles de feu Charles Rainville et Georges Cauchy.

—Le promoteur de ce fameux projet de la construction d'un hôtel dans le Parc Shaw, à Lévis, M. Chs. Murray Colney, de New-York, est actuellement de passage en notre ville. Il ne peut donner aujourd'hui aux journaux le but de sa visite.

L'ACCROISSEMENT DE NOTRE COMMERCE

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 22—Le commerce du Canada, pour les onze premiers mois de l'année fiscale a été de $687,377,488, soit une augmentation de $76,759,507 sur la même période de l'année dernière et seulement six millions de moins que le commerce total de l'année 1909-10. On s'attend à ce que le commerce du Dominion atteigne $780,000,000 ou plus que le double du commerce total d'il y a neuf ans et une augmentation de plus de deux cents millions en deux ans.

Les importations pour les onze derniers mois se sont chiffrées à $412,070,000 et les exportations à $275,106,679, soit une augmentation de $79,673,100 sur les importations et une diminution de $3,079,633 sur les exportations. Il y a eu une diminution de plus de sept millions sur les produits manufacturés.

Le commerce du mois de février a atteint $52,946,413, soit une augmentation de $6,655,211 sur l'année dernière.

LES INTERETS DE LA VILLE SONT SAUVEGARDES

A la demande des contrôleurs de la ville, M. Aimé Geoffrion, C.R., a étudié la portée des amendements apportés au bill des tramways par le conseil de ville et il déclare dans une opinion adressée au bureau que dans l'ensemble des amendements les intérêts de la ville étaient entièrement sauvegardés.

PAS DE TAXE UNIFORME

TORONTO, 22. — Le bill de M. Fripp, pour une taxe uniforme, a été rejeté par la Législature d'Ontario. M. Fripp prétendait qu'une taxe uniforme encouragerait les propriétaires de terrains vacants à construire plus rapidement ces terrains et aiderait généralement au développement des villes. L'hon. M. Mackay et M. Studholme supportaient ce projet de loi tandis que Sir James Whitney y était opposé.

UN MOT AU SAGE !

Le premier pas dans l'économie des pneus, c'est d'employer les meilleurs Pneus. Les :: :: ::

PNEUS FISK

représentent le summum de l'excellence dans la fabrication des pneus. Demandez les Fisk pour votre nouvel auto. Voyez notre étalage à l'exposition. :: :: :: :: :: :: :: :: :: ::

THE RUBBER TIRE WHEEL CO.,
Agence,
W. P. KEARNEY, Gérant.
Montréal, Toronto, St-John, Winnipeg, Calgary, Vancouver

ELECTION D'OFFICIERS A MAISONNEUVE

Les élections de la Société Saint-Jean-Baptiste, section du Saint-Nom de Jésus de Maisonneuve, ont donné le résultat suivant:

Président, Dr F.-X.-P. Goyette; 1er vice-président, Henri Barré; 2ème vice-président, Octave Corbeil; secrétaire-archiviste, J.-Siméon Dupéré; trésorier, O. Dufond, et commandant, A. Beaugrand-Champagne. A cette assemblée, vingt-trois nouveaux membres ont été initiés.

Traversée du Continent en 10 Jours, 15 Heures, 13 Minutes



Le record de 10 jours et demi (jour et nuit) fait par le Reo, pour aller de New-York à San Francisco, n'a pas été fait pour le plaisir de battre un auto à six cylindres coûtant $4,000.

Non, certainement. Nous l'avons entrepris parce que c'était le plus court et le plus sûr moyen de vous prouver que le Reo fera tout ce qu'on peut demander d'un automobile.

Sûreté. C'est le point le plus important. La moitié de la distance de près de 4000 milles, entre New-York et San Francisco est en déserts et en montagnes,—le plus mauvais trajet de tout le continent; tranchées soudaines, causées par les pluies; de gros rochers tombés en travers du chemin, et pas toujours de chemin—sans parler de la profonde couche de boue dans les terres fertiles du centre—tout menaçait à chaque instant de détruire le char. Et cependant le Reo a maintenu sa distance de 400 milles ou environ par jour, et cela sans réparation à l'engin, pour toute la durée du voyage.

Pouvoir. Les Montagnes Rocheuses et les Sierras présentent des montées telles que vous n'en rencontrerez jamais.

Vitesse. Malgré les mauvais chemins et une température peu favorable, le Reo a battu son concurrent de $4,000, à 6 cylindres, par près de cinq jours.

Confort. Aucun être humain n'aurait pu endurer les fatigues de ce voyage si la légèreté du char et l'élasticité des ressorts ne leur avaient procuré un grand confort.

Ce record fait disparaître du coup les désavantages imaginaires d'un auto bien dessiné et bien construit et fait ressortir clairement et fortement ses avantages.

Economie	**Elasticité**
Dans le prix et l'entretien	Délicieuse sensation en mouvement
Sûreté	**Confort**
Vous le contrôlez parfaitement	Bons ressorts et poids léger

On peut employer tout le pouvoir
Les bons ressorts vous évitent les chocs

Ayez la valeur de votre argent. Quel que soit le modèle que vous achetiez, demandez des preuves égales à celles de Reo. Achetez ce qui est certain, et non au hasard.

Reo "40" auto de tourisme (roulier) $1,500
Reo auto-tourisme porte en avant.. $1,575
Reo "30" Roulier, deux passagers.. 1,400
Reo "30" Limousine $2,400
Capote et coupe-vent extra
Ces prix sont F. O. B. fabrique St. Catharines, Ont.

Vous pouvez le faire avec un REO

Construit par Reo Car Motor Company of Canada, Limited, St. Catharines, Ont.

Agents généraux pour la province de Québec : **The Stockwell Motor Co.,** coin des rues Bishop et Ste-Catherine

Agents vendeurs—

Cookshire. LLOYD PLANCHE.
Sherbrooke. H. J. PLACEY
Québec. QUEBEC MOTOR CO.
St-Hyacinthe. D. T. BOUCHARD.

ALLEZ VOIR LE REO A L'EXPOSITION.

La santé n'est que le résultat d'un bon traitement.
Les femmes faibles doivent se soigner.

POUR ELLES, RIEN NE VAUT

Les Pilules Rouges

SURTOUT A L'EPOQUE DE L'AGE CRITIQUE

La santé est un don qu'il faut savoir mériter.

De nos jours, bien peu de gens peuvent compter sur leurs propres forces. L'âge, la situation, le sexe, rien n'y fait. Tout le monde se plaint et avec raison qui d'un mal, qui d'une douleur, qui d'une faiblesse ou d'une infirmité.

Mais de tous ceux qui se plaignent et se lamentent, personne, croyons-nous, n'en est plus justifiable que la femme. Hélas ! son lot à elle, est toujours le plus lourd et sa douleur la plus cruelle. Toute sa vie ne semble qu'une suite ou plutôt qu'une chaine de souffrances.

En effet, la femme n'est-elle pas sans cesse accablée par une succession interminable de malaises, d'indispositions, de fatigues et de troubles de toutes sortes ? Même lorsque vient le soir de sa belle carrière d'épouse et de mère, après qu'elle a vécu d'amour, de dévouement et de sacrifice, quand enfin il semblerait qu'elle a droit au repos, voilà que sonne encore pour elle une époque douloureuse : l'âge critique.

Et de toutes les périodes successives qu'il lui a fallu traverser, c'est peut-être cette dernière qui est la pire, tant au point de vue des conséquences ou des dangers que des ennuis sérieux et des grandes douleurs.

Aussi, depuis longtemps, les plus compétentes autorités médicales se sont-elles évertuées à trouver un moyen de soulagement si non un remède aux troubles du retour de l'âge.

Personne n'y avait encore réussi jusqu'à ce que les savants Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine aient arrêté, après de longues expériences, la formule pourtant si simple des Pilules Rouges.

Depuis un quart de siècle, des milliers et des milliers de femmes, toutes plus ou moins gravement affligées ou malades, ont trouvé, dans les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine un soulagement immédiat, et, en très peu de temps, une guérison parfaite et surtout durable.

Rien d'étonnant que la vogue incessante de ce remède s'accroisse chaque jour avec une rapidité prodigieuse.

Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine constituent, à vrai dire, le seul remède réellement recommandable à toutes les femmes.

Mais c'est surtout dans les troubles de l'âge critique que les Pilules Rouges prouvent le mieux leur supériorité. En voici d'ailleurs une preuve toute récente fournie par le témoignage d'une dame de Montréal.



Mme JOS. DUSSAULT, 386 Ontario Est, Montreal

"Il me fait énormément plaisir d'avoir l'occasion de publier l'efficacité des Pilules Rouges. J'en ai fait personnellement l'expérience et je ne puis faire autrement que de les proclamer souveraines surtout dans les maladies occasionnées par le retour de l'âge.

Avant de commencer à prendre les Pilules Rouges, je souffrais toujours du mal de tête et j'étais continuellement dans un état de faiblesse que cela m'empêchait de faire mon ouvrage. Il y avait très longtemps que je me plaignais de cette situation, car tout mon système était dérangé. Dès que je fus allée consulter les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et que, d'après leurs conseils, j'eus commencé à me traiter uniquement avec les Pilules Rouges, j'éprouvai tout de suite un mieux sensible, et ce soulagement s'accentua de jour en jour jusqu'à ce que ma guérison fut complète. J'avais alors pris seulement six boites de Pilules Rouges.

Depuis je n'ai jamais plus éprouvé ni faiblesse ni mal de tête, ni étourdissement, ni mal de jambes, ni douleurs de côtés, etc. Enfin, je suis en parfaite santé et me sens toute rajeunie."

Dame JOSEPH DUSSAULT,
386 rue Ontario Est, Montréal.

Fac-similé d'une Boite de Pilules Rouges



CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Les femmes malades qui ne peuvent se rendre à nos bureaux, sont invitées à écrire à nos médecins.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées :

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

LA SCIENCE DE L'AVIATION

LE Dr ASSELIN TRAITE AVEC MAITRISE CET INTERESSANT SUJET ET EN TIRE DES APPLICATIONS AVEC LA MEDECINE.

L'intérêt aux séances de l'Union Catholique va toujours croissant.

La question de "L'Aviation" a fait le thème d'une conférence très instructive qui vient d'y être donnée par M. E. G. Asselin, M.D., qui, comme on pourra s'en convaincre par l'analyse que nous faisons de sa magnifique étude a su en tirer des applications directes avec la science de la médecine.

Ce me introduction, le conférencier remonte aux temps antiques et rappelle à son auditoire, la légende de Icare qui, ne trouvant pas de vaisseaux, tenta de traverser la mer Egée avec des ailes attachées avec de la cire; ce fut son malheur; s'étant approché trop près du soleil, la cire fondit et il fut précipité dans la mer qui s'appela par la suite la mer icarienne.

Cette première envolée ne fut pas l'origine de l'aviation, il va sans dire. Mis en veine par ce souvenir mythologique, le docteur passa facilement vers au autre champ d'hypothèse, et proclama que puisqu'il était si facile pour les médecins d'envoyer leurs malades aux bains de mer, il y aurait bientôt des stations aériennes, où les neurasthéniques et les gens qui souffrent sur la boule terrestre, trouveraient le repos et la tranquillité et longue vie, en dehors des atteintes des disciples d'Esculape.

Après ce début, M. Asselin entra dans le vif de la question.

L'histoire des essais de la navigation aérienne a été traitée d'une façon fort documentée dont un résumé succint suffira à donner une idée.

C'est aux frères Montgolfier que revient l'honneur d'avoir réalisé les premiers le problème d'une ascension au moyen d'un ballon gonflé d'air chaud. Puis viennent successivement sur leurs traces périlleuses, Blanchard et le Prince Charles de Lignes, — Blanchard et le Dr John Jeffries, de Boston, traversent de Douvres en France. Pilâtre de Rozers veut faire la même tentative avec un ballon au gaz hydrogène et périt sur les côtes de France, après avoir atteint une altitude de 3,000 pieds. Eugène et Louis Godard deviennent à leur tour des aéronautes célèbres et un grand nombre d'autres acquièrent une réputation enviable dans tous les pays d'Europe. C'était encore l'enfance de la science nouvelle ce pendant, mais elle était pleine de promesses brillantes. Il serait trop long d'énumérer tous les noms de ces glorieux précurseurs de l'aérostat et les patients travaux auxquels ils se livrèrent pour faire la conquête de l'air.

Le conférencier arrive à l'époque moderne. Nous sommes ici en face d'une école qui quitte les sentiers battus. La science de l'aviation évolue. On veut trouver le système du plus lourd que l'air, et c'est là que tendent tous les efforts des hommes de l'art, pour rendre l'aviation plus pratique et l'enchainer à des règles fixes pour la direction des nouveaux vaisseaux aériens. Après de nombreuses expériences et des tatonnements multiples, on en est venu à construire des aéroplanes de tous modèles munis d'appareils à gazoline, biplans, monoplans, qui ont subi des perfectionnements tels et des moyens de propulsion si puissants que les aviateurs ne craignent plus de franchir des espaces considérables et d'entreprendre des randonnées vertigineuses.

Le conférencier fait passer devant l'auditoire les noms les plus connus de ces audacieux rois de l'air qui planent tous les jours majestueusement au-dessus des pauvres humains qui se contentent de marcher sur le sol ; mais comme un grand nombre d'oiseaux sinistres qui s'abattent sur la terre frappés par un plomb invisible, il nous montre aussi le défilé de ceux qui paient de leur vie leurs exploits dangereux et combien est navrante leur mort tragique. La science de l'aviation aura encore de nombreux martyrs malheureusement, avant qu'elle atteigne à son apogée de gloire et de parfaite sécurité.

Et malgré tout, elle étend son domaine pour des fins de destruction autant que de protection. Déjà on songe à transformer les aéroplanes en engins de bataille. Les armées de l'air vont remplacer ou supprimer les armées de terre et les flottes de la mer ; les bombes de dynamite lancées de là-haut vont faire taire les canons des cuirassés et ceux des grands bataillons impuissants à atteindre les vaisseaux qui circulent dans les airs.

Tel sont les progrès nouveaux que le conférencier fait pressentir.

M. Asselin, revenant à des scènes plus paisibles, rappelle en terminant les courses qui ont eu lieu au champ d'aviation de Lakeside l'été dernier par des aviateurs étrangers et il cite en particulier le nom du comte de Lesseps qui s'est tant distingué dans ses envolées, parmi tant d'autres qui ont émerveillé notre population par leurs randonnées splendides.

Cette lecture provoqua des applaudissements bien mérités et le président adressa les remerciements de l'assemblée au conférencier en termes élogieux.

M. Paul Emile Lamarche, avocat, invité à prendre la parole, félicita chaleureusement le docteur Asselin. Lui aussi fait preuve d'une compétence peu ordinaire sur la question d'aviation.

Le Révérend Père Loiseau, directeur de l'Union Catholique, qui connait tous les sujets et n'est jamais pris au dépourvu, manifeste tout son plaisir de voir que les Canadiens appartenant aux professions libérales s'adonnent à l'étude des questions techniques et scientifiques modernes, ce qui prouve suivant lui la thèse souvent développée à l'Union Catholique que les études classiques préparent puissamment les élèves des collèges à la connaissance de toutes les sciences. Il lit des passages très intéressants d'un travail publié dans la Revue des Deux Mondes sur les dangers de l'aviation, lequel signale comment les nombreux accidents arrivés au cours de la dernière année ont eu pour cause, soit l'imprudence des aviateurs ou l'imperfection des aéroplanes.

Le président annonce ensuite que la prochaine conférence sera donnée par M. Stanislas Côté, rédacteur du "Moniteur du Commerce". Le sujet de sa lecture sera annoncé vendredi dans notre journal.

Aussi Vite que L'eau Dissout le Sucre

C'est le temps qu'il faut à une Tablette de Stuart pour la Dyspepsie pour agir sur la nourriture et apporter du soulagement

UN PAQUET D'ESSAI ENVOYE GRATIS

Il ne se passe pas longtemps entre le moment où vous prenez une Tablette de Stuart pour la Dyspepsie et le soulagement qui en résultera pour l'estomac surchargé. Elle agit de suite et remet tout en ordre dans l'estomac fatigué et dérangé. Elle travaille à la digestion de la nourriture qu'elle trouve là et en un rien de temps met tout en mouvement : les gaz cessent de se former, l'haleine redevient pure, la langue se nettoie, et vous ne pensez même plus que vous avez un estomac.

C'est une des principales recommandations en faveur des Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie, qu'elles prennent si peu de temps pour accomplir ce que vous attendez d'elles. C'est comme si vous ajoutiez un estomac ou deux pour faire l'ouvrage quand vous en avez besoin. Si vous surchargez continuellement l'estomac, vous ne pouvez espérer que cela se passera toujours bien ; il se rebelle après quelque temps et refuse de faire double ouvrage. Il faut lui donner du repos quelquefois, non en jeûnant et en vous affaiblissant physiquement, mais en employant une Tablette de Stuart pour la Dyspepsie pour aider au travail de votre digestion.

Ces tablettes contiennent tous les éléments actifs des jus de l'estomac et par leur seule vertu, elles feront digérer la nourriture, juste comme le font les sucs gastriques eux-mêmes. Et ces tablettes sont absolument sans danger. Elles n'affectent les organes en aucune manière, elles ne s'attaquent pas aux maladies, sinon en tant qu'elles aident à la digestion des aliments. Employez les largement.

Les Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie sont vendues par tous les pharmaciens. Prix 50 cents la boite. Un paquet d'essai vous sera envoyé si vous écrivez à F. A. Stuart Co., 150 Stuart Bldg., Marshall, Mich.

22-24-27-29-31.

TRAIN SPECIAL POUR EMPRESS

Quittera la gare Windsor à 8.25 p. m., jeudi, 23 mars, se rendant directement au débarcadère à St-Jean-Ouest, pour passagers de première et seconde classe (ayant des billets de wagons-lits de première classe et de wagons-touristes) et qui doivent partir par l'"Empress of Britain" R.M.S. vendredi, 24 mars. Des repas à la carte seront servis dans le wagon-buffet après 7.00 p. m. 23-2

UN MORT ET PLUSIEURS BLESSES DANS UN INCENDIE

LANSING, Mich., 22. — Un incendie a détruit les usines de la Ideal Motor Company, ce matin, et a causé pour $150,000 de dommages. Reuben Schrump, ouvrier, a perdu la vie, le capitaine Julius N. Baker, de la brigade des pompiers, a été blessé mortellement, Clarence Hollister a été grièvement brûlé et plusieurs ouvriers ont subi des blessures plus ou moins graves.

PIANOS AUTOMATIQUES

Aux personnes qui désirent se rendre compte des derniers perfectionnements apportés à la fabrication des pianos automatiques, nous adressons l'invitation de venir entendre le "Pratteola" (piano Pratte automatique).

Le "Pratteola" est le piano automatique le plus perfectionné fabriqué jusqu'à ce jour.

Termes de paiement faciles si on le désire.

S'adresser directement à L. E. N. Pratte, 2502 Boulevard Saint-Laurent. 23-1

ECHOS DE NICOLET

(Spécial à la PATRIE)

NICOLET, 22.—Samedi soir l'évêché recevait un hôte distingué dans la personne de Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec, qui s'était rendu à l'invitation de Sa Grandeur Mgr Brunault à l'occasion de la solennité de la fête de St-Joseph. Il y eut messe pontificale, dimanche, célébrée par Mgr Bégin, assisté de son secrétaire, M. l'abbé Lindsay, et de M. Paul Mayrand et Mgr O. Milot, V.-G.

Présidait au chœur, Mgr Brunault, accompagné de M. L.-V. Thibaudier, V.-G. M. curé Gentilly, et M. l'abbé E. Tessier, et un grand nombre de membres du clergé du diocèse étaient présents.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé P. Arpin, professeur de rhétorique au séminaire de cette ville. L'éloquent prédicateur prit pour texte "Ite ad Joseph," et sut avec un réel bonheur développer la loi de l'église triomphante.

L'orgue était tenu par M. Edouard Chatillon, et il y eut du très beau chant, sous la direction de M. l'abbé Edmond Chatillon, maître de chapelle.

Le soir, à 7 1-2 heures, eut lieu au couvent de l'Assomption une soirée dramatique et musicale en l'honneur de la fête patronale de Sa Grandeur Mgr Brunault. Mgr L.-N. Bégin assistait, ainsi qu'un grand nombre de membres du clergé du diocèse. Les jeunes artistes ont très bien rempli leurs rôles; deux adresses furent présentées à Mgr Brunault; du pensionnat et de l'Ecole Normale, et une à Mgr Bégin.

L'assistance était nombreuse ; ça été un véritable succès.

— Une jeune élève du couvent de l'Assomption vient d'être ravie par la mort à l'affection de ses parents, de ses maitresses et de toutes ses compagnes. Le nom de la victime est Mlle Evéline Daigle, de Lowell, Mass. Elle s'est éteinte le 18 courant, à 11 1-2 heures a.m., à peine âgée de 14 ans, après une maladie de quinze jours. Son père était à son chevet.

La dépouille mortelle a été transportée samedi, sur le train de 3 heures après-midi pour Montréal, et de là à Lowell pour inhumation. Nos sympathies à la famille en deuil.

LA DIETE DU JAPON APPROUVE LES TRAITES

TOXIO, 22. — La résolution de l'opposition condamnant la politique du gouvernement au sujet des traités de commerce anglais et américain a été défaite hier à la Diète par une grande majorité. Le comte Komura, ministre des Affaires Etrangères, dans un long discours a répété que le traité américain n'avait amené aucun changement dans les principes de la politique japonaise. La Diète a été prorogée hier après-midi.

SOLDATS ET GREVISTES SONT AUX PRISES

LISBONNE, 22 — La tentative d'un groupe du parti ouvrier de provoquer une grève générale à Lisbonne pour protester contre la répression de la grève de Setubal n'a pas eu de succès mais a causé cependant de graves désordres. La garde républicaine a été plusieurs fois forcée de se servir de ses armes contre les émeutiers. Un grand nombre de chefs des unions et de manifestants ont été arrêtés.

LE PACIFIQUE ET L'IMMIGRATION

La saison dite du "tourisme" est loin d'avoir encore commencé, et pourtant le nombre de gens qui nous arrivent des vieux pays, pour établir leurs pénates dans notre riche contrée, est quasi-phénoménal. Durant la semaine dernière seulement, le chemin de fer du Pacifique Canadien a transporté pas moins de 7,221 personnes, de Saint-Jean à Montréal et cela, sans compter les enfants trop jeunes pour payer le prix de transport. Ce sont les chiffres exacts que nous a fournis M. W. Miller, le surintendant des terminus de ce chemin de fer. A ce taux là, d'ici à la clôture de la navigation, le Pacifique nous aura fourni un contingent d'à peu près 200,000 immigrants. On conçoit de suite, de quel appoint considérable le Pacifique Canadien est à l'expansion et au développement de la puissance du Canada.

Fait à noter, c'est que la classe d'immigrants qui nous arrive actuellement, est composée de familles anglaises ou autres d'une certaine aisance, et pour ainsi dire triées sur le volet.

LA BIBLIOTHEQUE DE JOLIETTE

JOLIETTE, 22—Dimanche a eu lieu l'ouverture de la bibliothèque paroissiale. M. le curé Piette travaille depuis plusieurs mois à compléter cette bibliothèque pour le plus grand bien des citoyens de Joliette. La population de Joliette aura désormais à sa disposition une bibliothèque bien garnie. Religion, histoire, sciences, Beaux-arts, littérature, Romans et nouvelles, tout s'y trouve, et tout est choisi judicieusement.

La bibliothèque sera ouverte le dimanche de 2 à 3 heures et le jeudi de 7.30 hrs à 9 hrs p. m., pour les jeunes gens ; et le dimanche de 4 hrs à 5.30 hrs p. m., et le jeudi de 7 hrs à 5 hrs p. m., pour les dames et les demoiselles.

Nul doute que la population de Joliette, surtout la classe instruite saura profiter de cet avantage que lui procure le zèle de son pasteur si dévoué. M. le curé Piette a droit à des félicitations pour avoir eu une idée si belle et si pratique, et il a droit aussi à des remerciements de la part de ses paroissiens et paroissiennes, pour avoir su mener à si bonne fin une entreprise comme celle-là. Sa Grandeur Mgr Archambeault a aussi fait sa part et sa large part pour le développement de cette belle œuvre, en faisant un don précieux à la bibliothèque paroissiale : "Les grands écrivains de toutes les littératures," en 38 magnifiques volumes.

Le prix d'abonnement à la bibliothèque sera de $1.00 par année, 50 cents par semestre.

N. E. Valiquette
LIMITED
471-477 ST. CATHERINE ST. EAST.

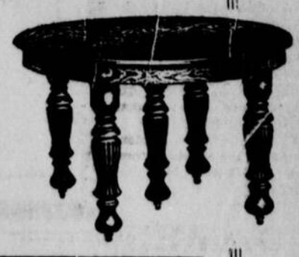


Tables de Salle a Diner

La première chose pour une salle à diner est d'avoir une jolie table. Anciennement, on se contentait de mettre un tapis sur une table commune. Aujourd'hui, le dernier goût est la table à beau dessus, bien fini. Maintenant une belle table ne veut pas toujours dire un prix très élevé. Nous vous prouverons cela, si vous vous donnez la peine de venir jeter un coup d'oeil sur notre département.

2 belles Valeurs en Chêne solide

La table ci-dessus est vraiment superbe. Beau dessin, beau fini. Remarquez surtout l'élégance du piédestal. Le dessus a 44 pouces. Elle a toute l'apparence d'une table de 40 dollars. Prix spécial **$23.65**



La table montrée à droite, a également une grande vogue. Nous avons une grande variété de ce genre de tables. Elles sont faites en chêne solide et bien polies. Les pattes sont détachables. Valeur $18.00. Spécial, pour cette semaine **$12.65**

Voyez notre Departement des Tapis
Quotations Gratuites

Nous sommes toujours heureux de prendre les mesures pour vos tapis et prélarta et vous donner des quotations. Nous prenons le plan de votre nouveau logis et lorsque vous revenez, vous n'avez qu'à choisir la qualité, que vous désirez. Nous avons cette semaine des prix spéciaux, dans les carpettes reversibles.



OCCASIONS DANS LES "COSY CORNER"

Venez avant la fin de la semaine, si vous en voulez un. 50 montures en acier et 50 montures en bois, recouverts d'un bon matelas en coton cardé, garni de denim vert, avec frange tout autour. Grandeur 6 x 2.6 pieds.

En Acier, **$7.39** ; En Bois, **$5.98**

Le Moyen Moderne pour l'Exposition du Papier

Vous voyez l'idée par la vignette. Chaque panneau vous montre un papier différend, et cela, tel qu'il apparaitra chez vous. Cela vous épargne du temps et vous donne une bien meilleure idée de l'apparence du papier. Pourriez-vous nous consacrer une heure demain.





Quel crève-coeur pour une mère de voir son enfant souffrir sans cesse, de l'entendre pleurer et crier de douleur tout le jour et toute la nuit ! Le SIROP du Dr CODERRE est bien ce qu'il faut pour soulager les souffrances du bébé et calmer les angoisses de la mère. Je le recommande.

Mme ARTHUR DENIS. 247 rue Bréboeuf, Montréal.

Mère, ne laissez pas votre enfant souffrir inutilement ; ne le laissez pas pleurer et passer des nuits sans dormir. Donnez-lui du SIROP du Dr CODERRE, il n'y a rien de meilleur.

Mais, défiez-vous, il y a des imitations de ce sirop, et pour être sûre d'avoir le véritable, voyez si la signature, en rouge, du Dr J. EMERY CODERRE est bien sur chaque bouteille.

En vente chez tous les marchands de remèdes.

SHERBROOKE ET SES ALENTOURS

AU HOCKEY CLUB. — FEU LA Rvde. SOEUR MARIE-AUXILIATRICE. — LES SOUSCRIPTIONS POUR LE CADEAU A LA REINE. — FUNERAILLES DE M. PAUL LEBLANC. — MUTATIONS IMMOBILIERES ETC.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 22.—La Sherbrooke Hockey Club qui avait été admit par les jours de Boston, lors de la visite des premiers chez les cousins de la grande cité américaine, ont servi la pareille au 'Boston Seven" samedi soir, alors que ces derniers furent défaits à leur tour à la suite d'une émouvante partie qui eut lieu au Stadium, de Sherbrooke, devant plus d'un millier d'amateurs de ce sport. Score 7 à 5 en faveur des "Sherbrooke."

—Le notaire J. A. Bégin, de Windsor Mills était de passage à Sherbrooke ces jours derniers en route pour New-York d'où il doit s'embarquer pour un voyage de 3 mois en Europe.

—Hier matin, ont eu lieu, au couvent des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, les obsèques de la Révde Sœur Marie Auxiliatrice, née Joly, Malvina, membre de la communauté, décédée dimanche après une maladie de près de 8 mois de durée, à l'âge de 38 ans.

—M. l'abbé Beaudry a quitté l'hôpital la semaine dernière pour retourner à sa paroisse de St - Stanislas d'Ascot, étant presqu'entièrement rétabli des suites de ce malheureux accident de voiture dont il fut victime en janvier dernier et qui faillit lui coûter la vie.

—M. R.-A. Smith, de la " Sherbrooke Steam Laundry a vendu son fameux cheval de race "Togo" pour la jolie somme de $600.

—Mme C.-W. Cate, épouse de Son honneur le maire Cate, vient d'être chargée de la part de Lady Pelletier, Spencer Wood, de recevoir les souscriptions des "Marie," de Sherbrooke, à l'œuvre du cadeau des "Marie" de l'Empire à Sa Majesté la Reine à l'occasion de son couronnement, Les offrandes sont de 2 cents à $5.00, et toutes les personnes du sexe répondant au nom de Marie ou à quelqu'un de ses composés soit, Marie-Louise, Marie-Anne, Maria etc., etc., pourront contribuer.

—Hier matin, ont eu lieu en l'église St-Jean-Baptiste, au milieu d'un imposant concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Paul Leblanc, décédé à l'âge de 70 ans.

L'office funèbre fut présidé par M. le curé Laporte, assisté des abbés Goyette et Ledoux, comme diacre et sous-diacre.

M. Samuel Bourque dirigeait les funérailles et la dépouille était portée par MM. Stanislas Fortier, J.-Boucher, Ths. Taschereau, Philippe McGee, J.-B. Boucher et Charles Blouin.

Représentaient le deuil, MM. Prudent Gendron beau-frère ; Arthur Gendron, P.-H. Gendron, neveux ; J.-A. Leblanc, Arthur Chevalier, Jules Gendron et L. St-Jean. L'inhumation eût lieu au cimetière St-Michel.

—Avant-hier soir se sont ouverts, à l'église cathédrale, pour le profit des fidèles de St-Michel les exercices de la retraite pascale annuelle. Deux Révds Pères Dominicains dirigent ces exercices.

—Mutations de propriétés enrégistrées au bureau d'Enrégistrement de Sherbrooke, durant la semaine écoulée :

—Dame Auguste Noël à Robt Price, lots 1251, 1253, 1254, 1255, 1256, quartier Sud. Prix $20,000.

—John B. McDonald à Norman-C. Pilcher, parties lots 599 et 598, quartier Nord. Prix $4,600.

—Robt. Price à A.-E. Bonner et G.-A. Povey, lot 1256, quartier sud. Prix $4,000.

—Ernest Sylvestre à Dame M. A. Montminy, lot 727, quartier Nord. Prix $1750.00.

—Wm. Munroe à Augustus B. Spalding, lot. 80, village de Compton. Prix $1525.00.

—Dame Chs. Birch à Chs. Birch. les droits dans les lots 7a rang 3, et 7v et 8c, rang 2, de Compton. Prix: $1500.

—S.-J. Caron à Pierre Gervais, lots 126 et 127, quartier Centre. Prix $17.00.

—Rémi Côté à Félix Boucher, moitié ouest, lot 865, quartier Est. Prix $622.25.

—Prisque Doyon à Jos. Lefebvre et A. Leblanc, lot 321, quartier nord. Prix: $300.

—Wm. B. Murray à Frank Wark, lot 263, quartier Est. Prix $200.00.

—Cité de Sherbrooke à F. X. Rocheleau, lot 415, quartier Est-x : $45.85.

—Andrew Sangster à H. E. Nichols, lot 48 et 44-1535, quartier Sud.

—Le Dr T.-D. Whitcher, un vétéran de l'art, aux Cantons de l'Est, est décédé dimanche, à sa demeure de Beebe, après une carrière bien remplie, à l'âge de 71 ans. Une épouse, un fils, M. Chs. Whitcher, de Sherbrooke et une fille, Mlle Annie, de Beebe, lui survivent.

Demandez toujours, Sirop du Dr Fred Demers, pour les enfants car c'est une vraie bénédiction pour le sommeil, la dentition; contre les coliques et la diarrhée.

mer—ino.

EXCLUSION DES JUIFS DE L'ARMEE

SAINT-PETERSBOURG, 22. — Le comité de la défense de la Douma a soumis un projet de loi au sujet du service militaire des Juifs. Le comité voudrait les exclure de l'armée parce qu'il les considère comme un élément nuisible.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
mar-v—ino

Soyez fier Pourquoi vous contenter de cheveux minces, durs, rudes ? L'Ayer's Hair Vigor donne de la douceur et de la richesse aux cheveux et les rend plus épais. Ne peut en altérer la couleur. D'un usage sûr. Demandez-le à votre médecin.

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.



Fait en 98 différents styles

Peut-être pensez-vous que tous les lits de fer sont plus ou moins égaux en qualité, sinon comme dessin, mais cela est inexact. Vous devriez apprendre à les distinguer, avant d'acheter un lit métallique. Si votre choix est sagement fait, votre acquisition durera de nombreuses années.

Choisissez le dessin que vous préférez, entre 98 différents modèles de lits "Ideal" et vous pouvez être certain que leur émail luisant et blanc comme neige ne se décolorera pas, ne se fendillera pas, ne se boursouflera pas, mais demeurera tel qu'il est. Vous pouvez acheter un lit "Ideal" pour $3.00 ou plus, selon le modèle que vous choisirez. Il n'y a qu'une seule qualité de lits "Ideal," la meilleure que nous connaissions et qui soit susceptible d'être produite.

"La Philosophie du Sommeil" est le titre d'une petite brochure que vous aimeriez à lire. Pouvons-nous vous en envoyer un exemplaire, ainsi que le nom du marchand de votre localité qui vend les lits "Ideal"? Demandez la brochure No. 158

THE IDEAL BEDDING CO. LIMITED MONTREAL — TORONTO WINNIPEG 11

THE IDEAL GUARANTEED LINE

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées

—DE—

La Patrie

INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE

CLASSE A

Chambres à louer, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé.

20 mots ou moins 10c, 1c par mot de plus chaque insertion; 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées; 1 mois, 25 insertions pour le prix de 16 payées.

CLASSE B.

Vendre, à Louer, Situations Vacantes, Chambres demandées, Informations demandées, Personnel, Avis de responsabilité, et toutes les annonces pour rubriques non mentionnées dans la CLASSE A.

20 mots ou moins, 10c, 1c par mot de plus chaque insertion, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées avec privilège de 5 insertions à l'édition hebdomadaire, 1 mois, 26 insertions, pour le prix de 16 insertions avec privilège de 22 insertions à l'édition quotidienne et 4 insertions à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C.

Naissances, Mariages, Décès, Services Anniversaires, Messes de Requiem.

25c par fois ou trois insertions pour 50c, (suivant la formule).

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

EMPLOIS DEMANDES

AGENT D'ASSURANCE —Un jeune homme âgé de 20 ans demande position comme agent d'assurance, est bon solliciteur. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 22-3

APPRENTI MECANICIEN, âgé de 16 ans, demande une position immédiatement. S'adresser 940 Démontigny Est ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21-4

APPRENTI PRESSIER ayant 2 1/2 ans d'expérience, parlant les deux langues demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 194A Christophe-Colomb ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21-4

BOUCHER — Un homme âgé de 29 ans, parlant les deux langues, demande une position comme boucher, ayant 4 ans d'expérience, ou comme dehivreur, bonnes références. S'adresser 13 Huron ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21—4

BOULANGER ayant 9 ans d'expérience demande une position immédiatement. S'adresser 4351 St-Timothée ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 19-4

BOULANGER-PATISSIER ayant 10 ans d'expérience demande une position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21-4

BOULANGER ayant 4 ans d'expérience parlant les deux langues, demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 239 Wolfe ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 23-3

CAISSIERE CLAVIGRAPHISTE, — ayant 3 ans d'expérience, demande position. S'adresser à 273 rue Carrière ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1861). 21-3

CHARPENTIER ayant 20 ans d'expérience demande une position immédiatement. S'adresser 394 Amherst ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 20-4

CHARRETIER demande position. S'adresser à 41 rue Labelle, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1833). 21-3

CHARRETIER — Un jeune homme, âgé de 24 ans, demande une position comme charretier ou cocher. Bonnes références. S'adresser 884B St-Antoine ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1850). 21-4

CHAUFFEUR de boudoires demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 931B St-Andre ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 20-4

CHAUFFEUR MECANICIEN pour automobile, ayant 16 ans d'expérience, demande une position immédiatement. S'adresser 58½a Huntly ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21—4

CHEF CUISINIER ayant 20 ans d'expérience et de bonnes références, demande position. S'adresser à 1028 rue Simard ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, Chambre 28. 23-3

COCHER français pour maison privée, ayant de bonnes références, demande position. S'adresser à 80 Montcalm ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1577). 22—3

COCHER demande position, ou pour prendre soin d'une automobile a 16 ans d'expérience ou comme gardien de nuit. S'adresser à 2108 St-André, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21-3

COMMIS demandé dans la marchandise sèche. S'adresser 209 Sainte-Catherine Est. 23-2

COMMIS EPICIER demande position. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 20-4

COMMIS EPICIER demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 24 Frontenac ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1851). 21—4

COMMIS dans la mercerie, ayant 5 ans d'expérience et de bonnes références demande position. S'adresser à 362 rue Clarke ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 20 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1860) 21-3

COMMIS DE BAR ayant 3 ans d'expérience, demande position. S'adresser à 263 rue St-Georges ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, Chambre 28. 23-3

COMMIS dans la mercerie, ayant 3 ans d'expérience et de bonnes références, demande position. S'adresser à 313 rue Amherst, ou au Bureau de Placement de la PATRIE 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 23-3

COMMIS DE BAR ayant 8 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande une position immédiatement. S'adresser 282a Readdy ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21-4

EMPLOIS DEMANDES

COMMIS marchandises sèches en mercerie, ayant 3 ans d'expérience et de bonnes références, demande position. S'adresser à 492 rue Amherst, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre, 28 — (1880). 22—3

COMMIS DE BAR ayant 4 ans d'expérience et de bonnes références, demande position. S'adresser à 266 rue Hôtel-de-Ville, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1876). 22-3

COMMIS dans les chaussures ayant 3 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande une position immédiatement S'adresser 1463 Cowan ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 23-4

COMMIS BOUCHER, ayant 2 ans d'expérience, parlant les deux langues demande une position immédiatement. S'adresser 1767 St-Dominique ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 20-4

COMMIS EPICIER ou BOUCHER, ayant 3 ans d'expérience, demande position, a de bonnes références. S'adresser à 415 rue St-André ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21-3

COMMIS EPICIER ayant 2 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande une position immédiatement. S'adresser 270 Centre ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 23-3

COMMIS EPICIER — Un homme âgé de 34 ans, parlant les deux langues, demande une position comme commis épicier ou homme de magasin en gros. Bonnes références. S'adresser 366 B. Lasalle, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21-4

COMMIS-VOYAGEUR — Un homme âgé de 22 ans, parlant les deux langues, demande une position comme commis-voyageur ou ouvrage de bureau. Bonnes références. S'adresser 286C Dufferin ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 23-3

COMMIS VOYAGEUR — Un homme ayant fait un bon cours commercial parlant les deux langues, demande une position comme commis voyageur, connait la clavigraphie, a de bonnes références et de l'expérience. S'adresser à 495 rue St-Hubert, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1877) 22-3

COMPTABLE ayant 15 ans d'expérience, demande position. S'adresser à 321 rue Panet, ou au Bureau de placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21—3

COMPTABLE — Un jeune homme âgé de 22 ans, parlant les deux langues demande position de comptable, clavigraphiste et sténographe; a d'excellentes références. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1848) 22-3

COMPTABLE ayant 8 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 576 Notre-Dame, Maisonneuve ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 22-4

CONDUCTEUR D'ASCENSEUR ayant 1½ an d'expérience et de bonnes références demande position. S'adresser à 51 rue St-Urbain, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 22-3

CONTREMAITRE menuisier, ayant plusieurs années d'expérience, demande une position immédiatement, pouvant disposer de quelques mille piastres. Bonnes références. S'adresser 750 St-Denis ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 23-3

COUPEUR de pratique dans les hardes d'hommes demande position immédiatement. S'adresser à 617 Notre-Dame Ouest ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21-3

COUPEUR dans les hardes pour hommes, ayant 25 ans d'expérience parlant les deux langues, demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresses 921 St-André ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21-4

COUPLE canadien de moyen âge, femme bonne cuisinière, l'homme très habile, demande position dans une maison privée. S'adresser 169 Montgomery ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 22-4

CUISINIER ayant 2 ans d'expérience, et de bonnes références, demande position. S'adresser à 41 rue Christophe-Colomb ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, Chambre 28. 23-3

DELIVREUR — Un homme âgé de 30 ans parlant les deux langues, demande une position comme délivreur ou ouvrage général. S'adresser 604 Maisonneuve ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 20-4

DELIVREUR ayant 8 ans d'expérience dans le pain, parlant les deux langues, demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 580 Gilford ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21-4

DISTRIBUTEUR DE PAIN ayant 2 ans d'expérience, demande position. S'adresser à 1737 Notre-Dame Ouest, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21-3

ELECTRICIEN ayant 4 ans d'expérience, parlant les deux langues demande une position immédiatement. S'adresser 65 Ave. Prévost, Outremont, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 23-3

FERBLANTIER COUVREUR ayant 20 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande une position immédiatement. S'adresser 249 Ste-Elisabeth ou Portugal ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 23-3

FILEUR ayant 1 an d'expérience, demande position ou comme apprenti compositeur. S'adresser à 1035 St-Hubert ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 20-3

FORGERON — Un homme âgé de 28 ans demande une position comme forgeron, 8 ans d'expérience, ou barbier, 2 ans d'expérience. S'adresser 953 St-André ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 20-4

GARÇON âgé de 16 ans, demande ouvrage dans une manufacture, a de bonnes références. S'adresser à 839 Papineau ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 22-4

GARÇON DE TABLE parlant les deux langues demande position. S'adresser à 72 Ave. Hôtel-de-Ville ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 20-4

GARÇON âgé de 13 à 14 ans, parlant les deux langues, demandé pour ouvrage de bureau et faire les courses. S'adresser à Royal Insurance Co., 2 Place d'Armes, chambre 57, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1886). 23-3

GARDIEN de nuit demande position. S'adresser à 63 rue Cuvillier, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 20-4

EMPLOIS DEMANDES

GARDIEN DE NUIT, ayant d'excellentes références demande position. S'adresser à 256 Hôtel-de-Ville, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 — (1865) 21-3

GARDIEN DE NUIT parlant les deux langues, demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 115A Désiré ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 23-3

HOMME très instruit demande une position de confiance dans un établissement ou comme voyageur. Bonnes références. S'adresser 1391 Notre-Dame Est ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 22-4

HOMME demande emploi comme fer blantier-couvreur ou ouvrage général dans une boutique de plombier, ayant un an d'expérience dans le plombage, ou comme journalier. Ecrire Lucien Piché, St-Stanislas de Champlain P.Q., ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Sainte-Catherine Est Chambre 28 (1885). 23-4

HOTELIER — Un homme âgé de 32 ans, parlant les deux langues, demande une position comme gérant ou maître d'hôtel. A 15 ans d'expérience. S'adresser 90 Mansfield ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 22-4

INGENIEUR ayant 15 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 365 Beaudry ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 20-4

INGENIEUR - MECANICIEN ayant 12 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 30 G Ave. Marie-Louise, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 22-4

JEUNE FRANÇAIS arrivé au Canada depuis 2 jours, désire position, très robuste, assez instruit. François Verhilst, 212 rue Poupart. 21-6

JOURNALIER demande position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 22-3

MACHINISTE sur machines à bois, ayant 5 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 711 Sanguinet, ou au Bureau de Placenfent de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 22-4

MAITRE D'HOTEL ayant de l'expérience et d'excellentes références demande position. S'adresser à 71a St-Denis ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1862). 22-3

MENUISIER ayant 35 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande une position immédiatement. S'adresser 575 Delorimier ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 20-4

MENUISIER ayant 20 ans d'expérience parlant les deux langues, demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 70 Mentana ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 22-4

MENUISIER ayant 1 an d'expérience et de bonnes références demande position immédiatement. S'adresser à 343, 3ème avenue, Rosemont, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 23-3

MESSAGER — Un jeune garçon âgé de 15 ans, parlant les deux langues, demande position de messager. S'adresser à 1289 rue Berri, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 20-4

MESSAGER — Un garçon âgé de 14 ans, demande une position comme messager ou ouvrage de manufacture. S'adresser 401 Craig Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 22-3

MESSAGER — Un jeune garçon, âgé de 13 ans demande une position comme messager ou pour apprendre un métier. S'adresser 1602 Cadieux ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21-4

MESSAGER — Un garçon âgé de 15 ans parlant les deux langues, demande une position comme messager ou pour apprendre un métier. S'adresser 260 St-Georges ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21-4

ORGANISTE DIPLOME demande une position. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1858). 21-4

OUVRAGE DEMANDE — Française demande journée pour blanchissage, repassage ou nettoyage. S'adresser 414 rue Joliette. 21-6

OUVRAGE GENERAL — Un homme âgé de 34 ans, demande ouvrage général. S'adresser à 412 rue Wolfe ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 20-4

OUVRAGE GENERAL — Un jeune homme âgé de 18 ans, demande ouvrage général. Bonnes références. S'adresser 526 Létourneux ou au Bureau de Placement de la PATRIE 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21-4

OUVRAGE GENERAL — Un jeune homme âgé de 17 ans, parlant les deux langues, demande ouvrage général. Bonnes références. S'adresser 1320 Demontigny Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1856) 21-4

OUVRAGE GENERAL — Un nomme âgé de 45 ans, parlant les deux langues, demande ouvrage général. S'adresser 91 Brewster Avenue, St-Henri, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21-4

OUVRAGE DE BUREAU. — Un jeune homme demande position comme commis de bureau, connait la clavigraphie. S'adresser à 710B Sanguinet ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 23-3

OUVRAGE DE BUREAU — Un homme âgé de 45 ans, parlant les deux langues demande position comme commis de bureau, a 25 ans d'expérience et de bonnes références. S'adresser à 94 rue Notre-Dame Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 23-3

PEINTRE, ayant 35 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande une position immédiatement; bonnes références. S'adresser 65 Ste-Emilie, St-Henri, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 21—4

POLISSEUR ayant 3 ans d'expérience demande position. S'adresser à 587 Mentana, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 22-3

PRESSEUR de jupes ayant 3 ans d'expérience demande position. S'adresser à 821 Notre-Dame Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21—4

SELLIER ayant 2 ans d'expérience demande position. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21—4

TAILLEUR de cuir ayant 4 ans d'expérience, demande position. S'adresser à 469 rue Gilford ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21—3

EMPLOIS DEMANDES

SOLLICITEUR — Un homme âgé de 40 ans demande une position comme solliciteur, collecteur ou gardien de nuit. Bonnes références. S'adresser 96a Dufresne ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21-4

TAILLEUR COUTURIER dans le hardes d'hommes, garantissant son ouvrage, désire se placer à la campagne. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28— (1879) 22-3

TAILLEUR DE PIERRE ayant 28 ans d'expérience demande une position immédiatement. S'adresser 76 Chatham ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 22-4

TOURNEUR de bois, ayant 4 ans d'expérience, demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 276 Orléans ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 22-4

UN JEUNE HOMME âgé de 19 ans, demande ouvrage général. S'adresser à 580 Craig Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1870). 22-3

UNE JEUNE FILLE, âgé de 21 ans parlant les deux langues, demande ouvrage de bureau, ou comme dame de compagnie ou institutrice privée. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1865). 21-3

UNE JEUNE FILLE de 19 ans, parlant et écrivant parfaitement les deux langues, connaissant sténographie anglaise et française, ainsi que la clavigraphie et pouvant prendre charge d'un bureau, demande position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1859). 21-4

VOYAGEUR — Un jeune homme âgé de 28 ans parlant les deux langues, demande une position comme voyageur ou collecteur, a 3 ans d'expérience. S'adresser 1299 Delorimier, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 23-3

AGENTS DEMANDES

AGENTS solliciteurs demandés pour placer bon stock minier. S'adresser chambre 214 Quebec Bank Building, Place d'Armes, Cité, Tél. Main 7190. 19-26

AGENTS DEMANDES. — Contrat avantageux accordé par Cie d'Assurance Modèle contre les accidents et la maladie. S'adresser à The National Wteekly Indemnity Co., 360 rue Ste-Catherine Est, Montréal. 115-jno

AGENTS — On demande de bons agents de bonne apparence, les deux langues, travail agréable dans la meilleure société, hommes actifs peuvent réaliser $18,100 à $25.00 par semaine de salaire. S'adresser le soir de 6 à 9—16A Ste-Elizabeth. 22-1

HOMMES - GARCONS DEMANDES

APPRENTI — On demande un apprenti pour travailler chez un bon ouvrier près de Montréal. S'adresser Boîte postale No 38, Montréal, et donner âge et gages demandés, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1855). 21-3

CAPITAINES — On demande deux capitaines pour barges transportant de la glace entre Montréal et Sorel, pour la saison. Références exigées. David Chevrier, St-Joseph de Sorel, Qué. 22-3

COMMIS — Garçons et filles d'expérience en marchandises sèches parlant français et anglais avec références, 1173 St-Laurent, J. A. Danis. 23-3

CORDONNIER DEMANDE. — S'adresser à 121 Mansfield ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1869). 22-6

COUPLE SANS ENFANT demandé immédiatement, la femme comme cuisinière, le mari comme homme de cour, ou bien le mari comme cuisinier et la femme comme aide, soit à la cuisine, aux tables ou aux chambres, bon salaire payé, références exigées. S'adresser Sanatorium, Trois-Rivières, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1875). 22-j-n o.

ELECTRICIEN — On demande un électricien et pouvant prendre soin d'un magasin de fixtures électriques et gaz. S'adresser 1 St-Denis. 23-3

ELECTRICIEN — On demande un électricien compétent pouvant disposer d'un capital de $1,500, pour continuer une entreprise déjà existante, payant de forts dividendes, bon salaire sera payé. Pour détails s'adresser à Dostaler et Lessard, Vegreville, Alta. 21—6

ETUDIANT PHARMACIEN — On demande un étudiant pharmacien avec expérience. S'adresser immédiatement J. A. E. Gauvin, 850 Ste-Catherine Est. 21-6

GARCON — On demande un jeune homme de 15 à 16 ans pour se rendre généralement utile dans une maison privée. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21-6

HOMMES - GARCONS DEMANDES

GARÇON de 15 ans demandé pour épicerie. S'adresser à A. Gravel, 1671 St-Jacques. 23-3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour la livraison et ouvrage général dans une épicerie. S'adresser 480 Beaubien. 23-2

JEUNE HOMME ou une jeune fille pour répondre au téléphone et prendre les ordres. S'adresser 34 Place Burnside, continuation de la rue Ontario. 23-2

ON DEMANDE un jeune garçon avec des connaissances comme fleur sur presse "Gordon". S'adresser immédiatement 599 Avenue Mont-Royal Est. 28-2

ON DEMANDE un garçon et une jeune fille pour magasin de marchandise sèche, ayant une couple d'années d'expérience, sachant l'anglais et le français. S'adresser V. A. Comtois, 42 Avenue Church, Verdun. 23-6

ON DEMANDE des teneurs de livres, voyageurs, sténographes, commis, expéditeurs, collecteurs, hommes de bureau, garçons messagers, portiers cochers, gardiens, pompiers, concierges garçons de table, couples mariés, ménagères, servantes, majordomes, cuisinières, filles de chambre, pour la ville ou en dehors de la ville; passages payés. Ecrivez, venez ou téléphonez, Uptown 2598, Marion & Co., 100 rue Metcalfe. 20-6

PEINTRE DE VOITURES demandé. S'adresser à A. Joly, voiturier Bord-A-Plouffe, P.Q. ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1888) 23-3

PLATRIERS — On demande des platriers, salaire jusqu'à 45c de l'heure au No 447 St-Ambroise. 21-3

VENDEURS DE JOURNAUX DEMANDES — On ne veut que des vendeurs de première classe, avec garantie et recommandations. S'adresser au département des journaux du C. P. R., Glen Yard, Westmount. 21-3

VENDEURS demandés pour arroseur automatique; c'est la meilleure machine pour arroser les pommes de terre et les arbres, et pour épandre la chaux. Très demandée. Assurez-vous immédiatement d'un territoire. Cavers Bros., manufacturiers, Galt, Ont. 12-7a

FEMMES - FILLES DEMANDEES

APPRENTIES presseuses demandées immédiatement. S'adresser à 661 Montcalm ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1792). 16-8

APPRENTI COUTURIER d'une couple d'années d'expérience demandé immédiatement. S'adresser à 211 rue Amherst, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1854). 21-3

COUTURIERES — On demande de bonnes couturières dans les coats sur les machines électriques et des finisseuses et des presseurs. S'adresser 3353 St-Hubert. 22-6

De Votre Bureau

ou de votre domicile, vous pouvez vous mettre en relation avec PLUS DE CENT MILLE PERSONNES, par l'intermédiaire de la PATRIE.

La Chose est très facile

TELEPHONEZ au Département des PETITES ANNONCES de la PATRIE,

No 5800, Est

et dites ce que vous voulez faire publier. Votre annonce sera publiée sans retard, et elle ne vous coûtera que QUELQUES SOUS que vous paierez plus tard.

A LOUER

COUTURIERES de première classe dans le manteaux; ouvrage sur commande. Geo. S. Ames, 431 Mance. 20-4

FEMMES, FILLES demandées—Jeunes filles et dames, de partout, ayant des loisirs, demandées immédiatement pour apprendre gratuitement la sténographie perfectionnée. Succès assuré. S'adresser à Cours Sténographique et Métagraphique Curot, 672, rue Berri, Montréal. 14-19

FILLES — La Canada Envelope Company demande des filles dans tous ses départements, filles d'expérience ou commençantes. S'adresser coin Latour et ruelle Busby. 18-6

FILLE — On demande une fille comme commis dans un magasin de chaussures, possédant quelque expérience, sachant l'anglais et le français. S'adresser chez A. S. Lavallée, par lettre au Nos 97 à 101 rue St-Laurent, coin Vitré. 22—2

GARNISSEUSES d'épaisse demandées pour travailler dans les blouses et les robes. S'adresser à Mlle Garipéy chez Kusner Bros., 23 rue St-Antoine. 28-j-n-o.

JEUNE FILLE demandée comme commis dans un magasin de confiserie. S'adresser 1057 St-Jacques. 22-2

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille comme vendeuse dans un magasin de marchandise sèche, St-Laurent. 23-3

JEUNE FILLE parlant les deux langues demandée comme commis dans un magasin de confiserie S'adresser 1057 St-Jacques. 23-2

MODISTE — Bonne modiste de chapeaux demandée; dire si elle peut coudre aussi; donner le prix. S'adresser à J. A. Lussier, Ste-Brigitte du Sault, Co., Nicolet. 19-6

ON DEMANDE une jeune fille avec de l'expérience dans la tenue des livres et la clavigraphie, parlant l'anglais et le français. S'adresser 211 Notre-Dame Est. 23-1

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES — On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent. Bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 100 rue Latour. 191-jno

SERVANTES DEMANDEES

BONNE CUISINIERE demandée. S'adresser à l'Hôtel Dufresne, Trois-Rivières ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1797). 16-8

CUISINIERE demandée, références exigées. S'adresser à 46 ave Laval ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre, 28 (1862) 22-3

CUISINIERE demandée ainsi qu'un homme de cour. S'adresser au Club Canadien, 350 Lagauchetière Est ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1789) 16-8

CUISINIERE ET GOUVERNANTE — On demande une cuisinière et une gouvernante parlant les deux langues. Références exigées. S'adresser au Sanatorium, Trois-Rivières, P.Q. ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1874) 22-jno

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage général pas de lavage. S'adresser 14 rue Rachel Est. 23-3

SERVANTES DEMANDEES

FILLE DE TABLE — On demande une fille de table pour petite famille. S'adresser 367 Metcalfe, Ave. Westmount ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1839). 19-4

JEUNE FILLE pour aider au ménage demandée immédiatement. S'adresser à 558 rue Cartier ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1873) 22-3

MENAGERE CUISINIERE demandée pour une petite famille. S'adresser à 546 rue Fullum ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1884) 23-3

SERVANTE — On demande une servante pour un flat de 6 appartements, pas de lavage. S'adresser 560 Droiet. 23-6

SERVANTE GENERALE sachant faire la cuisine demandée pour une petite famille de deux personnes. S'adresser 4472 Sherbrooke Ouest ou téléphoner à Westmount 2751. 21-4

SERVANTE GENERALE demandée, pas de lavage. S'adresser à 652 Parc Lafontaine, ou au Bureau de placement, de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1863) 21-3

SERVANTE pour aider au ménage, demandée immédiatement. S'adresser à 191 Dorion ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1853) 21-3

SERVANTE — On demande une servante générale, qui fait à la campagne, pour une famille de 3 personnes. S'adresser 442 rue Sherbrooke Est. 22-3

SERVANTE GENERALE demandée pour une petite famille. S'adresser 462 avenue Strathcona ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1777). 16-8

SERVANTE GENERALE demandée famille de deux personnes, dans un flat. S'adresser à 486 Hutchison, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1871). 22-3

SERVANTE — On demande une servante générale avec références, qui pourra aller coucher au dehors, famille de 4 grande personnes. S'adresser au No 709 St-Urbain, appartement No 1. 21-3

SERVANTE — Jeune fille demandée pour prendre soin des enfants et aider au ménage. S'adresser à 527 Sherbrooke Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1887) 23-3

SERVANTE GENERALE demandée, pas d'enfant ni lavage. Bons gages. S'adresser à 828 rue St-Hubert, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1882). 23-3

SERVANTE GENERALE, demandée pour aider au ménage et servir les tables. S'adresser à 286 Sherbrooke Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1883). 23-3

SERVANTE GENERALE demandée, pour aller à la campagne pour la saison. Salaire $18.00 par mois. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 21-6

SERVANTE GENERALE demandée dans une petite famille, bon chez soi, pour une personne compétente. S'adresser à 1090 avenue St-Viateur, ou au Bureau de Placement de la PATRIE 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. — (1878). 22—3

SERVANTE GENERALE demandée, pour petite famille, pas de lavage ni repassage, références exigées. S'adresser à 308 rue Laval, Tél. Est. 326 ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1857). 21-3

SERVANTE GENERALE sachant faire la cuisine, pour famille de deux personnes, bons gages payés. S'adresser à 1 rue Sussex, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Sainte-Catherine Est, chambre 28 (1881). 22—3

A LOUER

A LOUER — Petite terre à St-Martin (bord de l'eau), bonnes bâtisses, extra pour légumes et tabac. Chambre 58, No. 112 St-Jacques, Téléphone M. 2635. 22-6

A LOUER — Hôtel avec licence et ameublement que la Compagnie Coney Island Park a exploité depuis deux ans pour excursions, situé entre Côteau et Valleyfield, il y a une plateforme pour débarquer les passagers. Pour tous autres renseignements, s'adresser à Napoléon St-Amour, édifice Banque Québec, 11 Place d'Armes. 21-5

BUREAU A LOUER

Dans l'édifice LA PATRIE, coin des rues Ste-Catherine et Hotel de Ville. Très convenable pour agents d'immeubles, salle d'échantillons, etc. S'adresser au gérant de la PATRIE.

jno

EPICERIE — A louer, grande épicerie, vis-à-vis Demontigny et Cadieux. Le locataire actuel fait $50,000 d'affaires par année. Aussi, porte voisine, atelier de tailleur. T. H. Lesage, 255 Durocher, Outremont. 22-6

ETAL DE BOUCHER à louer tenu depuis 7 ans, avec installation et logement privé au-dessus. Grande cour et écurie. S'adresser 1307 Saint-Denis. 21-6

MAGASINS A LOUER

A LOUER — Petits magasins et logements modernes de 3 pièces, Boulevard St-Laurent, quartier Laurier. S'adresser au propriétaire Chambre 58, 112 St-Jacques,

OCCASIONS D'AFFAIRES ET IMMEUBLES

MAISON MEUBLEE A VENDRE

MAISON MEUBLEE A vendre, 11 pièces, toutes louées, très avantageuse pour pension, bas prix pour du comptant, tas de la rue St-Denis. S'adresser de midi à 10 hrs. p.m. A. Dubort, 892 St-Laurent. 20-6

OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE — Hôtels, restaurants, maison meublées pour louer des chambres, clos de bois et charbon, propriétés, lots, terres et automobiles Paratch à gazoline, S'adresser Dary & Marsouin, 185 Cte-Catherine Est. Tél. Est 3723. 20-6

Jean Castelli
117 Ste-Catherine Est

A vendre ou à échanger, propriétés, maisons meublées pour louer des chambres, terres, etc. Adressez-vous à Jean Castelli & Cie., Tél. Est 4568. 22-6
lots, hôtels, épiceries, restaurants.

OCCASION AVANTAGEUSE pour investir de l'argent dans la propriété, dans les environs de Montréal. Quiconque pouvant disposer des capitaux pour devenir intéressé dans une compagnie pour achat d'environ quatre cents arpents de terre, sous options. Endroit magnifique pour subdiviser en lots à bâtir pouvant rapporter 400 à 500 p.c. d'ici à cinq ans. Pour plus amples informations, s'adresser à J. L. H. Marcil, 59 Notre-Dame est, Montréal. Tél. Main 6800. 21-6

PIANOS ET ORGUES

PIANO A VENDRE — Bon piano carrés, par Hood, caisse en bois de rose, 7 octaves, conditions de première classe, bon marché à prompt acheteur. S'adresser après 6 hrs., 968 Durocher, Outremont. 21-6

PIANO LAYTON BROS., format Cabinet, jolie caisse, 7 1-3 octaves, les plus nouvelles améliorations, beau son. Réduit à $265. Payable $15.00 comptant et $6.00 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest, (coin rue Stanley). 10-15

PIANO "LAYTON BROS." droit, grand format, presque neuf, les plus nouveaux perfectionnements, son superbe. Prix du catalogue $450. Occasion $265. Payable $10 comptant et $7.00 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest (coin rue Stanley). 23-1

PIANOS Leach neufs droits, faits à Toronto, garantis durer la vie, employés et recommandés par les premiers musiciens de Montréal. Prix, à partir de $375, payables $10 comptant et $7 par mois. Pas d'agents. Venez directement nous voir et économisez. The Leach Piano Co., Limited, 560 Ste-Catherine Ouest, près Drummond. 23-1

TERRE A VENDRE

TERRE A vendre à 18 milles de Montréal, maison avec dépendances, bon marché, peu de comptant, termes faciles. S'adresser 368 Wolfe, entre 7 et 8 hrs., le soir. 24-1

TERRES POUR FERMES DANS LE NORD-OUEST — Un demi-million d'acres des meilleures terres dans le Manitoba, Saskatchewan et Alberta. Excursion spéciale pour inspection le printemps prochain. Ecrivez maintenant à Stewart & Mathews Co. Ltd., Galt, Ont. On demande des agents.
303-j-n-o

ACCORDEUR DE PIANOS

PIANOS ET ORGUES accordés et réparés artistiquement par Napoléon Gervais, 815 Huntley, Montréal, Tél. St-Louis. 3245. 20-26

ANIMAUX DOMESTIQUES

Georges Ducharme, Chambly Bassin—Eleveur ; Lapins, angoras — pigeons, tumblers — Pit-Games — Chiens King-Charles et Bull-Terrier ; service $10.00. —Premier prix "Montreal Show".
13-26

BILLETS PROMISSOIRES

J. A. Denault, agent financier, 17 Côte Place d'Armes, Main 1155, négocie billets, créances, réclamations, pawntickets, diamants, bijoux. Transactions financières, administrées avec soin. 22—26

BOUTONS SUR COMMANDE

BOUTONS SUR COMMANDE — Aux MODISTES. — Boutons faits avec votre drap, à la douzaine ou à la grosse. Styles les plus nouveaux. Dominion Button Works, 728 Visitation, près Sherbrooke. 13-21

CHEVAUX CLIPPES

ALLEZ faire clipper vos chevaux à l'électricité en 20 minutes chez J. L. Gaudet, 540 Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1366. 186-182

COMBUSTIBLE

COMBUSTIBLE — Bois du C.P.R., vendu $1 le voyage en le prenant aux chars ou $1.50 à $2.00, livré. Téléphonez votre ordre ou écrivez carte postale 1384 Iberville, Tél. Est 6275. 9-26

GARAGE D'AUTOMOBILES

GARAGE ST-LOUIS, réparations de toutes sortes, renseignements gratuits, aussi à vendre machines de toutes marques. S. Gagnon, 1924—1928, Blvd. St-Laurent. 13-26

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

MATERIAUX de construction, pierre de taille, châssis, bois de toutes sortes et de toutes dimensions. S'adresser 470 Ontario Est, coin St-André. 20-6

MATERIAUX de construction; briques, planches, 1, 2, 3 pouces, colonnes en fonte, ouvertures de toutes sortes, 617 St-Paul, rue Marlborough. Clos. 688 Notre-Dame Est. N. Lajeunesse et Cie. Rés East 4413. 12-12

OEUFS ET VOLAILLES

Leghorns, Wyandottes, Orpingtons, Minorques, etc. Bonnes pondeuses, hautes qualités, démontrées aux expositions depuis plusieurs années. Satisfaction garantie. Demandez catalogue. J. E. BERTIE, St-Jérôme, Qué. 21-22

ONGUENT MIRACULEUX

du Dr T. M. Bray Jackson, Michigan, pour les coupures, brûlures, panaris, clous, foulures, écrasures, mal d'oreilles, de dents, de tête, cors aux pieds, yeux enflammés, rétention d'urine, mains crevassées, hémorroïdes, 25c la boîte, en vente partout. M. Stone, agent ; écrivez ou téléphonez 664 Papineau, Montréal. Tél. St-Louis 5048.6 5-26

OUVERTURE DE MODES

OUVERTURE DE MODES AU RENOUVEAU — Mlle E. Villeneuve, fille de Mme W. Villeneuve, a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses clientes, son ouverture de modes pour samedi le 18 mars et les jours suivants. Bienvenue à tous. 21 Laurier Ouest. 19—6

ON DEMANDE A LOUER

DOUBLE SALON non meublé demandé pour le 1er mai pour un couple, dans le quartier St-Jacques. S'adresser 35, 4ème Avenue, Viauville. 20-6

REPARATIONS

Nous réparons toutes sortes de meubles ainsi que le finissage, le bourrage, plus les matelas et sommiers. Roland & Frères, 291 Sanguinet, Tél. St-Louis 2867. 17-26

REPARATIONS de meubles de tout genre, rembourrés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, $1.00; plume désinfectée. Charles Turcot, 485 Visitation. Tél. Bell Est 2075. 4-26

TEINTURERIE - NETTOYAGE

TEINTURERIE NETTOYAGE—Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer ? Adressez-vous à "The Canadian Dyeing and Cleaning Co"., 86 Saint-Philippe, St-Henri. Pas responsable pour les marchandises.
296-156

DIVERS

EUCHRE A l'Hôtel de Ville de Ste-Cunégonde, jeudi prochain le 23 mars sera donné par les dames Fosretières Catholiques, un euchre qui promet d'être très chic. Les prix sont nombreux et de bon goût. Il reste quelques billets à la pharmacie du Dr Lalonde. 23-1

INDEX "Loi Lacombe"—4000 noms—depuis fondation au 1er mars 1911 Franco sur réception de $1.00. CIE. ARTAN, 58 St-Jacques, Main 7703. 22-6

PRETS SUR HYPOTHEQUES

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 5 et 6 p.c., H. R. N. Viau, 43 St-Gabriel. Tél. Main 5761. Résidence, 11 Drolet. 13-26

ARGENT A PRETER sur hypothèque par petits montants, jusqu'à $1,000, aux taux ordinaires. J. A. Théorêt, notaire, 80 St-Gabriel. Main 1057. Soir, 2244 Espianade. 11-18

ARGENT A PRETER sur propriétés en construction ou terminées, 6 p.c. Achat, balance, prix de vente. Voir notaire Meunier, 39 St-Jacques, Edifice Banque Nationale. 129-1an

ARGENT A PRETER sur hypothèque à bonnes conditions, et achats de créances. S'adresser au notaire L. Bélanger, 30 St-Jacques. Tél. Main, 1851. Résidence, 240 Visitation. 269-187

ARGENT A PRETER sur première hypothèque, propriétés finies ou en constructions. Romulus Lavallée, notaire, 17 Côte Place d'Armes, Main 7513 ; soir 64 Ste-Catherine, Viauville 19—6

$80,000 à prêter sur propriétés à Montréal, n'importe quel montant. Aucun déboursé à faire avant d'avoir l'argent. Gilbert Martin et Cie., 38 Notre-Dame Est, Montréal. 22-26fs

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger, propriété rue St-Urbain, 251 à 269. Echangera contre petite ou grosse propriété ou lots vacants, claire d'hypothèque. S'adresser 701 St-Denis. 19-6

A VENDRE ou à échanger, magnifique cottage situé sur le bord du fleuve, terrain de 50 x 100, avec améliorations modernes. A proximité des chars du Terminal et de la rue Notre-Dame ; conditions faciles. S'adresser à O. Pelletier, Place Vichy, Longue-Pointe. 23-6

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE OU A LOUER—Grand terrain sur la rue Ste-Catherine Est, près Parthenais, actuellement occupé par MM. J. T. Marchand et Cie, 90 pieds front rue Ste-Catherine, 94, 480 pieds en superficie. S'adresser à Jos. C. Beauchamp, 17 Côte de la Place d'Armes. 19-6

ON DEMANDE A ECHANGER

A ECHANGER — Trois belles terres formant 230 arpents, avec bonnes bâtisses, première classe de terre pour le foin et grain. Je prendrais en échange, une ou deux bonnes propriétés bien situées dans Montréal. Cause était trop vieux pour cultiver. Gens qui veulent des terres proches de la ville, hâtez-vous, cette terre est à 7 milles de Montréal. S'adresser à casier 731 "La Patrie". 18-6

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, coin des rues Labelle et St-Zotique, 7 logements, avec un magasin, avec cave, revenus $1,104, vendra pour $10,500. S'adresser 2583 St-Hubert. Tél. St-Louis 1574. 18-6

A VENDRE — Saint-Denis 492-494, entre Sherbrooke et carré St-Louis 4 étages, pierre et brique solide, superbe propriété résidentielle ou commerciale, terrain profond, ruelle, possession mai prochain. Mastai Pagnuelo, 97 St-Jacques, Main 279. 17-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

L.A. CADIEUX

Agent d'Immeubles et d'affaires
62 rue Saint-Jacques, Tél.
Main 7228, Est 4989.

Propriétés payant de 20 à 25 p.c. sur le capital payé.

$4500 — Rue Labelle, près Bélanger. Cinq logements ; loyer, $500, $1,000 comptant.

$3000 — Rue Chambord, près Rachel. Deux logements, loyer $320—$500 comptant.

$10500 — Rue St-Hubert, près De Fleurimont. Six logements, trois magasins. Loyer $1,150, $2,500 comptant.

$3000 — Rue Lasalle, près Mont-Royal. Deux logements ; loyer $320. $500 comptant.

$3000 — Rue Chambord, près Laurier. Deux logements, Loyer $300 — $800 comptant.

$3300 — Rue Sanguinet, près Roy. Deux logements, $500 comptant.

$3700 — Rue Bordeaux, près Mt-Royal, quatre logements. Loyer $400

$8200 — Rue Desjardins, près Ontario. Six logements. Loyer $850 — $800 comptant.

$2700 — Rue St-Hubert, près De Fleurimont. Deux logements, $500 comptant.

L. A. CADIEUX, 62 St-Jacques. Main 7228. 20-6

AVENUE DU PARC — 5 logements en brique solide, terrain 46 x 110, bâtis de première classe, sous tous rapports, poêle à gaz et fixtures compris. Revenu actuel $2,000, vendra pour $19,000, accepterait terrains en échange. T. A. Primeau, 68 St-Jacques, Tél. Main 2338. 16-21-22

AVEZ-VOUS une propriété à vendre ? Il faut trouver 25 belles propriétés bien situées en ville, d'ici à 5 jours. Robert & Robert, Sole Agents International Realty Corp., 73 St-Denis. 19-6

MAISON à vendre, bois et briques, 2 logements, 5 appartements. S'adresser 2327 St-Hubert. 23-6

MAISON A VENDRE avec boutique de forge, rue St-Laurent, près de l'avenue Pacifique et près de l'église et des écoles. S'adresser au No. 2878 St-Laurent. 20—6

MAISON A VENDRE en brique, 2 étages, 2 logements, améliorations modernes, bons revenus. $2,900 — $1,000 comptant. S'adresser 1714 rue St-Hubert. 18-6

MAISON neuve à vendre, logis de 7 pièces, 30 x 100, devant : pierre, belle cave, rapporte 10 p.c., finie première classe, prix $12,000. S'adresser 2279 St-Urbain. 20—2

PROPRIETE A VENDRE — Pour prompt acheteur, S'adresser à A. Chaussé coin Mont-Royal et Delorimier. 18-12

PROPRIETE A VENDRE ou à échanger contre terrains, 2 maisons, 2 étages, 2 logements chaque, et 1 magasins, rapportant $852.00 par année. S'adresser 150 Boyer. 18-6

RUE MOREAU — A vendre $3,700.00 maison neuve, rapportant $384.00 4 logis, 492 à 494A, bien finis, façade, corniche, briques romaines, hangard, remise, écurie en brique, peu comptant. S'adresser 498. 20-6

RUE PARTHENAIS, près Marie-Anne. 10 logements neufs à vendre, revenu annuel $1,200. Prix $11,500, hypothèque $7,000. E. L'Archevêque, notaire. 202 rue Visitation. Tél. St-Louis 1351. 2-26

ST-ANDRE 2703 — A vendre d'ici un mois, propriété, construction de 1ère classe, briques pressées ; $1,150 ; comptant $350. 20—6

$3.700 — Boulevard St-Joseph et Lasalle, 2 logements et un magasin ; redoublera sa valeur en 2 ans. S'adresser 428 Lasalle, quartier St-Denis, en face des écoles et des églises. 23-6

PROPRIETES DE CAMPAGNES A VENDRE

ST-PAUL L'ERMITE — A vendre sur la rivière l'Assomption, 2 maisons confortables l'hiver, entourées d'arbres, eau chaude, bain w.c., électricité. S'adresser 686 Dorchester Est, Tél. Est 4615. 21-6

HAUT DE STE-ROSE — Magnifique cottage de 6 appartements sur le bord de la Rivière des Milles-Isles, terrain environ 1 arpent ; a coûté $2,500, vendra à sacrifice à un prompt acheteur. S'adresser 327 St-Christophe. 12-26

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

T. GIRARD

COURTIER
360 Ste-Catherine. Est. Tél. 4219

$17000 — Parc Lafontaine, $2,000 comptant.

$11000 — Rue St-Denis, $500.00 comptant.

$11000 — Rue Valois, $300.00 comptant.

$7500 — Rue Aylwin, $500 comptant.

$9500 — Rue Parthenais, $500.00 comptant.

$8000 — Rue Papineau, $500.00 comptant.

$6000 — 60,000 pieds de terrain sur le bord de l'eau avec une maison, écurie et remise au Parc Laval, $1,000 comptant.

$100 — Un lot au Parc Laval, $10 comptant.

$4000 — Deux lots coin Marie-Anne et Ave. des Erables, $1,000 comptant.

$3900 — Un lot rue Mont-Royal, $500 comptant.

$4000 — 4 lots, des coins, à Notre-Dame de Grâce, $1,000 comptant.

$1000 — Un lot rue St-Laurent, $250 comptant.

3 LOTS A VENDRE Ave. du Parc, près St-Viateur.

$9000 — Ave. Dufrêne, $1,000 comptant. 8 logements.

T. GIRARD, 360 rue Ste-Catherine Est, Tél. Bell Est 4219. 20-6

PROPRIETES A VENDRE PAR

PICARD REALTY CO.

56 St-Dominique

$8200 — Rue Clark, 6 logements, façade pierre à bosse. Revenu $828. Peut rapporter $864.

$7000—Rue Ste-Catherine, 3 flats 6 et 7 appartements ; bon revenu pour la place.

$10000—Rue Degaspé, 12 petits logements tous bien loués Revenu $1,050. Faites une offre. comptant si possible.

$18200—Rue Rachel près St-Denis, 3 magasins et 7 logements. Revenu $2,000. Comptant $4,000 balance facile.

EPICERIE, beau coin, bonne place d'affaires, à vendre à sacrifice, pour quelques jours.

TERRE A St-Lin, 30 milles de Montréal, 1 mille du village, vendra ou échangera pour petite propriété de $2,000. S'adresser A PICARD REALTY CO., 56 St-Dominique. Tél. Est 1241. 22—3

RUE BERRI, maison à 2 logements, terrain 25 x 100. $3,300, comptant $600. Revenu annuel $350.

DE BON AGENTS pour vendre des contrats nouveau genre, sont demandés. S'adresser Cie Nationale 66 St-Jacques. 20-6

UN PAIEMENT de mille piastres seulement vous assurera un cottage en pierre de taille solide sur la rue St-Urbain, plus haut que la rue Fairmont. 8 belles chambres, grand sous-sol bien fini. Prix $6,000. Possession mai. Omar Oakley, chambre 18, 107 rue St-Jacques. Main 1198. 22-6

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Circuit No 3552.—Napoléon Senneville, demandeur vs J. B. Normandin, défendeur. Le 1er jour d'avril 1911, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 52 rue St-Jacques, chambre 104, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause consistant en viande, etc.
Conditions : argent comptant.
J. E. DESMARAIS,
H.C.S.
Montréal, 21 mars 1911.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1504.—Comptoir Général d'Escompte et de Renseignements, demandeur vs T. de La Casinière, défendeur. Le 31ème jour de mars 1911, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1667 rue Cadieux en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens meubles et effets du dit défendeur saisis en cette cause consistant en un piano, meubles de ménage, etc.
Conditions : argent comptant.
J. BREUX
H.C.S.
Montréal, 21 mars 1911.

PLACEMENT PROFITABLE

JARDINS BAIE DORVAL

LE FAUBOURG AVEC COMMUNICATIONS RAPIDES

SI VOUS CHOISISSEZ BIEN, VOUS REUSSIREZ.

Choisissez les Jardins Baie Dorval comme objet de placement, et agissez en conséquence.

VOUS ne pouvez pas vous tromper en achetant aux Jardins Baie Dorval. En plus de la sécurité générale, qui est toujours assurée à ceux qui achètent des immeubles, il y a quelque chose de particulièrement certain pour ceux qui sont intéressés dans les terrains des Jardins Baie Dorval, qui sont si supérieurs à toute autre affaire de ce genre.

Quelques-uns de nos clients, qui ont acheté pendant la vente préliminaire, ont fait de magnifiques profits, allant de 333 p.c. à 666 p.c. Ces profits auraient été plus grands encore si les acheteurs avaient gardé leurs valeurs jusqu'à ce que le sol fut libre de neige.

Vous achetez pour faire de l'argent, et cela est juste. En plaçant des fonds sur les Jardins Baie Dorval, vous vous assurez un titre, et vous pouvez vous attendre avec confiance à faire de gros profits dans peu de temps.

L'immeuble ne peut tromper personne. Les parts dans les mines et le pétrole sont des pièges pour le capitaliste mal avisé.

La sécurité de l'immeuble est permanente, et dans la métropole canadienne aujourd'hui l'augmentation dans la valeur est aussi positive que l'aube suit la nuit.

VOICI VOTRE CHANCE

Vous pouvez acheter un lot simple aujourd'hui à Jardins Baie Dorval pour $300.00 en montant, et en le gardant jusqu'à ce que les jours soient plus chauds et plus longs, vous réaliserez de jolis bénéfices. Nos conditions sont ; $10 comptant, et la balance $5 par mois.

Nous vous enverrons notre plan et tous les renseignements possibles, gratuitement. Ecrivez ou téléphonez pour les avoir — ils sont à vous si vous les demandez.

Voyez par vous-même

Nous vous invitons à faire le voyage aux Jardins Baie Dorval à nos dépens. "Voir, c'est croire", et dans le cas présent "voir c'est acheter."

TRAIN, SAMEDI PROCHAIN, 1.30 P.M.

Téléphonez ou venez pour faire des arrangements.

GEO. MARCIL & CO.,
180 rue St-Jacques.

Veuillez m'envoyer votre plan, votre liste de prix et des renseignements complets sur les Jardins Baie Dorval.

NOM .....

ADRESSE .....
(P)

Téléphone Main 3791.

Les Dimanches et les Soirs :

ST-LOUIS 3898.

CARTES D'AFFAIRES

Avocat

LALONDE, Arthur, avocat, 66 rue Notre-Dame Est, Montréal, Tél. Main 6840. 22-26

LAMOTHE & Tessier, avocats, édifice banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.D., Camille Tessier, L.L.B. 276-156

Médecin Chirurgien

MEDECIN-CHIRURGIEN — Dr A. FERLAND, Bachelier et docteur en médecine, 634 rue Adam, coin Desjardins, Maisonneuve. Tél. Bell Est 6945. Spécialité pour femmes et enfants. 10-26

Notaire

BELANGER ET BELANGER, notaires, (Léandre Bélanger), 30 St-Jacques. Tél. Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Argent à prêter sur hypothèque, à bonnes conditions, et achats de créances. 13-78

Pédicure Spécialiste

DR L. de LIMBOURG, de Paris, pédicure spécialiste attaché à l'Hôtel-Dieu, Montréal, traite toutes maladies de pieds, telles que cors, oignons, ongles incarnés, guérison garantie et sans douleurs. 297 St-Denis. 306-26

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure. No 1504.—Comptoir Général d'Escompte et de Renseignements, demandeur vs T. de LaCasinière, défendeur. Le 31ème jour de mars 1911, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 52 rue St-Jacques, chambre 104, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause consistant en une clavigraphe, pupitre, etc.
Conditions : argent comptant.
J. BREUX
H.C.S.
Montréal, 11 mars 1911.

LE MARCHE AUX IMMEUBLES

Quarante-trois transactions immobilières ont été enregistrées, dans la journée d'hier, aux bureaux d'Hochelaga et Jacques-Cartier et de Montréal-Est.

Peu d'entre elles ont quelque importance. La seule qu'il convienne de signaler est la vente d'un terrain du Sault au Récollet, avec bâtisses, pour $21,000.

Nous publions ci-dessous les détails des ventes les plus importantes :

—Mme Joseph Darey et Henry Camello à "The Greater Montreal Land Investment Company Limited", partie du lot 269, paroisse Sault au Récollet, avec bâtisse, bornée par le chemin public de la paroisse de St-Laurent. Prix $21,000.

—Alfred Normandin à J.-B. Brouillette, 12 lots 463-2 à 6, 462-4 et 463-8 à 11, quartier St-Jean-Baptiste, rues St-Urbain et Mitcheson. Sup.: 49 x 220. Prix $16,115.

—Mendosa Langlois à Rodolphe Brunet, partie du lot 147, quartier Ste-Marie, avec bâtisses Nos civiques 303 à 307 rue Demontigny; Nos 299 à 307, rue Champlain. Sup.: 58 x 75. Prix $15,000.

—Adolf Lemer à John Allen Stevenson, lot 1880 p. S.-E. et N.-W., pt. S. et N. St-Antoine. Prix $11,000.

—Christophe Messier à J.-Philippe Lacroix et al, quartier Ste-Marie, rue Sherbrooke. Sup. 21'8, 22 x 85 et 92, 21 x 93 et 101, 21 x 101-109, 20 x 109 et 117, 23 x 84. Lots Nos 1223-144, 145, 146, 147 et 149. Prix $5,500.

—John-H. Hutchison et al à Moses Michaelson, emplacement partie lot 278 N.-O. pt. 32 et 278 S.-E pt 34, paroisse de Montréal, avec bâtisse No 330 Kensington Avenue, ville de Westmount. Sup.: 36 x 112 "6" pieds. Prix $16,000.

—Maxime Pominville et al à Mme Vve J.-Alphonse Pominville, quartier Ste-Marie, rue Sherbrooke, lot pt. de 1249 avec constructions. Prix $15,000.

—Ernest Archambault à Pierre Sofrone A. Dubord, lots Nos 93-706 à 710, 712 à 734, 740 et 741, paroisse Pointe-aux-Trembles, sans bâtisse. Prix $7,600.

—Mme Mary-Ann Walker à Mme Almeda Jane Garratt, pt. lot sud-ouest 300-4 et 301-4, paroisse Montréal, avec bâtisse, No Afrique 4290, Western Avenue. Prix $9,000.

—Jean-Baptiste Bzoillette à Sam Rabinovitch, onze lots 463-3 à 6, 462-4 à 14, quartier St-Jean-Baptiste, tous vacants, 4 bornés en front par rue St-Urbain et sept autres par Hutchison St. Sup. chacun: 49 x 220. Prix $17,488.

—La maison de commerce immobilier connue sous le nom de "The House of Browns" et qui a pour président M. Percy James-E. Browne, que dans le monde des affaires on désigne sous le nom de "l'encanteur à la voix d'argent" vient de publier une jolie brochure relativement à la vente d'une propriété située dans le quartier Ste-Anne. Cette brochure où il est question, sur vingt pages de papier de luxe de la propriété de MM. Shearer, Brown and Wills Ltd., qui fait face sur le canal Lachine et qui sera mise en vente par encan, le mercredi, 29 mars prochain, est une innovation dans le domaine de la propriété.

Ce qui intéresse particulièrement dans cette brochure, c'est le concours des écoliers organisé par M. Brown, quel prix sera vendue cette propriété. Quinze récompenses seront décernées aux écoliers vainqueurs du concours, récompenses qui consistent en ouvrages de littérature, tels que Shakespeare, Dickens, Motley, Cooper, Macaulay.

—o—

VILLEGIATURE A LA MODE

Connez-vous "Pine-Beach"? — Cet endroit, situé sur le bord du Lac St-Louis, sera la villégiature à la mode dès l'été prochain, bien qu'il n'ait été recommandé au public qu'en décembre dernier, par M. C.-C. Cottrell, l'agent d'immeubles dont la réputation n'est plus à faire.

"Pine Beach", se trouve, comme nous l'avons dit, sur le bord d'un lac en hauteur, loin de l'air malsain de la ville et à un quart d'heure seulement, par chemin de fer, du centre de Montréal. L'homme d'affaires peut y laisser sa famille en



M. C.-C. COTTRELL

toute sécurité, afin qu'elle jouisse de tous les plaisirs de la vie champêtre.

C'est ce qu'une foule de personnes ont compris, et c'est pourquoi M. C.-C. Cottrell a déjà vendu un si grand nombre de terrains.

D'ailleurs on peut se procurer un lot au nord de la voie ferrée, et un cottage d'été pour moins de $500 et au sud, pour $1,300 à $2,500.

Ajoutons que "Pine Beach" possède des boulevards magnifiques, un réservoir à l'usage des habitants de l'endroit, des terrains de baseball, de cricket et de tennis, des bains, etc., etc.

Dès le commencement du printemps des douzaines de cottages seront construits dans ce lieu idéal de villégiature.

M. MAX AITKEN ET LA RECIPRPCITE

M. W. Max Aitken, le représentant au parlement anglais de la circonscription électorale d'Ashton-under-Lyne, est arrivé à Montréal, hier soir. Il venait de Newcastle, Nouveau-Brunswick où il a longtemps résidé et où il a été l'objet d'une flatteuse manifestation de la part de ses anciens concitoyens.

M. Aitken était très anxieux d'avoir des nouvelles des progrès que fait le traité de réciprocité dans la faveur populaire. Il est opposé à ce traité et il dit qu'en Angleterre le parti unioniste y est également opposé. Quant aux radicaux anglais, ils reconnaissent au gouvernement canadien le droit de conclure lui-même ses propres traités avec les Etats-Unis. Le parti unioniste ne conteste pas ce droit au gouvernement canadien, mais il le blâme de ne pas avoir accordé à l'Angleterre la préférence que proposait l'opposition, préférence qui eût empêché la conclusion du traité de réciprocité.

LA REVOLTE GAGNE DU TERRAIN AU MEXIQUE

(Service spécial de la PATRIE)

MONTEREY, Mexique, 22. — On apprend de source certaine que les états de Tamaulipas, de Nuevo Leon et de Coguila sur la frontière du Texas, de Chihuahua au golfe, n'attendent plus qu'un prétexte pour se joindre ouvertement aux rebelles.

On assure que les troupes américaines qui font la patrouille sur la frontière sont impuissantes à empêcher les armes et les hommes de passer la frontière.

On assure aussi que le chemin de fer national du Mexique de Nuevo Laredo à Mexico, à travers l'état de Monterey, ne fonctionne plus qu'avec la permission de la junte révolutionnaire qui a la haute-main sur la région.

VOYAGES A PRIX REDUITS PAR LE C. P. R.

A partir du 10 mars jusqu'au 10 avril inclusivement, le Pacifique Canadien vendra des billets de colons, en deuxième classe pour Vancouver, Victoria et les endroits de la Côte Nord du Pacifique, au prix spécial de $47.70. Pour San Francisco, Los Angelès, San Diago, et Mexico City, via Chicago, au prix de $49.00. Pour plus amples détails, voyez l'annonce dans une autre colonne. juo

IL BRISE LA GLACE A L'ENTREE DU LAC ST-PIERRE

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 22. — Hier le vapeur "Montcalm" a brisé la glace à plusieurs milles en haut de Trois-Rivières, à l'entrée du lac St-Pierre.

Le "Lady Grey" a travaillé à débarrasser le fleuve, en descendant sur une assez longue distance.

LA REFORME DE LA CHAMBRE DES LORDS

LONDRES, 22. — Lord Selborne a fait un remarquable discours, à Glasgow, hier soir, sur la réforme de la Chambre des Lords. Il a exposé les plans du parti unioniste pour faire de la Chambre Haute une assemblée efficace qui représentera plus adéquatement les sentiments de l'électorat.

Il est en faveur d'un plan de réforme modérée, d'une conférence de deux chambres dans le cas de manque d'entente et du referendum comme moyen de réserve dans les circonstances graves.

CONTRE LA LICENCE DES ROMANS

LONDRES, 22. — Un grand nombre de pairs, de prélats et d'instituteurs ont adressé une circulaire aux journaux de Londres. Ils se plaignent de la licence de la plupart des œuvres de fiction et recommandent aux pères de familles et aux éducateurs de la jeunesse de se liguer contre les auteurs qui écrivent ces romans et contre les éditeurs et les libraires qui les publient.

LES LIMITES DU MANITOBA

WINNIPEG, 22. — Il est probable que la question des frontières sera discutée aujourd'hui même à la législature du Manitoba et on semble certain que la proposition de Sir Wilfrid Laurier sera refusée parce que l'opposition libérale même y est opposée. Dans le cas où cette ligne de conduite serait prise, le Manitoba se joindrait à la Saskatchewan et l'Alberta pour la réouverture des négociations entre ces provinces et le Dominion.

L'HON. M. SCOTT EN VOYAGE DE SANTE

REGINA, 22.— Le premier ministre Scott est parti, à minuit, hier, pour les côtes, où il va essayer de rétablir sa santé délabrée.

Immédiatement avant l'ajournement, lundi, M. Haultain a parlé en termes élogieux du premier ministre.

Rendez-vous chez Viau à nos occasions à 19 cents

Bargains Extraordinaires —Vendredi. Vente à 10 hrs a. m.

Des centaines de lots de marchandises sacrifiés à 19c durant cette vente spéciale, tels que Robes, Peignoirs, Kimonos, Tabliers, Bas, Corsets, Robes d'enfants, Cotons, Toiles, Etoffes à robes, Broderies, Lingeries, Claques, Coton à drap, Toile à nappe, Rugs, Tapis, Rideaux, Réclarts, Granite, Epiceries, Tapisseries, Vaisselle, sacrifiés sans reserve.

Occasions Extraordinaires. Visitez nos magasins.

Eugene VIAU

LE MAGASIN A RAYON DE L'EST.
31-4

PARLEMENT FEDERAL

M. BLONDIN DEMANDE AU MINISTRE DE LA MARINE POURQUOI LE TEMOIN SENECAL A ETE CONGEDIE A SOREL.— LA GREVE DU GRAND TRONC. — LA BANQUE DU CANADA, ETC.

(Du cor. spécial de la PATRIE)

OTTAWA, 22. — Pendant que l'enquête Blondin-Lanctôt se poursuivait hier après-midi au comité de Privilèges et Elections, la Chambre entendait un écho très intéressant de cette affaire.

Au début de la séance M. Blondin, député de Champlain, dit:

M. l'Orateur, avant que vous quittiez le fauteuil, je désire avoir certaine information de l'honorable ministre de la Marine (M. Brodeur), et à cette fin, je vous demande la permission de lire une lettre que je reçois à l'instant:

Sorel, 20 mars 1911.

Mon cher M. Blondin, M.P.,

La présente est pour vous dire que j'ai reçu mon congé au département de St-Joseph de Sorel. On m'a congédié vendredi soir en m'enlevant ma carte me permettant de marquer mes présences.

Sur-le-champs je suis allé voir M. Papineau, chef, qui m'a répondu ignorer la chose. J'ai aussi vu M. Badeau, chef de mon département, qui m'a répondu ignorer la chose pareillement. C'est dire que le gardien du punch s'est autorisé seul à me congédier sur l'ordre de M. W. Archambault, assistant de M. Oscar Champagne, pointeur, dans le moment à Ottawa.

Lui demander à Champagne pourquoi il m'a déchargé.

Bien à vous,

A. SENECAL.

Ce monsieur Sénécal est le témoin Andronique Sénécal qui est venu la semaine dernière rendre témoignage à l'enquête qui se poursuit en ce moment sur les affaires du département de la Marine à Sorel.

Je désire demander au ministre s'il a donné ordre à quelqu'un du département de congédier ce témoin, et de plus, si c'est l'intention du ministre de permettre qu'on cherche ainsi à effrayer les témoins et à nous empêcher d'obtenir, à cette enquête, des témoignages libres, indépendants et soustraits à toute contrainte.

HON. L. P. BRODEUR (ministre de la Marine), M. l'Orateur, en réponse à l'honorable député, je dois vous dire que je n'ai donné aucun ordre pour le renvoi de ce monsieur Sénécal. Je dois dire en même temps à mon honorable ami que le département de la Marine, bien loin d'empêcher les témoins de dire la vérité est anxieux de faire tout en son pouvoir afin que l'enquête soit libre en tout et partout.

Je dois ajouter cependant que j'ai compris de ce témoin lui-même, lorsqu'il a rendu son témoignage, qu'il avait quitté l'emploi du gouvernement.

Ces remarques terminent l'incident.

L'obstruction commencée depuis plusieurs jours sous le prétexte de faire discuter une foule de questions publiques, étrangères au programme du jour, s'est continuée hier aux communes. Pendant près de deux heures ce ne fut qu'interpellations de toutes sortes, lecture d'extraits de journaux au sujet de résolutions sur la réciprocité, le tout couronné d'une résolution de M. Northrup, député de Hastings, blâmant le gouvernement pour ne pas avoir agi avec plus de diligence dans la grève des employés du Grand Tronc, l'été dernier. Ce député croit que le ministre du Travail aurait pu régler le différend avant que la grève soit déclarée et ensuite il aurait pu forcer le Grand Tronc à réprendre ses employés dans la période de trois mois fixée dans l'arbitrage. De cette manière on ne verrait pas d'employés du Grand-Tronc sans travail, comme on le constate aujourd'hui. M. Northrup propose une résolution de censure à cet effet.

L'honorable MacKenzie-King, ministre du Travail, déclare que le gouvernement a cherché dès le premier jour à régler les difficultés et il peut se féliciter d'avoir largement contribué à rétablir la situation dans son état normal.

La résolution de censure a été rejetée sans que le vote soit enregistré mais seulement déclarée rejetée sur division.

Le bill accordant une charte à la banque du Canada, a été renvoyé à une autre séance. Le titre choisi par les promoteurs faisant le sujet d'une forte opposition de la part du ministre des finances et des institutions financières du pays. On prétend que ce nom pourra devenir la cause de malentendus en Europe, où la nouvelle banque obtiendra une grande partie de son capital. Le dernier mot n'est pas encore dit sur cette affaire.

Le reste de la séance est consacré à l'étude des crédits du ministère de la marine et des pêcheries.

REGLEMENTS DES FONDERIES

LE GOUVERNEMENT EN EDICTE DE NOUVEAUX POUR LA PROTECTION DES OUVRIERS.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 22. — Sur la recommandation du ministre des Travaux Publics, le gouvernement a passé récemment les règlements suivants relatifs aux fonderies :

Art. 1.—A l'avenir, les entrées des fonderies seront installées de manière à ce qu'il y ait le moins de courant d'air possible.

Art. 2.—Les passages et allées servant à la circulation dans les fonderies ne devront pas être obstruées durant les opérations du coulage du métal en fusion.

Art. 3.—Lorsque les moyens de ventilation ordinaires d'une fonderie seront jugés insuffisants par l'inspecteur, celui-ci pourra ordonner l'installation de ventilateurs centrifuges en nombre convenable pour l'évacuation des poussières, gaz ou fumées délétères générés durant le cours des opérations.

Art. 4.—Il ne sera pas permis d'installer des fournaises, forges ou réchauds dans les fonderies, à moins que des tuyaux de ventilation ou d'aspiration ne soient installés, ou tout autre moyen suggéré par l'inspecteur pour l'évacuation de la fumée en dehors de l'établissement.

Art. 5.—Il y aura à l'avenir, dans les fonderies, des ventilateurs en nombre suffisant installés dans le toit de l'édifice. Les fonderies devront être éclairées et chauffées à la satisfaction de l'inspecteur. Il sera fourni de l'eau chaude aux employés pour les besoins de la propreté durant toute la période où se fera le chauffage artificiel.

Art. 6.—Toutes les tranchées ouvertes dans le voisinage des fournaises ou toutes autres ouvertures dans le sol des fonderies devront être entourées d'une clôture ou d'un grillage à la satisfaction de l'inspecteur. Ceci s'applique aux ouvertures permanentes. Les escaliers conduisant aux fourneaux ou plateformes devront être construits en fer.

Art. 7.—Les boîtes de médicament pour les premiers soins à donner aux blessés prescrits par l'article 105 des règlements des établissements industriels seront de rigueur à l'avenir dans toutes les fonderies de la province.

Art. 8.—Tous les établissements où se confectionnent des noyaux (core), fonderies, haut-fourneaux, et où l'on raffine les métaux, seront assimiliables aux fonderies dans l'interprétation du présent règlement.

Art. 9.—Dans toutes les fonderies employant plus de 50 personnes, les propriétaires ou agent devront faire installer une chambre de douches avec alimentation d'eau chaude et froide. Ces chambres seront munies de planchers en ciment ou autre substance suggérée par l'inspecteur, et devront être munies d'un drainage suffisant.

LES VOCATIONS ECCLESIASTIQUES DIMINUENT EN FRANCE

PARIS, 22—Mgr Amette, archevêque de Paris, vient de jeter un cri d'alarme devant le petit nombre des candidats à l'ordination. Au septième congrès diocésain, qui eut lieu récemment à Paris, l'archevêque a déclaré que si la situation actuelle se prolonge il n'y aura bientôt plus de jeunes prêtres.

Plus tard, au cours d'une interview, Mgr Amette a déclaré qu'en 1910 il n'y a eu que vingt-six prêtres ordonnés à Paris, et que pour l'année 1911 il n'y a encore que six candidats à l'ordination.

"La principale cause de cette situation, a dit l'archevêque, est constituée par la persécution de l'Eglise pendant ces dix dernières années par les autorités civiles. L'Eglise est pauvre et les jeunes gens se préoccupent plus des plaisirs du monde que du salut de leurs âmes.

"Les parents détournent leurs enfants de la carrière du prêtre. Il y a plusieurs villages en France où il n'y a pas de prêtres et où les services catholiques sont seulement conduits avec beaucoup de difficultés. On peut remédier à ce mal en augmentant les ressources financières de l'Eglise."

ANNIVERSAIRE DE LA CONSECRATION DE Mgr LANGEVIN

ST-BONIFACE, 22 — Des prêtres de toutes les parties de l'archidiocèse de Saint-Boniface se sont réunis lundi pour célébrer le seizième anniversaire de la consécration de Sa Grandeur Mgr Langevin.

Un Aliment Liquide

Le Porter Dawes (Dawes' Lachine Porter) est un aliment liquide délicieux, riche en éléments nutritifs et facilement assimilable.

Pris avant les repas ou au repas même, il constitue un délicieux breuvage et facilite beaucoup la digestion.

Pris au moment d'aller au lit il procure un sommeil réparateur.

Dawes' Lachine Porter

(LE PORTER DAWES)

Le Porter Dawes entretient l'énergie musculaire, enrichit le sang et produit cette force vitale qui est indispensable pour lutter contre les germes de maladie.

Il fournit à l'organisme, sous une forme agréable, les éléments les plus nécessaires à l'existence.

Insistez pour avoir l'étiquette avec le Cheval Noir.

6

The National Breweries, Limited.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

La question de la douane.—Funérailles de M. Eugène Laroche. — Un incendie. — Le carnage des chevreuils. — Promotions militaires. — Le Quebec Central. — Au Conseil-de-Ville.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 22 — L'exaspérante obstination coalisée des autorités de la douane canadienne et du Grand Tronc qui persistent à ne pas rétablir à Sherbrooke le service de relai des colis et bagages entreposés, demeurant ainsi impunément la cause de la plus criante injustice envers le public voyageur entre Sherbrooke et les points de frontière américaine, serait sur le point de faire suite à des projets de justes représailles de la part des citoyens de Sherbrooke. En effet, voyant leurs pacifiques protestations tour à tour méconnues et par les autorités du département de la douane et par celles du Grand Tronc qui se rejettent mutuellement le blâme de la situation sans cependant rien tenter pour y remédier, le Board of Trade vient de décider de recourir à un mode d'action plus pratique et qui, il faut l'espérer, aura meilleur effet que le premier : bref, le plan de campagne préconisé par un officier en vue du Board of Trade et que la commission a décidé d'adopter serait le boycottage systématique du Grand Tronc par l'union des commerçants qui aviseraient sans retard leurs fourniseurs à n'enregistrer leurs consignations que par voie du Pacifique. Un ultimatum serait donc incessamment signifié à l'agent général du fret avec demande d'action immédiate en vue d'en venir à un redressement du grief en question.

—Hier matin, à la Cathédrale, ont eu lieu les funérailles de M. Eugène Laroche, décédé dimanche, à l'âge de 25 ans. Une foule nombreuse, composée des parents et amis du défunt, accompagnèrent la dépouille à sa dernière demeure. Les porteurs étaient MM. Léo Lemire, Alfred Rouillard, Georges Lemire et R. Rouillard. Conduisaient le deuil, MM. Joseph Laroche, père du défunt ; Télesphore Laroche, son grand-père ; Cyrille Perreault, D. Boucher et F. Rouillard, oncles.

—Durant une forte brise de ces jours derniers, un violent incendie a détruit de fond en comble et avec tout son contenu, la demeure d'un pauvre colon de Clevelard, M. Ford, un résident du chemin Denison.

—Hier matin, l'hon. juge Hutchinson a rendu jugement dans la cause de Roy vs A. W. Giard. C'était une action en revendication de certains animaux vendus par encan et adjugés au défendeur ; le demandeur en réclamait la propriété, alléguant illégalité de vente. Action renvoyée avec frais.

Avec la rentrée du printemps revient aussi la saison de la boucherie, du massacre annuel du chevreuil. En effet, de toutes les directions nous viennent des nouvelles d'un affreux carnage des pauvres chevreuils retenus en enclos par la neige et tombant par centaines sous la balle des chasseurs et la dent des chiens, dont ils deviennent la proie facile par suite de leur peu de facilité à s'enfuir.

De tous les cantons voisins l'on nous communique chaque jour des nouvelles de cette tuerie en règle qui se poursuit ainsi en pleine contravention à la loi de chasse et sans l'intervention des officiers préposés à la conservation du gibier ; mais, là où semble se pratiquer le plus ouvertement la chasse illégale au gros gibier, serait aux cantons du district de Mégantic et notamment aux cantons de Ditton, Emberton et Hampden, et surtout dans les villages avoisinant Scotstown, Lingwick et La Patrie.

—Les promotions suivantes viennent d'être décrétées aux quartiers militaires de Montréal relativement aux officiers de l'état-major des cadets du Séminaire St-Charles : Le major Chs. M. McKenzie, promu au grade de lieutenant-colonel ; l'adjudant Louis P. Genest, promu major ; le quartier-maître Davila Houle, promu adjudant.

Nos jeunes miliciens ont reçu la nouvelle de ces promotions avec une fière satisfaction.

—Nous tenons de sources autorisées que les directeurs du Québec Central contemplent actuellement le projet d'importantes améliorations à leurs propriétés de Sherbrooke et, notamment, d'agrandissement et de rénovation de leurs cours à la gare Union et la reconstruction à neuf de l'édifice où sont aménagés les bureaux de la compagnie, rue Wellington. A ce dernier poste, une magnifique construction de style très moderne remplacerait tout prochainement le présent édifice.

—Il y aura tout prochainement assemblée générale des bouchers de la ville, alors qu'on considèrera la question importante de l'érection d'un abattoir civique, ainsi qu'il a été récemment préconisé par l'échevin Vadoux.

—L'assemblée d'ajournement du Conseil de Ville, qui avant été convoquée pour lundi soir, a été de nouveau, et pour la troisième fois, remise à lundi prochain. Le manque de quorum fut cause de ce nouvel ajournement.

—Durant les journées de dimanche et lundi, il est passé par Sherbrooke, douze trains bien remplis d'immigrants anglais.

NOUVELLES DE MONTREAL-SUD

MONTREAL SUD, 22. — Une importante entrevue a eu lieu samedi dernier entre le conseil de ville et le Dr Desaulniers, et M. Victor Geoffrion, M.P., relativement à des affaires locales.

—Une très jolie réunion a eu lieu samedi soir au club St-George. Un grand nombre de personnes étaient présentes. Les prix ont été gagnés par MM. A. Rochon, Miller et autres. M. White complimenta le club sur son succès et la soirée, sous la direction du Rév. Père Beauchamp fut des plus agréables.

Les familles White et Kennedy, par l'intermédiaire de M. et Mme J.-W. White, ont présenté une magnifique série d'ornements d'églises en soie blanche, en guise de remerciements. Le Rév. Beauchamp les porta à la messe de dimanche au cours de laquelle il remercia publiquement les donateurs.

Jeudi prochain, la société des Enfants de Marie donnera un euchre pour lequel des prix importants seront offerts.

LES CHINOIS SE MONTRENT GENEREUX

Les chinois de Montréal souscrivent généreusement pour les fonds de secours qui devront être transmis à leurs compatriotes souffrant de la terrible famine existant actuellement en Chine. On rapporte que les produits de cette collecte auraient été encore beaucoup plus fructueux si les fils du Céleste Empire ne s'étaient formé la ferme conviction que jamais cet argent ne parviendrait à ceux à qui il est destiné. On croit que la somme de $100,000 sera atteinte en Canada.

LA SITUATION S'ECLAIRCIT

LE PRESIDENT TAFT FAIT D'IMPORTANTES DECLARATIONS AU SUJET DE LA QUESTION MEXICAINE. — AUCUNE INVASION A CRAINDRE DE LA PART DES ETATS-UNIS .

WASHINGTON, 22.— La situation au Mexique a été tiré au clair, hier. L'attitude du gouvernement des Etats-Unis a été définie, et il n'y a plus de doute sur la politique que le président Taft avait en vue.

M. Taft a annoncé qu'il ferait tout son possible pour maintenir les relations amicales qui ont si longtemps existé entre les Etats-Unis et le Mexique. Toute rupture de ces relations doit venir de quelque acte extraordinaire sur le territoire mexicain. Les Etats-Unis ne désirent pas intervenir dans les affaires intérieures de la république du sud et le président Taft ne recommandera pas une telle intervention au congrès à moins que les circonstances ne deviennent de nature à ne plus permettre d'autres alternatives.

Les troupes américaines ont été envoyées au Texas et se sont préparées à tout événement sur la foi des rapports qui indiquaient que les conditions au Mexique étaient très compliquées et que la vie ou la propriété des Américains de ce pays pouvaient être menacées. Ces rapports étaient de telle nature que le président ne pouvait manquer d'y prendre garde. Il a agi promptement pour curayer le danger. Il croit qu'il a réussi. Il croit que la présence, au Texas, d'une armée, à quelques pas de la frontière du Mexique a eu une influence salutaire et que les Américains et que la propriété américaine seront respectés.

Les troupes ne traverseront la frontière qu'en cas d'outrages flagrants, et qui forceraient les Etats-Unis à fournir leur protection. Même dans ce cas, le président n'agirait pas sans l'avis du congrès.

Le gouvernement Américain voulait donner au président Diaz toutes les chances possibles de restaurer l'ordre dans sa république.

Le président Taft voulait que ce gouvernement remplisse ses obligations internationales en arrêtant la contrebande des armes et des munitions. L'observance des lois de la neutralité a été l'une des causes des récents mouvements de l'armée. Ayant rempli leurs obligations, les Etats-Unis sont prêts à aller plus loin si la nécessité se présente.

Mais le président espère que cette nécessité ne se présentera pas.

IL EMBRASSE LA TEMPERANCE

Sur promesse qu'il s'enrôlerait immédiatement, et ce pour le reste de sa vie, dans l'armée toujours grossissante des tempérants, le juge Bazin a laissé aller sous sentence suspendue hier avant-midi. Alfred Brown, un homme employé aux usines du Grand-Tronc à la Pointe St-Charles. On l'avait traduit devant le magistrat sous l'accusation d'avoir volé pour à peu près $5.00 de cuivre au détriment de la compagnie précitée.

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA

DE FLETCHER

LE DANGER DE LA PESTE

LE DOCTEUR LOUIS LABERGE FAIT RAPPORT AU BUREAU DE CONTROLE QUE MONTREAL N'A PAS A CRAINDRE LA VENUE DU FLEAU.

Dans un rapport adressé au Bureau de Contrôle, le Dr Ls. Laberge fait des observations sur le danger qu'il y a de voir la peste se propager en Amérique et au Canada, et il conclut que par sa situation géographique le Canada n'a pas à craindre la visite du fléau. Il n'y a rien à craindre du côté de l'Atlantique, les Etats-Unis formant une barrière difficile à franchir et nos communications avec l'Asie étant de ce côté très limitées.

Du côté du Pacifique, le Canada serait plus vulnérable, mais là encore le danger n'est pas imminent parce que la période d'incubation qui n'est que de 5 jours permettrait de reconnaître un pestiféré avant son débarquement.

Jusqu'à présent, New-York, Boston et les autres ports américains de l'Atlantique n'ont pas cru devoir prendre des mesures spéciales de préservation, ce qui semble prouver que la sphère d'action de la peste est nettement limitée et que l'Amérique du Nord est hors de son atteinte.

Je dois faire remarquer qu'on rencontre aux Etats-Unis un petit animal qu'on appelle chien de prairie et qui ressemble à la marmotte de Mandchourie, à laquelle on attribue l'épidémie de peste actuelle. Ces chiens de prairie seraient peut-être susceptibles d'apporter la peste si les circonstances le permettaient, et leur présence, dans tous les cas, devrait attirer l'attention des autorités médicales du pays."

LIMANTOUR DESAPPOINTE LE MEXIQUE

MEXICO, 22. — Les déclarations du ministre des Finances, Senor Limantour, ont causé beaucoup de désappointement. On était persuadé qu'il apportait des propositions de paix de la part des insurgés et sa délégation a été mal accueillie. On s'aperçoit qu'on avait eu tort de placer tant d'espoir dans le retour de Limantour.

Trente-six heures après l'arrivée de Limantour, l'homme qui devait apporter la paix dans les plis de son manteau, il n'y a aucun signe que les hostilités vont cesser. Les Madero continuent activement leur campagne dans le nord et le département de la guerre n'a pas annulé un seul de ses ordres de mobilisation. La guerre civile existe comme avant l'arrivée du ministre. Tant que le gouvernement n'aura pas permis de nouvelles élections générales la guerre continuera.

Trois cents rebelles ont arrêté un train, à Gomez Farias, hier matin, et l'ont fouillé d'un bout à l'autre à la recherche de soldats fédéraux. Ils n'en ont trouvé aucun et ont laissé le train continuer sa route.

Afin de démentir certaines rumeurs, M. Ruben nous annonce que Caruso chantera réellement à Montréal, le 17 avril, avec la troupe du Metropolitan, et que les autres grands artistes annoncés figureront au programme.

INAUGURATION D'UN EDIFICE DE $4,000,000

CLEVELAND, Ohio, 22 — Un grand banquet a eu lieu lundi soir pour célébrer la dédicace du nouvel édifice fédéral qui a coûté $4,000,000. Le procureur général des Etats-Unis, George W. Wickersham, a été le principal orateur. Il parlé fortement en faveur de la politique de réciprocité du président Taft.

NOUVELLE LIGNE DE LEVIS A HALIFAX

Un nouveau chemin de fer sera construit de Lévis à Halifax lequel raccourcira de près de 150 milles la distance qui sépare ces deux villes.

Actuellement le trajet est de 550 milles et la nouvelle ligne aura 402 milles seulement de longueur.

Les subsides ont été votés et on dit que c'est M. Thomas Malcolm, à qui avait été confié la construction de l'International Railway, de Campbellton à St-Léonard, et qui vient de terminer ses travaux, qui va construire la nouvelle ligne. Ce serait le C. P. R. qui serait à la tête de l'entreprise.

"PNEUMONIE"

La pneumonie est ni plus ni moins que la "fièvre des poumons", ou comme on a l'habitude de l'appeler l'"INFLAMMATION DES POUMONS", et les résultats proviennent entièrement d'une source locale comme le fait de contracter un gros rhume.

On remarque plus ou moins de difficultés à respirer ; une toux, d'abord sèche, mais bientôt accompagnée de l'expectoration d'une substance épaisse, consistante, couleur de rouille, composée d'un mélange de Phlegme et de sang.

Il n'y a qu'une seule manière de prévenir la pneumonie, c'est de guérir le rhume dès qu'il apparaît. C'est ce que fera d'une manière prompte et certaine le Sirop de Pin de Norvège du Dr. Wood.

Mme G. W. Bowman, Pattullo, Ont., écrit : "Il y a trois ans, je contractai un rhume qui dégénéra en une grave attaque de pneumonie. Depuis ce temps, au commencement de chaque hiver, un rien me donne le rhume. J'étais si enrouée que j'étais incapable de parler assez fort pour me faire entendre d'un bout à l'autre de la pièce. L'hiver dernier cependant, une amie me conseilla d'essayer le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, elle me disait qu'il lui avait fait du bien. J'en achetai une bouteille et avant d'en avoir pris la moitié, j'étais complètement guérie. Je trouve aussi que c'est un bon remède pour les enfants qui ont le rhume".

Le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood se trouve dans une enveloppe jaune ; trois pins servent de marque de fabrique ; le prix est de 25 cents.

Fabriqué seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

La Fameuse Boisson Nationale-La Bière

Salvador

n'est pas un stimulant mais un tonique pour toutes les saisons—inappréciable comme appétitif pour les femmes délicates—un breuvage nutritif et réconfortant pour tous les membres de la famille.

La "Salvador" tonifie et restores tout le système. Essayez-la à vos repas.

Brassée et mûrie dans des fûts en bois par

REINHARDTS DE TORONTO

AGENT LOCAL: JOHN BYRNE, 87 rue Plessis Tél. Est 2147.

CHEMINS DE FER

PACIFIQUE CANADIEN

Service de Toronto

Le Train de †10.45 p.m. est

Le Train de Nuit Favori

Quitte Montréal plus tard que tout autre train et les voyageurs arrivent chez eux à Toronto, plus tôt.

Les nouveaux et spacieux wagons-dortoirs, pour l'équipement desquels le C. P. R. est en renom, sont sur ce train.

Les trains pour la gare Union, Toronto, partent à *9.45 a.m. et *10 p.m.

* Tous les jours. † Tous les jours excepté le dimanche.

EXCURSIONS de COLONS

A Manitoba, Saskatchewan et Alberta

Des billets de colon aller et retour, seront vendus de Montréal à

Brandon, Man.	$37.00	Lethbridge, Alt.	42.25
Calgary, Alta.	42.50	Macleod, Alt.	42.50
Deloraine, Man	37.75	MedicineHat, Alt	42.25
Edmonton, Alt.	42.50	Moosomin, Sas.	37.75
Estevan, Sask.	34.50	Régina, Sas.	39.25
Lacombe, Alta	42.50	Winnipeg, Man	35.50

et à plusieurs autres endroits à des prix également bas.

Bons pour départ le 4 avril, le 18 avril et chaque deuxième mardi jusqu'au 19 sept. 1911 inclusivement. Billets bons pour rester durant 60 jours.

PRIX REDUITS

En vigueur jusqu'au 10 avril 1911 inclusivement

BILLETS DE SECONDE CLASSE POUR COLONS DE MONTREAL A

VANCOUVER, VICTORIA, SEATTLE, PORTLAND, Ore., NELSON, ROSSLAND, SPOKANE .. } $47.70

SAN FRANCISCO, LOS ANGELES, SAN DIEGO, MEXICO, Mex. ... ... } $49.00

Prix réduits pour plusieurs autres endroits.

CHARS TOURISTES

Laissent Montréal tous les jours, le dimanche compris, à 10.30 p.m., pour Winnipeg, Calgary, Vancouver et Seattle. Prix pour lits : Winnipeg $4.25, Calgary $6.65, Vancouver et Seattle, $8.50.

TRAIN SPECIAL POUR EMPRESS

quittera la gare Windsor à 8.25 p.m., jeudi, 23 mars, se rendant directement au débarcadère à St-Jean Ouest, pour passagers de première et de seconde classe (avant des billets de wagons-lits de première classe et de wagons-touristes) et qui doivent partir par l'"Empress of Britain" R. M. S. vendredi, 24 mars. Des repas à la carte seront servis dans le wagon-buffet après 7.00 p.m.

BUREAUX DES BILLETS

218 rue St-Jacques. Téléphones Main 3732-3733, ou aux gares Windsor et Viger.

LA CRIMINALITE CHEZ LES IMMIGRANTS

WINNIPEG, 22—Le juge Richards a infligé de fortes sentences à des immigrants qui se sont rendus coupables de différents délits. Quatre des prisonniers trouvés coupables aux assises ont comparu devant lui pour recevoir leur sentence.

William Moon, a été condamné à quinze ans de pénitencier et à trente coups de fouet pour attentat sur un enfant.

Paul Kochar, trouvé coupable d'avoir battu sa femme a été condamné au maximum de la peine, deux ans et à cinquante coups de fouet.

Michael Hrevczyayn, condamné à trois ans pour homicide.

Nicholas Lueska, condamné à six mois pour avoir lancé une bouteille coutre un tramway.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

SEULE DOUBLE VOIE FERREE

ENTRE MONTREAL, TORONTO, HAMILTON, NIAGARA FALLS, DETROIT ET CHICAGO

La plus belle voie et le meilleur équipement
Rails d'acier, 100 lbs. à la verge.
Employés polis et attentifs.

7½ HEURES A TORONTO

"International Limited"

(Le train le plus rapide du Canada)
Laisse Montréal à 9 a.m., tous les jours pour Toronto et l'Ouest

4 TRAINS EXPRESS PAR JOUR ENTRE MONTREAL ET TORONTO

9.00 a.m.	7.30 p.m.
9.45 a.m.	10.30 p.m.

Service d'élégants wagons buffet, salon et bibliothèque sur les trains du jour et nouveaux wagons-lits Pullman sur les trains de nuit.

EXCURSIONS DE COLONS

BILLETS ALLER ET RETOUR, à des prix très réduits, pour l'ouest du Canada via CHICAGO, en vente les 4, 18 avril, 2, 16, 30 mai; 13, 27 juin, 11, 25 juillet; 8, 22 août, 5, 19 septembre.

Prix réduits pour la Cote du Pacifique

En vigueur jusqu'au 10 avril inclusivement.

Billets simples de seconde classe pour colons de Montréal, via Chicago, à Nelson, Vancouver, Victoria, Westminster, C. A., Seattle, Spokane, Tacoma, Wash., Portland Oré, $47.70.

San Francisco, Los Angeles, San Diego Cal., Mexico, Mex. $49.00.

Prix réduits pour beaucoup dautres endroits.

WAGONS-DORTOIRS DE TOURISME

Quittent Montréal pour Chicago, les lundis mercredis et vendredis, à 10.30 p.m. Les passagers de première et de seconde classe peuvent s'assurer des lits sur palemon d'un prix nominal.

Raccordements avec trains pourvus de wagons semblables à Chicago.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE
130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905 ou gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

HORAIRE

7.40 a.m. Dimanche Excepté { St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et Stations intermédiaires. Connections pour Riv. du Loup et station intermédiaires.

Express Maritime

Midi Tous les Jours { Saint-Hyacinthe, Québec, Riv. du Loup, Ste-Flavie

Midi Samedi Excep { Pour les endroits mentionnés ci-dessus ainsi que Moncton, St-John, Halifax et Sydney. Connections directes pour l'Ile du Prince-Edouard et Terreneuve.

N.B.—Connections pour Sydney, et laissant Montréal, le lundi, mercredi et vendredi.

4.00 p.m. Dimanc. Ex. { EXPRESS, pour St-Hyacinthe, Nicolet et stations intermédiaires.

BUREAUX des BILLETS de la VILLE 130 rue St-Jacques. Tél. Main 615.

H. A. PRICE, Arc. Agt. Gén. Pass. GEO. STRUBBE, Agt des Billets de la ville.

NAVIGATION.

Bateaux à Noliser

La Compagnie de Navigation Richelieu & Ontario nolisera le vapeur "TROIS-RIVIERES" ou autres vapeurs pour des pèlerinages, des excursions d'une journée, d'une demi-journée, et au Clair de la Lune pendant la saison 1911.

Pour toute information concernant les dates libres, etc., s'adresser à GEO. PUJOS, Agent des Excursions, etc.,

Téléphone Main 4710. 18-5 228 rue St-Paul, Montréal.

CANADIAN PACIFIC

EMPRESSES AND OTHER STEAMSHIPS

St-Jean N. B. et Liverpool

EMPRESS OF BRITAIN	24 Mars
LAKE MANITOBA	30 Mars
MONTROSE	31 Mars
EMPRESS OF IRELAND	7 Avril

Prix: vapeur genre "Empress", première classe, $82.50 et au-dessus. Seconde classe $51.25, et au-dessus.

Prix: vapeurs genre "Lake" classe unique. Seconde classe $47.50, et au-dessus.

Pour billets et autres informations s'adresser à tout agent ou à

W. G. ANNABLE, Agent général des passagers.
WM. WEBBER, Agent des passagers.
2 et 5 édifice Board of Trade.
276-1-m-et-v-jno

Holland America Line

Paris—Londres—Rotterdam

Double hélice, départs, les mardis, à 10 A.M.

*Potsdam	28 mars
†New Amsterdam	4 avril
*Noordam	11 avril
†Rotterdam	18 avril

*VIA BOULOGNE s/M †Plymouth et Boulogne

Bureau, 39 B'way, N.Y.—W. H. Henry, 282 rue St-Jacques, Montréal. 276-jno

J. A. ROUSSE

Maréchal Ferrant

Chevaux tondus par l'électricité.

Travail rapide et garanti parfait.

24 Rue BERTHELET

236—mer-v-jno

Tél. Bell E. 1748 Résidence, Est 6547
Tél. March. 1370

JULIEN THERRIEN

MARCHAND DE BOIS DE CONSTRUCTION EN GROS ET DETAIL

Bureau et Cies : 961 DeMONTIGNY EST Coin Ave. Papineau.

1-mer-v-s-jno

CONTRE LA RECIPROCITE

NEW-YORK, 22 — La ligue du tarif de protection, American Protective Tariff League, a adopté hier une résolution condamnant la réciprocité comme contraire aux intérêts des manufacturiers et des cultivateurs.

LA CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Départ tous les Jeudis, à 10 A.M.
De New-York au Havre-Paris, France

LA TOURAINE	23 Mars
LA SAVOIE	30 Mars
LA LORRAINE	6 Avril
LA PROVENCE	13 Avril
LA TOURAINE	20 Avril
LA SAVOIE	27 Avril

Pour informations s'adresser à Genin, Trudeau & Cie. agents généraux, 33 Notre-Dame Ouest, Montréal.

Mars-16-17-18-20-21-22

ALLEZ AUX BERMUDES

VOYAGE ALLER ET RETOUR $20 EN MONTANT

Le vapeur rapide Bermudian à double hélice, 5,530 tonnes partira de New-York à 10 a.m., tous les mercredis. Quille double, éventails électriques, téléphone dans tout. Le vapeur le plus rapide, le plus neuf et le seul débarquant des passagers aux Bermudes.

ANTILLES

Le nouveau SS. "Guiana", 8,700 tonnes le SS. "Parima", 3,000 tonnes, le SS. "Korona", 3,000 tonnes, de New-York à tous les deux samedis à 2 hre p.m., pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste-Lucie, les Barbades et Demerara. Pour pamphlets illustrés, passages et renseignements complets, s'adresser à Quebec Steamship Co., Québec, ou W. H. Henry, 286 rue St-Jacques, W. H. Clancy, 230 rue St-Jacques, Thos. Cook & Son, 520 rue Ste-Catherine Ouest, L. J. Rivet, 13 Boulv. St-Laurent ou J. D. Brock & Co., 211 rue des Commissaires, Montréal, A. E. Outerbridge & Co., 39 Broadway, New-York; Quebec Steamship Co., Quebec. 345-1-n-e

La Ligne Allan

Steamers de la Malle Royale

Pour Liverpool

	De St-Jean	à Liverpool
Corsican	9 mars	4 mars
Hesperian	11 mars	
Virginian	17 mars	18 mars

Salon $70.00, Steamers à Turbines $60.00 et au-dessus. Cabine de seconde classe $47.50 et $50.00 et au-dessus. Troisième classe: Liverpool et Glasgow, $30.00 et $31.75 suivant le steamer.

POUR LONDRES ET LE HAVRE

Sardinian	22 mars	Lake Erie 19 avril
Pomeranian	5 avril	

Une seule classe de cabines dites "cabines de seconde".

Prix: Londres $42.50 et au-dessus. Le Hâvre $45 et $52.50 et au-dessus. Troisième classe, Londres $29.00, Le Hâvre $30.00, Paris $32.50.

L.-J. RIVET, 13 Boulevard Saint-Laurent, H. & A. ALLAN. 9-jno

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 150 rue Ste-Catherine Est, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal, L. J. FARTE, président et directeur-gérant, résidant au No 716 rue St-Hubert.

Ottawa Power à 135 1/2--Scotia à 99 1/2

LA MATINEE A LA BOURSE

Nous avons eu ce matin une séance très animée à la Bourse de Montréal et la faveur s'est attachée à un plus grand nombre de titres que d'habitude. De fait, toutes les valeurs à la liste ont eu leur part d'activité, et à part Dominion Steel et Montréal Street, chacune a enregistré une avance marquée.

Les émissions les plus actives, cependant ont été Richelieu et Ontario, Montreal Power, Ottawa Power, Nova Scotia Steel et Pacifique Canadien.

Richelieu a continué sa marche progressive et a enregistré une avance de 1-8 de point à 116 3-8 après avoir touché 116 1-2. Les ventes ce matin, ont porté sur plus de 2,500 actions.

Montreal Power a été moin actif qu'hier mais il a établi un nouveau record à 152 3-4. Shawinigan a naturellement suivi et coté 112 3-4 en fermeture à midi.

Nova Scotia Steel a causé des surprise en ouvrant à 99 et demi, une avance de deux points sur sa fermeture d'hier après-midi, qu'il a conservé jusqu'au moment de la clôture à midi. Le public semble s'attacher de plus en plus à cette valeur de tout premier ordre.

Pacifique Canadien a été particulièrement ferme aujourd'hui encore et a enregistré une nouvelle avance de 1-4 de point sur son ouverture en clôturant à 219 1-2.

La plus belle avance de la matinée revient à Ottawa Power qui s'inscrivait à 135 1-2 en fermeture après avoir ouvert à 132. C'est là l'une des valeurs les plus attrayantes de la liste qui accapare de plus en plus l'attention du public.

Quebec Railway n'a pas été très actif, mais il a enregistré une hausse de 1 point sur son plus haut d'hier. Ouvert à 61 3-4, il a clôturé ferme à 62.

Les autres valeurs ont été moins actives, mais toutes fermes, à l'exception de Dominion Steel qui a baissé de 58 1-4 à 57 1-2; il est ex-dividende depuis ce matin.

Montreal Street cote 231, Toronto, 127 1-2, Crown Reserve 2.67, Rio 106, Détroit, 59; Soo 147, et Textile 73 1-2.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. G. Beaubien & Cie, agents de change, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 hrs. p.m.

Montréal, 22 mars 1911.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Am. Asphalte	12½	11½	Laur. Pap.	212	210
" pfd.		45	" pfd.		.....
Bell Tel Co		146	Mack Cm.	93½	.....
C Pk. As.	56	53½	" pfd.	75	75
" B.pfd		94½	Mex.L.&P.	88	85½
B.Lake As.	16½	15	" pfd.		.....
Can. Cem.			M. & S.-P.	147½	147
C. Car F. N.		70	" pfd.	101	126
" pfd.	.....	.....	M.L.H.&P.	152	151½
Can. Car.	72	70	Mt. Cotton	154	151½
" pfd.	110	.....	Mt.L.&M.	160	155
Can.Cem.	23	22½	Mt. St. Ry.	230½	155
" pfd.	96½	96½	Mt.St.L.W'k	...	152
Can. Converters	44½	43½	" pfd.		.....
Can.C.Rub	98	95	Mt.T'gh.C.		146
" pfd.	.....	.....	Nipissing	11.25	10.75
Can. G. El.	.....	.....	Nor. Ohio.	50	42
Can. Pac.	219½	219½	North Star		.....
" pfd.			N.S.S.&C.	99½	99½
Crown Res	2.68	2.68	" pfd.	125	.....
Dét. El Ry.	70	69½	Ogil.M. Co.	126	124
Dom. C. Co			" pfd.	126	121
" pfd.	110	.....	Ott.L. & P.	137	135½
Dom.I.&S.Co.	102	101½	Pte. Mag. C.	75	60
" pfd.	.....	.....	Pen's Ltd.	81½	80½
Dom. Park	70	73½	" pfd.	89	85½
Dom. T. C.	73½	73	Porto Rico	57	56
" pfd	106½	104	Québec Ry	62½	62
Dul.S.S. & A.	16	14	R.&O.N.C.	116	116½
" pfd.	.....	.....	Rio Jan. L.	103	103½
Dul. Sup.	85	81½	Sao Paulo.	158½	157
Dul. Elec. Ry	142	141	Sh.W. & P.	113½	113
Dulay. Elec.	.....		St.John Ry.	.....	109½
" pfd.	.....		Toledo Ry.	.....	8½
Dul.Trac.pfd	.....	92½	Tor. Ry.	127½	127
Dun. C. Cem.	55	45	Tri. City pf.	.....	.....
" pfd.	.....	.....	Twin City	109	.....
Dut.C. & C.	72	65	W. Indya.		
" of Wd C	140	....	Winpg. Ry.	195½	.....
" pfd.	.....	.....	Wind. H'tl	140	139

VENTES DE L'APRES-MIDI

R. & O.—215 à 116 1-2, 5 à 116 3-4, 10 à 116 5-8, 45 à 116 1-4, 85 à 116, 25 à 115 7-8.

Mexican.—25 à 85 1-2

Crown Res.—25 à 268, 200 à 267

Scotia—25 à 99 1-2

Cement Pref—6 à 86 3-4, 15 à 86 1-2

Shawinigan — 75 à 113 1-4, 50 à 113.

Textile — 75 à 78 1-2.

C. P. R. — 25 à 219 1-4.

Illinois Pref — 2 à 93, 40 à 93 1-2.

Steel — 100 à 57 1-2.

Toronto — 75 à 127 1-2, 3 à 127.

Sao P. — 100 à 158 1-8.

Mt. Power—60 à 151 7-8, 95 à 152, 75 à 151 3-4.

Quebec—400 à 62.

Asbestos—50 à 11 1-2.

Molson Bk—56 à 208 1-2.

Iron Pref.—10 à 101 3-4.

Cement Bds—500 à 100.

Quebec Bds—700 à 84 1-4.

Ottawa Power—265 à 137.

Iron Pref.—15 à 102.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

R. & O.—175 à 115 3-4, 1041 à 116, 5 à 116 1-4, 100 à 116 1-2, 100 à 115 7-8, 25 à 116 3-8.

R. & O.—225 à 116, 230 à 116 1-4, 75 à 116 1-8, 75 à 116 3-8.

Scotia—680 à 99, 25 à 99 1-4, 100 à 99 1-2, 25 à 98 3-4.

Mo. Street—50 à 231, 50 à 230.

Cemt. Pref—25 à 86 3-4, 5 à 87.

C.P.R.—29 à 219 1-4, 181 à 219, 240 à 219 1-2, 125 à 219 3-8, 50 à 219 3-4.

Asbestos—25 à 11 1-2.

Steel—50 à 58 1-4, 75 à 58 1-8, 5 à 58 1-2, 5 à 58, 50 à 57 3-4, 50 à 57 1-2.

Québec—25 à 61 3-4, 100 à 62.

Iron Pref—14 à 101 1-2, 5 à 102.

Toronto—130 à 127 1-2, 85 à 127 1-4.

Crown Res.—200 à 207.

Rio—200 à 106, 25 à 106 1-4.

Merch. Bk—7 à 191.

Détroit—45 à 70.

E. C. Pulp—25 à 45.

N. S. Bk—25 à 273.

Soo—100 à 147 1-2, 25 à 147.

Québec Bds—3000 à 85.

Soo Lights—325 à 7.

Coal Pf—50 à 185.

Textile—146 à 73 1-2.

Bk. B. N. A.—8 à 153.

Ott. Power—265 à 132, 85 à 132 3-4, 50 à 133, 98 à 133 1-2, 5 à 133 3-4, 150 à 135, 75 à 135 1-2, 85 à 137, 25 à 136.

CALENDRIER FINANCIER

Demain, jeudi, 23 mars, assemblée annuelle des actionnaires de la International Coal & Coke Company.

UNE HAUSSE DU HOMARD

BOSTON, MASS., 22. — A 65 cents la livre, le prix du homard a atteint un nouveau niveau en cette ville. La plus grande partie des arrivages nous vient de la Nouvelle-Ecosse, et l'approvisionnement de cet endroit est tombé à 300 caisses, tandis que l'an dernier à pareille époque on en recevait des milliers de caisses.

LE PRIX DU CLOU

PHILADELPHIE, 22. — A une assemblée de la Cut Nail Manufacturing Association, tenue ici hier, le prix du clou coupé a été augmenté de $2.00 par tonne. Cette avance est due, paraît-il, à l'augmentation du prix de la matière première.

La Cut Nail Manufacturers' Association contrôle pratiquement l'industrie du clou aux Etats-Unis.

DECLARATIONS DE DIVIDENDES

FINANCE L. L. L. L. L. L.

Les directeurs de la Dominion Textile Company ont déclaré le dividende trimestriel régulier de 1 3-4 pour cent sur le stock privilégié de la compagnie. Ce dividende est payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

La Nipissing Mines Company a aussi déclaré son dividende trimestriel régulier de 2 1-4 pour cent sur le stock et un dividende extraordinaire de 2 1-2 p.c., les deux payables le 20 avril. Etat financier de la compagnie au 18 mars: Comptant soit en banque, en transit ou aux fonderies, $1,006,391; minerai aux mines, $269,898, total de l'actif comptant, $1,276,289.

A LA BOURSE DE NEW-YORK

NEW-YORK, Wall street, 22 — Quelques minutes après l'ouverture de la Bourse, ce matin, le marché a repris de la force avec une plus grande activité et on a enregistré des avances dans plusieurs émissions. Consolidated Gas a gagné plus d'un point et B. R. T. et Interborough Met. privilégié ont gagné 1 point. Le volume des transactions a été plutôt restreint. Une maison importante a annoncé qu'elle avait expédié du stock à Londres pour une longue période. Ce serait pour la plupart du Missouri Pacific demandé à la Deutsche Bank. On croit que ce stock est accumulé en Europe en rapport avec la reprise des opérations de F. S. Pearson qui vient de faire une inspection du Western Pacific.

BOURSE DE NEW-YORK

Ce tableau nous est fourni par MM. Brunneau & Dupuis, courtiers, 4 rue de l'Hôpital.

Montréal, 22 mars 1911.

Noms des Valeurs	Ouv.	12.30	Noms des Valeurs	Ouv.	12 30
Am Beet S.	45½	45½	Kan City	....	..
A L Copper	64¾	64¾	Kan & Tex	...	.....
Am Loc Co		.....	do pfd	...	...
do pfd			Lou & Nh	...	...
A Sug R C	120½	120½	Mis. Pac.	82½	82½
Am Smel C	76¾	76¾	M S P & S.	142½	142½
Am Car F	53½	53½	do pfd		
Am Steel F			N Y C & H	108½	108½
Am Wool.	38¾	38¾	Erie Rail	29½	29¾
Anaconda	109¾	109¾	do 1 pfd	48	48
A T & S F			do II pfd	....	....
Beth. Steel	103¾	103¾	N Y O & W		
Balt&Ohio			Northrn P	125½	121¾
do pfd	78	78¾	N & W		
B R T			Pacific Mail	126¾	126¾
Can Leath			Penn R R.	....	.....
Cast Iron	219¾	219¾	P Steel Co	....	.....
Can Pacific			People Gas	106¼	106¼
Chi. Gt. W.	.....		Phil & R	138	137¾
Ches & Ohi			R Island Co	30¾	30¾
C & Al Co			Ry Steel S		
C & N W.			Rep I & S	....	.....
Colorado S.	122¼	122¼	do pfd	....	.....
C M et St P			South R Co		
C G N Y.	145½	146¾	do pfd	117¾	117¾
Col F & I			South Pac		
Corn Prod.			Sloss Shef	...	...
do pfd			Texas Pac.	...	...
D L W			Toledo	....	...
Del & Hud	.....		Twin City	73¾	73¾
L & R G Co	.....		U S Cast	1.87½	119
do pfd.	.....		do pfd	43¾	44
Distil. Sec.	36	36	U S Rub Co		
D S S & Al			pfd		
do prid.			U Pacific C	176½	176½
Great N Pf	127¾	127¾	" pfd		
Gen Elec.			Wabash		
Iowa C. Co			" pfd		
Interboro	19¼	19¼	West U Tel	73	73¼
do pfd	53¾	54½	Wis C C.		
Illin's Cent			pfd	43¾	44
Inter Pu.			H R		

LE CURB

Cobalt Cent., 7 1-2 à 8 ; Chino, 22 1-4 à 3-8 ; Ely Cent., 3 1-3 à 4 1-2 ; Cons., 24 à 27 ; Girouz, 6 1-2 à 5-8 ; Greene, 6 7-16 à 1-2 ; Int. Con. Rub., 30 1-8 à 5-8 ; Kerr Lake, 6 5-16 à 3-8 ; La Rose, 4 1-2 à 5-8 ; Hollinger, 8 5-8 à 3-4 ; Miami, 19 3-8 à 1-2 ; Nip., 11 à 10 3-8 ; Raw Coal., 3 à 4 ; Queen, 4 à 3 ; Ray Cent., 15 16 à 7-8 ; Trethewey, 95 à 1.00 ; Standard Oil, 675 à 80 ; United Copper, 4 1-4 à 3-4 ; Yukon 3 7-8 à 15-16.

MARCHE DE CHICAGO

Ce tableau nous est fourni par J. S. Bache & Co. 29 rue Hospital.

BLE :—				
Mai . .	89 3-4	90 1-8	89 5-8	89 5-8
Juil . .	88 7-8	89 1-8	88 3-4	89 1-8
MAIS : —				
Mai . .	48 5-8	48 3-4	48 1-2	48 5-8
Juil . .	50 1-8	50 1-4	50 1-8	50 1-4
AVOINE : —				
Mai . .	30 7-8	30 7-8	30 3-4	30 3-4
Juil . .	30 3-4	30 7-8	30 3-4	30 7-8
PORC : —				
Mai . .	1685	1685	1685	1685
Juil . .	1625	1625	1617	
Juil . .	1625	1625	1617	1617
LARD : —				
Mai . .	890	890	887	887
Juil . .	882	882	880	880
COTELETTES : —				
Mai . .	935	935	930	930
Juil . .	885	885	877	877

BOURSE AUX MINES DE MONTREAL

MM. Fisher & DesRosiers, agents de change, 91 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

	Offre	Demande
COBALT STOCKS—		
Bailey	1.00	.04 1-2 .05
Beaver	1.00	.38 1-2 .05
British Am.	1.00	.02 1-2 .02 3-4
Black M. Cons Lt	1.00	.01 3-4 .02
Chambers Fld.	1.00	.11 1-2 .12
Cobalt Lake	1.00	.18 1-2 .19
Cobalt Central	1.00	.08 .09
Comagas	5.00	6.75 7.00
Crown Reserve	1.08	2.65 2.67
City of Cobalt	1.00	.16 .18
Floyd	1.00	.01 1-2 .01 3-4
Foster	1.00	.06 .08
Great Meehan	1.00	.03 1-2 .04
Kerr Lake	5.00	6.35 6.70
La Rose	5.00	4.55 8.60
Little Nip.	1.00	.04 .04 1-4
McKin. D.S.	x61.00	1.74 1.75
Nip.	5.00	10.80 11.20
Nova Scotia	1.00	.13 1-2 .15
Otisse	1.00	.01 1-2 .02
Peterson Lake	1.00	.10 1-2 .11 1-2
Rochester	1.00	.03 1-2 .04
Sil. Alliance	1.00	.02 .05
Sil. Count. M. C.	1.00	
Sil. Queen	1.00	.02 .05
Sil. Leaf	1.00	.03 1-2 .04
Tretheway	1.00	.95 1.00
Temiskaming	1.00	.76 .77
U. Pac. Cobalt	1.00	.02 1-2 .02 3-4
STOCKS COL. BRIT.—		
Alb. Coal & C.	1.00	.05 .07 1-2
Cons. Mines	100.00	90.00
Can. Gold Fields	.10	.08 1-2
Diam. Vale C.	1.00	
Int. Coal & C.	1.00	
North Star	1.00	.08

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Crown Reserve—80 à 2.65, 5 à 2.60.

Right of Way—1000 à 6.

Temiskaming—1000 à 77, 500 à 77.

Gould—1000 à 2 1-2.

Pearl Lake—800 à 84, 2000 à 84 1-4.

Monita—100 à 80.

Un. Pac. Cobalt—500 à 2 3-4, 500 à 3 1-4, 500 à 3 1-2, 500 à 3 1-4, 500 à 3 1-4, 500 à 3 1-8, 5000 à 2 3-4, 500 à 3.

HORS LISTE:—

West Dome—25 à 3.20, 25 à 3.20, 25 à 3.20, 100 à 3.18.

Hollinger—500 à 8.62 1-2, 300 à 8.70, 100 à 9.00, 30 jours, 100 à 8.70, 100 à 9.00.

Hollinger—100 à 8.80, 200 à 8.80.

HORS LIST

	Offre	Dem.
Dom. Canners Com.	54	54 1-2
Dom. Canners Pfd.	92	96
Price Bros. Bonds	86 1-2	87
Cushing 5 p.c. Bonds	101	103
Breweries Pfd.	90	98
Breweries Bonds	101	103 1-2
Can. Power Stock		59 1-4
Can. Power Bonds	82	82 1-2
Cereal Com.		20
Cereal Pfd.	76	80
Illicrest Com.	45	48 1-2
Illicrest Pfd.	84 1-2	85 1-2
West Can. Power	55	56
West Can. Bds.	88	89
Mexican North P.	30	30 1-2
Hollinger	8.80	9.00
Steel Co. of Canada	30	30 1-2

VENTES

LaRose — 50 à 4.68.

Canadian Power — 25 à 59 3-8.

Hollinger — 500 à 8.50, 400 à 8.60, 200 à 8.70, 500 à 8.65, 10 à 8.50.

Mex. North. Under — 500 à 29 1-2.

Mont. Steel Bds. — 4000 à 103 1-2.

Price Bonds — 1200 à 86 1-2.

MISSOURI PACIFIC

NEW-YORK, 22—E. D. Adams a été nommé hier au bureau exécutif du Missouri Pacific et l'ancien poste de S. C. Clarke, resté vacant. Il sera rempli plus tard par le nouveau président.

Le bureau a nommé un comité spécial composé de Geo. J. Gould, F. T. Gates et E. D. Adams, pour choisir un président qui devra être accepté par tout le bureau des directeurs.

BOURSE DE LONDRES

LONDRES, Angleterre, 22. — Les valeurs américaines ont ouvert fermes aujourd'hui. Pacifique Canadien a été l'attrait principal de la première heure et a avancé à peu près un point. Le reste de la liste a été bien supporté et à midi, le marché était ferme avec les prix variant de 1-8 à 1 1-8 points au-dessus de parité.

Occasions du Printemps à 19c chez VIAU, Vendredi à 10 hrs A.M.

Occasions Uniques d'Acheter à Bon Marché durant ces ventes mémorables.

Des lots considérables de marchandises valant 50c, 75c, $1.00, vendus à 19c, tels que Robes, Peignoirs, Kimonos, Tabliers, Bas, Corsets, Robes d'enfants, Cotons, Toiles, Etoffes à robes, Broderies, Lingeries, Claques, Coton à drap, Toile à nappe, Rugs, Tapis, Rideaux, Prélarts, Granite, Epiceries, Tapisseries, Vaisselle, sacrifiées sans réserve.

Occasions Extraordinaires. Visitez nos magasins.

Eugene VIAU

LE MAGASIN A RAYON DE L'EST. 21-4

LETTRE DE L. G. BEAUBIEN & CIE

L'entente intervenue entre la Ville et la Compagnie des Tramways, l'apparition sur le marché du Steel of Canada, et la reprise du placement sont les faits les plus importants de la semaine financière écoulée.

Travaillées par les professionnels, quelques valeurs ont enregistré d'assez sensibles mouvements de hausse. Ces mouvements, toutefois, n'étant basés sur aucun fait, aucun événement, n'ont eu qu'une durée éphémère.

Rien n'est donc survenu durant la semaine qui ait modifié la physionomie du marché.

L'entente intervenue entre la ville et la Compagnie des Tramways, au sujet de l'exploitation du monopole du transport des voyageurs par les rues, a mis fin à un conflit entre tous irritant. La compagnie a réussi à passer outre à la loi qui interdit un accord de plus de dix ans entre une municipalité et une société d'exploitation d'un monopole d'utilité publique. Mais la ville reste maîtresse de dicter à la Compagnie les conditions sous lesquelles s'exercera son privilège.

Ainsi donc les intérêts qui apparaissaient de prime abord comme opposés ont été conciliés, chacune des parties en présence ayant obtenu légitime satisfaction.

Ce règlement a eu en Bourse une répercussion heureuse. Le cours du Street qui lundi avait touché 228 a coté en fin de semaine 232.

Par suite de l'augmentation constante et considérable de ces recettes, le Détroit a enregistré une importante plus-value. Le cours cette semaine a atteint 71. D'aucuns laissent entendre que l'augmentation des recettes entraînera à brève échéance un relèvement du dividende. Nous ne croyons pas que cette éventualité doive être envisagée par les directeurs, du moins tant qu'un règlement avec la Ville de Détroit ne sera pas intervenu. Pour le moment, rien ne nous permet de prévoir qu'il doive intervenir prochainement.

Le Montréal Power a été cette semaine la valeur la plus en vue de la liste. On parle d'une émission prochaine à laquelle les actionnaires anciens auraient privilège de souscrire au pair. Il est aussi une rumeur selon laquelle certains actionnaires du Shawinigan achètent du Power en vue d'un contrôle à obtenir. Nous devons à la vérité de dire que rien, aucun fait, aucun indice même, n'est venu donner corps à ces rumeurs qui ont surtout cours à la Bourse.

Le Dominion Steel a été actif et en hausse. On croit généralement que le gouvernement, sous une forme quelconque va rétablir les primes à la fabrication du fer en barre.

Il est assez difficile de définir exactement les intentions du gouvernement et l'attitude qu'il prendra sur cette question, mais nous avons des raisons de croire qu'il prendra les mesures nécessaires à la prospérité de cette industrie qui compte parmi les plus importantes du pays.

Quoiqu'il en soit, il est un fait certain, c'est que les affaires du Dominion Steel sont brillantes et que la transformation de la prime en dividende est virtuellement décidée en principe. Le dernier versement de 1 p.c. de la prime sera effectué le 1er avril, traitement semblablement le premier versement du dividende sera fixé au 1er juillet.

Le Richelieu & Ontario Navigation a touché 111. On parle toujours à Toronto d'une fusion possible de cette compagnie et de similaires d'Ontario.

Les actions ordinaires du Steel of Canada ont fait leur apparition sur le cmarché. Leurs cours s'est établi à 31-32 1-2 p.c. ; on dit que de gros parquets de titres ont été accaparés par Londres à 40. Ces titres nous apparaissent comme intéressants au point de vue spéculatif, sans que toutefois nous puissions encore en recommander l'achat de placement. Il n'en va pas de même des obligations de cette compagnie qui portent 6 p.c. Sans aucun intérêt spéculatif, elles constituent un placement de tout repos et rémunérateur.

Au cours de l'automne nous avons attiré l'attention de la clientèle sur les actions de la Banque des Marchands et sur celles de la Banque d'Hochelaga. A cette époque les actions de la première cotaient 175 et celles de la seconde 145. Aujourd'hui elles se négocient respectivement à 189 et 161. Nous avons des raisons de croire que la plus-value de ces titres va se continuer encore. Ce sont là des valeurs de tout premier ordre et qui constituent des placements absolument sûrs.

Le C.P.R. monte toujours. Il a touché cette semaine 218 3-4. On prévoit que le mouvement va se continuer jusqu'en avril.

La Steel a annoncé une nouvelle émission à laquelle les anciens actionnaires auront le privilège de souscrire au pair dans la proportion de quatorze actions ordinaires et de sept privilégiées pour cent actions anciennes. Fixant à 148 le cours moyen de l'action ancienne, le privilège de souscription à la nouvelle émission se trouve valoir à peu près 8 1-2.

La demande de placement qui s'était ralentie ces temps derniers reprend rapidement. Cette reprise est indiquée par l'absorption chaque jour plus grande des obligations de tout repos et des actions de banque.

RECETTES DU SHAWINIGAN

Les recettes de la Shawinigan Water & Power Company, pour le mois de février, ont été de $82,942, comparativement à $58,917 pour la période correspondante de l'an dernier.

L'ENQUETE BLONDIN-LANCTOT

(SUITE DES 1ère ET 3me PAGES)

garder le compte : " Ouvrage en peinture de M. Lanctôt, 1910, juin " ?

Suit sur le livre une énumération du temps de certains ouvriers employés chez M. Lanctôt.

Q. — Vous avez préparé le compte exhibit 2 d'après ce livre-là ?

R. — J'en ai préparé un. Je ne sais si c'est celui que vous avez en mains.

Q. — Bien, examinez-le de nouveau et dites si c'est là le compte, ou si c'est un compte semblable ou identique que vous avez préparé ?

R. — Celui-là a été préparé d'après le mien, que j'ai donné à M. Champagne.

LE COMPTE DES PEINTRES ET CELUI DES JOURNALIERS.

Q. — Regardez-le donc pour voir s'il est pareil au vôtre ?

Le témoin trouve que c'est la même chose.

Q. — Voyez-vous une entrée sur ce compte-là de quatre journaliers qui ont travaillé à la maison chez M. Lanctôt ? Regardez donc les quatre derniers noms.

R. — Les journaliers sont entrés là. Trois journaliers qui sont entrés. Ça n'appartient pas à ma gang.

Q. — Où sont portés les noms des ces journaliers à votre livre exhibit 23 ?

R. — Je n'ai pas ces noms-là dans mon livre. J'ai les noms de mes peintres.

Q. — Est-ce que je comprends que vous n'avez pas, dans votre livre, les noms de Pierre Ethier, père, Adélard Désorcy et Adélard Cain ?

R. — Non, monsieur ; je n'ai pas cela.

Q. — Si vous avez préparé un compte semblable à celui-là ou identique à celui-là, où avez-vous pris les détails pour faire le compte pour ces quatre journaliers ?

R. — J'ai présenté ma feuille à M. Champagne pour tous les peintres en général.

Q. — Alors, vous n'avez pas de compte ?

R. — Je n'ai rien avec cela, monsieur.

Q. — Qui est le foreman de ces journaliers-là ?

R. — C'est M. Gendron.

Q. — Vous êtes-vous adressé à M. Gendron pour avoir le détail pour faire le compte ?

R. — Non, monsieur.

Q. — Si vous n'avez donné à M. Champagne le détail que pour les peintres, alors, qui a payé le compte exhibit No 2 ?

R. — Je veux être bien compris, M. Macdougall. J'ai préparé mon compte pour les peintres, que j'ai donné à M. Champagne moi-même ; ensuite M. Champagne a fait sa copie et il a dû ajouter les nom des journaliers.

Q. — Quant aux peintres, qui les a envoyés travailler chez M. Lanctôt ?

R. — C'est M. Champagne.

Q. — Oscar Champagne ?

R. — Oscar Champagne.

Q. — Est-il venu vous trouver pour vous demander de les libérer de votre ouvrage ?

R.—Oui, monsieur.

Q.—A la demande de qui, cela ? Qui a demandé d'envoyer des hommes chez M. Lanctôt?

R.—Je suppose que c'est M. Lanctôt.

Mtre Laflamme: Ne supposez rien.

Le témoin: M. Lanctôt a eu une entrevue avec M. Papineau.

Par Mtre Laflamme:

Q.—Le savez-vous, monsieur?

R.—Je ne le sais pas.

Par Mtre MacDougall:

Q.—Continuez votre réponse.

R.—...

Q.—Vous dites: "M. Champagne est venu me demander des hommes"; dans quelles circonstances est-il allé vous demander cela?

R.—Il est venu me trouver à la boutique et il m'a donné ordre d'envoyer des hommes à la maison chez M. Lanctôt.

Q.—Puis?

R.—...

Q.—En avez-vous envoyé?

R.—J'en ai envoyé, oui. Ensuite, au fur et à mesure qu'il y en avait besoin, j'en envoyais.

M. LANCTOT LUI EN AVAIT PARLE.

Q.—M. Lanctôt, dans tout cela, est-ce qu'il ne vous avait pas demandé la même chose?

R.—Il m'en avait parlé quelque temps avant.

Q.—Quand?

R.—Je pense que c'est dans le courant du mois de mai.

Il ajoute que la demande lui a été faite par M. Champagne à la boutique du gouvernement. Il ajoute que M. Lanctôt lui a demandé aussi des hommes et qu'il l'a référé à M. Papineau. Il ne sait pas s'il y a eu entrevue entre les deux hommes.

Q.—Quand Champagne est venu vous demander d'envoyer des hommes à Lanctôt, vous a-t-il dit que Papineau avait consenti à envoyer les hommes?

R.—Il ne m'en a pas parlé du tout.

Q.—Aviez-vous vous-même parlé à M. Papineau; lui aviez-vous demandé s'il consentait à envoyer des hommes à M. Lanctôt?

R.—Non monsieur.

Q. Quand vous avez envoyé ces hommes travailler chez M. Lanctôt avez-vous vu que leurs noms étaient punchés?

R. Oui, monsieur.

Q. Qui était le gardien du punch chez vous?

R. M. Cuthbert Champagne.

Q. Pendant que ces hommes travaillaient chez Lanctôt, avez-vous dit à Cuthbert Champagne de puncher leurs noms, qu'ils fussent présents ou pas présents?

R. Oui, monsieur, je lui ai dit.

Q. Vous savez que c'est le devoir des hommes de puncher le matin, quand ils sortent, et quand ils reviennent le soir?

R. Oui, monsieur.

Q. Etez-vous allé voir Cuthbert Champagne pour savoir quels hommes avaient punché et quels hommes n'avaient pas punché, afin de faciliter les entrées dans votre livre?

R. Oui, monsieur.

Q. Et il vous en donnait le détail n'est-ce pas?

R. Il me donnait le détail au punch, et moi je vérifiais à la maison de M. Lanctôt si les hommes étaient rendus.

Q. Alors, vous êtes allé souvent à la maison de M. Lanctôt pendant ce temps-là?

(LA SUITE A DEMAIN)

The Arnold River Gold Mining Company, Ltd.

CAPITAL: - - $149,000.00

DIRECTEURS

L.-J.-A. RACINE, de Alph. Racine Co.
WILFRID LEBEL, de Lackawanna Coal Co.
LOUIS HAMON, de Hamon et Hess.
ERNEST HESS, de Hamon et Hess.
ADELARD DION, Prospecteur.
AVOCATS: McAvoy, Handfield, Handfield et Dufresne.

Cette compagnie émet ses actions dans le but d'exploiter les richesses existantes sur ses propriétés.

Les spéculateurs apprécieront tous les avantages qu'il y a pour eux à prendre une position dans notre Cie, car l'entièreté de notre capital n'étant pas nécessaire, il n'est émis de parts que pour juste le montant requis à couvrir les frais d'installations et de première exploitation.

Nos parts sont actuellement en vente au prix de $1.00. Nos travaux commençant ce printemps, c'est agir avec clairvoyance que d'être parmi les premiers souscripteurs, car aussitôt le capital nécessaire souscrit, la Cie n'émettra plus de parts qu'à prix supérieur. Et les bénéfices importants et certains qui résulteront aussitôt l'exploitation commencée se trouveront à être partagés entre un petit groupe de porteurs de parts bien avisés.

Demandez-nous ou écrivez-nous pour recevoir notre prospectus, rapport d'ingénieur, etc.

Pour autres renseignements, s'adresser à la

Arnold River Gold Mining Co. Ltd.

CHAMBRE 213, EDIFICE DE LA BANQUE DE QUEBEC,

Téléphone Main 7190. Main 7191. PLACE D'ARMES, MONTREAL. 23-3

PORCUPINE TISDALE MINING CO., LIMITED

Capital $2.000.000—Dont la moitié en fond de réserve.

Valeur des actions au pair $1.00—Prix de vente 10c. Les actions sont non-imposables et ne portent aucune responsabilité personnelle.

La compagnie possède 280 acres — sept "claims" et une fraction — en trois groupes, dans les cantons de Tisdale et Deloro, tous situés près d'une ou plusieurs des meilleures découvertes de la région.

Le travail de répartition a mis à jour un état de choses qui promet beaucoup, et l'on a tout lieu de croire qu'en les développant, ces claims seront trouvés d'une grande valeur. Les procédés de l' "underwriting" (enrégistrement) actuel ne seront employés que pour le travail de développement qui sera poussé vigoureusement.

Bien que nous ne prétendions pas offrir une sûreté, nous offrons certes un "prospect", une chance splendide, mise de l'avant par un comité de direction honnête, droit, et s'y connaissant, et cela à un prix raisonnable.

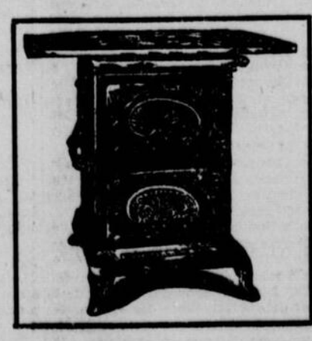
Pour cartes, prospectus, informations complètes et blanc de demandes, adressez-vous à

J. F. McKENZIE & Co., Courtiers

EDIFICE DE LA BANQUE DES MARCHANDS, MONTREAL P. Q.

POELES A GAZ

Légèrement Usagés

$12  **$12**

Aussi longtems qu'il y en Aura

INSTALLES PRETS A SERVIR

Montreal Light Heat & Power

Saisie de la Douane

Nous avons reçu instructions de R. S. White, Ecr., Percepteur des Douanes au Port de Montréal, de vendre à l'encan public, Lundi, le 27 mars, à 2 heures p. m., au Terminal Warehouse, No 36 rue des Sœurs Grises, un American Buick Touring Car, No 119, 30 c. v. saisi par la douane.

MARCOTTE FRERES, 23-2 Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN

Le onze avril prochain, (1911), à dix heures de l'avant-midi, seront vendus sur les lieux, en la paroisse de St-Judes, par l'entremise d'Albert Jodoin, notaire, à St-Hyacinthe ;

1—Un emplacement situé au village de St-Judes, avec une bâtisse servant de boutique à bois de 40 x 50, avec les machines suffisantes pour le bon fonctionnement de la boutique, y compris engin à vapeur etc. ;

2—Les droits dans un autre emplacement situé au même endroit avec une demeure et une remise à bois y érigées ;

3—Divers lots de bois de service et de bois de chauffage.

Ces biens sont la propriété de M. Joseph Giard, menuisier, du dit lieu de St-Judes.

Conditions faciles.

Pour plus amples informations, prière de s'adresser au notaire soussigné.

ALBERT JODOIN, Notaire, 68 Ste-Anne, St-Hyacinthe, Qué. 23-1

A VENDRE

Débentures de la Ville de St-Lambert

Des soumissions cachetées, adressées à la Ville de St-Lambert, Montréal, portant "Soumissions pour Débentures", seront reçues jusqu'à midi le 15 avril 1911, pour l'achat de $225,000 de débentures de fonds d'amortissement pour quarante ans à 4 1-2 p.c.

La plus haute ou toute soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

W. H. V. ROOPER, maire.
J. R. BEATTY, sec.-trés.
St-Lambert, le 15 mars 1911.

VENTE AUTORISEE EN J

Température



TORONTO 22—Aujourd'hui, neige ou grésil, suivi de forts vents du nord-ouest, ce soir ; demain, beau et frais.

PROBABILITES — Victoria, beau; Calgary, nuageux; Winnipeg, beau; Port-Arthur, beau; Owen-Sound, nuageux; Toronto, nuageux; Ottawa, neige; Montréal, neige; Québec, nuageux; Pointe au Père, clair.

Les chiffres de la température nous sont fournis par M. H. de Mesié, gérant de Hearn & Harrison, 10 et 12 Notre-Dame Est.

Maximum, aujourd'hui	35
Minimum, aujourd'hui	22
Maximum, l'an dernier	48
Minimum, l'an dernier	35

LE TEMPS QU'IL FAIT AU CANADA — La perturbation qui était à l'ouest des lacs, hier, se centralise maintenant au-dessus d'Ontario et cause des chutes de neige ou de grésil dans plusieurs endroits. Le temps continue à être doux dans les provinces de l'ouest ; il est comparativement frais dans la province de Québec et les provinces maritimes.

CALENDRIER — Demain, 23 mars 1911 — Fête du jour, saint Victorien, martyr.

EPHEMERIDES—Le 22 mars 1910, Mort de Mgr Hevey, protonotaire apostolique à Saint-Hyacinthe; adoption du règlement imposant aux immigrants l'obligation de posséder $50.

FEU LE JUGE GIROUARD

La mort vient d'abattre l'un des plus remarquables parmi les nôtres: l'hon. Désiré Girouard, juge de la Cour Suprême. Il paraissait alerte, et malgré son grand âge on lui promettait encore de nombreuses années de vie, lorsqu'il fut, il y a quelques jours, victime d'un malheureux accident de voiture.

Le choc fut assez violent pour amener de graves complications. Et cet homme vigoureux, que jamais rien n'avait encore pu fléchir, ni moralement, ni physiquement, a courbé le front sous la souffrance, pour entrer paisiblement dans l'éternité.

Désiré Girouard possédait de solides et nobles qualités. C'était un homme de caractère et de volonté.

Dans sa longue carrière, nous ne croyons pas qu'il ait une seule fois obéi à autre chose qu'à sa conscience.

Lorsque son opinion était formée, il était inutile de vouloir l'amener à un autre sentiment. Son franc parler ne connaissait ni les artifices qui servent parfois à cacher la pensée, ni les réticences qui caractérisent les esprits faibles et veules.

D'une grande droiture et d'une loyauté à toute épreuve, Désiré Girouard n'a eu que des amis.

Au barreau, dans la politique, sur le banc, partout il a brillé avec un égal éclat. Partout on admirait son désintéressement, son honnêteté, son zèle pour la chose publique.

Dans la poitrine de ce Canadien-français battait un cœur de patriote. Sur le terrain des droits nationaux, malheur à celui qui aurait eu l'audace de lui proposer un compromis, une reculade, un sacrifice!

L'ancien député de Jacques-Cartier était un conservateur ardent et convaincu; cela ne l'a pas empêché de se séparer de son parti en plusieurs circonstances importantes. Il fut l'âme des seize députés conservateurs qui protestèrent énergiquement à la Chambre des Communes, contre l'exécution de Louis Riel. Il était convaincu que le chef de la rébellion était fou!

M. Girouard a collaboré autrefois à la "Minerve".

Il fut le premier, croyons-nous, à recommander dans la "Minerve" l'adoption du système protecteur, qui aidepuis si efficacement assuré la prospérité du Canada.

M. Girouard a plaidé plusieurs causes célèbres et publié des ouvrages qui ont eu beaucoup de vogue.

Le distingué magistrat possédait une bibliothèque de grande valeur. Il en a fait cadeau à l'Université Laval.

Au fils du défunt, Sir Percy Girouard, à Mme Girouard, et à tous les membres de la famille affligée, nous offrons l'hommage de nos plus sincères regrets.

ECHEVIN EN DEUIL

Nous apprenons avec chagrin la mort de Mme Noé Leclair, née E. Archambault, épouse du représentant du quartier St-Jean-Baptiste à l'Hôtel-de-Ville.

La défunte était une femme de bien, dans la plus large acception du mot, et les bonnes œuvres nombreuses auxquelles elle collaborait avec zèle feront vivre longtemps sa mémoire dans le coeur des citoyens de St-Jean-Baptiste.

Nous prions l'échevin Leclair et tous les membres de la famille en deuil d'agréer nos plus cordiales sympathies.

DEUIL AU PALAIS

Le pavillon était à mi-mât, ce matin, sur le palais, à l'occasion de la mort du regretté juge Girouard, de la Cour Suprême.

Le défunt, qui était le représentant de la province de Québec à la Cour Suprême, avait figuré avec honneur au barreau de Montréal, dont il avait été le bâtonnier.

HOULE VENAIT DE MANCHESTER

David Houle, qui est mort hier dans l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, venait de Manchester et se rendait chez un de ses frères, à Gentilly, où il voulait finir ses jours.

JUGEMENT QUI FAIT AJOURNER UNE VENTE

UN PLAIDEUR DEMANDE VAINEMENT LA PERMISSION DE VENDRE DES MARCHANDISES, A L'HEURE MEME QUE LA VENTE DEVAIT AVOIR LIEU.

On vient de voir, en cour de pratique, un plaideur demander la permission au tribunal de vendre des effets mobiliers, à l'heure même que la vente devait avoir lieu. La vente devait être faite à onze heures, et l'argumentation, commencée à dix heures et demie, ne s'est terminée qu'une heure après, soit à onze heures et demie.

Une foule considérable d'avocats, retenus par l'originalité de la cause, sont demeurés en cour de pratique pour en suivre les débats et la salle d'audience était comble quand, finalement, M. le juge Laurendeau a rendu son jugement et a ajourné la vente à plus tard.

Les parties au litige étaient la "Canadian Alimentary Company, L'td ", et M. J.-R. Genin.

M. Genin avait endossé un billet promissoire de six mille dollars de la compagnie et avait reçu, comme garantie, un connaissement représentant pour une valeur de dix mille dollars de marchandises diverses. La compagnie étant tombée en faillite, M. Genin dut acquitter le billet et il se prépara, comme c'était son droit, à vendre les marchandises pour se rembourser.

Mais, sur les entrefaites, le liquidateur de la compagnie prit une action pour empêcher cette vente, et c'est la raison pour laquelle M. Genin a dû demander au tribunal la permission d'opérer la vente.

Après les plaidoiries dont nous avons parlé, comme les marchandises ne sont pas de nature périssables et consistent surtout en vins, liqueurs et champagnes, le juge a ordonné un sursis à la vente.

Mtre Paul Lacoste occupait pour M. Genin, avec M. Jos. Lamarche, C. R., comme conseil, et Mtre Léon Garneau occupait pour M. Chazalon, représentant la compagnie.

PAS D'ARGENT POUR ENLEVER LA NEIGE QUI TOMBE

La présente tempête de neige a mis dans un profond embarras les autorités de la voirie municipale, car, elle arrive à une époque où les travaux de nettoyage des rues et des travaux sont fort avancés et où la ville ne dispose plus de fonds pour enlever la neige. Cette neige tombée depuis cette nuit devra fondre sur place et, comme les trottoirs sont dans la plupart des cas, plus bas que la chaussée, ils seront convertis en lacs, dès les premiers rayons de soleil, qui suivront la tempête. Les contremaîtres de la voirie admettent que cette tempête tardive désorganise complètement le service et ils appréhendent de graves ennuis pour la population qui devra se soumettre aux rigueurs de notre climat.

On estime qu'il est tombé trois pouces de neige, depuis la nuit dernière.

MORT DE MME NOE LECLAIRE

M. l'échevin Noé Leclaire a eu la douleur de perdre son épouse bien-aimée, née Eudoxie Archambault, décédée hier soir.

La défunte était âgée de 49 ans, et sa vie a été consacrée aux bon-



Mme NOE LECLAIRE, épouse de l'échevin Leclaire, décédée.

nes œuvres qui en avait fait la providence des pauvres. Elle eut treize enfants dont neuf lui survivent : Emilio, Léo, Armand, Zéphirin, Lucien, Rosario, Mme J.-A. Lamarche, Emilia, Mlles Léonie et Armanda.

Avis des funérailles demain.

La PATRIE offre à l'échevin Leclaire et à sa famille si douloureusement éprouvés, l'expression de sa plus profonde sympathie.

DERAILLEMENT A LA GARE VIGER

Le train d'Ottawa, qui est arrivé cet avant-midi à Montréal, à 11 hrs et 35, a déraillé près de la gare Viger.

Le déraillement est dû au fait que la locomotive prit une voie d'évitement, tandis que le reste du train en prit une autre.

Personne n'a été blessé et les dommages ne sont pas considérables.

JUGEMENTS DE LA COUR D'APPEL

La Cour d'Appel a commencé à rendre ses jugements, ce matin.

La liste des jugements à rendre ne comprend pas moins de 21 causes.

Un projet de tramways élevés pour Montréal

Le syndicat, dont M. Kennedy est le promoteur, soumettrait incessamment son entreprise à l'approbation des autorités municipales

Montréal sera-t-il doté d'une ligne de tramways élevés? Voilà la question qui sera à l'ordre du jour avant longtemps, car le Bureau de Contrôle, et le conseil de ville, dans quelques jours, seront appelés à étudier un plan préparé par des ingénieurs pour un syndicat qui veut nous doter d'un chemin de fer élevé, plus moderne que ceux de New-York et de Chicago.

Le fameux problème de la conjestion des tramways à Montréal est-il à la veille d'être réglé, grâce à ce sujet, voilà ce que croient les financiers qui sont à la tête du syndicat.

La population de Montréal déplore l'encombrement des tramways, et tout le monde est d'avis que même avec un service plus rapide, la compagnie des tramways ne pourra jamais complètement résoudre le problème et empêcher la bousculade qui se répète tous les soirs aux coins des rues.

On a suggéré la construction d'un chemin de fer souterrain, mais des ingénieurs prétendent que la chose est impossible à Montréal, que la seule rue, par exemple, dans le quartier d'affaires où l'on pourrait construire une voie souterrain serait la rue Craig, mais elle n'offre pas les garanties nécessaires pour les fondations d'un chemin de fer.

D'ailleurs, prétendent les promoteurs du chemin de fer élevé, la population de Montréal n'est pas assez grande pour qu'une compagne entreprenne la construction d'un souterrain.

On a beaucoup parlé contre le chemin de fer élevé, le syndicat croit que c'est un préjugé qu'on a contre ce système, qui est construit maintenant de telle façon qu'il ne dépare nullement, dit-on, les rues où il passe.

Dans quelques jours, le syndicat, par son représentant, M. Kennedy, soumettra aux autorités municipales ses plans et son tracé et demandera une franchise.

On a choisi des rues où il n'y a pas assez de résidences pour soulever des protestations, des rues larges, et on a bon espoir que s'il faut absolument améliorer le sort des ouvriers et des ouvrières qui sont bousculés tous les soirs à tous les coins de rue, les autorités municipales accorderont la franchise de quelques rues au syndicat. Les travaux seraient alors commencés dès que la compagnie aura obtenu sa charte à la prochaine session de la législature.

La demande d'incorporation de la compagnie sera faite l'an prochain, de sorte que dès le printemps de 1912 les travaux pourraient être commencés. Il faut avant tout le consentement du conseil de ville et du bureau de Contrôle et c'est ce que le syndicat va essayer d'obtenir.

Nous apprenons que le projet comporte la construction d'une ligne de l'est de la rue Notre-Dame à Westmount, par les rues Notre-Dame, Craig et Saint-Jacques, une autre ligne de la rue Craig, vers Delorimier puis de Desorimier à Outremont, enfin une troisième près de la gare Windsor, de la rue Saint-Jacques au nord, qui serait reliée probablement à la ligne d'Outremont.

M. Kennedy, le promoteur du syndicat, nous a déclaré, ce matin, que c'était l'intention des membres du syndicat de soumettre incessamment le projet aux autorités municipales.

LA DEMANDE EST RENVOYEE

M. le juge Bruneau a rendu jugement, hier après-midi, sur la demande d'injonction faite contre la compagnie "Canadian Light and Power" par la succession Cockburn.

On se rappelle que les héritiers de cette succession voulaient empêcher la compagnie de faire l'expropriation de leur propriété, sise sur les bords du canal de Beauharnois.

Le juge a décidé que cette demande n'était pas justifiée et il l'a renvoyée. Les héritiers devront maintenant se pourvoir par action ordinaire.

PLUSIEURS VILLES SONT ASSIEGEES

(Service spécial de la PATRIE)

EL PASO, 22 — Les insurgés mexicains ont mis le siège devant plusieurs petites places dans le nord du Mexique et ont averti les habitants qu'ils ne laisseraient entrer aucunes provisions. Tous ceux qui le peuvent fuient vers la frontière américaine.

RESOLUTION DE CONDOLEANCES

A une assemblée spéciale des directeurs de l'Assistance Publique, il a été proposé et adopté:

"Que les directeurs de l'Assistance Publique ont appris avec un profond regret la mort de leur très-dévoué vice-président, M. Joseph Hoofstetter, un des fondateurs de l'œuvre; et que copie de cette résolution soit adressée à la famille et aux journaux."

Les directeurs de l'Assistance Publique sont priés d'assister aux funérailles de leur vice-président, qui auront lieu jeudi. Le convoi partira de la demeure du défunt, à 8.30 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Cœur.

INTERVIEW DE L'ECHEVIN GAUVIN SUR CET INCIDENT

Nous avons rencontré l'échevin Gauvin au sujet de l'incident qui s'est passé lundi au Conseil-de-Ville à propos de la motion qu'il a présentée, secondée par l'échevin Morin, à l'effet qu'une délégation soit priée d'aller à Québec pour suivre la discussion du bill des Tramways.

Voici ce que M. Gauvin a dit :

"L'échevin Tétreault prétend que ma motion était une plaisanterie. Les évènements se sont chargés de lui répondre.

"Nous savions par les propositions d'amendements soumises à la Chambre que quelque chose se tramait et qu'il était évident que la présence d'une nombreuse délégation du Conseil-de-Ville devenait nécessaire à Québec. Dans les circonstances, j'ai cru bon de désigner dans ma motion les noms des échevins que je croyais capables de représenter énergiquement les intérêts des citoyens menacés par ces amendements.

"J'ignore pourquoi ces messieurs se sont trouvés indignés. Est-ce que ce sont des motifs contraires aux intérêts des citoyens qui les ont empêchés de reconnaître l'urgence, le bien fondé et la parfaite utilité de ma motion ? Je me refuse encore à les croire capables d'une telle trahison.

"Comme preuve supplémentaire de mon entière bonne foi dans toute cette affaire, je n'ai qu'à dire que cette même motion fut soumise au caucus des échevins tenue le matin, et par conséquent avant l'assemblée du Conseil-de-Ville."

LA MANIE DES GRANDEURS LUI EST FUNESTE

Alexandre Pringle vient d'hériter d'une somme de $12,000. Depuis il a la manie des grandeurs. Il ne se loge que dans les meilleurs hôtels de la ville et ne veut pour aucune considération, voir sa femme et son enfant. Ils sont de condition trop peu noble pour qu'il vive avec eux. S'il arrive par malheur à sa pauvre épouse de se présenter pour réclamer du pain, il la bat terriblement. Désespérée, sa femme le traduisait, cet avant-midi, en correctionnelle pour voies de faits et refus de pourvoir. Quand le sergent Demers l'appréhenda hier après-midi, il avait dans l'une de ses poches une pesante garcette.

Sa femme a raconté au tribunal qu'il avait souvent menacé de la tuer avec cette arme.

Le recorder ordonna qu'une accusation de port d'armes illégal fut ajoutée aux deux autres.

L'accusé a plaidé non coupable à toutes et chacune des accusations. Ses manières excentriques, même dans le prétoire, ont suggéré au tribunal de lui faire subir un examen quant à l'état de ses facultés. On croit que la manie des richesses l'a rendu fou. Les médecins aliénistes devront faire rapport le 27.

JOHNSTONE FAIT QUARANTE MILLES EN 38 MINUTES

(Service spécial de la PATRIE)

LA HAVANE, Cuba, 22 — L'aviateur canadien Ste-Croix Johnstone a fait une envolée de quarante milles au-dessus du port de cette ville. Il a parcouru cette distance en 38 minutes. C'est un nouveau record d'aviation, Johnstone a fait cette envolée avec un monoplan Blériot.

LE COMITE AURA RECOURS AUX EXPERTS

(Dépêche spéciale à la Patrie)

QUEBEC, 22 — La question de l'impression de la brochure de la province de Québec, distribuée à l'exposition de Bruxelles est revenue ce matin, devant le comité des comptes publics.

M. Louis V. Filteau, imprimeur du roi, a donné les détails qu'on lui a demandés là-dessus. Il prétend que le tarif payé par le gouvernement est vieux de six ans et moins élevé que celui du "Montreal Board of Printers". Selon ce dernier tarif, l'impression de cette brochure eut coûté $1400 de plus. Au lieu de $4,096, elle eut coûté $5,596.

M. Filteau jure que cette brochure n'aurait pu être imprimée à meilleure marché si son imprimeur se fut conformé aux règlements du "Montréal Board of Printers".

Répondant à M. Cousineau, M. Filteau dit que, lorsque l'impression de cette brochure a été confiée à la "Vigie", il n'existait pas à Québec, de syndicat de maîtres imprimeurs.

Le comité a décidé de faire venir demain devant lui trois experts en imprimerie. MM. Watson, du "Chronicle, Sam. Desrochers, de la "Vigie" et Mme H. Chassé, de l'"Evénement".

ARRESTATION DE TROIS JEUNES CAMBRIOLEURS

Trois jeunes gens dont le plus vieux est à peine âgé de 18 ans, Napoléon Clermont, Antoine Tessier et Edgar Geary ont été arrêtés hier soir, par les détectives Gratton et O'Donnell, et ont comparu cet avant-midi en Cour des Magistrats. Ils sont accusés d'avoir défoncé le magasin de confiseries de M. James McKeown, rue Wellington, Pointe St-Charles, dans la nuit de dimanche à lundi. Tous trois se sont avoués coupables. Sentence le 24.

ELLE VEUT TUER TOUT LE MONDE AVEC UN COUTEAU

Une dame Blanchard, sans domicile connu, atteinte de folie furieuse, faisait irruption hier après-midi sans tambour ni trompette, dans le domicile d'une dame Patry, No 103 de la rue Versailles. Armée d'un long couteau, elle voulait trancher la gorge de tout le monde. Un des enfants de Madame Patry que cette folle poursuivait, réussit à s'échapper et à aller donner l'alarme au poste de police le plus voisin. Le constable Tierney fut alors dépêché sur les lieux et fit l'arrestation de la femme qui résista comme une déchaînée. Le docteur Picotte a été chargé de procéder à l'examen mental de cette malheureuse. Il fera rapport dans 8 jours.

G. GIOLOITTI SERA LE CHEF DU CABINET

ROME, 22.— De tous côtés on exhorte Giovanni Giolpitti, qui fut premier ministre en 1909, à entreprendre la formation d'un nouveau cabinet. Quoi qu'il n'ait pas encore officiellement accepté, il a commencé à approcher les groupes politiques avec l'intention de former un ministère qui comprendrait des extrémistes et des socialistes.



GIOVANNI GIOLOITTI, ancien premier ministre, qui sera appelé à former le nouveau cabinet italien.

LA NOUVELLE CARTE POSTALE ELECTORALE

Les cartes que la ville est désormais tenue d'adresser à chaque électeur inscrit sur les listes, que ce soit aux élections générales ou à une élection partielle, ont été adressées, hier, à tous les électeurs du quartier Lafontaine. Ces cartes indiquent les noms des deux candidats et l'endroit où l'électeur a le droit de voter.

Nous donnons ci-dessous la photographie de la première carte qui ait été remise au greffier de la ville, en exécutionde la nouvelle loi.

Hôtel-de-Ville,

Montréal, 21 Mars, 1911.

Monsieur,

Je dois vous informer qu'une élection municipale, pour la charge d'échevin, aura lieu dans le ***Quartier LaFontaine,*** le ***28 MARS*** courant.

LES CANDIDATS SONT :—

MM.

DUBEAU, Eudore,
Chirurgien-Dentiste,
308, rue Sherbrooke Est.

LAVALLÉE, L. A.,
Avocat, C.R.
176, Parc LaFontaine.

Votre nom apparaît comme électeur au Poll No 11, situé au No 400, rue Montcalm.

Les polls seront ouverts de 9 heures a.m. à 7 heures p.m.

Votre bien dévoué,

L. O. DAVID,
Officier Rapporteur.

FAC-SIMILE DE LA CARTE POSTALE adressée par la ville aux électeurs du quartier Lafontaine, en vertu de la nouvelle loi.

LES OBSEQUES DU JUGE GIROUARD

OTTAWA, 22. — Les obsèques du regretté juge D. Girouard auront lieu vendredi matin. Le corps sera ensuite transporté à Montréal, pour être enterré au cimetière de la Côte des Neiges.

LE BILL DES TRAMWAYS EST DEFINITIVEMENT ADOPTE EN TROISIEME LECTURE

La clause 20, relative aux privilèges de la Montreal and S. Counties Ry. Co., adoptée par la Chambre avant hier, est rejetée ce matin.—Un autre amendement de M. Bourassa est également rejeté. —Le Bill est finalement adopté par un vote de 42 à 8 et dès cet après-midi ira devant le Conseil Législatif.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 22 — Un peu après 11 heures, l'assemblée a commencé aujourd'hui sa première séance.

On s'occupe d'abord, en comité général, de voter les subsides du département des Terres et Forêts.

Trois items sont votés : $75,000 pour dépenses générales, $10,000 pour comptes courants et $18,000 pour la protection des forêts.

L'hon. M. Allard donne sur ces items les détails qui lui sont demandés par l'opposition, et la discussion de ce budget n'offre guère d'intérêt.

Puis on se remet à l'étude du bill de Montréal.

Sur proposition du premier ministre on revient sur la clause 15 dont le texte, on le sait, a été quelque peu modifié dans la réimpression de la version française du bill.

On adopte alors une nouvelle clause 15 qui, cette fois, est mot pour mot la clause préparée par le conseil de ville la semaine dernière.

ON ADOPTE L'AMENDEMENT PERRON

Voici revenir l'amendement Perron pour supprimer la clause 20, relative à la "Montreal and Southern Counties Ry Co." C'est M. Galipeault qui, en l'absence de M. Perron, propose cet amendement.

M. Bourassa se contente de faire remarquer que ce même amendement a été rejeté avant-hier par les trois quarts de la Chambre et il se demande si celle-ci va se déjuger après un si court intervalle.

En dépit de cela, l'amendement est adopté, et la clause 20 disparaît du bill.

L'AMENDEMENT BOURASSA

M. Bourassa revient avec un amendement qu'il a déjà présenté devant le comité général pour faire disparaître tout doute sur les obligations des municipalités, à l'expiration des franchises, quant à la valeur de ces franchises.

Cet amendement est encore rejeté, par un strict vote de parti, 37 à 8, M. Doris faisant toutefois exception comme il l'a fait depuis le début de la discussion de ce bill et se joignant à la minorité.

Enfin, il n'y a plus d'amendements sur le tapis et le vote est pris sur la troisième lecture qui est votée, par 42 à 8. Voici le détail du vote.

LE VOTE

Pour : MM. Allard, Benoit, Bissonnette, Carbonneau, Cardin, Caron (Matane), Daignault, Décarie, Delange, Deliale, Desaulniers, Devlin, Dion, Dupuis, Finnie, Francœur, Galipeault, Gendron, Godbout, Gosselin, Gouin, Lafontaine (Berthier), Langlois (Montréal), Leclerc, Lévesque, Mercier, Mousseau, Ouellette, Pennington, Petit, Pilon, Plante, Reed, Robert (Ronville), Robillard, Séguin, Tanguay, Taschereau, Tessier, Tourigny, Vilas, Walker. Total, 42.

Contre : MM. Bernard, Bourassa, Cousineau, Dorris, Giard, Patenaude, Sauvé, Tellier. Total, 8.

On remarquera que deux oppositionnistes, MM. Plante et Pennington, ont voté pour le bill et un seul ministériel, M. Dorris, a voté contre.

Le bill est enfin passé, mais le titre de la compagnie devra être traduit en français dans la version française.

Ironiquement, M. Bourassa suggère que le début du préambule du bill se lise ainsi :

" Sa Majesté, à la demande de M. E. A. Robert et de l'avis et du consentement du conseil législatif et de l'assemblée législative, décrète, etc."

Ce bill ira dès cet après-midi, devant le conseil législatif et il sera demain matin devant le comité des bills privés de la Chambre Haute.

LE MAIRE EST SATISFAIT

Après la séance, le maire Guerin a déclaré qu'il était entièrement satisfait du bill, avec la clause 15, telle quelle y a été insérée à la demande de la cité de Montréal.

Un mandamus a été demandé, ce matin, par M. Auguste Renaud, pour forcer la compagnie de mines "Pontiac et Abbitibi" de lui remettre des certificats représentant 245,201 actions de la compagnie dont il se prétend le propriétaire. MM. Emard et Emard sont les avocats du requérant.

NEW-YORK, 22 — William Smith & Co., négociants en bijouteries et diamants, ruelle Maiden, ont produit une demande volontaire de cession. Leur passif est de $119,696 et leur actif de $18,862.

LE JEUNE ERNEST PARENT MEURT AU BAIN SAINT-DENIS



Feu Ern. PARENT

M. J.-Hector Parent, ingénieur civil, du département des Travaux Publics, a eu la douleur de perdre, hier soir, l'aîné de ses fils, Ernest, âgé de 17 ans et quelques mois.

Le jeune Parent est mort presque subitement, à la suite d'un bain. Vers sept heures et demie, après avoir averti sa mère, il quittait la maison paternelle, pour se rendre au bain public du Boulevard Saint-Denis. Pendant quelques minutes, il courut, avec des camarades, sur la plateforme du bain, et se mit ensuite à l'eau. Mais il en sortit bientôt, et, se sentant pris d'un malaise soudain, il voulut s'appuyer sur une colonne; mais il n'en eut pas le temps, et s'affaissa lourdement sur le parquet de promenade. On fit immédiatement demander un prêtre et un médecin et quelques instants après, M. l'abbé Décarie, curé de St-Arsène, arrivait sur les lieux. Le jeune Parent expira presqu'immédiatement après avoir reçu les derniers sacrements. Le docteur Despatie, qui s'était aussi rendu au bain St-Denis, a vu son art impuissant à combattre la mort. M. Emond, le gardien du bain, avait d'abord donné les premiers soins au jeune homme, mais sans succès.

M. et Mme Parent n'apprirent la mort de leur fils que vers neuf heures, alors que M. Alfred Dubord, son cousin, vint leur annoncer la sinistre nouvelle. Quelques minutes après, on ramenait à la maison paternelle le cadavre de celui qui, moins de deux heures avant, l'avait quittée, joyeux et plein de santé.

On crut d'abord au bain St-Denis, que le cadavre était celui du jeune Dubord—celui-là même qui annonça au père et à la mère d'Ernest Parent la mort de leur fils.

Le défunt avait fait ses études au collège des Pères de Sainte-Croix, à Saint-Laurent, et il était, depuis un an, élève de l'Ecole Polytechnique.

Aimé de tous ses camarades, doué d'un réel talent, il avait devant lui un avenir très brillant; sa mort, survenue si soudainement, cause à ses parents une douleur indicible.

A M. et Mme Parent, la PATRIE offre l'expression de ses plus sincères condoléances.

DESTRUCTION D'UN EDIFICE D'UN MILLION

(Service spécial de la PATRIE)

LEAVENWORTH, Kan., 22 —Le palais de justice du comté de Leavenworth a été rasé par un incendie hier soir. Des documents précieux ont été détruits. Le feu a pris naissance dans des bocaux de peinture et de vernis, qui étaient au second étage, en cours de réparation. Les pertes sont de près d'un million.

LE JUGE LEMIEUX AU JEUNE BARREAU

M. le juge F.-X. Lemieux, de Québec, fera une causerie devant l'association du jeune barreau, lundi soir, à l'hôtel Windsor.

Le distingué conférencier parlera de feu le juge Monk.

EN LIQUIDATION

M. le juge Bruneau a accordé, hier la demande de mise en liquidation de la compagnie "Perrault, Audy, Ltée."

La lecture des Petites Annonces

peut être avantageuse pour tout le monde. Les personnes qui cherchent une position, qui veulent acheter ou vendre quelque chose, louer une maison, emprunter ou prêter de l'argent, etc., trouvent souvent d'excellentes occasions dans les PETITES ANNONCES de la PATRIE.

Souvent aussi, des affaires auxquelles on n'avait pas pensé sont proposées dans les Petites Annonces. Tous nos lecteurs devraient en profiter.

ON SE PREPARE A RECEVOIR VENDREDI S. E. MGR STAGNI

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 22. — Son Excellence Mgr Stagni, archevêque d'Aguilla et délégué apostolique au Canada arrivera à Ottawa, vendredi prochain, le 24. Son Excellence sera reçue à la Basilique vers 7.30 heures du soir et Sa Grandeur, Mgr Gauthier lui souhaitera la bienvenue.

Mgr Stagni répondra en anglais et en français.

Le lendemain, Son Excellence donnera un lever aux salons de l'Archevêché de 3 à 5 heures pour le clergé et les citoyens de la Capitale.

CHIRURGIEN DENTISTE
Dr J. L. AUDET
1200 Ste-Catherine Est, près Dufresne.—Tél. Bel Est 6823. jne

GENDREAU & GENDREAU
CHIRURGIENS-DENTISTES
117 RUE SAINT-DENIS, coin Dorchester
Tél. Bell E. 2916.
Dr J. G. A. Gendreau, Dr Conrad Gendreau
365-1-mr-v-jne

FRANCHERE DENTISTE 144 ST-DENIS
226—1.m.v—jno.

NAISSANCES

CHARBONNEAU — A Montréal, le 14 courant, au No 175 Place Sir Georges-Etienne Cartier, l'épouse de M. René Charbonneau, un fils, baptisé Paul-Renald.
Parrain et marraine, M. Oscard Vallières et Mlle Delphine Leclair. 22-2

CHARPENTIER — A Anthony, Rhode Island, E.U.A., l'épouse de M. Louis Charpentier, une fille, baptisée Lucienne-Marie-Henriette.
Parrain et marraine, M. Ulric Charpentier et Mlle Amanda Hébert, oncle et tante de l'enfant.

LECOMPTE — A Montréal, le 14 courant, au No 690 Ave Lacombe, l'épouse de Edouard Lecompte, un fils.
Parrain et marraine, M. et Mme Ech. E.-A. Prud'homme. 22-2

AVIS DE DECES

BEAUDOIN — En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 35 ans Rodolphe Beaudoin, gérant de banque et frère du Rév. L.-A. Beaudoin, curé de Walkerville, Ont.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 24 courant.
Le convoi funèbre partira de sa demeure No 448 rue Visitation à 7.30 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Cœur et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND — En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 55 ans, 1 mois et 9 jours, Louis Chartrand,
Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, No 1491 rue Cadieux, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE — A Québec, le 20 courant, à l'âge de 42 ans, 7 mois et 20 jours, est décédée Marie-Louise-Célanière Dussault, épouse de Joseph Côté, échevin. Elle était des dames de la Ste-Famille, et de l'Union de Prières.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant, à 8.45 heures.
Départ de la maison mortuaire, 205 rue du Roi pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs. 22-2

COURCELLES — A Maisonneuve, le 21 courant, à l'âge de 76 ans et 1 mois, Emilie Larose, épouse de Ferdina Courcelles.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 24 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, M. Nap. Houle, No 305 rue Adams, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église du Saint-Nom de Jésus et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 22-2

LAROSE — En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 55 ans, 1 mois et 16 jours, est décédé P.-X. Larose, chef d'orchestre du Parc Sohmer.
Le service funèbre aura lieu vendredi, le 24 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt No 358 rue Berri, à 7.45 heures pour se rendre à l'église St-Jacques et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 22-2

MARTIN — A St-Hilaire Station, le 20 mars 1911, à l'âge de 80 ans et 11 mois, est décédée Basilisse Plamondon, épouse de Félix Martin.
Les funérailles auront lieu à St-Hilaire, jeudi, à 9 heures et 15, après l'arrivée du train de Montréal qui laisse la gare Bonaventure, à 8 heures.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 22-2

PARENT — En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 17 ans et 6 mois, Ernest Parent, ingénieur civil.
Avis des funérailles plus tard.

MESSE DE REQUIEM

LAVIGNE — Vendredi, le 24 courant, plusieurs messes seront chantées, pour le repos de l'âme de Léon Lavigne, entre autres, une à l'église St-Agnès, rue St-Denis, à 9 heures précises.
Parents et amis sont priés d'y assister. 22-2

DECES A MONTREAL

ARSENAULT, Jules, 2 ans, enfant de Legusy Arsenault, journalier, 371 rue Delisle.

BEAULIEU, Rodolphe, 35 ans, agent, 449 rue Visitation.

CHARBONNEAU, Joseph, 67 ans, marchand, 403 rue Nicolet.

DAIGLE, Rosalie Beaurivage, 67 ans, femme de Lazare Daigle, menuisier, 216 rue Aylwin.

DELISLE, Henri, 7 mois, enfant de Henri Délisle, agent de boulangerie, 892 Ave Coloniale.

DELORME, Lucien, 5 ans, enfant d'Arsène Delorme, mécanicien, Longue-Pointe.

FRANK, Rosanna Moore, 76 ans, femme de Frederick Frank, 625 rue des Seigneurs.

GAUTHIER, Napoléon, 64 ans, menuisier, 237 rue Fullum.

GIGNAC, Simone, 2 mois, enfant de Laboira Gignac, peintre, 189 rue Orléans.

GROULX, Désiré, 23 ans, chauffeur, 1623 rue St-André.

KELLY, Charles, 3 mois, enfant de Thomas Kelly, journalier, 116 rue St-Martin.

LEONARD, Anita, 7 mois, enfant de Arthur Léonard, verrier, 474 rue Montcalm.

LEVEILLE, Laura, 8 mois, enfant d'Alfred Léveillé, mécanicien, 427, 78me Ave., Rosemont.

SINGLETON, William, 63 ans, surintendant, Mattawa.

TREPANIER, Germaine, 2 mois, enfant d'Azarie Trépanier, briqueteur, 70 rue Brébeuf.

TROTTIER, Georges, 1 an, enfant de Geo. Trottier, commerçant, 239 rue Richmond.

VALLEE, Sophie Bourgeois, 78 ans, femme de Guillaume Vallée, médecin, 312 Ave Hôtel de Ville.

WILLIAMS, Rosalie, 16 ans, fille de John Williams, contremaître, 106 rue Inspecteur.

BARCELONE EST EN EMOI devant la grande demande des olives Santa Maria.